BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

J
103
H43
1875

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 4 Février 1875.

Jeudi, le quatrième jour du mois de février en la trente-huitième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, étant la deuxième session du troisième parlement de la Puissance du *Canada*, continué par prorogations jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la Salle du Sénat dans la cité d'*Ottawa* étaient:—

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Alexander,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Campbell,
Carrall,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,
Cormier,
Dickey,
Dumouchel,
Girard,
Hamilton (Kingston),
Hamilton (Inkerman),
Kaulbach,
Letellier de St. Just,
McDonald,
McMaster,
Miller,
Northup,
Penny,
Perry,
Read,
Scott,
Seymour,
Shaw,
Simpson,
Skead,
Smith,
Sutherland,
Vidal, et
Wark.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable *George Brown* a été introduit, entre les honorables messieurs *Letellier de St. Just* et *McMaster*.

L'honorable M. *Brown* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.
Le dit bref a été lu par le greffier.
Ordonné, Qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

[L. S.] DUFFERIN.

VICTORIA, *par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A notre Fidèle et bien-aimé l'honorable *George Brown*, de Notre Province d'*Ontario*, dans Notre Puissance du *Canada* :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons dit *George Brown* que mettant de côté toute difficultés et excuses quelconques, vous soyiez ét comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada :* TÉMOIN Notre Très-fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron de *Clandeboye* de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron DUFFERIN et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh* dans le comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de *Saint-Patrice* et Chevalier Cammandeur de Notre Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*. A Notre Hôtel du Gouvernment, en Notre CITÉ D'OTTAWA, en Notre Puissance du *Canada*, ce SEIZIÈME jour de DÉCEMBRE, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et treize et de Notre Règne le trente-septième.

Par Ordre,
R. POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Brown* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert Lemoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siége en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *George Brown*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre à repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir Frederic Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron *Clandeboye*, de *Clandeboye*, dans le comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St Patrice* et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'éprouve la plus grande satisfaction à vous rencontrer au commencement de l'année, qui me paraît être l'époque la plus convenable pour votre réunion.

Je dois vous féliciter sur l'organisation du Corps de Police du *Nord-Ouest*, et sur le succès de ses opérations. Il a puissamment contribué à faire naître la confiance et le bon vouloir parmi les tribus sauvages,—à faire disparaître le trafic des liqueurs enivrantes,—à établir un commerce légitime,—à la perception des droits de douane,—et, par-dessus tout, à maintenir la sécurité des personnes et de la propriété dans le territoire. Un autre résultat de la présence de la police dans le *Nord-Ouest* a été de permettre au gouvernement de réduire considérablement les cadres de l'établissement militaire dans cette partie du pays.

La négociation d'un traité amical avec les *Cris* et les *Sauteux* du *Nord-Ouest* pour la cession du territoire, peut être regardée comme une nouvelle garantie de la continuation des bonnes relations qui ont existé jusqu'ici avec les tribus sauvages de cette vaste région.

Dans le cours de l'été dernier, j'ai eu le plaisir et l'avantage de visiter une très-grande partie de la province d'*Ontario*, y compris tout le littoral de la baie *Georgienne* et du lac *Supérieur*. Ce voyage officiel m'a permis de me former une meilleure idée de la grande étendue de pays comparativement bien peuplée, et de celle qui est encore presque complètement à l'état primitif. J'ai partout été reçu de la manière la plus empressée, et j'ai été heureux de voir l'esprit d'entreprise, le contentement et la loyauté qui se manifestaient partout.

Vous aurez à vous occuper d'une mesure pour la création d'une Cour Suprême. La nécessité d'une pareille mesure est devenue chaque année de plus en plus évidente, depuis l'organisation de la Confédération ; elle est essentielle à notre système de jurisprudence et au règlement des questions constitutionnelles.

Vous serez aussi appelés à étudier un bill concernant l'importante question de la faillite.

Des mesures vous seront soumises pour la réorganisation du gouvernement du *Nord-Ouest*, et la refonte des lois concernant cette partie du pays,—pour l'établissement d'une loi générale d'assurance,—et au sujet des droits de propriété littéraire.

Des progrès satisfaisants ont été faits dans l'exploration de la route du chemin de fer Canadien du *Pacifique*. Des mesures ont été prises pour assurer la prompte construction de l'embranchement de la baie *Georgienne* et pour établir une correspondance avec le réseau des chemins de fer de l'est. Les études du chemin entre le lac *Supérieur* et *Fort Garry*, qui seront prêtes dans quelques jours, fourniront des renseignements d'après lesquels des soumissions pourront être demandées pour la construction des parties est et ouest de cette section, de manière à atteindre les eaux navigables de l'intérieur.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière vous seront soumis. Le budget de l'année financière courante vous sera aussi présenté; et vous verrez, je pense, qu'il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis heureux de croire que, nonobstant la dépression commerciale générale qui s'est fait sentir sur tout le continent, le commerce du *Canada* est sain et solide, et que la réduction que nous avons eue à subir dans quelques branches d'industrie, l'année dernière, n'a pas été plus considérable qu'on ne devait naturellement s'y attendre.

Il vous sera soumis des documents relatifs aux troubles du *Nord-Ouest*, et touchant les négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et celui de la *Colombie Britannique* au sujet du chemin de fer du *Pacifique*.

Des mesures ont été prises, durant la vacance, pour amener un effort commun de la part des différentes provinces et de la Puissance, dans le but d'attirer l'immigration d'*Europe*, sous la direction générale d'employés fédéraux. L'on espère qu'il en résultera une plus grande efficacité et une économie notable dans cette branche du service civil.

Je me repose en toute confiance sur votre prudence, votre habileté et votre patriotique dévouement aux grands intérêts publics qui vous sont confiés, et je prie la divine Providence de bénir vos travaux.

Il a plu à on Excellence de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté à la Chambre un Bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit Bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence du trône.

Et le dit discours a été alors lu par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général demain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les priviléges du Parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

La pétition suivante a été présentée et deposée sur la table :

Par l'honorable Président,—De *Nicholas Sadlier*, de la cité d'*Ottawa*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA RÉUNI EN PARLEMENT.

LE RAPTORT DU BIBLIOTHÉCAIRE DU PARLEMENT EXPOSE RESPECTUEUSEMENT :

Que depuis le dernier rapport annuel, bon nombre de livres ont été ajoutés à la bibliothèque, mais que, vû les demandes fréquentes des derniers ouvrages, qui font le plus

autorité sur les matières légales et les principales questions du jour,—et l'absence de toute autre bibliothèque publique dans cette partie du pays,—il est évident qu'il sera nécessaire avant longtemps d'augmenter considérablement la collection dans ses parties les plus importantes. La bibliothèque est loin d'être aujourd'hui au niveau des bibliothèques publiques dans les Etats-Unis, et de répondre aux besoins des lecteurs éclairés. Mais aucune addition considérable ne pourra nécessairement se faire avant que les livres soient placés dans des salles, qui se prêteront à une augmentation continuelle.

Nous avons pleine espérance de pouvoir transférer bientôt la bibliothèque dans son nouveau local. On travaille maintenant à la décoration de l'intérieur, et il y a lieu de croire que le transfert se fera avant la fin d'une autre année.

J'attire respectueusement l'attention du parlement, en vue de ce changement, sur le fait que la loi de 1871, a fait disparaître l'ancienne liaison de la bibliothèque du Parlement avec le Sénat et la Chambre des Communes, et en a fait un département indépendant du service civil. Néanmoins, les officiers chargés de l'administration des deux Chambres, ont décidé que, tant que les livres seraient déposés dans les salles qui se trouvent dans l'édifice central, ils pourvoiraient au nettoyage, au chauffage et à la fourniture de ces salles. Mais avec le transfert de la bibliothèque dans son local permanent, il faudra prendre d'autres arrangements pour ce service, et pourvoir aux dépenses qu'il occasionnera.

La bibliothèque continue à recevoir des dons précieux, surtout des bibliothèques étrangères. Et le bibliothécaire est heureux de constater que, grâce aux efforts de l'honorable sénateur *Brown*, lors de sa dernière mission officielle à *Washington*, il a pu se procurer les documents publiés par le Congrès depuis l'année 1868, ce qu'il n'avait pu obtenir jusqu'à présent en s'adressant directement aux officiers du Congrès, et recevoir du gouvernement des *Etats-Unis* une précieuse collection de publications officielles.

Un catalogue supplémentaire des livres achetés durant l'année écoulée est prêt pour la distribution aux députés. Les listes de tous les dons reçus, et des livres déposés en vertu de la loi des droits d'auteur durant la même période, accompagnent ce rapport.

Le nombre des volumes dans la bibliothèque à la dernière session était porté à 72,550. 2,636 environ ont été ajoutés depuis, ce qui fait un total de 75,086.

Le tout respectueusement soumis,

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire.

Bibliothèque du Parlement,
4 février 1875.

(*Pour liste des dons reçus voir Journal.*)

Alors sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 5 Février 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

ORDRE DU JOUR.

Prise en considération du discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

No. 1.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Jeudi, 4 *Février* 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 5 Février 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Carrall,*	*Hamilton (Kingston),*	*Read,*
Alexander,	*Chaffers,*	*Kaulbach,*	*Scott,*
Archibald,	*Chapais,*	*Leonard,*	*Seymour,*
Armand,	*Cochrane,*	*Letellier de St. Just,*	*Simpson,*
Baillargeon,	*Cormier,*	*McDonald,*	*Skead,*
Benson,	*Dickey,*	*McMaster,*	*Smith,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Girard,*	*Northup,*	*Vidal,*
Brown,	*Guévremont,*	*Penny,*	*Wark,*
Bureau,	*Hamilton (Inkerman),*	*Perry,*	*Wilmot.*
Campbell,			

PRIÈRES.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du trône à l'ouverture du parlement, et le discours étant lu par le greffier,

L'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Baillargeon*, a proposé :

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, offrant les remerciments respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir FRÉDÉRIC TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye*, de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St. Patrice* et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du *Canada*, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous sommes reconnaissants envers Votre Excellence d'avoir convoqué le parlement à cette époque de l'année, qui est la plus convenable pour notre réunion.

Nous nous réjouissons d'apprendre que l'organisation du Corps de Police du *Nord-Ouest* a puissamment contribué à faire naître la confiance et le bon vouloir parmi les tribus sauvages,—à faire disparaître le trafic des liqueurs enivrantes,—à établir un commerce légitime,—à la perception des droits de douane,—à maintenir la sécurité des personnes et de la propriété dans le territoire, et surtout a permis au gouvernement de réduire considérablement les cadres de l'établissement militaire dans le *Nord-Ouest*.

Nous regardons la négociation d'un traité amical avec les Cris et les Sauteux du *Nord-Ouest*, pour la cession du territoire, comme une nouvelle garantie dt la continuation des bonnes relations qui ont existé jusqu'ici avec les tribus sauvages de cette vaste région.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction que Votre Excellence a eu, dans le cours de l'été dernier, le plaisir et l'avantage de visiter une très grande partie de la province d'*Ontario*, y compris tout le littoral de la baie *Georgienne* et du lac *Supérieur ;* que ce voyage officiel a permis à Votre Excellence de se former une meilleure idée de la grande étendue de pays comparativement bien peuplée et de celle qui est encore presque complètement à l'état primitif ; et que Votre Excellence a partout été reçue de la manière la plus empressée, et a pu voir avec satisfaction l'esprit d'entreprise, le contentement et la loyauté qui se manifestaient partout.

Nous sommes heureux d'apprendre que nous aurons à nous occuper d'une mesure pour la création d'une Cour Suprême,—la nécessité d'une pareille mesure étant devenue, chaque année, de plus en plus évidente, depuis l'organisation de la Confédération ; et nous reconnaissons qu'elle est essentielle à notre système de jurisprudence et au règlement des questions constitutionnelles.

Nous sommes bien aise de voir que nous serons appelés à étudier un bill concernant l'importante question de la faillite.

Nous donnerons notre plus sérieuse attention aux mesures qui nous seront soumises pour la réorganisation du gouvernement du *Nord-Oaest*, et la refonte des lois concernant cette partie du pays,—pour l'établissement d'une loi générale d'assurance, —et au sujet des droits de propriété littéraire.

Nous recevons avec plaisir l'information que des progrès satisfaisants ont été faits dans l'exploration de la route du chemin de fer Canadien du *Pacifique*, et que des mesures ont été prises pour assurer la prompte construction de l'embranchement de la baie *Georgienne* et pour établir une correspondance avec le réseau des chemins de fer de l'est ; et nous éprouvons beaucoup de satisfaction à apprendre que les études du chemin entre le lac *Supérieur* et *Fort Garry*, seront prêtes dans quelques jours et fourniront des renseignements d'après lesquels des soumissions pourront être demandées pour la construction des parties est et ouest de cette section, de manière à atteindre les eaux navigables de l'intérieur.

Nous sommes heureux de croire avec Votre Excellence que, nonobstant la dépression commerciale générale qui s'est fait sentir sur tout le continent, le commerce du *Canada* est sain et solide, et que la réduction que nous avons eu à subir dans quelques branches d'industrie, l'année dernière, n'a pas été plus considérable qu'on ne devait naturellement s'y attendre.

Nous serons bien aises de recevoir les documents qui doivent nous être soumis à l'égard des troubles du *Nord-Ouest*, et touchant les négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et celui de la *Colombie Britannique* au sujet du chemin de fer du *Pacifique*.

Nous apprenons avec satisfaction que des mesures ont été prises, durant la vacance, pour amener un effort commun de la part des différentes provinces et de la

Puissance, dans le but d'attirer l'immigration d'*Europe*, sous la direction générale d'employés fédéraux et nous espérons qu'il en résultera une plus grande efficacité et une économie notable dans cette branche du service civil.

Nous assurons Votre Excellence que nous ferons tous nos efforts pour justifier la confiance qu'Elle veut bien manifester en notre prudence, notre habileté et notre patriotique dévouement aux grands intérêts publics qui nous sont confiés ; et nous nous joignons à Votre Excellence dans la prière qu'Elle fait à la divine Providence de bénir nos travaux.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté à la Chambre le rapport et les états et statistiques du ministre du revenu de l'intérieur de la Puissance du *Canada* pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

No. 2.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Vendredi, 5 *Février* 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 8 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Carrall,*	*Kaulbach,*	*Scott,*
Alexander,	*Chaffers,*	*Leonard,*	*Seymour,*
Archibald,	*Chapais,*	*Letellier de St. Just,*	*Shaw,*
Armand,	*Cochrane,*	*McDonald,*	*Simpson,*
Baillargeon,	*Cormier,*	*McMaster,*	*Skead,*
Benson,	*Dickey,*	*Miller,*	*Smith,*
Botsford,	*Dickson,*	*Northup,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Dumouchel,*	*Penny,*	*Vidal,*
Brown,	*Girard,*	*Perry,*	*Wark,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Read,*	*Wilmot.*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*,—de *A. L. Valois* et autres, de la province de *Québec.*
Par l'honorable M. *Campbell*,—de *Chas. D. Day* et autres, de la cité de *Montréal.*
Par l'honorable M. *Chapais*,—de l'honorable *John Hamilton* et autres, de la cité de *Montréal.*

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *Nicholas Sadlier*, de la cité d'*Ottawa* ; demandant à être employé comme messager au Sénat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du greffier de la couronne en chancellerie, énonçant que *Hector Fabre*, de la cité de *Québec*, écuyer, a été appelé au Sénat à la place de l'honorable *Charles Eugène Panet*, démissionnaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Richelieu*, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'État et régistraire-général du *Canada*, a présenté à la Chambre un état détaillé de tous les cautionnements enregistrés au département du Sécrétaire d'État, et daté du 6 février, 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just.*

La Chambre s'est ajournée,

Mardi, 9 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 9 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just;*

1875
8 Février.—Qu'il soit nommé un comité spécial de membres chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, et de faire rapport de son opinion à cette Chambre.

Pour Jeudi, 11 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Campbell*:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de la convention postale récemment conclue par le maître-général des postes du *Canada* avec le maître-général des postes des *Etats-Unis.*

Interpellation par l'honorable M. *Alexander :*

Le gouvernement est-il prêt à mettre immédiatement à effet l'acte passé à la dernière session du Parlement pour prévenir la falsification des substances alimentaires, des boissons et des drogues, et a-t-il été fait quelques nominations depuis que l'acte est entré en vigueur le 1er janvier dernier ? A-t-il été pris des arrangements, ou doit-il en être pris, avec les analystes de substances alimentaires, dont il est question dans l'acte, afin de faire profiter le public

de leurs services, qui seraient rétribués au moyen d'un léger honoraire, comme cela se pratique en *Angleterre* ; afin de permettre aux particuliers d'obtenir des renseignements sur la qualité des comestibles mis en vente, et afin d'aider les officiers compétents à prendre des poursuites en justice dans les cas de contravention ?

Par l'honorable M. *Read* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes annonces et soumissions, de tous contrats et rapports, de toute correspondance et de tous affidavits, qui ont eu lieu au sujet de la construction d'estacades, jetées, etc., sur la rivière *Gatineau*, l'hiver dernier, avec un état du coût de ces travaux.

Pour Mardi, 16 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Brown* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître.

Par l'honorable M. *Brown* :

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de rechercher le meilleur moyen de perfectionner le système suivi pour recueillir et publier les données statistiques daas la Confédération ; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, le dit comité devant faire rapport sur le sujet.

No. 3.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 187

Lundi, 8 Février, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENA

OTTAWA :

Imprimés par MacLean, Roger et Ci

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 9 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chaffers,*	*Leonard,*	*Scott,*
Alexander,	*Chapais,*	*Letellier de St. Just,*	*Seymour,*
Archibald,	*Cochrane,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Armand,	*Cormier,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Benson,	*Dumouchel,*	*Northup,*	*Vidal,*
Botsford,	*Girard,*	*Penny,*	*Wark,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Perry,*	*Wilmot,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Reesor,*	*Wilson.*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*Read,*	
Carrall,	*Kaulbach,*		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable *Anselme Homère Páquet* a été introduit, entre les honorables messieurs *Letellier de St. Just* et *Wilmot.*

L'honorable M. *Páquet* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, Qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

[L. S.] DUFFERIN.

VICTORIA, *par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A notre fidèle et bien-aimé *Anselme Homère Páquet*, écuier, de notre Province de *Québec*, dans notre Puissance du *Canada*:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada;* Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de *La Vallière*, de notre Province de *Québec*, et Nous vous commandons dit *Anselme Homère Páquet* que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance,et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada:* TÉMOIN Notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très-honorable SIR FREDERICK TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye* de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron DUFFERIN et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier de Notre très-illustre Ordre de *Saint-Patrice*, et Chevalier Commandeur de Notre très-honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'*Ottawa*, en Notre Puissance du *Canada*, ce NEUVIÈME jour de FÉVRIER, de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et quinze et de Notre Règne la trente-huitième.

Par Ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Canada.

L'honorable M. *Páquet* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert Lemoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siége en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier du Sénat a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Anselme Homère Páquet*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par *l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Vidal*:—De *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Perry*:—De *Robert Armour* de la ville de *Bowmanville* province *d'Ontario*.

Par l'honorable M. *Benson*:—De la Chambre de commerce de *Ste Catherine.*

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Résolu, que les honorables messieurs *Aikins*, *Bureau*, *Brown*, *Campbell*, *Dickey*, *Miller*, *Penny*, *Wilmot* et le moteur composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, et de les publier et de faire rapport de temps en temps de son opinion à cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 8 Février 1875.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé les honorables MM. *Mackenzie*, *Cameron* (*Cardwell*), *Cameron* (*Ontario*), *Cartwright*, *Cauchon*, *Holton*, le très-honorable Sir *John A. Macdonald*, les honorables MM. *Smith* (*Westmoreland*), *Tupper* et MM. *Baby*, *Brouse*, *Delorme*, *Fréchette*, *Laurier*, *Mills*, *Wright*, (*Ottawa*), et *Young*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membre du comité conjoint de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre.

Et il s'est retiré.

Le messager a été appelé de nouveau et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messager.

L'honorable Président a informé la Chambre que depuis la dernière session du parlement les honorables *Hazen* et *Malhiot* sont décédés.

Alors, l'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

Qu'en témoignage de respect pour la mémoire des dlts honorables messieurs *Hazen* et *Malhiot*, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Et l'honorable Président a déclaré cette Chambre continuée jusqu'à jeudi prochain à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 11 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 11 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Campbell*:

1875

8 Février.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de la convention postale récemment conclue par le maître-général des postes du *Canada* avec le maître-général des postes des *Etats-Unis*.

Interpellation par l'honorable M. *Alexander* :

Le gouvernement est-il prêt à mettre immédiatement à effet l'acte passé à la dernière session du Parlement pour prévenir la falsification des substances alimentaires, des boissons et des drogues, et a-t-il été fait quelques nominations depuis que l'acte est entré en vigueur le 1er janvier dernier ? A-t-il été pris des arrangements, ou doit-il en être pris, avec les analystes de substances alimentaires, dont il est question dans l'acte, afin de faire profiter le public de leurs services, qui seraient rétribués au moyen d'un léger honoraire, comme cela se pratique en *Angleterre* ; afin de permettre aux particuliers d'obtenir des renseignements sur la qualité des comestibles mis en vente, et afin d'aider les officiers compétents à prendre des poursuites en justice dans les cas de contravention ?

Par l'honorable M. *Read* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes annonces et soumissions, de tous contrats et rapports, de toute correspondance et de tous affidavits, qui ont eu lieu au sujet de la construction d'estacades, jetées, etc., sur la rivière *Gatineau*, l'hiver dernier, avec un état du coût de ces travaux.

Pour Mardi, 16 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Brown* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître.

Par l'honorable M. *Brown* :

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de rechercher le meilleur moyen de perfectionner le système suivi pour recueillir et publier les données statistiques dans la Confédération ; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, le dit comité devant faire rapport sur le sujet.

No. 4.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mardi, 9 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 11 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chinic,*	*Lacoste,*	*Read,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Leonard,*	*Scott,*
Archibald,	*Cormier,*	*Letellier de St. Just,*	*Seymour,*
Armand,	*Dickey,*	*McDonald,*	*Skaw,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Benson,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Shead,*
Botsford,	*Flint,*	*Miller,*	*Smith,*
Bourinot,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Glasier,*	*Northup,*	*Vidal,*
Campbell,	*Guévremont,*	*Penny,*	*Wark,*
Carrall,	*Hamilton (Kingston),*	*Páquet,*	*Wilmot,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Perry,*	*Wilson.*
Chapais,	*Kaulbach,*	*Reesor,*	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.:

Par l'honorable M. *Skead*;—De *John Mather* et autres, de la cite d'*Ottawa.*

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *S. L. Valois* et autres, de la province de *Québec*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Banque *St. Jean Baptiste.*"

De *C. Day* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'éclairage à gaz du *Canada.*"

De l'honorable *John Hamilton* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie des houillères et des mines de fer de *Pictou.*"

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, a proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de la Convention postale récemment conclue par le maître-général des postes du *Canada* avec le maître-général des postes des *Etats-Unis.*

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes annonces et soumissions, de tous contrats et rapports, de toute correspondance et de tous affidavits, qui ont eu lieu au sujet de la construction d'estacades, jetées, etc., sur la rivière *Gatineau*, l'hiver dernier, avec un état du coût de ces travaux.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Jeudi, 11 février 1875.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, et pour informer leurs Honneurs, que les membres du comité spécial des impressions, savoir : Messieurs *Bowell*, *Bourassa*, *Church*, *Delorme*, *De Veber*, *Dymond*, *Goudge*, *Lanthier*, *Laird*, *Ross*, (*Middlesex*), *Ross* (*Prince Edouard*), *Stephenson*, *Stirton*, *Thompson* (*Haldimand*), et *Wallace* (*Norfolk*), agiront comme membres du dit comité conjoint des impressions.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Le messager a été appelé de nouveau et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été résolu, que les honorables messieurs *Aikins*, *Bellerose*, *Bureau*, *Carrall*, *Cochrane*, *Ferrier*, *Haythorne*, *Macfarlane*, *Miller*, *Penny*, *Reesor*, *Scott*, *Simpson* et *Wilmot*, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session et soient chargés d'agir au nom de cette Chambre avec le comité

de la Chambre des Communes comme un comité collectif des deux Chambres sur les impressions, tel que demandé par la Chambre des Communes, dans son message d'aujourd'hui.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Dickey*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, et de les publier, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMRBE DE COMITÉ,
11 Février 1875.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et pour les faire publier, le dit comité étant autorisé à faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité a nommé un sous-comité avec mission de s'enquérir de tout ce qui fait l'objet de l'ordre de renvoi, et a donné instruction au dit sous-comité de demander des soumissions pour faire rédiger et imprimer un compte-rendu des débats et délibérations du Sénat pendant la présente Session.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

La chambre s'est ajournée.

Vendredi, 12 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Interpellation par l'honorable M. *Miller* :

1875

11 Février.—Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour l'élargissement du canal *St. Pierre*, sur l'île du *Cap-Breton*, ouvrage pour lequel un crédit avait été porté au budget de l'année dernière ? Se propose-t-on d'effectuer cette amélioration pendant la présente année ?

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just :*

Que les comités permanents de la présente session soient respectivement nommés et composés comme suit :

BANQUES, COMMERCE ET CHEMINS DE FER.

Les honorables Messieurs :

ALEXANDER,
BENSON,
BUREAU,
CAMPBELL,
CHAPAIS,
CHINIC,
FERGUSON,
FERRIER,
HOWLAN,
HAMILTON, (*Kingston*),
KAULBACH,
KENNY, SIR EDWARD,
McCLELAN, (*Hopewell*),
McDONALD (*Toronto*),
McMASTER,
MACDONALD (*Victoria*),
MACPHERSON,
PRICE,
RYAN,
SCOTT,
SIMPSON,
SKEAD,
SMITH,
SUTHERLAND,
VIDAL,
WARK,
WILMOT,
WILSON.

BIBLIOTHÈQUE.

Les honorables Messieurs :

ALLAN,
BAILLARGEON,
BOURINOT,
CHAPAIS,
CORNWALL,
HAYTHORNE,
WILMOT,
TRUDEL,
RYAN,
REESOR,
MILLER,
ALEXANDER.

DÉPENSES CONTINGENTES.

Les honorables Messieurs :

AIKINS,
ARMAND,
BOTSFORD,
CAMPBELL,
CARRALL,
CORMIER,
DICKEY,
DICKSON,
DUMOUCHEL,
GIRARD,
HAMILTON (*Inkermann*),
LEONARD,
LETELLIER DE ST. JUST,
McCLELAN (*Hopewell*),
McDONALD (*Toronto*),
MACFARLANE,
MACPHERSON,
MILLER,
PAQUET,
PENNY,
READ,
RYAN,
SCOTT,
SEYMOUR,
SHAW,
SKEAD,
SMITH,
WILSON.

BILLS PRIVÉS.

Les honorables Messieurs :

AIKINS,
ALLAN,
ARCHIBALD,
ARMAND,
BELLEROSE,
BOTSFORD,
BOURINOT,
CORNWAL,
DEVER,
DICKSON,
FABRE,
FERRIER,
FLINT,
GIRARD,
GUEVREMONT,
HAVILAND,
HAYTHORNE,
LETELLIER DE ST.-JUST,
MACFARLANE,
MILLER,
NORTHUP,
ODELL,
PAQUET,
PERRY,
SCOTT,
TRUDEL,
VIDAL.

Pour Lundi, 15 Février, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Kaulback :*

Le gouvernement se propose-t-il de faire draguer le port de *Lunenbourg, Nouvelle-Ecosse,* dans le cours de l'année, conformément à la demande de certains pétitionnaires, et au rapport favorable fait sur leur pétition en 1872, par M. *Perley,* ingénieur civil du département des Travaux Publics, afin de répondre aux besoins croissants du commerce de ce port ?

Interpellation par l'honorable M. *Kaulbach* :

Le gouvernement va-t-il pendant cette session soumettre une loi pour rendre obligatoire l'affranchissement des lettres transmises par la poste ?

Interpellation par l'hon. M. *Kaulbach* :

Le gouvernement va-t-il pendant cette session présenter une loi pour rendre uniforme le taux d'intérêt sur les lettres de change, les billets promissoires et autres valeurs commerciales ?

Pour Mardi, 16 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Kaulbach* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des nominations, démissions et destitutions qui ont eu lieu dans le comté de *Lunenbourg, Nouvelle-Ecosse,* depuis le 1er octobre, 1873—avec toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se rattachant à ces nominations, démissions et destitutions.

Pour Mercredi, 17 Février, 1875.

Par l'Honorable M. *Alexander :*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions et de toute la correspondance relatives à la construction de l'embranchement de la Baie *Georgienne* du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, reçues au Département des Travaux Publics à la suite des annonces publiées en date du six novembre dernier faisant appel de soumissions.

No. 5.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Jeudi, 11 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 12 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,
Alexander,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Benson,
Bourinot,
Bureau,
Campbell,
Carrall,
Chaffers,
Chapais,
Chinic,
Cochrane,
Cormier,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Flint,
Girard,
Glasier,
Guévremont,
Hamilton (Kingston),
Holmes,
Kaulbach,
Leonard,
Letellier de St. Just,
McDonald,
McMaster,
Macdonald,
Miller,
Montgomery,
Northup,
Penny,
Páquet,
Perry,
Reesor,
Read,
Scott,
Seymour,
Shaw,
Simpson,
Skead,
Smith,
Sutherland,
Vidal,
Wark,
Wilmot,
Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

Vendredi, 12 février 1875.

Dans l'affaire de la pétition de *Wm. Henry Peterson*, demandant un bill de divorce.

Je certifie par le présent que j'ai reçu du pétitionnaire l'honoraire de cent piastres, conformément à la 84e règle de cette Chambre.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Pâquet*;—De l'honorable *J. J. C. Abbott* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Skead*;—De la compagnie d'amélioration du *Haut-Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *Robert Armour*, de la ville de *Bowmansville*, dans la province d'*Ontario*, procureur des directeurs provisoires de la banque de *Londres* et du *Canada*, demandant que l'acte d'incorporation de la dite banque soit amendé de manière à autoriser la banque à commencer son commerce, après qu'il aura été souscrit deux millions de piastres de capital, et qu'il aura été versé deux cent mille piastres sur cette souscription—et que le terme fixé pour l'organisation de la dite banque soit prolongé jusqu'au vingt-sixième jour de mai 1876.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Cochrane*, il a été *Ordonné*, que la lecture de la pétition de *Henry Wm. Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans la province d'*Ontario*, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec *Emma Peterson*, soit remise à lundi prochain, le quinze courant.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, ministre de l'agriculture, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été lu par le greffier, et il est comme suit :

DUFFERIN,

Honorables messieurs du Sénat,

Je vous remercie cordialement de votre adresse et de l'assurance d'adhésion qu'elle contient. Je compte avec confiance sur votre aide dans les efforts que je fais pour promouvoir les intérêts de la Puissance.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
11 Février 1875.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

DUFFERIN,

Le gouverneur général transmet pour l'information du Sénat, copie de la correspondance échangée avec le gouvernement de Sa Majesté au sujet d'une loi

passée à la dernière session de la législature fédérale intitulée : " Acte concernant la construction et le maintien de lignes de télégraphe électrique sous-marin. "

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Février, 1875.

(*Pour correspondance, voir Journal.*)

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

DUFFERIN,

Le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat, copie de la correspondance échangée au sujet du non-accomplissement des conditions de l'entrée de la *Colombie Britannique* dans la Confédération.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Février, 1875.

(*Pour correspondance, voir Journal.*)

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

DUFFERIN,

Le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat, copie de la correspondance échangée au sujet du non-accomplissement des conditions de l'entrée de la *Colombie Britannique* dans la Confédération.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Février, 1875.

(*Pour correspondance, voir Journal.*)

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

DUFFERIN,

Le gouverneur-général transmet pour l'information du Sénat, copie de la correspondance échangée avec le très-honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies au sujet de la commutation de la sentence de mort prononcée contre *Ambroise Lépine* pour le meurtre de *Thomas Scott* à *Fort Garry*.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
8 février, 1875.

(*Pour correspondance, voir Journal.*)

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Allan, Baillargeon, Bourinot, Chapais, Cornwall, Haythorne, Wilmot, Trudel, Ryan, Reesor, Miller, Alexander*, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement, et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité collectif des deux Chambres de la bibliothèque, tel que demandé dans son message reçu lundi, le 9 courant.

Ordonné que la résolution précédente soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Alexander, Benson, Bureau, Campbell, Chapais, Chinic, Ferguson, Ferrier, Howlan, Hamilton (Kingston), Kaulbach, Kenny*, Sir *Edward, McClelan (Hopewell), McDonald (Toronto), McMaster, Macdonald (Victoria), Macpherson, Price, Ryan, Scott, Simpson, Skead, Smith, Sutherland, Vidal, Wark, Wilmot, Wilson* et le moteur, composent un comité des banques, du commerce et des chemins de fer durant la présente session, auquel seront renvoyés tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Aikins, Armand, Botsford, Campbell, Carrall, Cormier, Dickey, Dickson, Dumouchel, Girard, Hamilton (Inkermann), Leonard, Letellier de St. Just, McClelan (Hopewell), McDonald (Toronto), Macfarlane, Macpherson, Miller, Páquet, Penny, Read, Ryan, Scott, Seymour, Shaw, Skead, Smith, Wilson* et le moteur, composent un comité pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport durant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Aikins, Allan, Archibald, Armand, Bellerose, Botsford, Bourinot, Cornwall, Dever, Dickson, Fabre, Ferrier, Flint, Girard, Guévremont, Haviland, Haythorne, Letellier de St. Just, Macfarlane, Miller, Northup, Odell, Páquet, Perry, Scott, Trudel, Vidal* et le moteur, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront envoyées au dit comité, de faire, de temps à autre, de leurs observations sur icelles et d'envoyer quérir personnes et documents.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant la propriété littéraire." Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 15 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 15 Février, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Kaulbach :*

Le gouvernement se propose-t-il de faire draguer le port de *Lunenbourg, Nouvelle-Ecosse*, dans le cours de l'année, conformément à la demande de certains pétitionnaires, et au rapport favorable fait sur leur pétition en 1872, par M. *Perley*, ingénieur civil du département des Travaux Publics, afin de répondre aux besoins croissants du commerce de ce port ?

Interpellation par l'honorable M. *Kaulbach* :

Le gouvernement va-t-il pendant cette session soumettre une loi pour rendre obligatoire l'affranchissement des lettres transmises par la poste ?

Interpellation par l'hon. M. *Kaulbach* :

Le gouvernement va-t-il pendant cette session présenter une loi pour rendre uniforme le taux d'intérêt sur les lettres de change, les billets promissoires et autres valeurs commerciales ?

Par l'honorable M. *Dickey* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches transmises au très-honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, et de toutes dépêches reçues de Sa Seigneurie au sujet du bill passé et réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté, pendant la dernière session, intitulé : " Acte pour régler la construction et le maintien de lignes de télégraphe électrique sous-marin," et au sujet de l'approbation ou de la désapprobation du dit bill—et aussi copie de tout rapport dressé par l'honorable ministre de la justice sur cette matière, soit avant, soit après que le dit acte a été ainsi réservé.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just :*

Que la 84e règle de cette Chambre soit amendée en retranchant " cent piastres " et en y substituant: " deux cents piastres," et que les sénateurs présents soient notifiés de venir prendre cet amendement en considération.

Par l'honorable M. *Bourinot :*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de M. *Perley*, ingénieur civil, sur l'élargissement du canal *St. Pierre.*

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 15 Février, 1875.

Lecture de la pétition de *Henry William Peterson*, demandant la dissolution de son mariage avec *Emma Grange.*—(Hon. M. *Vidal.*)

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 15 Février, 1875.

No. 6

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Vendredi, 12 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875

38

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 15 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chapais,*	*Leonard,*	*Read,*
Alexander,	*Chinic,*	*Letellier de St. Just,*	*Reesor,*
Allan,	*Cormier,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Archibald,	*Dickey,*	*McLelan,*	*Shaw,*
Armand,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Baillargeon,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Skead,*
Benson,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Smith,*
Botsford,	*Girard,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Northup,*	*Wark,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*Pâquet,*	*Wilmot,*
Carrall,	*Holmes,*	*Penny,*	*Wilson.*
Chaffers,	*Kaulbach,*	*Perry,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *McMaster*—De la compagnie du chemin de fer du Grand Occidental.
(Deux pétitions.)

Par l'honorable M. *Allan*—De la compagnie impériale d'épargne et de placement de chemin de fer.

Par l'honorable M. *Penny*—De la compagnie canadienne de navigation.

Par l'honorable M. *Flint*—De *James Harrisson* et autres—Du comté de *Hastings*, dans la province d'*Ontario*.
(Deux pétitions.)

Par l'honorable M. *Dickson*—De la compagnie provinciale d'assurance du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *John Mather* et autres, de la cité d'*Ottawa*,—demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie d'estacades du *Bas-Ottawa*. "

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Hector Fabre* a été introduit, entre les honorables messieurs *Letellier de St. Just* et *Penny*.
L'honorable M. *Fabre* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.
Le dit bref a été lu par le greffier.
Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

[L. S.] DUFFERIN.

VICTORIA, *par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A notre fidèle et bien-aimé *Hector Fabre* de notre Province de *Québec*, dans notre Puissance du *Canada* :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de *LaSalle*, de notre Province de *Québec*, et Nous vous commandons dit *Hector Fabre* que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada:* TÉMOIN Notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très-honorable SIR FREDERICK TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye* de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron DUFFERIN et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier de Notre très-illustre Ordre de *Saint-Patrice*, et Chevalier Commandeur de Notre très-honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'*Ottawa*, en Notre Puissance du *Canada*, ce CINQUIÈME jour de FÉVRIER, de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et quinze et de Notre Règne la trente-huitième.

Par Ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Canada.

L'honorable M. *Fabre* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siége en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier du Sénat a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Hector Fabre*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par *l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, 1867.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque canadienne du commerce, en date du 4 février 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

[*Voir documents de la session.*]

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*] du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Par l'honorable M. *Seymour*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la session, a présenté son premier rapport recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Dumouchel*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Miller* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ.
15 Février 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés, savoir:

De *A. L. Valois* et autres, de la province de *Québec*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "la banque *St. Jean Baptiste*," et de *Robert Armour*, de la ville de *Bowmanville*, province *d'Ontario*, procureurs des directeurs provisoires, de la banque de *Londres* et du *Canada* demandant que l'acte d'incorporation de la dite banque soit amendé de manière à autoriser la banque à commencer son commerce, après qu'il aura été souscrit deux millions de piastres de capital, et qu'il aura été versé deux cent mille piastres sur cette souscription—et que le terme fixé pour l'organisation de la dite banque soit prolongé jusqu'au vingt-sixième jour de mai 1876.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, et a trouvé les avis qui en ont été donnés insuffisants, sous le rapport de la durée:

De *Charles D. Day* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie canadienne d'éclairage au gaz"; et de l'honorable *John Hamilton* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie des houillères et des mines de fer de *Pictou*;

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ces cas, vû qu'il pourra comme comité des bills privés veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que la 51e règle soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux pétitions de *Chas. D. Day* et autres, et de l'honorable *John Hamilton* et autres, de la cité de *Montréal*, conformément au rapport du comité des ordres permanents et des bills privés aujourd'hui.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé, "acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz."

Le dit bill a été lu la première fois,

Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, a proposé

Que la 84e règle de cette Chambre soit amendée en retranchant "cent piastres" et en y substituant "deux cents piastres,"

Après débats—

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Allan,	*Chaffers,*	*Girard,*	*Miller,*
Archibald,	*Chapais,*	*Guévremont,*	*Montgomery,*
Armand,	*Chinic,*	*Hamilton [Kingston],*	*Reesor,*
Baillargeon,	*Christie,* président,	*Letellier de St. Just,*	*Seymour,*
Benson,	*Cormier,*	*McDonald,*	*Simpson,*
Bureau,	*Dumouchel,*	*McMaster,*	*Wilson.*—27.
Campbell,	*Fabre,*	*Macdonald,*	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs:

Aikins,	*Dickson,*	*Macpherson,*	*Smith,*
Alexander,	*Flint,*	*Northup,*	*Sutherland,*
Botsford,	*Glasier,*	*Penny,*	*Vidal,*
Bourinot,	*Kaulbach,*	*Read,*	*Wark,*
Carrall,	*Leonard,*	*Shaw,*	*Wilmot.*—23
Dickey,	*McLelan,*	*Skead,*	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition de *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*; demandant qu'un acte soit passé pour dissoudre son mariage avec *Emma Grange*.

L'honorable M. *Vidal* a présenté à la Chambre l'affidavit suivant de signification de l'avis du dit bill de divorce.

CANADA
COMTÉ DE WELLINGTON.

Je, *Archibald Henry Macdonald*, de la ville de *Guelph*, écuier, fait serment et dit:

1. Jeudi, le septième jour du présent mois de janvier, en personne j'ai signifié à *Emma Peterson*, épouse de *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, avocat, avis d'une demande de divorce, dont un double, dans les mêmes termes et les mêmes chiffres, est ci-annexé et maintenant produit, et m'est représenté sous la cote A.

2. La dite signification a été faite en la ville de *Guelph* dans la maison de *George John Grange*, écuier, shérif du comté de *Wellington*, père de la dite *Emma Peterson*.

3. En signifiant le dit avis à la dite *Emma Peterson*, je lui ai dit que je le faisais à l'instance de M. *Peterson*, et qu'elle était libre de comparaître pour répondre à la demande formulée contre elle. Elle dit là-dessus qu'elle supposait que c'était la même chose que l'autre pièce signifiée par moi auparavant.

4. Je demandai à la dite *Emma Peterson* si elle avait reçu un avis que j'avais laissé pour elle à sa mère, feue madame *Grange*; à quoi elle me répondit qu'elle l'avait reçu. L'avis dont il s'agit était aussi un double de celui ci-annexé.

5. La dite *Emma Peterson*, d'aprés la conversation que j'ai eue avec elle, parait comprendre clairement l'objet de l'avis que je lui ai ainsi signifié.

Assermenté par devant moi, en la ville de *Guelph*, comté de *Wellington*, ce 8e jour de janvier 1875.

ARCH. H. MACDONALD.

ROBT. THOMPSON,
Juge de paix dans et pour le comté de Wellington.

AVIS.

Il est par le présent donné avis que demande sera faite au parlement du *Canada*, à la première session d'icelui, qui se tiendra après l'expiration de six mois, à dater du jour du présent avis, par *Henry William Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*, avocat, d'un bill de divorce à l'effet de dissoudre son mariage avec *Emma Peterson*, son épouse, de la ville de *Guelph* susdite, pour cause d'adultère.

Daté à *Guelph*, ce 7e jour de juillet, *A. D.* 1874.

HENRY W. PETERSON.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé

Que la pétition du dit *Henry W. Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*, demandant un acte pour la dissolution de son mariage avec la dite *Emma Grange*, soit maintenant lue et reçue.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débat,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été sur division résolue dans l'affirmative, et

La pétition du susdit *Henry W. Peterson* a été alors lue et reçue:—

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 16 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. — Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter. — Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 16 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Brown*:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître.

Par l'honorable M. *Brown:*

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de rechercher le meilleur moyen de perfectionner le système suivi pour recueillir et publier les données statistiques dans la Confédération; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, le dit comité devant faire rapport sur le sujet.

Par l'honorable M. *Kaulbach*:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des nominations, démissions et destitutions qui ont eu lieu dans le comté de *Lunenbourg, Nouvelle-Ecosse,* depuis le 1er octobre, 1873—avec toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se rattachant à ces nominations, démissions et destitutions.

No. 7

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Lundi, 15 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875

46

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 16 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chinic,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Alexander,	*Cormier,*	*McDonald,*	*Scott,*
Allan,	*Dickey,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Archibald,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Armand,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Baillargeon,	*Fabre,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Benson,	*Flint,*	*Miller,*	*Smith,*
Bellerose,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Northup,*	*Vidal,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Páquet,*	*Wark,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*	*Wilmot,*
Carrall,	*Holmes,*	*Perry,*	*Wilson.*
Chaffers,	*Kaulbach,*	*Read,*	
Chapais,	*Leonard,*	*Reesor,*	

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes du greffier pour l'année 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des actionnaires de la banque de *St. Hyacinthe*, allant au 13 février 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan*—Du bureau de commerce de *Montréal.*

Par l'honorable M. *Benson*—De la banque du district de *Niagara.*

Par l'honorable M. *Wark*—De la compagnie consolidée du chemin de fer *Européen* et *Nord Américain*.

Par l'honorable M. *Armand*—De Sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Bellerose*—De la compagnie du chemin de fer de la colonisation Nord de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De l'honorable *J. C. Abbott* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie d'assurance industrielle."

De la compagnie d'améliorations du *Haut-Ottawa* ; demandant un acte spécial d'incorporation pour l'autoriser à construire des estacades, écluses et jetées aux lieux où de telles ouvrages seront nécessaires sur la rivière *Ottawa*, entre la cité d'*Ottawa* et l'endroit connu sous le nom de *Des Joachims*, dans la province de *Québec*.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordrés permanents et des bills privés a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
16 février 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de *Henry Wm. Peterson*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec *Emma Grange*, et a constaté que les dispositions de la soixante-et-treizième règle de cette Chambre ont été observées.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président.

L'honorable M. *Simpson* a présenté à la Chambre le premier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à sept membres.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les documents suivants :

Ordre du Sénat, 25 *mai* 1874.

" Que la feuille des salaires des employés du Sénat soit renvoyée à Son Honneur " le Président, à l'honorable ministre de l'Agriculture et à l'honorable Secrétaire " d'Etat pour qu'ils prennent en considération les salaires respectifs payés dans cha- " que Chambre, en vue de les régulariser, et qu'ils prennent telles mesures au sujet " des employés du Sénat et de leurs salaires, qu'ils jugeront justes et raisonnables."

[*Extrait.*]

Résolu, qu'en exécution de la résolution ci-dessus, la liste des officiers et serviteurs du Sénat et leurs salaires respectifs, seront comme il est porté dans la feuille ci-annexée, jusqu'à ce que le Sénat en ait ordonné autrement.

D. CHRISTIE,
Président.

1er novembre 1874.

FEUILLE DES SALAIRES ANNEXÉE AU RAPPORT.

	Nom.	Titre.	Salaire actuel.	Salaire régularisé	Salaire correspondant, Chambre des Communes.	Remarques.
			$ cts.	$ cts.	$ cts.	
1	Robert L. Le Moine	Greffier, maitre en chancellerie, caissier et comptable	3,200 00	3,400 00	3,400 00	
2	Fennings Taylor	Député greffier, greffier assistant et maître en chancellerie	2,600 00	2,600 00	2,600 00	
3	E. L. Montizambert	Greffier en loi, greffier des comités, et traducteur anglais	2,600 00	2,600 00	3,400 00	
4	Rev. Canon Johnston	Chaplain	400 00	400 00	.....	
5	James Adamson	1er commis anglais et greffier du journal anglais	1,400 00	1,600 00	1,800 00	
6	Peter Miller	2e " " " de routine et délibérations	1.200 00	1,400 00	1,600 00	
7	Neil W. McLean	3e " " " des bills privés	1,000 00	1,250 00	1,800 00	
8	A. A. Boucher	Traducteur français en chef et commis	1,550 00	1,900 00	2,000 00	
9	Alfred Garneau	1er traducteur français et commis	1,400 00	1,600 00	1,600 00	
10	J. de St. Denis LeMoine	Greffier des journaux français 2e traducteur	900 00	1,200 00	1,500 00	
11	E. J. Duchesnay	" assistant des journaux français	600 00	900 00	1,000 00	
12	R. W. Stephen	Assistant comptable et commis	800 00	800 00	1,500 00	
13	Alex. Soutter	Commis	700 00	700 00	800 00	
14	Réné Kimber	Gentilhomme huissier de la verge noir	1,350 00	1,350 00	.....	
15	J. B. Myrand	Maitre de poste	850 00	900 00	1,000 00	
16	Peter Dunne	Concierge	1,000 00	1,000 00	1,200 00	
17	S. J. Jones	Assistant-concierge et chargé du cabinet de lecture	800 00	800 00	900 00	
18	Pierre Rattey	Portier	750 00	800 00	800 00	
19	James Wingfield	Messager de l'orateur	700 00	750 00	800 00	
20	James Doherty	" chargé de la garderobe, etc	500 06	600 00	700 00	
21	F. Gilbert	" de banque	600 00	650 00	650 00	
22	Charles Young	" permanent	500 00	550 00	600 00	
			25,400 00	27,750 00	20,650 00	

D. CHRISTIE,
Président.

Ordonné qu'ils soient déposés sur la table.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Wark*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 17 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 17 Février, 1875.

Par l'Honorable M. *Alexander :*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions et de toute la correspondance relatives à la construction de l'embranchement de la Baie *Georgienne* du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, reçues au Département des Travaux Publics à la suite des annonces publiées en date du six novembre dernier faisant appel de soumissions.

Par l'honorable M. *Bourinot :*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de M. *Perley,* ingénieur civil, sur l'élargissement du canal *St. Pierre.*

Par l'honorable M. *Brown*:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître.

Par l'honorable M. *Brown*:

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de rechercher le meilleur moyen de perfectionner le système suivi pour recueillir et publier les données statistiques dans la Confédération; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, le dit comité devant faire rapport sur le sujet.

Par l'honorable M. *Kaulbach*:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des nominations, démissions et destitutions qui ont eu lieu dans le comté de *Lunenbourg*, *Nouvelle-Ecosse*, depuis le 1er octobre, 1873—avec toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se rattachant à ces nominations, démissions et destitutions.

Pour Jeudi, 18 Février, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Girard*:

Les habitants de la province de *Manitoba* peuvent-ils maintenant compter sur une solution prochaine des difficultés pendantes depuis leur entrée dans la Confédération au sujet:

1. Des terres dont ils étaient en possession au dit temps sans titre suffisant, mais pour lesquelles l'acte de *Manitoba* leur garantit des lettres patentes de la couronne?
2. Des réserves de foin et autres qui leur sont conservées par le dit acte?
3. De l'octroi de terres fait à leurs enfants par le même acte, et des raisons qui en empêchent le règlement?

Aussi pourquoi l'acte 36 *Victoria*, ch. 6, passé en vue d'aplanir les difficultés et éviter des frais au sujet de leurs terres, n'a pas été mis à exécution?

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

No. 8

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mardi, 16 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 17 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chinic,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Alexander,	*Cormier,*	*McDonald,*	*Scott,*
Allan,	*Dickey,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Archibald,	*Dumouchel,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Armand,	*Fabre,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Baillargeon,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Benson,	*Girard,*	*Miller,*	*Smith,*
Bellerose,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Guévremont,*	*Northup,*	*Vidal,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*	*Wark,*
Campbell,	*Holmes,*	*Perry,*	*Wilmot,*
Carrall,	*Kaulbach,*	*Read,*	*Wilson.*
Chaffers,	*Leonard,*	*Reesor,*	
Chapais,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*—Du conseil municipal du township de *Hollowell*, dans le comté de *Prince Edouard*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Flint*—De *George Clarke* et autres, de *Anson;*—de *Reuben G. Haight* et autres, du township de *Snowden;*—et de *Henry Andrews* et autres, du township de *Minden*, dans le comté de *Haliburton*.

Par l'honorable M. *Read*—*De Mackenzie Bowell*, M.P. et autres, de la ville de *Belleville*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Seymour*—De *Leonard Burnett* et autres, du township de *Reach*, dans le comté d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead*—Du conseil municipal du township de *Nepean;*—de *Reuben Stedman* et autres, des townships *Elmsley* et *Drummond*; et du Révérend *Anthony J. O'Loughlin* et autres, du township de *North Gower*, tous dans le comté de *Carleton*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental ; demandant qu'il soit passé un acte pour faire disparaître tous doutes sur la validité d'une certaine convention conclue le 1er octobre 1853 entre la dite compagnie et la compagnie du pont international des chutes de *Niagara* et aussi d'un accord subséquent du 18 janvier 1873 ; et que ces actes ainsi qu'un autre accord qui les amende soient déclarés valables et légaux à toute fin et intention.

De la dite compagnie du chemin de fer Grand Occidental demandant un acte pour amender son acte d'incorporation.

De la compagnie impériale de construction d'épargne et de placement ; demandant un acte pour changer le nom de la dite compagnie en celui de Compagnie impériale de prêt et de placement.

De la compagnie canadienne de navigation ; demandant un acte pour faire disparaître tous doutes sur les pouvoirs conférés à la dite compagnie par l'acte 31 *Vic.*, ch. 21, déclarant que les directeurs pourront, du consentement des actionnaires, changer le matériel d'exploitation de la compagnie contre des actions du capital de toute autre compagnie incorporée.

De *James Harrison* et autres, du comté de *Hastings*, dans la province d'*Ontario ;* demandant qu'un acte soit passé pour incorporer la compagnie appelée "Compagnie de chemin de fer *Belleville* et rivière *Ottawa*."

Du dit *James Harrison* et autres, du village de *Bridgewater*, dans le comté de *Hastings*, et province d'*Ontario*, demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De la compagnie d'assurance provinciale ; demandant qu'il soit passé un acte pour consolider les différents actes qui constituent maintenant la charte de la compagnie avec les modifications que les directeurs de la compagnie, avec l'autorisation des actionnaires, désirent y faire.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque du district de *Niagara*, datée du 15e jour de février, 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Scott*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 11 février courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de la convention postale récemment conclue par le maître-général des postes du *Canada* avec le maître-général des postes des *Etats-Unis*.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Scott*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre le rapport officiel de la distribution des statuts de la Puissance du *Canada*, étant le 37e *Victoria*, 1ère session du troisième parlement, 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions et de toute la correspondance relatives à la construction de l'embranchement de la Baie *Georgienne* du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, reçues au Département des Travaux Publics à la suite des annonces publiées en date du six novembre dernier faisant appel de soumissions.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport de M. *Perley*, ingénieur civil, sur l'élargissement du canal *St. Pierre*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que les membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se rattachant aux nominations, démissions et destitutions d'office et à la nomination de leurs successeurs dans le comté de *Lunenburg*, *N.E.*, depuis le 1er octobre, 1873.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Fabre* soit exempté d'assister davantage au comité nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session et que l'honorable M. *Wilmot* soit nommé à sa place.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) il a été

Résolu, que l'honorable M. *Wilmot* soit exempté d'assister davantage au comité

conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, des impressions du parlement, et que l'honorable M. *Fabre* soit nommé à sa place.

Ordonné, que la résolution précédente soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'interprétation en ce qui concerne l'impression, la distribution des statuts et l'application territoriale d'actes qui amendent des actes antérieurs."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 18 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 18 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Dickey* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches transmises au très-honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, et de toutes dépêches reçues de Sa Seigneurie au sujet du bill passé et réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté, pendant la dernière session, intitulé : " Acte pour régler la construction et le maintien de lignes de télégraphe électrique sous-marin," et au sujet de l'approbation ou de la désapprobation du dit bill—et aussi copie de tout rapport dressé par l'honorable ministre de la justice sur cette matière, soit avant, soit après que le dit acte a été ainsi réservé.

Interpellation par l'honorable M. *Girard* :

Les habitants de la province de *Manitoba* peuvent-ils maintenant compter sur une solution prochaine des difficultés pendantes depuis leur entrée dans la Confédération au sujet :

1. Des terres dont ils étaient en possession au dit temps sans titre suffisant, mais pour lesquelles l'acte de *Manitoba* leur garantit des lettres patentes de la couronne ?
2. Des réserves de foin et autres qui leur sont conservées par le dit acte ?
3. De l'octroi de terres fait à leurs enfants par le même acte, et des raisons qui en empêchent le règlement ?

Aussi pourquoi l'acte 36 *Victoria*, ch. 6, passé en vue d'aplanir les difficultés et éviter des frais au sujet de leurs terres, n'a pas été mis à exécution ?

Par l'honorable M. *Brown* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître.

Par l'honorable M. *Brown* :

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de rechercher le meilleur moyen de perfectionner le système suivi pour recueillir et publier les données statistiques dans la Confédération ; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, le dit comité devant faire rapport sur le sujet.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 18 Février, 1875.

1 *Deuxième lecture* (Bill A) Bill de la propriété littéraire—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

2 *Deuxième lecture* (Bill B) Compagnie d'éclairage au gaz—(Hon. M. *Campbell.*)

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DU SÉNAT

No. 9

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mercredi, 17 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 18 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Benson,
Bellerose,
Bourinot,
Brown,
Bureau,
Campbell,
Carrall,
Chaffers,
Chapais,
Chinic,
Cormier,
Dickey,
Dumouchel,
Fabre,
Flint,
Girard,
Glasier,
Guévremont,
Hamilton (Kingston),
Holmes,
Kaulbach,
Leonard,
Letellier de St. Just,
McDonald,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macpherson,
Miller,
Montgomery,
Northup,
Odell,
Perry,
Read,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Seymour,
Shaw,
Simpson,
Skead,
Smith,
Sutherland,
Vidal,
Wark,
Wilmot,
Wilson

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*),—de la compagnie du Pont International.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—de *A. C. Ells* et autres, du village de la baie *Scott*, en le comté de *Kings*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la chambre de commerce de *Montréal* ; demandant la passation d'un acte pour amender son acte d'iacorporation en pourvoyant à la continuation en office du conseil et à ce qui a trait au quorum du conseil, à la convocation des assemblées, au mode d'élection des membres de la corporation, à l'élection de délégués à la chambre de commerce de la Puissance, au changement de l'époque de l'assemblée annuelle ; et en augmentant le pouvoir de posséder et d'acquérir de la dite chambre.

De la banque du district de *Niagara*, demandant un acte pour *fusionner* la dite banque avec la banque impériale du *Canada*.

De la compagnie consolidée de chemin de fer Européen et Nord Américain ; demandant un acte pour confirmer une convention conclue par la compagnie, et le chemin de fer Européen et Nord Américain de l'Etat du *Maine*, l'un des *Etats-Unis* de l'*Amérique*.

De Sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie du Pont du *St. Laurent* " les autorisant à construire un pont sur le fleuve *St. Laurent* à ou près l'*Ile Ste. Hélène*, dans le voisinage de la cité de *Montréal*.

De la compagnie de chemin de fer du nord de *Montréal*, demandant la passation d'un acte pourvoyant à un mode plus avantageux et plus efficace d'émettre et de garantir les débentures de la compagnie à être émises en vertu du pouvoir d'emprunter qu'elle possède déjà et de règlementer les pouvoirs de ses administrateurs.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des directeurs et actionnaires de la banque de la *Nouvelle-Ecosse*, datée d'*Halifax*, 11 février 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.
18 février 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés, savoir :

De l'honorable *J. J. C. Abbott* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie d'assurance industrielle " ;

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental ; demandant qu'il soit passé un acte pour faire disparaître tous doutes sur la validité d'une certaine convention conclue le 1er octobre 1853 entre la dite compagnie et la compagnie du pont international des chutes de *Niagara*, et aussi d'un accord subséquent du 18 janvier 1873 ; et que ces actes ainsi qu'un autre accord qui les amende soient déclarés valables et légaux à toute fin et intention.

De la dite compagnie du chemin de fer Grand Occidental, demandant un acte pour amender son acte d'incorporation.

De la compagnie d'assurance Provinciale ; demandant qu'il soit passé un acte pour consolider les différents actes qui constituent maintenant la charte de la compagnie avec les modifications que les directeurs de la compagnie, munis de l'autorisation des actionnaires, désirent y faire.

De la compagnie impériale de construction, d'épargne et de placement ; demandant un acte pour changer le nom de la dite compagnie en celui de Compagnie impériale de prêt et de placement.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président.

L'honorable M. *Brown*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, a proposé

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de rechercher le meilleur moyen de perfectionner le système suivi pour recueillir et publier les statistiques dans la Confédération ; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, et que le dit comité soit composé des honorables messieurs *Letellier de St. Just*, *Campbell*, *Carrall*, *Girard*, *McMaster*, *Miller*, *Montgomery*, *Odell*, *Fabre*, *Trudel*, *Ryan*, *Simpson* et du moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Vidal* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins* a fait motion

Que le dit bill soit lu une seconde fois, jeudi, le cinquième jour de mars prochain ; et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit *Henry William Peterson* soit entendu par son conseil à la dite seconde lecture sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à *Emma Grange*, sa femme, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves de l'impossibilité de lui donner tel avis et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par le conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir à donner contre le dit bill.

Que le dit *Henry William Peterson* comparaisse à cette Chambre, vendredi le cinquième jour de mars prochain, afin d'être examiné lors de la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, pour constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à quelqu'adultère que peut avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et son épouse ou aucune autre personne ou personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice à aucune autre personne pour cause de relations criminelles avec la dite femme de *Henry William Peterson*.

Et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, son épouse, en vertu d'un contrat, ou autrement, de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il peut faire, de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle co-habitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, *sur division*, resolue dans l'affirmative.

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Le comité collectif des deux Chambres sur les impressions du Parlement, a l'honneur de soumettre comme son

SECOND RAPPORT :

Le rapport du sous-comité nommé pour examiner les comptes des impressions, avec le rapport du greffier du comité sur le service des impressions de l'année dernière, et le bilan annuel des impressions.

Le comité attire spécialement l'attention sur cette partie du rapport du greffier

et celui du sous-comité, concernant les soumissions pour la reliure. Le comité recommande respectueusement que la substitution demandée par M. *Grison*, savoir, que le nom de M. *O'Donaghue* soit substitué à celui de M. *Fréchette*, soit approuvé, pourvu que le cautionnement nécessaire soit immédiatement fourni.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Chambre de Comité,
18 février, 1875.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

Le sous-comité du comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement auquel ont été renvoyés les comptes ainsi que le bilan et le rapport du greffier du comité sur les services de l'année dernière, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Qu'ayant soigneusement examiné le bilan ainsi que les comptes et pièces justificatives qui s'y rapportent, le sous-comité fait rapport que comme à l'ordinaire, le tout a été trouvé correct et satisfaisant.

Les livres se rattachant au service des impressions sont tenus proprement et correctement, et, dans l'opinion du sous-comité, le greffier mérite beaucoup d'éloges pour la manière simple, mais parfaite, dont les livres en question sont tenus.

Le coût du service des impressions de l'année dernière excède de beaucoup celui de l'année précédente. Cela provient de différentes causes, mais principalement de deux ; la première, du *bonus*, ou de l'augmentation des prix des impressions de 27 0/0 accordée au dernier entrepreneur, et la deuxième, parce que les comptes embrassent le coût du service des impressions de deux sessions.

Le sous-comité désire attirer l'attention du comité sur le paragraphe, dans le rapport du greffier du comité, qui a trait au compte pour frais de poste. Il est d'avis que tous documents publics ou toute matière imprimée mis à la poste durant la vacance aussi bien que durant les sessions du Parlement, et timbrés du sceau officiel, devraient être expédiés francs de port ; mais comme il parait que la loi, telle qu'elle est aujourd'hui, ne permet pas que cela puisse se faire, le sous-comité recommande que le président soit autorisé à voir le maître-général des postes pour tâcher d'obtenir que cette affaire contrariante, si peu importante qu'elle est, soit réglée d'une manière plus satisfaisante.

Les contrats conclus avec les personnes dont les soumissions ont été reçues et acceptées à la dernière session pour les impressions parlementaires, et pour la fourniture du papier d'impression, ont été examinés et trouvés corrects et conformes aux soumissions.

A l'égard de la soumission pour la reliure, le sous-comité désire attirer l'attention sur la correspondance qui a été échangée entre le greffier du comité et M. *Fréchette*, de la société *Grison, Fréchette* et Cie., dont la soumission fut alors acceptée. M. *Fréchette*, ainsi qu'il appert par sa lettre, datée le 23 sept. 1874, s'est séparé de la société en question et a retiré sa soumission pour le contrat. M. *Grison* dans sa lettre datée le 9 février 1875, mentionne que *Daniel J. O'Donaghue* est substitué dans la société à la place de M. *Fréchette*, et qu'il désire que le contrat soit passé en son nom et au nom de *D. J. O'Donaghue*.

Aucun contrat n'ayant encore été passé, ce sera le devoir du comité de décider si ce changement est désirable ou juste.

Le rapport du greffier et le bilan signé par le sous-comité comme ayant été examinés et trouvés corrects, sont ci-annexés.

Le tout respectueusement soumis,

Chambre de Comité
16 février 1875.

(Signé) J. SIMPSON,
G. W. ROSS,
M. BOWELL.

CHAMBRE DE COMITÉ,
15 février 1875.

Au président et aux membres du comité conjoint des impressions :—

Messieurs,—Je n'ai à faire aucun rapport en dehors de la routine ordinaire, en ce qui concerne le service des impressions de l'année écoulée, si ce n'est que les parties dont les soumissions ont été acceptées, durant la dernière session, pour les impressions et la fourniture du papier d'impression ont signé leurs contrats respectifs que je soumets maintenant à l'examen et à l'approbation du comité. Ces contrats sont devenus en force le 1er jour de janvier et jusqu'à présent les devoirs des entrepreneurs ont été exécutés d'une manière satisfaisante. L'ex-entrepreneur, M. *I. B. Taylor*, est encore engagé à finir l'ouvrage de la dernière session. A l'égard de la reliure, la soumission de MM. *Grison* et Cie. a été acceptée; mais lorsque je notifiai les parties que le contrat était prêt pour recevoir leur signature, je reçus la lettre suivante de M. *Fréchette* :—

OTTAWA, 23 septembre 1874.

" H. HARTNEY, Ecr., greffier en chef du comité des impressions.

" *Monsieur*,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai cessé de faire partie de la " société *Grison, Fréchette* et Cie., et de plus que je retire ma soumission pour le con- " trat pour la reliure des journaux, etc., etc.

" Je suis respectueusement, votre etc.,

" A. FRÉCHETTE. "

Sous les présentes circonstances, et comme on aura besoin de reliure qu'après la session, j'ai cru de mon devoir d'arrêter là et d'attendre l'action du comité à sa première réunion.

Le neuf du courant, j'ai reçu aussi la lettre suivante de M. *Grison* relativement au même sujet :

OTTAWA, 9 février 1875.

" HENRY HARTNEY, Ecr.,

" *Monsieur*,—J'ai l'honneur de vous informer que M. *Fréchette* s'étant retiré de " notre société depuis que je vous ai envoyé ma soumission pour la reliure, et que le " dépôt a été fait, *Daniel J. O'Donaghue* est entré en société avec moi et que je désire " que le contrat soit passé en mon nom et au nom de *D. J. O'Donaghue*. Le dépôt " sera changé et fait au nom de la nouvelle société à la banque.

" Votre obt. serviteur,

" L. A. GRISON."

Je désire aussi attirer l'attention du comité sur notre compte pour frais de poste. Tout ce qui doit être transmis par la malle est soigneusement pesé et entré avec le coût du port avant d'être envoyé ; malgré cela, quand le compte est rendu il ne s'accorde jamais avec notre livre, et cependant il doit être payé.—Pour cela on retire l'argent du Trésor qui doit lui être remboursé en son temps. Si la loi pouvait être amendée de manière à permettre que toute matière imprimée expédiée par le Parlement fut libre de port, cette besogne inutile en apparence et infructueuse serait évitée.

J'ai l'honneur de vous soumettre les bilans annuels indiquant le coût des impressions pour l'année fiscale 1873-74, lesquels bilans avec les livres et les comptes et les pièces justificatives pour leur vérification, sont prêts pour l'audition.

J'ai transmis à l'honorable Ministre des Finances une estimation des sommes qui seront probablement requises pour faire face au service des impressions durant l'année prochaine, se montant à $50,000, sujet à l'approbation du comité. Cette somme est plus considérable qu'à l'ordinaire, mais comme les prix à payer en vertu des nouveaux contrats sont considérablement plus élevés que ceux payés sous l'ancien, j'ai cru prudent de porter mon estimation à la somme ci-dessus mentionnée.

Le tout respectueusement soumis,

HENRY HARTNEY.

		$ cts.	Pièces justificatives No.		
1873					
1er juil.	Valeur du papier en main depuis la dernière session	984 35	1	Impression, I. B. Taylor, balance du dernier compte.....	3,648 34
	Montant des mandats émis, impression parlemen....	47,000 00		do do $31,166 21	
	do do rap. départementaux...	2,000 00		Moins la retenue représentant les 20 p. c.... 6,233 24	
					24,932 97
	Montant reçu pour l'impression des bills privés.....	634 31	2	Reliure.....	3,836 81
			3	Papier d'impression.....$14,764 85	
				do en main depuis la dernière session..... 984 35	
				Valeur totale du papier en main.....$15,749 20	
				Bal. en main pour la prochaine session..... 1,595 34	
				Coût total du papier employé.....	14,153 86
				Balance due à l'entrepreneur sur le dernier compte.....	851 24
			4	Assurance.....	120 00
			5	Salaires.....	2,471 92
			6	Frais de poste.....	1,207 02
			7	Annonces.....	176 62
			8	Divers	157 83
			9	Fonds de retraite.....	34 00
				Coût total.....	$51,590 61
				Valeur du papier en main.....	1,595 34
					$53,185 95
				Moins la balance due à l'entrepreneur.....	2,567 29
		50,618 66		$	50,618 66

Balance du papier en main :—		
396 rames de papier grand raisin, à $2.95....	$1,168 20	
378 " de papier ministre, à $1.13.....	427 14	
	$1,595 34	

Coût total, tel que ci-dessus.....	$51,590 61	
Moins ce qui est payé sur le dernier compte.	851 24	
		$50,739 37
REMBOURSEMENTS :—		
Rapports départementaux.....	$2,000 00	
Bills privés.....	634 31	
		$2,634 31
Coût total, impressions parlementaires.....		$48,105 06
Calculé numériquement le coût pour chaque Chambre est comme suit :—		
Le Sénat.....		$13,211 96
Chambre des Communes.....		34,893 10
		$48,105 06

CHAMBRE DE COMITÉ, 30 juin, 1874.

Revisé et trouvé correct.

J. SIMPSON,
G. W. ROSS,
M. BOWELL.

HENRY HARTNEY, *Greffier*,
Département des impressions du parlement.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
18 février 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de soumettre comme étant son troisième rapport, le premier rapport de son sous-comité nommé pour diriger le rapport et la publication des débats de la Chambre des Communes, lequel rapport en dernier lieu mentionné, votre comité recommande respectueusement à la considération de la Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ.
Jeudi, 18 février 1875.

Le sous-comité auquel a été déféré l'ordre de renvoi de la Chambre des Communes concernant le rapport et la publication de ses débats, soumet, comme étant son premier rapport, les règles suivantes qui, dans son opinion devraient contrôler les entrepreneurs en ce qui concerne le rapport et l'impression des dits débats, savoir :

1*ère Règle*—Que l'entrepreneur du rapport tiendra un livre dans lequel il sera fait une entrée de la copie envoyée à l'inprimeur, de l'heure à laquelle cette copie aura été envoyée ; et que l'imprimeur accusera réception de la copie quand il l'aura reçue.

2*e Règle*—Que l'entrepreneur du rapport sera tenu de faire un résumé correct et impartial des débats, et d'en délivrer promptement la copie, dont il sera responsable; et que l'entrepreneur de l'impression sera responsable de la correction des épreuves suivant la copie.

3e *Règle*—Qu'il ne sera reçu aucun discours écrit par l'entrepreneur du rapport.

4e *Règle*—Qu'il sera permis aux membres de faire des corrections verbales à leurs discours tels qu'ils paraîtront d'abord en feuilles volantes. Ces corrections ne devront entraîner aucun changement d'idée ou de sentiment, ni rendre plus longues leurs remarques.—Ces corrections étant destinées pour les rapports qui seront mis en volumes, ne pourront être faites que le jour même où les rapports auront été mis au bureau de poste.

Votre comité recommande en outre ce qui suit comme base de la distribution tant des feuilles volantes que des volumes reliés :—

LISTE DE DISTRIBUTION.

FEUILLES QUOTIDIENNES.

Membres, Chambre des Communes, 5 exemplaires chacun	1,030
Membres, Sénat, 1 exemplaire chacun	80
Conseil Privé	13
Presse	400
Rapporteurs	30
Réserve	47
Total	1,600

VOLUMES RELIÉS.

Membres, Chambre des Communes, 2 exemplaires chacun	412
Membres, Sénat, 1 exemplaire chacun	80
Conseil Privé	6
Départements	20
Bibliothèque et réserve	82
Total	600

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON.
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la propriété littéraire. "

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'élairage au gaz. "

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Brown* soit ajouté au comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et en faire rapport ; et aussi au comité des banques, du commerce et chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 19 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 19 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Dickey :*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches transmises au très-honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, et de toutes dépêches reçues de Sa Seigneurie au sujet du bill passé et réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté, pendant la dernière session, intitulé : "Acte pour régler la construction et le maintien de lignes de télégraphe électrique sous-marin," et au sujet de l'approbation ou de la désapprobation du dit bill—et aussi copie de tout rapport dressé par l'honorable ministre de la justice sur cette matière, soit avant, soit après que le dit acte a été ainsi réservé.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just :*

Que le rapport des sénateurs nommés à la dernière session pour régulariser les salaires des officiers et serviteurs du Sénat soit renvoyé au comité des dépenses contingentes.

Interpellation par l'honorable M. *Bourinot :*

Le gouvernement a-t-il pris quelque décision au sujet de l'extension orientale du chemin de fer intercolonial jusqu'à *Louisbourg ?*

Pour Mercredi, 24 Février, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Bourinot :*

Le gouvernement a-t-il l'intention de subventionner les vapeurs qui font le service entre *Halifax, Sydney, St. Jean* de *Terreneuve* et *St. Pierre Miquelon ?* Si tel est le cas quelle somme sera accordée pour ce service aux vapeurs "Virgo" et "George Shattack" actuellement employés à faire les voyages, ou à d'autres navires qui pourraient les remplacer ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 19 Février, 1875.

	1875	
1	17 février.	—*Deuxième lecture* (Bill C) Amendement de l'acte d'interprétation.—(Hon. M. *Scott.*)
2	" "	*Deuxième lecture* (Bill B) Incorporation de la compagnie canadienne d'éclairage au gaz.—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 19

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Jeudi, 17 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 19 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chapais,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Alexander,	*Chinic,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Allan,	*Cochrane,*	*McDonald,*	*Scott,*
Archibald,	*Cormier,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Armand,	*Dickey,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Baillargeon,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Bellerose,	*Fabre,*	*Miller,*	*Skead,*
Benson,	*Flint,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Botsford,	*Girard,*	*Northup,*	*Vidal,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Odell,*	*Wark,*
Brown,	*Guévremont,*	*Penny,*	*Wilmot,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston),*	*Perry,*	*Wilson.*
Carrall,	*Holmes,*	*Read,*	
Chaffers,	*Kaulbach,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Fabre*—De la compagnie Richelieu, et de *Robert Seed* et autres, de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Chinic*—De la chambre de commerce de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du township de *Hollowell*, dans le comté de *Prince Edouard ;*—de *George Clarke* et autres, de *Anson ;*—de *Reuben G. Haight* et autres, du township de *Snowden ;*—de *Henry Andrews* et autres, du township de *Minden*, dans le comté de *Haliburton ;*—de *McKenzie Bowell*, M. P. et autres, de la ville de *Belleville*, province d'*Ontario ;* de *Leonard Burnett* et autres, du township de *Reach*, dans le comté d'*Ontario ;*—du conseil municipal du township de *Nepean ;*—de *Reuben Stedman* et autres, des townships *Elmsley* et *Drummond ;* et du Révérend *Anthony J. O'Loughlin* et autres, du township de *North Gower*, dans le comté de *Carleton*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De *McKenzie Bowell*, M. P. et autres, de la ville de *Belleville*, province d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie pour l'impression et la publication de l'*Intelligencer*.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.
18 février, 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son quatrième rapport, lequel est comme suit :

Le comité ayant soigneusement examiné les documents suivants, recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Correspondance au sujet du bon accomplissement des conditions d'union avec la *Colombie Anglaise ;*

Correspondance au sujet d'un Bill passé durant la dernière session de la législature de la Puissance, intitulé : " Acte pour régler la construction et l'entretien de télégraphes marins électriques ;

Etat indiquant toutes les allocations et gratifications en vertu de l'acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du *Canada* en pourvoyant à une pension de retraite pour les personnes qui y sont employées, dans certains cas ;

Etat de la dépense porté à la charge du fonds des dépenses imprévues en vertu d'un ordre en conseil, depuis le 1er juillet 1874 jusqu'à cette date ;

Etat indiquant les noms, l'âge et le lieu de résidence de tous les miliciens de 1812-13 qui ont transmis au gouvernement impérial leur réclamation pour une pension ou une indemnité.

Le comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Correspondance, etc., concernant la destruction par le feu du steamer " Bavarian " en novembre 1873.

Correspondance, etc., relative à la démission de M. *H. J. Chaloner*, de *Québec*, comme préposé à l'engagement des matelots.

Correspondance, etc.. se rattachant à la nomination de *Wm. J. Morden* comme maître de poste pour le village de *Greenville*, dans le comté de *Wentworth*, et à la translation du bureau de poste à *Bullock's Corners* ;

Correspondance relative à la nomination de commissaires de pilotes,—et à la démission de M. *Hamilton* comme collecteur des douanes à *Sydney Nord* ;

Etat des fortifications, etc., qui ont été transférées au gouvernement de ce pays par le gouvernement impérial ;

Etat officiel de la distribution des statuts de la Puissance.

Correspondance relative aux mouvements militaires sur la frontière de *Niagara* en 1866.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Brown*, du comité spécial chargé de rechercher le meilleur moyen de perfectionner le système suivi pour recueillir et publier les données statistiques dans la Confédération, a présenté son premier rapport recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à cinq membres, et qu'il soit permis au dit comité de siéger samedi, nonobstant l'ajournement de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Brown*, secondé par l'honorable M. *Chapais*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé Que le rapport que la feuille des salaires des employés du Sénat renvoyée à Son Honneur le Président, à l'honorable ministre de l'Agriculture et à l'honorable Secrétaire d'Etat pour qu'ils prennent en considération les salaires respectifs payés dans chaque Chambre, en vue de les régulariser, et qu'ils prennent telles mesures au sujet des employés du Sénat et de leurs salaires, qu'ils jugeront justes et raisonnables, soit renvoyé au comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport ponr la présente session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'interprétation en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts et l'étendue territoriale dans laquelle doivent s'appliquer certains actes qui amendent des actes antérieurs."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz."

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. *Scott* a presenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pourvoyant à l'organisation du département du Secrétaire d'État du *Canada*.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre le rapport du Secrétaire d'Etat du *Canada* pour l'année finissant le 31 décembre, 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 22 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 22 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Brown* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître.

Par l'honorable M. *Bourinot* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les plans, la correspondance, les documents et les soumissions en la possession du gouvernement, se rapportant à la construction projetée d'un hôpital de marine à *Sydney, C. B.*, avec indication des montants respectifs de ces soumissions.

Par l'honorable M. *Ryan* :

Le gouvernement se propose-t-il de présenter pendant la présente session quelque mesure pour prévenir, autant que possible, le retour des pertes et des retards qu'ont éprouvés les navires et les immigrants, et le retour des dommages graves qu'a subis le commerce maritime du *St. Laurent* au printemps de l'année 1874, par suite de l'obstruction causée par la formation d'un pont de glace dans les limites du port de *Québec* ?

Par l'honorable M. *Ryan :*

Qu,il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches et autres communications échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial, ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et ses agents ou d'autres personnes, depuis le 31 mars 1874, au sujet de la ré-impression d'ouvrages de propriété britannique, sous certaines conditions énoncées dans un *acte pour amender "l'acte concernant la propriété littéraire et artistique,"* passé par ce parlement en la session de 1872, et qui a été réservé à la signification du bon plaisir de Sa Majesté, le 14 juin, 1872.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 22 Février, 1875.

1875.

1 | 18 février.—*Considération du deuxième rapport* du comité conjoint des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

2 | " " *Considération du troisième rapport* du comité conjoint des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

3 | " " *Considération du quatrième rapport* du comité conjoint des impressions.— (Hon. M. *Simpson.*)

4 | " " *Deuxième lecture* (Bill C) Amendement de l'acte d'interprétation.— (Hon. M. *Scott.*)

5 | " " *Deuxième lecture* (Bill B) Incorporation de la compagnie canadienne d'éclairage au gaz.—(Hon. M. *Campbell.*)

No. 11.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Vendredi, 18 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

82

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 22 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chaffers,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Alexander,	*Chapais,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Allan,	*Chinic,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Archibald,	*Cochrane,*	*McDonald,*	*Scott,*
Armand,	*Cormier,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Benson,	*Fabre,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Botsford,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Northup,*	*Wark,*
Brown,	*Guévremont,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*	*Wilson.*
Carrall,	*Holmes,*	*Perry,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*],—des conseils municipaux des townships d'*Athol*, *Sophiasburg*, *Marysburg* sud, dans le comté de *Prince-Edouard*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Fabre*,—de la chambre de commerce de la ville de *Lévis*, province de *Québec* ;

Par l'honorable M. *McMaster* :—du conseil municipal du township de *Giwillimburg Nord*, dans le comté de *York*, province d'*Ontario* ; de la compagnie internationale du pont des chûtes de *Niagara* et de la compagnie du pont suspendue des chûtes de *Niagara*.

Par l'honorable M. *Benson* :—des conseils municipaux des townships de *Moulton*, *Sherbrooke* et du village de *Fort-Erie* ;—et de *James B. Neff* et autres intéressés dans le commerce.

Par l'honorable M. *Allan* :—de l'honorable *A. Campbell* et autres, de la province d'*Ontario*, de la compagnie des chars et de manufacture du *Canada* et de la compagnie d'assurance de l'Ouest.

Par l'honorable M. *Aikins* :—des conseils municipaux des townships de *Paslinch* et *Normanby*, dans les comtés de *Wellington* et *Grey* ;—et de la ville de *Peterborough*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable président : Des conseils municipaux des townships de *McKillop*, *Stephen* et *Hullette*, dans le comté de *Huron*, et de *South Norwich*, dans le comté d'*Oxford*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Leonard* : Des conseils municipaux des townships de *Romney*, *Southwold*, *Dorchester Sud*, *Chatham*, *Madoc*, *Colchester*, *Caradoc* et *Raleigh* ; et de la corporation de la ville de *Strathroy*, tous dans la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du pont international, demandant un acte pour amender les actes concernant le pont construit par la dite compagnie ; et pour faire accorder les dits actes avec les lois de la législature de l'Etat de *New-York*, et avec les actes du Congrès des Etats-Unis de l'*Amérique* relatifs au dit pont.

De *A. C. Ells* et autres, du village de *Scott's Bay*, comté de *King*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté leur cinquième rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
22 février, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, a trouvé que, dans chaque cas, il a été donné un avis suffisant : savoir, les pétitions

De la chambre de commerce de *Montréal* demandant un "acte qui amende son acte d'incorporation à l'effet de pourvoir à la continuation du conseil dans l'exercice

de ses fonctions, un quorum de conseil, à la convocation des assemblées, au mode d'élection des membres de la corporation, à l'élection du délégué à la chambre de commerce de la Puissance et au changement de l'époque de l'assemblée annuelle, comme aussi d'augmenter le pouvoir de posséder et d'acquérir de la susdite chambre;

De la compagnie consolidé de chemin de fer Européen et Nord-Américain, demandant un acte pour confirmer une convention conclue par elle et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain de l'Etat de *Maine*, un des *Etats-Unis d'Amérique.*

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie de chemin de fer de colonisation du nord de *Montréal*, demandant un acte pour pourvoir à un mode plus convenable et plus efficace d'émettre et de garantir les débentures qu'elle peut émettre en vertu du pouvoir d'emprunter qu'elle possède déjà, et de régler les pouvoirs de ses administrateurs; et a trouvé l'avis insuffisant sous le rapport de la durée: votre comité, néamoins, recommande de suspendre la 51e règle dans ce cas-ci, vû que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pour veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la banque du district de *Niagara*, demandant un acte à l'effet de fusionner la dite banque et la banque impériale du *Canada;* et a trouvé l'avis insuffisant sous le rapport de la durée; votre comité, néanmoins recommande de suspendre la 51e règle, relativement à ce cas, vû que la dite irrégularité n'est pas de nature à donner atteinte aux droits des particuliers.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *Mackenzie Bowell*, M. P., et autres, de la ville de *Belleville*, province d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'impression et de publication de l'*Intelligencer*;" et a trouvé l'avis local insuffisant sous le rapport de la durée; votre comité, néanmoins recommande de suspendre la 51e règle relativement à ce cas, vu qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

WM. MILLER.
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, Que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en taut qu'elle se rapporte à la pétition de la banque du district de *Niagara.*

L'honorable M. *Benson* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour pourvoir à la fusion de la banque du district de *Niagara* avee la banque impériale du *Canada.*"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi le premier jour de mars prochain.

L'honorable M. *Brown*, secondé par l'honorable M. *Simpson* a proposé:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître,

Après débats.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les débats sur la dite résolution soient remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 22 février 1875.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, demandant à leurs Honneurs qu'il soit permis à l'honorable M. *Bellerose*, l'un des membres du Sénat, de comparaître et rendre témoignage devant le comité permanent de cette Chambre sur les comptes publics.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

ALFRED PATRICK.
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat donne permission à l'honorable M. *Bellerose* de comparaître et rendre témoignage devant le comité permanent des comptes publics, tel que demandé par cette Chambre dans son message reçu aujourd'hui s'il le juge à propos.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*),

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 23 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 23 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Bourinot:*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les plans, la correspondance, les documents et les soumissions en la possession du gouvernement, se rapportant à la construction projetée d'un hôpital de marine à *Sydney, C. B.*, avec indication des montants respectifs de ces soumissions.

Par l'honorable M. *Ryan:*

Le gouvernement se propose-t-il de présenter pendant la présente session quelque mesure pour prévenir, autant que possible, le retour des pertes et des retards qu'ont éprouvés les navires et les immigrants, et le retour des dommages graves qu'a subis le commerce maritime du *St. Laurent* au printemps de l'année 1874, par suite de l'obstruction causée par la formation d'un pont de glace dans les limites du port de *Québec?*

Par l'honorable M. *Ryan:*

Qu,il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches et autres communications échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial, ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et ses agents ou d'autres personnes, depuis le 31 mars 1874, au sujet de la ré-impression d'ouvrages de propriété britannique, sous certaines conditions énoncées dans un *acte pour amender "l'acte concernant la propriété littéraire et artistique,"* passé par ce parlement en la session de 1872, et qui a été réservé à la signification du bon plaisir de Sa Majesté, le 14 juin, 1872.

Interpellation par l'honorable M. *Girard* :

Les habitants de la province de *Manitoba* peuvent-ils maintenant compter sur une solution prochaine des difficultés pendantes depuis leur entrée dans la Confédération au sujet :

1. Des terres dont ils étaient en possession au dit temps sans titre suffisant, mais pour lesquelles l'acte de *Manitoba* leur garantit des lettres patentes de la couronne ?
2. Des réserves de foin et autres qui leur sont conservées par le dit acte ?
3. De l'octroi de terres fait à leurs enfants par le même acte, et des raisons qui en empêchent le règlement ?

Aussi pourquoi l'acte 36 *Victoria*, ch. 6, passé en vue d'aplanir les difficultés et éviter des frais au sujet de leurs terres, n'a pas été mis à exécution ?

Interpellation par l'honorable M. *Bourinot* :

Le gouvernement a-t-il l'intention de subventionner les vapeurs qui font le service entre *Halifax*, *Sydney*, *St. Jean* de *Terreneuve* et *St. Pierre Miquelon* ? Si tel est le cas quelle somme sera accordée pour ce service aux vapeurs "Virgo" et "George Shattack" actuellement employés à faire les voyages, ou à d'autres navires qui pourraient les remplacer ?

Par l'honorable M. *Scott* :

Que la 39e règle du Sénat soit rescindée et remplacée par la règle suivante :

39. "Immédiatement après sa présentation, un bill est lu la première fois et l'impression en est ordonnée."

Que les sénateurs présents à la session soient notifiés de venir prendre cet amendement en considération.

Pour Mercredi, 24 Février, 1875.

Par l'honorable M. *Vidal* :—

Que les honorables MM. *Aikins*, *Alexander*, *Armand*, *Benson*, *Bureau*, *Ferrier*, *Flint*, *Girard*, *McClelan* (de *Hopwell*), *Macdonald* et le moteur, constituent un comité spécial pour examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition par acte législatif de la vente des boissons enivrantes, et faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement touchant les résultats de cette législation prohibitive aux *Etats-Unis*.

Par l'honorable M. *Miller* :—

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre un état numérique des appels, portés chaque année au comité judiciaire du conseil privé, des cours supérieures des différentes provinces du *Canada*, pendant les cinq années dernières.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 23 Février, 1875.

1875.

1 | 18 février.—*Considération du deuxième rapport* du comité conjoint des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

2 | " " *Considération du troisième rapport* du comité conjoint des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

3 | " " *Considération du quatrième rapport* du comité conjoint des impressions.— (Hon. M. *Simpson.*)

4 | " " *Deuxième lecture* (Bill C) Amendement de l'acte d'interprétation.— (Hon. M. *Scott.*)

5 | " " *Deuxième lecture* (Bill B) Incorporation de la compagnie canadienne d'éclairage au gaz.—(Hon. M. *Campbell.*)

6 | " " *Deuxième lecture* (Bill A) Propriété littéraire et artistique.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

7 | " " *Reprise du débat* ajourné sur la motion de l'honorable M. *Brown*:

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître."—(Hon. M. *Brown.*)

No. 12.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Lundi, 21 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

90

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 23 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chapais,*	*Letellier de St. Just,*	*Reesor,*
Alexander,	*Chinic,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Allan,	*Cochrane,*	*McDonald,*	*Scott,*
Archibald,	*Cormier,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Armand,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Baillargeon,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Bellerose,	*Fabre,*	*Miller,*	*Skead,*
Benson,	*Girard,*	*Montgomery,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Northup,*	*Trudel,*
Brown,	*Guévremont,*	*Odell,*	*Vidal,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*	*Wark,*
Campbell,	*Holmes,*	*Perry,*	*Wilmot,*
Carrall,	*Kaulbach,*	*Read,*	*Wilson.*
Chaffers,	*Leonard,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Shaw*—Du conseil municipal du township d'*Oxford*, dans le comté de *Kent*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Penny*—Du conseil municipal du township de *Brighton*, et du conseil municipal du township de *Cramahe*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Leonard*—De la compagnie du chemin de fer méridional du *Canada ;* et de la compagnie du chemin de fer *Erie* et *Niagara*.

Par l'honorable M. *Scott*—Du conseil municipal du township *Granby*, dans le comté de *Shefford*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la compagnie du *Richelieu*, demandant un acte pour amender son acte d'incorporation en changeant le nom de la compagnie en celui de "compagnie de navigation du *Richelieu* et d'*Ontario*" ; et en augmentant son capital social jusqu'à concurrence de deux millions de piastres et sous certains autres rapports.

De *Robert Lees* et autres, de la cité d'*Ottawa* et autres lieux, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " la compagnie d'assurance mutuelle Royale sur la vie, du *Canada*.

De la chambre de commerce de *Québec*; demandant la construction d'une ligne de télégraphe entre *Matane* et la *Rivière au Renard*, sur la côte de *Gaspé*.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *Beauharnois* pour l'année 1874.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque de *St. Jean*, en date du 30 janvier 1874.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque des marchands du *Canada* en date du 30 juin 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Miller*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les plans, la correspondance, les documents et les soumissions en la possession du gouvernement, se rapportant à la construction projetée d'un hôpital de marine à *Sydney, C. B.*, avec indication des montants respectifs de ces soumissions.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny* a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches et autres communications échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial, ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et ses agents ou d'autres personnes, depuis le 31 mars 1874, au sujet de la ré-impression d'ouvrages de propriété britannique, sous certaines conditions énoncées dans un *acte pour amender*

"*l'acte concernant la propriété littéraire et artistique*," passé par ce parlement en la session de 1872, et qui a été réservé à la signification du bon plaisir de Sa Majesté, le 14 juin, 1872.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé :

Que la 39e règle du Sénat soit rescindée et remplacée par la règle suivante :

39. "Immédiatement après sa présentation, un bill est lu la première fois et l'impression en est ordonnée."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, ministre de l'agriculture, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de l'agriculture pour l'année finissant le 31 décembre 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un Bill, intitulé : "Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la législature de la *Nouvelle-Ecosse*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le septième item des ordres du jour soit maintenant pris en considération.

Alors, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Brown* : "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître."

Après un nouveau et long débat,

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*.

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 24 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 24 Février, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Bourinot :*

Le gouvernement a-t-il pris quelque décision au sujet de l'extension orientale du chemin de fer intercolonial jusqu'à *Louisbourg ?*

Par l'honorable M. *Vidal :—*

Que les honorables MM. *Aikins, Alexander, Armand, Benson, Bureau, Ferrier, Flint, Girard, McClelan* (de *Hopwell*), *Macdonald* et le moteur, constituent un comité spécial pour examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition par acte législatif de la vente des boissons enivrantes, et faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement touchant les résultats de cette législation prohibitive aux *Etats-Unis.*

Par l'honorable M. *Miller :—*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre un état numérique des appels, portés chaque année au comité judiciaire du conseil privé, des cours supérieures des différentes provinces du *Canada*, pendant les cinq années dernières.

Pour Jeudi, 25 Février, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Girard* :

Si, en vertu de la quatrième sous-section de la trente-deuxième clause de l'acte de *Manitoba*, toutes personnes qui ont pris possession de terres dans la dite province, sur lesquelles le titre des sauvages n'a pas été éteint depuis le 8 mars 1869, au moment du transfert au *Canada*, et qui lors du transfert étaient de bonne foi en possession des dites terres, auront droit au bénéfice de l'acte passé à la dernière session, pour venir en aide à ceux qui se trouvaient en pareille position au dit 8 mars 1869,—par quelque mesure mettant sur le même pied ceux qui de bonne foi, et suivant les usages du pays, ont pris possession entre le dit 8 mars 1869 et le 15 juillet 1870 — jour du transfert ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 24 Février, 1875.

1875.

1 | 18 février.—*Considération du deuxième rapport* du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Simpson.*)

2 | " " *Considération du troisième rapport* du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Simpson.*)

3 | " " *Considération du quatrième rapport* du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Simpson.*)

4 | " " *Deuxième lecture* (Bill C) Amendement de l'acte d'interprétation.—(Hon. M. *Scott.*)

5 | " " *Deuxième lecture* (Bill B) Incorporation de la compagnie canadienne d'éclairage au gaz.—(Hon. M. *Campbell.*)

6 | " " *Deuxième lecture* (Bill A) Propriété littéraire et artistique.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

7 | " " *Deuxième lecture* (Bill E) Amendement de l'acte qui organise le département du Secrétaire d'Etat.—(Hon. M. *Scott.*)

No. 13.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mardi, 23 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 24 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chinic,*	*Holmes,*	*Perry,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Allan,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Armand,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dumouchel,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Shaw,*
Benson,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Girard,*	*Macdonald,*	*Skead,*
Brown,	*Glasier,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Campbell,	*Hamilton [Inkerman]*	*Northup,*	*Vidal,*
Carrall,	*Hamilton (Kingston)*	*Odell,*	*Wark,*
Chaffers,	*Haviland,*	*Penny,*	*Wilmot.*
Chapais,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Carrall*;—de *Edwin Russell* et autres, de la province de la *Colombie Britannique.*

Par l'honorable M. *Fabre*;—de *Edwin Fox* et autres,—de *T. James Claxton* et autres, et de *William H. Hingston* et autres, de la cité de *Montréal.*

Par l'honorable M. *Ferrier*;—du Révérend *L. E. Parent* et autres, de la *Pointe aux Trembles*,—du Réyérend *E. Demers* et autres, du comté de *Terrebonne*;—de *William McNaughton* et autres,—de *Thomas Gebbie* et autres,—de *James Templeton* et autres, de *James Pyke* et autres,—de *John S. Rutherford* et autres,—de *Robert Houston* et autres, du comté de *Chateauguay*;—de *George Hislop* et autres, du comté d'*Iberville*;—de *Wm. Scott* et autres,—de *B. McGie* et autres, du comté de *Bonaventure*;—du Révérend *F. N. Fortier* et autres, du comté de *Montmorency*;—de *G. Levergene* et autres, du comté de *Gaspé*;—de *Aaron Miller* et autres, du comté de *St. Jean*;—de *James Riddle* et autres,—de *James Miller* et autres, du comté de *Drummond*,—du Révérend *F. Pilote* et autres, du comté de *Portneuf*;—du Révérend *A. L. Fortin* et autres, de la ville de *Sorel*;—de *T. M. Watson* et autres,—de *Wm. Hackwell* et autres,—de *P. A. Curtes* et autres, du comté de *Shefford*;—du conseil municipal du comté de *Richmond*, ville de *Sherbrooke*;—des townships de *Brome*, *Potton*, *Danville*, *St. Andrews*, *Onslow*, *Bristol*, *St. George de Clarenceville*, *Muston*, *Compton*, *Lingwick*, *Stukely*, *Masham* et *Durham*;—de *John Crane* et autres, du Révérend *B. Robin* et autres, du comté de *Lotbinière*;—du Révérend *A. Pelletier* et autres,—de *D. McHaig* et autres,—du Révérend *Thos. L. Ball* et autres, du comté de *Mégantic*;—de *L. H. Bissel* et autres, de *A. E. Kemp* et autres, de *H. G. Surponia* et autres, du comté de *Missisquoi*;—de *B. Casey* et autres, de *A. W. Smith* et autres, de *Wm. Grant* et autres, du Révérend *S. B. Smith* et autres, du comté de *Pontiac*;—du Révérend *F. Cantellier* et autres, du comté de *Beauce.*

De *F. McMartin* et autres, de *St. André*;—de *James W. Mack* et autres, du comté de *Huntingdon*;—de *Allan McLeod* et autres, de *James Rich* et autres, du Révérend *T. Brassard* et autres, et de *Wm. Ellis* et autres, du comté de *Compton*; tous dans la province de Québec.

Par l'honorable *M. Skead*;—de *T. Saurin McMurray* et autres, de la province d'*Ontario*;—de la corporation de la cité d'*Ottawa*, du conseil municipal du township de *Russell*, et du conseil municipal du township de l'*Orignal*, province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Shaw*;—du Révérend *John McMorine* et autres,—du Révérend *John Bennett* et autres, et de *John Macdonald* et autres, du village d'*Almonte*, dans le comté de *Lanark*, province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Leonard*;—du Révérend *G. M. Hines*, Recteur de la *Cathédrale* de *St. Paul* et autres, de la cité de *London*, Province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Ryan*;—du conseil de la chambre de commerce de *Montréal.*

Par l'honorable Président:—de *John Fenning's Taylor*, ex-greffier du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De la compagnie du pont international des chûtes de *Niagara* et de la compagnie du pont suspendu des chûtes de *Niagara*; demandant un acte pour faire disparaître les doutes sur la validité de certaine convention conclue le 1er octobre 1853, par les dites compagnies et le chemin de fer Grand Occidental, et aussi d'un arrangement subséquent du 18 janvier 1872, et que ces mêmes actes et un accord ultérieur qui les amende soient déclarés valables et légaux à toute fin et intention quelconque.

De *James B. Neff*, M. D., et autres intéressés dans le commerce ; demandant que l'on approfondisse le niveau culminant et que l'on élève les fonds du canal *Welland*, et que l'on approfondisse les havres à ses extrémités de manière que les navires du plus fort tonnage naviguant sur les lacs supérieurs puissent descendre sans obstacle au lac *Ontario*.

De la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De l'honorable M. *Alexander Campbell* et autres, de la province d'*Ontario* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Association de personnes employant la vapeur."

De la chambre de commerce de la ville de *Lévis*, province de *Québec*, demandant certains amendemeuts à son acte d'incorporation.

De la compagnie d'assurance de l'Ouest ; demandant la passation d'un acte lui permettant d'augmenter son capital jusqu'à concurrence de deux millions de piastres, et pour lui conférer des pouvoirs plus étendus afin de lui permettre de placer son capital payé et ses réserves.

Des conseils municipaux des townships d'*Athol*, *Sophiasburg*, *Marysburg* Sud, dans le comté de *Prince-Edouard* ;—du conseil municipal du township de *Giwillimburg Nord*, dans le comté de *York* ;—des conseils municipaux des townships de *Moulton*, *Sherbrooke* et du village de *Fort-Erie* ;—des conseils municipaux des townships de *Puslinch* et *Normanby*, dans les comtés de *Wellington* et *Grey* ;—de la ville de *Peterborough* ;—des conseils municipaux des townships de *McKillop*, *Stephen* et *Hullette*, dans le comté de *Huron*, et de *South Norwich*, dans le comté d'*Oxford* ;—des conseils municipaux des townships de *Romney*, *Southwold*, *Dorchester Sud*, *Chatham*, *Madoc*, *Colchester*, *Caradoc* et *Ralêigh* ;—et de la corporation de la ville de *Strathroy*, tous dans la province d'*Ontario*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président à présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque Royale Canadienne en date du 31 janvier, 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé que le débat ajourné sur la motion pour adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître, soit maintenant repris et que la 28e règle de cette Chambre soit suspendue à cet effet.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Et la Chambre a alors repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Brown* " qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général " priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces " relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un " traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de " faire connaître,"

Après un long débat.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite résolution soit remis à demain, et que le dit débat soit le premier item sur les ordres du jour.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la réception de pétitions pour bills privés soit prolongé jusqu'au onzième jour de mars prochain et que le délai fixé pour la réception de bills privés soit prolongé au quinzième jour de mars prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 25 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 25 Février, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Girard* :

Si, en vertu de la quatrième sous-section de la trente-deuxième clause de l'acte de *Manitoba*, toutes personnes qui ont pris possession de terres dans la dite province, sur lesquelles le titre des sauvages n'a pas été éteint depuis le 8 mars 1869, au moment du transfert au *Canada*, et qui lors du transfert étaient de bonne foi en possession des dites terres, auront droit au bénéfice de l'acte passé à la dernière session, pour venir en aide à ceux qui se trouvaient en pareille position au dit 8 mars 1869,—par quelque mesure mettant sur le même pied ceux qui de bonne foi, et suivant les usages du pays, ont pris possession entre le dit 8 mars 1869 et le 15 juillet 1870 — jour du transfert ?

Par l'honorable M. *Vidal* :—

Que les honorables MM. *Aikins*, *Alexander*, *Armand*, *Benson*, *Bureau*, *Ferrier*, *Flint*, *Girard*, *McClelan* (de *Hopwell*), *Macdonald* et le moteur, constituent un comité spécial pour examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition par acte législatif de la vente des boissons enivrantes, et faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement touchant les résultats de cette législation prohibitive aux *Etats-Unis*.

Par l'honorable M. *Miller:*—

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre un état numérique des appels, portés chaque année au comité judiciaire du conseil privé, des cours supérieures des différentes provinces du *Canada*, pendant les cinq années dernières.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 25 Février, 1875.

1875.

1 | 24 février.—*Reprise des débats* ajournés sur la motion de l'honorable M. *Brown :*

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître."

2 | " " *Considération du deuxième rapport* du comité conjoint des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

3 | " " *Considération du troisième rapport* du comité conjoint des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

4 | " " *Considération du quatrième rapport* du comité conjoint des impressions.— (Hon. M. *Simpson.*)

5 | " " *Deuxième lecture* (Bill C) Amendement de l'acte d'interprétation.— (Hon. M. *Scott.*)

6 | " " *Deuxième lecture* (Bill B) Incorporation de la compagnie canadienne d'éclairage au gaz.—(Hon. M. *Campbell.*)

7 | " " *Deuxième lecture* (Bill A) Propriété littéraire et artistique.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

8 | " " *Deuxième lecture* (Bill E) Amendement de l'acte qui organise le département du Secrétaire d'Etat.—(Hon. M. *Scott.*)

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT
DU CANADA.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mercredi, 24 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 25 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chinic,*	*Haviland,*	*Odell,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Holmes,*	*Penny,*
Allan,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Read,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Reesor,*
Armand,	*Dever,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Benson,	*Fabre,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Brown,	*Girard,*	*McMaster,*	*Skead,*
Bureau,	*Glasier,*	*Macdonald,*	*Sutherland,*
Campbell,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Trudel,*
Carrall,	*Hamilton [Inkerman]*	*Montgomery,*	*Wark,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Northup,*	*Wilmot.*
Chapais,	*Haythorne,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*] ;—de *Wm. Dunn,* maire de *Prescott,* et autres, intéressés dans le commerce de la Puissance.

Par l'honorable M. *Benson ;*—de la chambre de commerce de *Ste. Catherine.*

Par l'honorable M. *Reesor ;*—des conseils municipaux des townships *Sydenham, Proton* et *Keppel,* dans le comté de *Grey,* province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Allan*;—de la compagnie du canal à navires d'*Huron* et d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Penny*;—de la compagnie du chemin de fer de *Montréal*, *Chambly* et *Sorel*.

Par l'honorable M. *Cormier*;—du révérend *P. de Villers* et autres, de *Ste. Gertrude*, et de *J. H. Veilleux* et autres, de *Gentilly*, dans le comté de *Nicolet*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), de MM. *A. Gunn* et Cie et autres, intéressés dans le commerce de la Puissance.

Par l'honorable M. *Trudel*—d'*Edouard de Goff* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Chapais*;—du révérend *F. D. Déziel* et autres, de la paroisse de *Notre Dame de Lévis*, dans le comté de *Lévis*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Inkerman*);—du conseil municipal du comté d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues

De la compagnie du chemin de fer méridional du *Canada*; demandant à être autorisée à acheter et louer le chemin de fer *Erie* et *Niagara* ou aucun autre chemin de fer, de manière à consolider son capital.

De la compagnie du chemin de fer d'*Erie* et *Niagara*; demandant la passation d'un acte pour permettre à la compagnie du chemin de fer méridional du *Canada*, d'acheter ou d'acquérir d'autre manière le capital de chemin de fer et autres propriétés de la dite compagnie du chemin de fer d'*Erie* et *Niagara*.

Des conseils municipaux des townships d'*Oxford*, *Brighton* et *Cramahe*, dans la province d'*Ontario*; et du conseil municipal du township de *Granby*, dans le comté de *Shefford*, province de *Québec*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de la cité, *Montréal*, en date du 20 février 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[*Voir documents de la session.*]

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
25 février 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son sixième rapport :—

Votre comité a examiné la pétition de *Robert Lees* et autres, de la cité d'*Ottawa* et d'ailleurs, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie royale canadienne d'assurance mutuelle sur la vie," et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Votre comité a examiné aussi la pétition de la compagnie du *Richelieu*, demandant un acte pour amender son acte d'incorporation, en changeant le nom de la com-

pagnie en celui de "compagnie de navigation du *Richelieu* et d'*Ontario*" et en élevant le fonds social à deux millions de piastres, ainsi que sous certains autres rapports; et il a trouvé que l'avis n'a pas eu toute la durée voulue; votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la 51e règle dans ce cas-ci, vû que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Votre comité a pareillement examiné la pétition de la compagnie d'assurance de l'ouest, demandant la passation d'un acte pour lui permettre d'augmenter son capital jusqu'à concurrence de deux millions de piastres, et pour lui conférer des pouvoirs plus étendus qui l'autorisent à placer son capital versé et ses réserves; et celle de l'honorable *Alexandre Campbell* et autres, de la province d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "association des personnes employant les forces de la vapeur en *Canada*;" et a trouvé les avis insuffisants quant à la durée; il a examiné aussi la pétition de la compagnie de chaux et de manufacture du *Canada*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation, et trouvé de même l'avis local insuffisant quant à la durée; votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la 51e règle dans l'un et l'autre cas, vû qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que conformément à la recommandation contenue dans le sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux pétitions concernant la compagnie d'assurance de l'ouest, la compagnie de chars du *Canada*, et de celle de l'honorable *Alexandre Campbell* et autres, de la province d'*Ontario*.

Sur motion de l'honorable *M. Penny* secondé par l'honorable *M. Bureau*, il a été *Ordonné*, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du *Richelieu*.

L'honorable *M. Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
24 février 1875.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son cinquième rapport, lequel est comme suit:

Votre comité ayant soigneusement examiné les documents suivants, recommande qu'ils soient imprimés, savoir:

Copie de la commission de Son Excellence et des instructions royales qui l'accompagnent;

Copie du jugement dans l'affaire de la Reine *vs Riel* déclarant celui-ci hors la loi;

Correspondance au sujet de l'acte concernant la propriété littéraire de 1872 qui a été réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté [la partie manuscrite seulement];

Copie de l'arrangement postal récemment conclu entre le maître général des postes des *Etats-Unis* et celui du *Canada* [comme documents de la session seulement]

Le comité recommande aussi que le document suivant ne soit pas imprimé, savoir:

Règles générales de la cour des élections du *Nouveau-Brunswick*.

A l'égard du renvoi au comité, par la Chambre des Communes, de cette partie du septième rapport de la dernière session qui recommande la réduction du nombre d'exemplaires des votes et délibérations à deux exemplaires pour chaque membre, dans le but de faire porter ce nombre à huit exemplaires, le comité ne croit pas qu'il soit à propos de modifier en rien le septième rapport de la dernière session en recommandant une augmentation dans la distribution des documents imprimés.

Le tout néanmoins respectueusement soumis,

J. SIMPSON.
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Reesor*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance de l'ouest, et autres actes qui la modifie, et pour étendre les pouvoirs des dites compagnies.

Le dit bill a été lu la première fois, et il a été *ordonné* qu'il soit imprimé et lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*.

Le dit bill a été lu la première fois et il a été *ordonné* qu'il soit imprimé et lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la procédure dans les poursuites criminelles et d'autres matières se rapportant à la loi criminelle."

Le dit bill a été lu la première fois et il a été *ordonné* qu'il soit imprimé et lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Scott* a présenté à cette Chambre un bill intitulé: "Acte pour le procès plus expéditif devant les magistrats de police, et les magistrats retribués dans la province d'Ontario, de personnes accuses de félonies ou de délits."

Le dit bill a été lu la première fois et il a été *ordonné* qu'il soit imprimé et lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la prison centrale d'*Ontario*."

Le dit bill a été lu la première fois et il a été *ordonné* qu'il soit imprimé et lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé,

Que les honorables MM. *Alexander*, *Armand*, *Benson*, *Bureau*, *Ferrier*, *Flint*, *Girard*, *McClelan* (de *Hopwell*), *McDonald*, *Macdonald*, *Vidal*, *McLelan*, [*Londonderry*], *Montgomery*, *Wark* et le moteur, constituent un comité spécial pour examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition par acte législatif de la vente des boissons enivrantes, et faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement touchant les résultats de cette législation prohibitive aux *Etats-Unis*, et que six membres du dit comité forme un quorum,

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable *M. Benson*, a proposé qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre un état numérique des appels, portés chaque année au comité judiciaire du conseil privé, des cours supérieures des différentes provinces du *Canada*, pendant les cinq années dernières.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé, se rendent auprès de son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Brown :*

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître."

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte d'interprétation en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts et l'étendue territoriale dans laquelle doivent s'appliquer certains actes qui amendent des actes antérieurs " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la propriété littéraire " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable *M. Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables *MM. Fabre, Brown, Ryan, Campbell, Penny* et le moteur qui s'assemblera et s'ajournera comme il le jugera à propos.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte pourvoyant à l'organisation du département du Secrétaire d'Etat du *Canada*, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable *M. Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 26 Février, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 26 Février, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Bourinot :*

Le gouvernement a-t-il l'intention de subventionner les vapeurs qui font le service entre *Halifax, Sydney, St. Jean* de *Terreneuve* et *St. Pierre Miquelon ?* Si tel est le cas, quelle somme sera accordée pour ce service aux vapeurs "Virgo" et "George Shattack" actuellement employés à faire les voyages, ou à d'autres navires qui pourraient les remplacer ?

Pour Lundi, 1er Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Howlan :*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'annonce demandant un service de steamer pendant l'hiver à l'Ile du *Prince-Edouard*, et aussi copie du contrat passé pour l'exécution du dit service.

Par l'honorable M. *Penny :*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous documents faisant connaître le nombre et la condition des immigrés qui se trouvent actuellement dans la ville de *Montréal*, et qui y sont sans emploi.

Interpellation par l'honorable M. *Bellerose :*

Le gouvernement a-t-il l'intention d'adopter la suggestion déjà faite en cette Chambre de nommer un comité permanent chargé d'examiner tout bill privé avant sa seconde lecture, et de faire rapport si ce bill est de ceux qui doivent venir devant cette législature et non devant les législatures locales ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 26 Février, 1875.

1875.

1 25 février—*Considération du deuxième rapport* du comité conjoint des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

2 " " *Considération du troisième rapport* du comité conjoint des impressions. —(Hon. M. *Simpson.*)

3 " " *Considération du quatrième rapport* du comité conjoint des impressions.— (Hon. M. *Simpson.*)

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Jeudi, 25 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

112

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 26 Février, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chinic,*	*Holmes,*	*Penny,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Howlan,*	*Read,*
Allan,	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Reesor,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Armand,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Fabre,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Benson,	*Ferrier,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Macdonald,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Trudel,*
Campbell,	*Hamilton [Inkerman]*	*Montgomery,*	*Wark,*
Carrall,	*Hamilton (Kingston)*	*Northup,*	*Wilmot.*
Chaffers,	*Haythorne,*	*Odell,*	
Chapais,	*Haviland,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Howlan* :—de *James Crozier* et autres, de *Summerside*, dans le comté de *Prince, Ile du Prince Edouard.*

Par l'honorable M. *McDonald*:—de *Robert Burnett*, président de l'association des cultivateurs de fruits de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Baillargeon*:—de la chambre de commerce de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues: —de *Edwin Russell* et autres, de la province de la *Colombie Britannique*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie pour la construction d'une ligne de chemin de fer à partir de la *Rivière Rouge*, dans la province de *Manitoba*, à quelque endroit dans la *Colombie Britannique* sur l'*Océan Pacifique*.

De *Geo. A. Drummond* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie de prêt sur garantie foncière du *Canada*."

De *T. James Claxton* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie Européenne et Américaine d'Exprès et d'Agence."

De *William H. Hingston* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant "un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'assurance Métropolitaine du *Canada*."

De *J. Saurin McMurray* et autres, de la province d'*Ontario*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie d'équipement de chemin de fer de la Puissance."

Du conseil de la chambre de commerce de *Montréal*; demandant la construction d'une ligne de télégraphe entre *Matane* et la *Rivière au Renard*, sur la côte de *Gaspé*.

De *John Fennings Taylor*, ex-greffier du Sénat; demandant que sa pension de retraite soit régularisée en prenant la moyenne de son salaire pour les trois années antérieures à la Confédération.

Du Révérend *L. E. Parent* et autres, de la *Pointe aux Trembles*,—du Révérend *E. Demers* et autres, du comté de *Terrebonne*;—de *William McNaughton* et autres, —de *Thomas Gebbie* et autres,—de *James Templeton* et autres, de *James Pyke* et autres,—de *John S. Rutherford* et autres,—de *Robert Houston* et autres, du comté de *Chateauguay*;—de *George Hislop* et autres, du comté d'*Iberville*; —de *Wm. Scott* et autres,—de *B. McGie* et autres, du comté de *Bonaventure*;—du Révérend *F. N. Fortier* et autres, du comté de *Montmorency*;—de *G. Levergene* et autres, du comté de *Gaspé*;—de *Aaron Miller* et autres, du comté de *St. Jean*;—de *James Riddle* et autres,—de *James Miller* et autres, du comté de *Drummond*,—du Révérend *F. Pilote* et autres, du comté de *Portneuf*;—du Révérend *A. L. Fortin* et autres, de la ville de *Sorel*;—de *T. M. Watson* et autres,—de *Wm. Hackwell* et autres,— de *P. A. Curtes* et atures, du comté de *Shefford*;—du conseil municipal du comté de *Richmond*, ville de *Sherbrooke*;—des townships de *Brome*, *Potton*, *Danville*, *St. Andrews*, *Onslow*, *Bristol*, *St. George de Clarenceville*, *Muston*, *Compton*, *Lingwick*, *Stukely*, *Masham* et *Durham*;—de *John Crane* et autres, du Révérend *B. Robin* et autres, du comté de *Lotbinière*;—du Révérend *A. Pelletier* et autres,—de *D. McHaig* et autres,—du Révérend *Thos. L. Ball* et autres, du comté de *Mégantic*;—de *L. I. Bissel* et autres, de *A. E. Kemp* et autres, de *H. G. Surponia* et autres, du comté de *Missisquoi*;—de *B. Casey* et autres, de *A. W. Smith* et autres, de *Wm. Grant* et autres, du Révérend *S. B. Smith* et autres, du comté de *Pontiac*;—du Révérend *F. Cantellier* et autres, du comté de *Beauce*;—de *F. McMartin* et autres, de *St. André*;—de *James W. Mack* et autres, du comté de *Huntingdon*;—de *Allan McLeod* et autres, de *James Rich* et autres, du Révérend *T. Brassard* et autres, et de *Wm. Ellis* et autres, du comté de *Compton*; tous dans la province de Québec; de la corporation

de la cité d'*Ottawa*, du conseil municipal du township de *Russell*, et du conseil municipal du township de l'*Orignal*;—du Révérend *John McMorine* et autres,—du révérend *John Bennett* et autres, et de *John Macdonald* et autres, du village d'*Almonte*, dans le comté de *Lanark*—et du Révérend *G. M. Hines*, Recteur de la *Cathédrale* de *St. Paul* et autres, de la cité de *London*, tous dans la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre des états des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Terrebonne* et d'*Iberville* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Seymour*, du comité nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport durant la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:

SÉNAT
CHAMBRE DE COMITÉ.
26 Février 1875.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son second rapport:

Se reportant à la résolution adoptée par votre honorable Chambre le ving-sixième jour de novembre 1867, comportant que, "à l'exception de la nomination du greffier du Sénat, du chapelain, du gentilhomme huissier de la verge noire et du sergent d'armes, dont les charges dépendent de la Couronne, les nominations à tous autres emplois du Sénat et la fixation des appointements des officiers appartiennent et doivent appartenir au Sénat et être sous son contrôle," votre comité est convenu de faire les recommandations suivantes à votre honorable Chambre:

Qu'*Alexander Soutter* soit nommé commis junior, aux appointements de sept cents piastres par année.

Que *S. J. Jones* soit nommé gardien du cabinet de lecture, aux appointements de huit cents piastres par année.

Que *Thomas Wheeler*, premier messager sessionnel soit nommé messager permanent aux appointements de six cents piastres par année.

Que le salaire de *Charles Young*, messager permanent, soit porté à six cents piastres par année.

Votre comité ayant pris en considération le rapport mentionné dans l'ordre de renvoi du dix-neuf courant, il recommande que le dit rapport ainsi que la feuille des salaires y annexée soit adopté, sauf les modifications et additions qui peuvent résulter de l'adoption par votre honorable Chambre d'une partie ou de la totalité des recommandations précédentes.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du pont International.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que l'honorable M. *Alexander* soit ajouté au comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat et pour les publier.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "acte concernant la propriété littéraire" a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
25 février 1875.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la propriété litéraire et artistique," ayant, suivant l'ordre de renvoi du 25 du présent mois, examiné ce bill, a maintenant l'honneur de le rapporter avec le amendements qui suivent:

Page 1, ligne 27, retranchez les mots "la personne" et à leur place insérez "toute personne domiciliée en Canada ou dans quelque partie des possessions britanniques, tout citoyen d'un pays ayant fait avec le Royaume-Uni une convention internationale sur la propriété littéraire et artistique."

Page 1, ligne 41, retranchez les mots "publiés ou mis au jour," et à leur place insérez "imprimés et publiés, ou réimprimés ou republiés, en Canada, ou, dans le cas d'œuvres d'art, qu'ils soient mises au jour ou reproduites."

Page 3, ligne 3, après "légaux" insérez "ou ayants-cause."

Page 3, ligne 8, après "l'auteur" insérez "ou à ses représentants légaux ou ayants-cause."

Page 3, ligne 11, retranchez tous les mots depuis "pour" jusqu'à "un" dans la ligne 13, et à leur place insérez "un mois au plus, à compter de la première publication dans un autre pays; et pendant ce délai, l'ouvrage devra être imprimé ou réimprimé et publié en Canada."

"2. Dans tous les cas d'enregistrement à titre provisoire, sous l'empire du présent acte, l'auteur ou le propriétaire sera tenu de faire insérer, une fois, un avis de cet enregistrement dans la *Gazette du Canada*."

3. Page 3, ligne 24, après "acte" insérez "4. Ne sera point prohibée l'importatio des journaux et revues publiés à l'étranger, et contenant, avec des productions original étrangères, des parties d'ouvrages sur lesquels il existe un droit d'origine britanniqu qui auront été publiées ainsi avec le consentement de l'auteur ou de ses ayants-cause, ou conformément à la législation du pays où ce droit existera.

Page 3, ligne 25, après "enregistrement" insérez "provisoire."

Page 3, ligne 48, retranchez les mots "d'un esculpture," et à la place insérez "ou autre ouvrage d'art."

Page 4, ligne 49, retranchez tous les mos depuis "objet" jusqu'à "lorsque," à la page 5, ligne 10; et à leur place insérez la clause A.

Clause A.

"Les ouvrages sur lesquels le droit d'auteur aura été accordé et existant dans le Royaume-Uni, mais ne sera assuré ou n'existera en Canada en vertu d'aucun acte canadien ou provincial, pourront, en étant imprimés et publiés ou réimprimés et republiés en Canada, faire l'objet d'un droit d'auteur sous l'empire du présent acte; mais nulle disposition du présent acte ne nera censée prohiber l'importation du Royaume-Uni d'exemplaires de tels ouvrages légalement imprimés en Canada.

"2. Dans le cas de réimpression d'un tel ouvrage de propriété postérieurement à sa publication dans le Royaume-Uni, toute personne qui, avant l'inscription de cet ouvrage sur les régistres des droits d'auteur, aura importé des réimpressions étrangères, aura le privilége d'en disposer, soit par vente ou autrement; toutefois, en pareil cas, elle sera tenue de fournir la preuve de la régularité de son opération."

Page 5, ligne 21, après " exemplaires" insérez " imprimés."

Page 5, ligne 28, après " connaître" insérez :

" 2. Toute personne qui, après avoir fait inscrire un ouvrage sur le registre des droits provisoires d'auteur manquera d'imprimer et publier, ou de réimprimer et republier le dit ouvrage dans le délai fixé, encourra une amende de *cent piastres* au plus (dont une moitié sera au profit du poursuivant et l'autre moitié à l'usage de Sa Majesté) ; laquelle amende pourra se recouvrer devant toute cour compétente pour en connaître."

Page 5, ligne 34, retranchez tous les mots depuis "doubles" jusqu'à " l'un," dans la ligne suivante.

Page 6, dernière ligne, retranchez tous les mots depuis " poursuite" jusqu'à " L'Acte" à la page 7, ligne 31.

Le tout respectueusement soumis,

L. LETELLIER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Campbell* a proposé

Que lorsque la Chambre s'ajourne aujourd'hui, elle soit ajournée jusqu'à lundi prochain à sept heures et demie du soir.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M *Penny*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à sept heures et demie du soir.

Lundi, 1er Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 1er Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Howlan :*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'annonce demandant un service de steamer pendant l'hiver à l'Ile du *Prince-Edouard*, et aussi copie du contrat passé pour l'exécution du dit service.

Par l'honorable M. *Penny :*

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous documents faisant connaître le nombre et la condition des immigrés qui se trouvent actuellement dans la ville de *Montréal*, et qui y sont sans emploi.

Interpellation par l'honorable M. *Bellerose :*

Le gouvernement a-t-il l'intention d'adopter la suggestion déjà faite en cette Chambre de nommer un comité permanent chargé d'examiner tout bill privé avant sa seconde lecture, et de faire rapport si ce bill est de ceux qui doivent venir devant cette législature et non devant les législatures locales ?

Pour Mardi, 2 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Howlan* :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance et tous les télégrammes et rapports qui se rapportent au chemin de fer de l'*Ile du Prince Edouard*.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 1er Mars, 1875.

1875.

1 1er Mars.—*Seconde lecture* [Bill F] Fusion de la banque du district de *Niagara* avec la banque impériale.—[Hon. M. *Benson*].

2 " " *Seconde lecture* [Bill Ch. Com.] Petits délits dans la *Nouvelle-Ecosse*—[Hon. M. *Letellier de St. Just*].

3 " " *Considération* du cinquième rapport du comité conjoint des impressions. [Hon. M. *Simpson*].

4 " " *Seconde lecture* [Bill H] Cie. de chars et de manufacture.—[Hon. M. *Campbell*].

5 " " *Considération* du rapport du comité spécial des dépenses contingentes.—[Hon. M. *Seymour*].

No. 16.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Vendredi, 26 *Février*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

120

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 1er Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Alexander,	*Cornwall,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Archibald,	*Dever,*	*McDonald,*	*Scott,*
Armand,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Baillargeon,	*Fabre,*	*Macdonald,*	*Shaw,*
Bellerose,	*Girard,*	*Macfarlane,*	*Simpson,*
Benson,	*Glasier,*	*Miller,*	*Skead,*
Botsford,	*Guévremont,*	*Montgomery,*	*Smith,*
Bourinot,	*Hamilton [Inkerman]*	*Northup,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston)*	*Odell,*	*Trudel,*
Carrall,	*Haythorne,*	*Páquet,*	*Wark,*
Chaffers,	*Haviland,*	*Penny,*	*Wilmot.*
Chapais,	*Howlan,*	*Read,*	
Cochrane,	*Kaulbach,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Seymour* :—du conseil municipal du township *Manvers*, dans le comté de *Durham*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Girard* :—de Sa Grâce l'Archevêque de *St. Boniface* et autres, de la province de *Manitoba*.

Par l'honorable M. *Smith* :—de MM. *W. Higinbotham* et Cie. et autres, de la cité de *Toronto* ;—du conseil municipal du comté d'*Essex*, et de *A. E. Mackay* et autres, de la cité d'*Hamilton*.

Par l'honorable M. *Benson* :—de la banque impériale du *Canada*,—de M. *P. Larkin* et autres, de la ville de *Ste Catherine*,—et du conseil municipal du village de *Port Dalhousie*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Fabre* :—de la compagnie de garantie du *Canada*.

Par l'honorable M. *Trudel* :—de *Thomas McGreevy*, M. P. et autres.

Par l'honorable président :—du conseil municipal du township *Usborne*, dans le comté d'*Huron*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead*—du révérend *Marc Ami* et autres ; de *John Crowley* et autres ; de *Nicholas Link* et autres ; de *R. R. Booth* et autres ; et d'*Edouard Storr* et autres, de la cité d'*Ottawa* ;

De *James Caldwell* et autres, du township *Nepean* ; de *J. C. Paterson* et autres, de *Rochesterville* ; et de *Hugh McArthur* et autres, du township de *Osgoode*, dans le comté de *Carleton*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *William Dunn*, maire de *Prescott* et autres,—de MM. *A. Gunn* et Cie. et autres, de la chambre de commerce de *Ste. Catherine*, intéressés dans le commerce de la Puissance, demandant séparément l'approfondissement du niveau culminant du canal *Welland* et l'exhausement des bords du reste du canal et l'approfondissement des havres à ses extrémités, de telle manière que les plus gros navires employés sur les lacs supérieurs puissent descendre librement jusque dans le lac *Ontario*.

D'*Edouard Goff* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie d'assurance nationale.

De la compagnie du canal à navires de *Huron* et d'*Ontario*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Des conseils municipaux des townships *Sydenham*, *Proton* et *Keppel*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario* ;—du révérend *P. de Villers* et autres, de *Ste. Gertrude*, et de *J. H. Veilleux* et autres, de *Gentilly*, dans le comté de *Nicolet*.

Par l'honorable M. *Chapais* :—du révérend *F. D. Déziel* et autres, de la paroisse de *Notre Dame de Lévis*, dans le comté de *Lévis*.

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Inkerman*) ;—du conseil municipal du comté d'*Ottawa*, tous dans la province de *Québec*, demandant séparément la passation d'une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de *Québec*, allant jusqu'au 22 février 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

1er mars 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son septième rapport :—

Votre comité a examiné les pétitions ci-dessus et trouvé qu'il a été donné un avis suffisant dans le cas de chacune d'elles : savoir, les pétitions—

De la compagnie du chemin de fer méridional du *Canada*, demandant à être autorisée à acheter et louer le chemin de fer d'*Erie* et *Niagara*, ou tous autres chemins de fer, en vue de joindre par consolidation leurs fonds au sien.

D'*Edwin Russell* et autres, de la province de la *Colombie Britannique*, demandant un acte d'incorporation à l'effet de se constituer en compagnie pour la construction d'une ligne de chemin de fer qui, partant de la *Rivière Rouge*, dans la province de *Manitoba*, irait aboutir dans la *Colombie Britannique*, sur le rivage de l'*Océan Pacifique*.

De *T. James Claxton* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie Européenne et Américaine d'Exprès et d'Agence ;"

De *Geo. A. Drummond* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " compagnie de prêt sur garantie mobilière et immobilière du *Canada* ;"

Et de *William H. Hingston* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " compagnie d'assurance Métropolitaine du *Canada*."

Votre comité a examiné aussi la pétition de Sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " compagnie du pont du *Saint-Laurent* ;" et a trouvé que l'avis est insuffisant quant à la durée, et que les dispositions de la 52e règle n'ont pas été observées. Néanmoins, votre comité recommande de suspendre dans ce cas-ci, les 51e et 52e règles ; et, afin qu'il n'en résulte aucun préjudice, votre comité recommande que le bill qui sera basé sur la dite pétition lui soit renvoyé immédiatement après sa seconde lecture.

Votre comité recommande aussi de réduire son quorum à sept membres.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Miller* secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le quorum du comité des ordres permanents et des bills privés soit réduit à sept membres.

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'annonce demandant un service de steamer pendant l'hiver à l'Ile du *Prince-Edouard*, et aussi copie du contrat passé pour l'exécution du dit service.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous documents faisant connaître le nombre et la condition des immigrés qui se trouvent actuellement dans la ville de *Montréal*, et qui y sont sans emploi.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que la pétition de *John Fenning Taylor*, ex-greffier du Sénat, demandant que sa pension de retraite soit régularisée en prenant pour base la moyenne de son salaire pour les trois années antérieures à la Confédération, soit référé au comité spécial chargé d'examiner sur les comptes contingents du Sénat et en faire rapport.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender les actes concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada* auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender les actes concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour fusionner la banque du district de *Niagara* avec la banque impériale du *Canada*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Un acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la législature de la *Nouvelle-Ecosse*."

Sur motion de l'honorable M. *Scott* secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du cinquième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impression du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glasier*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner sur les comptes contingents du Sénat pour la présente session et en faire rapport.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 2 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 2 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Howlan :*

1875.
26 février.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance et tous les télégrammes et rapports qui se rapportent au chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard.*

Pour Mercredi, 3 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Bourinot* :

Le gouvernement a-t-il pris quelque décision au sujet de l'extension orientale du chemin de fer Intercolonial jusqu'à *Louisbourg* ?

Interpellation par l'honorable M. *Bellerose :*

Si, en aucun temps, depuis que la présente administration est arrivée au pouvoir jusqu'au 1er juillet 1874, il a été reçu des soumissions pour la fourniture au pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul* des différentes choses nécessaires à son usage et à son entretien, et notamment pour la fourniture de bois de chauffage ? Et quels sont les noms de ceux qui ont envoyé ces soumissions, à commencer par la plus basse en montant jusqu'à la plus élevée, ainsi que le nom de la personne qui a obtenu le contrat ?

Par l'honorable M. *Bellerose* :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre copie de tous avis publics par lesquels il a pu être demandé, pendant les derniers mois de 1873 et les premiers six mois de 1874, des soumissions pour la fourniture de bois de chauffage au pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*; copie de toutes soumissions reçues conformément à ces avis, depuis que la présente administration est montée au pouvoir jusqu'au 1er juillet 1874. avec la date de leur réception, ainsi que le nom de la personne dont on a accepté la soumission ; copie du contrat, ou, s'il n'y a pas de contrat, la date et les différentes conditions de la convention ou du marché ; et copie de toute lettre, correspondance, ordre, plainte, etc., sur ce sujet qui ont pu être envoyés ou reçues par le département de la justice, les directeurs des pénitenciers, le gardien de la susdite institution ou autre personne quelconque.

Par l'honorable M. *Wilmot* :

Qu'il soit présenté à Son Excellence une humble adresse, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état des deniers qui se trouvaient au crédit de la Puissance, dans toute banque ou entre les mains de tout agent financier ou autre personne, le 20 février avec indication des noms des banques, agents financiers ou autres personnes ayant les deniers en dépôt,et mention, si ces dépôts portent ou non intérêt, avec le taux de l'intérêt accordé dans chaque cas.

Pour Jeudi, 4 mars, 1875.

Par l'honorable M. *McLelan*:

Qu'il soit présenté à Son Excellence une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état comparatif du nombre des tonnes de fret, le fret du gouvernement excepté, qui ont été transportées sur le chemin de fer Intercolonial dans la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick* pendant les mois d'octobre, novembre et décembre des années 1873 et 1874 respectivement, avec indication de la distance moyenne des transports,du taux moyen perçu par tonne,et du tauxmoyen de cette perception par mille.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 2 Mars, 1875.

1875.

1 25 février.—*Deuxième lecture* (Bill G) Amendement de la charte de la compagnie d'assurance de l'Ouest.—(Hon. M. *Allan*).

2 " " *Deuxième lecture* (Bill I) Amendement relatif à la procédure criminelle.—(Hon. M. *Scott*).

3 " " *Deuxième lecture* (Bill J) Pour rendre les procès plus prompts en cas de félonie et de misdemeanor.—(Hon. M. *Scott*).

4 " " *Deuxième lecture* (Bill K) Prison centrale d'*Ontario*.—(Hon. M. *Scott*).

5 " " *En comité général* (Bill C) Amendement de l'acte d'interprétation.—(Hon. M. *Scott*).

6 " " *En comité général* (Bill E) Amendement de l'acte qui organise le département du Secrétaire d'Etat.—(Hon. M. *Scott*).

7 " " *Prise en considération* du (Bill A) Sur la propriété littéraire et artistique, tel qu'amendé par le comité spécial.—(Hon. M. *Letellier de St. Just*).

8 " " *Deuxième lecture* (Bill de la Ch. Com.) Petits délits dans la *Nouvelle-Ecosse*—(Hon. M. *Letellier de St. Just*).

9 " " *Deuxième lecture* (Bill H) Cie. de chars et de manufacture.—(Hon. M. *Campbell*).

10 " " *Prise en Considération* du second rapport du comité spécial des dépenses contingentes.—(Hon. M. *Seymour*).

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Lundi, 1*er* *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 2 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Penny,*
Alexander,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Archibald,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Ryan*
Armand,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Fabre,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Benson,	*Ferrier,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Botsford,	*Girard,*	*Macdonald,*	*Skead,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Carrall,	*Hamilton [Inkerman]*	*Montgomery,*	*Truael,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Northup,*	*Wark,*
Chapais,	*Haviland,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Cochrane,	*Haythorne,*	*Páquet,*	*Wilson.*
Cormier,	*Holmes,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Aikins* :—de *John Shults* et autres, membre de la Chambre des Communes du *Canada.*

Par l'honorable M. *Girard*:—de son honneur *Alexandre Morris* et autres, de la province de *Manitoba*.

Par l'honorable M. *Trudel*:—de *Ashley Hillard* et autres, directeurs provisoires de la compagnie d'Exprès International,—et de *François-Xavier Galarneau*, de l'*Assomption* et *Magloire Cléophas Galarneau*, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues:

De *James Crozier* et autres, de *Summerside*, comté du *Prince*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De *Robert Burnet*, président de l'association des cultivateurs de fruits de la province d'*Ontario*; demandant qu'il soit passé, pendant la présente session, un acte décrétant que la capacité du baril de pommes sera de cent pintes, mesure sèche, et celle de panier et manne de pêche, de trente-deux pintes chacun.

De la chambre de commerce de *Québec*, demandant que les 7e et 12e clauses du bill intitulé "Un acte à l'effet d'amender l'acte pour régler le service postal," ne deviennent pas loi.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, second par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Chaffers* soit ajouté au comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session.

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance et tous les télegrammes et rapports qui se rapportent au chemin de fer de l'*Ile du Prince Edouard*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de l'Ouest et autres actes y relatifs et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie."

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles et autres matières relatives à la loi criminelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour rendre plus prompt les procès devant les magistrats de police et les magistrats stipendiaires dans la province d'*Ontario* des personnes accusées de félonies ou de délits," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour faire de nouvelles dispositions concernant la prison centrale d'*Ontario*", a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

La Chambre conformément à l'ordre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'interprétation en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts et l'étendue territoriale dans laquelle doivent s'appliquer certains actes qui amendent des actes antérieurs."

(*En comité, voir journal.*)

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Et le dit amendement étant lu deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre qne le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'organisation du département du Secrétaire d'Etat du *Canada*."

(*En comité, voir journal.*)

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Et les dits amendements étant alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant la propriété littéraire et artistique."

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la législature de la *Nouvelle-Ecosse*.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de chars et de manufactures du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Montgomery*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*],

La chambre s'est ajournée.

Mercredi, 3 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 3 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Bourinot* :

Le gouvernement a-t-il pris quelque décision au sujet de l'extension orientale du chemin de fer Intercolonial jusqu'à *Louisbourg* ?

Interpellation par l'honorable M. *Bellerose* :

Si, en aucun temps, depuis que la présente administration est arrivée au pouvoir jusqu'au 1er juillet 1874, il a été reçu des soumissions pour la fourniture au pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul* des différentes choses nécessaires à son usage et à son entretien, et notamment pour la fourniture de bois de chauffage ? Et quels sont les noms de ceux qui ont envoyé ces soumissions, à commencer par la plus basse en montant jusqu'à la plus élevée, ainsi que le nom de la personne qui a obtenu le contrat ?

Par l'honorable M. *Bellerose :*

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre copie de tous avis publics par lesquels il a pu être demandé, pendant les derniers mois de 1873 et les premiers six mois de 1874, des soumissions pour la fourniture de bois de chauffage au pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul ;* copie de toutes soumissions reçues conformément à ces avis, depuis que la présente administration est montée au pouvoir jusqu'au 1er juillet 1874, avec la date de leur réception, ainsi que le nom de la personne dont on a accepté la soumission ; copie du contrat, ou, s'il n'y a pas de contrat, la date et les différentes conditions de la convention ou du marché ; et copie de toute lettre, correspondance, ordre, plainte, etc., sur ce sujet qui ont pu être envoyés ou reçus par le département de la justice, les directeurs des pénitenciers, le gardien de la susdite institution ou autre personne quelconque.

Par l'honorable M. *Wilmot :*

Qu'il soit présenté à Son Excellence une humble adresse, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état des deniers qui se trouvaient au crédit de la Puissance, dans toute banque ou entre les mains de tout agent financier ou autre personne, le 20 février avec indication des noms des banques, agents financiers ou autres personnes ayant les deniers en dépôt, et mention, si ces dépôts portent ou non intérêt, avec le taux de l'intérêt accordé dans chaque cas.

Pour Jeudi, 4 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Dever.*

Pourquoi le salaire de l'inspecteur du revenu de l'intérieur à *St. Jean N. B.* n'est pas porté dans le budget de 1875-6 au même montant que le salaire d'autres fonctionnaires correspondant dans les autres provinces, où la responsabilité de cette charge est bien moins grande, et où le rapport en argent comptant est insignifiant en comparaison avec celui de *St. Jean* ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 3 Mars, 1875.

	1875.	
1	3 mars.	—*Deuxième lecture* (Bill Ch. Com.) Amendement des actes de la milice et de la défense.—(Hon. M. *Scott*).
2	" "	*Deuxième lecture* (Bill Ch. Com.) Conservation de la paix dans le voisinage des travaux publics.—(Hon. M. *Scott*).
3	" "	*Prise en considération* du (Bill A) Sur la propriété littéraire et artistique, tel qu'amendé par le comité spécial.—(Hon. M. *Letellier de St. Just*).
4	" "	*Deuxième lecture* (Bill de la Ch. Com.) Petits délits dans la *Nouvelle-Ecosse*—(Hon. M. *Letellier de St. Just*).
5	" "	*Deuxième lecture* (Bill H) Cie. de chars et de manufacture.—(Hon. M. *Campbell*).

No. 18.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mardi, 2 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 3 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Penny,*
Alexander,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Archibald,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Armand,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Fabre,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Benson.	*Ferrier,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Botsford,	*Girard,*	*Macdonald,*	*Skead,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Carrall,	*Hamilton [Inkerman]*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Northup,*	*Wark,*
Chapais,	*Haviland,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Cochrane,	*Haythorne,*	*Páquet,*	*Wilson.*
Cormier,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*—de *Joseph Carr* et autres, du township *Elgin*,—et de *William Wilson* et autres, du township de *Godmanchester*, dans le comté de *Huntingdon*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ferrier*:—de *Wm. Walsh* et autres, d'*Huntingdon*;—de *L. H. Lawrence* et autres, de *Shefford Ouest*;—de *Joseph Bélanger* et autres, de *Québec*;—de *John Irvin* et autres, de *Terrebonne*,—de *John Maxwell* et autres, d'*Argenteuil*;—de *W. Spencer Scott* et autres, de *Shefford*;—de *Thomas Gale* et autres, de *Montréal*.

De *David Hardie* et autres, d'*Ely Nord*;—de *B. T. Norris* et autres, de *Bolton*;—de *Joseph Copping* et autres, d'*Ely Sud*;—de *Joseph Read* et autres, de *Ramsay*;—de *T. H. Word* et autres, d'*Halifax Sud*;—de *John C. Sheppard* et autres, d'*Argenteuil*;—de *Joshua S. Burton* et autres, de *Farnham Est*;—de *John Falvez* et autres, de *St. Columbian*;—de *R. P. Cutler* et autres, de *Clarenceville Est*;—d'*Andrew Stewart* et autres, du comté d'*Argenteuil*;—de *John Burray* et autres, de *Leeds*;—de *A. Drummond* et autres, de *Métis*;—de *A. Macdonald* et autres, aussi de *Métis*;—du Révérend *Patrick McGoey* et autres;—de *John Flemming* et autres, de *Hull*:—de *E. A. Houghton* et autres;—de *Benjamin Montez* et autres, de *Hemmingford*;—de *C. S. Fansworth* et autres, de *Compton*;—de *T. Hogle* et autres, de *Henrysville*;—de *T. P. Planche* et autres, de *Leeds*;—de *E. Crosby* et autres, de *Compton*;—du Révérend *Richard Mathers*, de *Gaspé*;—de *H. Rhenolds* et autres;—de *John H. Quinn* et autres, de *Hemmingford*;—et de *H. C. Miver* et autres;—de *John M. McIntosh* et autres, de *Granby*;—du Révérend *H. Cairns* et autres, de *Clarenceville*;—de *Robert Grant* et autres, de *Bristol*;—du Révérend *John Corbetts* et autres, de *Grenville*;—du Révérend *T. Jamieson* et autres, d'*Ely*;—de *H. B. Street* et autres, de *Clarenceville*:—de *Robert Johnson* et autres, de *Waterville*;—de *James Kinnier* et autres, de *Leeds*;—de *John Darres* et autres, de *Philipsburg*;—de *W. H. Naylor* et autres, aussi de *Philipsburg*;—de *M. B. Jewell* et autres, de *Farnham*; tous dans la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues:

De Sa Grâce l'Archevêque de *St. Boniface* et autres, de la province de *Manitoba*; demandant l'adoption d'une mesure pour permettre à toutes personnes qui ont pris possession, *bona fide* et conformément à l'usage, de terres dans la dite province, d'obtenir des lettres patentes pour les dites terres.

De MM. *W. Higinbothan* et Cie., et autres, de la cité de *Toronto*;—de *A. E. D. Mackay* et autres, de la cité d'*Hamilton*;—et de *P. Larkin* et autres, de la ville de *Ste. Catherine*, tous dans la province d'*Ontario*; demandant séparément l'approfondissement du niveau culminant du canal *Welland* et l'exhausement des bords du reste du canal et l'approfondissement des havres à ses extremités, de telle manière que les plus gros navires employés sur les lacs supérieurs puissent descendre librement jusque dans le lac *Ontario*.

Du conseil municipal du comté d'*Essex*, province d'*Ontario*; demandant qu'il soit affecté un crédit sur les fonds fédéraux pour la propagation de poisson blanc dans la rivière *Détroit*.

De la banque impériale du *Canada*; demandant la passation d'un acte à l'effet de pourvoir à la fusion de la banque du district de *Niagara* avec la dite banque.

De la compagnie de garantie du *Canada*; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De *Thomas McGreevy*, M.P. et autres, de la cité de *Québec*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie du chemin de fer direct de *Québec* et du lac *Huron*.

Du conseil municipal du township *Manvers*, dans le comté de *Durham*;—du conseil municipal du village de *Port Dalhousie*;—du conseil municipal du township *Usborne*, dans le comté d'*Huron*;—du révérend *Marc Ami* et autres; de *John Crowley*

et autres; de *Nicholas Link* et autres; de *R. R. Booth* et autres; et d'*Edouard Storr* et autres, de la cité d'*Ottawa*;—de *James Caldwell* et autres, du township *Nepean*; de *J. C. Paterson* et autres, de *Rochesterville*; et de *Hugh McArthur* et autres, du township de *Osgoode*, dans le comté de *Carleton*, tous dans la province d'*Ontario*; demandant séparément la passation d'une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, a proposé,

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre copie de tous avis publics par lesquels il a pu être demandé, pendant les derniers mois de 1873 et les premiers six mois de 1874, des soumissions pour la fourniture du bois de chauffage au pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*; copie de toutes soumissions reçues conformément à ces avis, depuis que la présente administration est montée au pouvoir jusqu'au 1er juillet 1874, avec la date de leur réception, ainsi que le nom de la personne dont on a accepté la soumission; copie du contrat, ou, s'il n'y a pas de contrat, la date et les différentes conditions de la convention ou du marché; et copie de toute lettre, correspondance, ordre, plainte, etc., sur ce sujet qui a pu être envoyé ou reçu par le département de la justice, les directeurs des pénitenciers, le gardien de la susdite institution ou autre personne quelconque.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Wilmot*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, a proposé

Qu'il soit présenté à Son Excellence une humble adresse, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état des deniers qui se trouvaient au crédit de la Puissance, dans toute banque ou entre les mains de tout agent financier ou autre personne, le 20 février dernier avec indication des noms des banques, agents financiers ou autres personnes ayant les deniers en dépôt, et mention si ces dépôts portent ou non intérêt, avec le taux de l'intérêt accordé dans chaque cas.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant la milice et de la défense de la Puissance du *Canada*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé: "Acte concernant la propriété littéraire et artistique.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill et ses amendements soient renvoyés à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la législature de la *Nouvelle-Ecosse*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par M. *Miller*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 4 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 4 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *McLelan*:

Qu'il soit présenté à Son Excellence une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état comparatif du nombre des tonnes de fret, le fret du gouvernement excepté, qui ont été transportées sur le chemin de fer Intercolonial dans la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick* pendant les mois d'octobre, novembre et décembre des années 1873 et 1874 et les mois de janvier et février 1874 et 1875, respectivement, avec indication de la distance moyenne des transports, du taux moyen perçu par tonne, et du taux moyen de cette perception par mille.

Pour Vendredi, 5 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Haythorne* :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre copie de toute correspondance qui a pu être échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement local de l'*Ile du Prince-Edouard* relativement à un bill passé par la législature locale de cette province sous le titre "*The Land purchase Bill of* 1874."

Pour Lundi, 8 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Howlan :*

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état de toutes les destitutions et nominations qui ont eu lieu dans le service civil, à l'*Ile du Prince-Edonard* avec mention des appointements attachés aux fonctions des titulaires.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 4 Mars, 1875.

1875.

1 | 4 Mars.—*Deuxième lecture* (Bill G) Amendement de l'acte d'incorporation de la Cie.d'assurance de l'Ouest.—(Hon. M. *Allan*).

2 | " " *Considération* du second rapport du comité des dépenses contingentes.—(Hon. M. *Seymour*).

3 | " " *Comité* de toute la Chambre sur bill (A) propriété littéraire et artistique, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Letellier de St. Just*).

4 | " " *Deuxième lecture* (Bill H) Amendement de la charte de la Cie.de chars et de manufacture.—(Hon. M. *Campbell*).

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

No. 19.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mercredi, 3 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 4 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Penny,*
Alexander,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Archibald,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Armand,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Fabre,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Benson,	*Ferrier,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Botsford,	*Girard,*	*Macdonald,*	*Skeid,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Sutherland,*
Carrall,	*Hamilton [Inkerman],*	*Miller,*	*Trudel,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Montgomery,*	*Wark,*
Chapais,	*Haviland,*	*Northup,*	*Wilmot,*
Cochrane,	*Haythorne,*	*Odell,*	*Wilson.*
Cormier,	*Holmes,*	*Páquet,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Fabre* :—de la société permanente de construction de *Montréal ;*

Par l'honorable M. *Skead :*—de *Wm. Wilson* et autres, du township de *Cumberland,* dans le comté de *Russell ;*—de *Archibald Crozier* et autres, du township de *Westmeath ;*—du conseil municipal du dit township de *Westmeath ;*—et du conseil municipal du township de *Stafford,* dans le comté de *Renfrew,* tous dans la province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Smith :*—de la compagnie de chemin de fer du Nord du *Canada.*

Par l'honorable M. *Penny :*—de *John Fair,* du township *Dunham,* dans le comté de *Missisquoi,* province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Kaulbach :*—de *J. W. Macke* et autres, du village *Mill,* dans le comté de *Queens,* province de la *Nouvelle-Ecosse.*

Par l'honorable M. *Penny :*—de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly* et *Sorel.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *John Schultz* et autres membres de la Chambre des Communes ; demandant l'incorporation d'une compagnie qui devra s'appeler " La compagnie manufacturière du *Nord-Ouest.*"

De son honneur *Alexandre Morris* et autres, de la province de *Manitoba ;* demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Société permanente de construction de *Manitoba* et du *Nord-Ouest.*"

De *Ashly Hibbard* et autres, directeurs provisoires de la compagnie d'Exprès International ; demandant un acte pour amender l'acte d'incorporation de la dite compagnie.

De *François-Xavier Galarneau,* de l'*Assomption* et de *Magloire-Cléophas Galarneau,* de la cité de *Montréal ;* demandant qu'il soit passé un acte les autorisant à construire un pont de péage sur la rivière l'*Assomption,* dans le comté de l'*Assomption,* à l'endroit appelé " *Le Portage.* "

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district du *Saguenay* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Miller,* du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DU COMITÉ.
4 mars, 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés :

De *John Mather* et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " compagnie d'estacades du *Bas-Ottawa* " ;

De *J. Saurin McMurray* et autres, de la province d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie d'équipement des chemins de fer du *Canada* " et

D'*Edouard Goff* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " compagnie d'assurance nationale."

Le tout respectueusement soumis,

WM. MILLER,
Président.

L'honorable M. *McLelan*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, a proposé,

Qu'il soit présenté à Son Excellence une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état comparatif du nombre des tonnes de fret, le fret du gouvernement excepté, qui ont été transportées sur le chemin de fer Intercolonial dans la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick* pendant les mois d'octobre, novembre et décembre des années, 1873 et 1874 et les mois de janvier et février, 1874 et 1875, respectivement, avec indication de la distance moyenne des transports, du taux moyen perçu par tonne, et du taux moyen de cette perception par mille.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des *Etats-Unis* sur un traité de réciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance de l'Ouest et autres actes y relatifs et pour augmenter les pouvoirs de la dite compagnie " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner sur les comptes contingents du Sénat pour la présente session et en faire rapport.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajourné à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant la propriété littéraire et artistique " et les amendements proposés au dit bill par le comité spécial.

[*En comité, voir journal.*]

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et les amendements proposés et l'avait chargé de faire rapport des dits amendements du comité spécial pour qu'ils soient adoptés par la Chambre.

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de chars et de manufacture du *Canada* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 5 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 5 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Dever.*

Pourquoi le salaire de l'inspecteur du revenu de l'intérieur à *St. Jean N. B.* n'est pas porté dans le budget de 1875-6 au même montant que le salaire d'autres fonctionnaires correspondant dans les autres provinces, où la responsabilité de cette charge est bien moins grande, et où le rapport en argent comptant est insignifiant en comparaison avec celui de *St. Jean?*

Par l'honorable M. *Haythorne* :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre copie de toute correspondance qui a pu être échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement local de l'*Ile du Prince-Edouard* relativement à un bill passé par la législature locale de cette province sous le titre "*The Land purchase Bill of* 1874."

Pour Lundi, 8 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Botsford* :

Le gouvernement a-t-il fait des démarches pour engager le gouvernement britannique à prendre les mesures nécessaires, en vue de mettre à exécution les articles 22 et 25 inclusivement du traité de *Washington;* et s'il n'a pas encore fait ces démarches, se propose-t-il d'agir sans retard dans ce sens?

Pour Mardi, 9 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Botsford:*

En posant les lisses sur cette partie de l'Intercolonial qui s'étend entre la rivière *Miramichi* et *Moncton*, a-t-on adopté la voie large de 5 pieds 6½ pouces? S'il en est ainsi, pourquoi a-t-on fait une telle dépense?

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 5 Mars, 1875.

1875.

1 | 5 Mars.—*Deuxième lecture* (Bill D) Pour faire droit à *Peterson*; et que le pétitionnaire *Henry William Peterson* soit entendu par conseil, et qu'il comparaisse à la barre.

2 | " " *Comité* de toute la Chambre sur (Bill I) Amendement de la procédure dans les procès au criminel.—(Hon. M. *Scott*).

3 | " " *Comité* de toute la Chambre sur (Bill J) Poursuite plus prompte des félonies et délits.—(Hon. M. *Scott*).

4 | " " *Comité* de toute la Chambre sur (Bill K) Prison centrale d'*Ontario*.—(Hon. M. *Scott*).

5 | " " *Comité* de toute la Chambre sur Bill (Ch. Com.) Actes de la milice et de la défense.—(Hon. M. *Scott*).

6 | " " *Comité* de toute la Chambre sur Bill (Ch. Com.) Maintien de la paix dans le voisinage des travaux publics.—(Hon. M. *Scott*).

7 | " " *Comité* de toute la Chambre sur Bill (Ch. Com.) Petits délits dans la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick*.—(Hon. M. *Scott*).

8 | " " *Considération* du 2e rapport du comité spécial des comptes contingents.—(Hon. M. *Seymour*).

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Jeudi, 4 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 5 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Penny,*
Alexander,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Archibald,	*Dever,*	*Leonard,*	*Read,*
Armand,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Scott,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Benson,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Shaw,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Girard,*	*Macfarlane,*	*Skead,*
Bureau,	*Glasier,*	*Macpherson,*	*Smith,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Chapais,	*Haviland,*	*Northup,*	*Wark,*
Chinic,	*Haythorne,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Cochrane,	*Holmes,*	*Páquet,*	*Wilson.*

PAIRERS.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Bureau :*—de *James Johnston* et autres, des townships de *Godmanchester* et *Elgin*, dans le comté d'*Huntingdon*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Archibald :*—de *Hugh McLeod* et autres, de *William Gammond* et autres, de *James N. McLean* et autres, de *David M. Archibald* et autres, de *James L. Macdonald* et autres, de *George Horne* et autres, tous du comté de *Pictou*.

De *George S. Hullert* et autres, du comté d'*Antigonish* ;—de *James Henderson* et autres, de *Jesse Bond Gibbs* et autres, de *James M. Filtmahe* et autres, de *William Wilson* et autres, du comté de *Guysborough*, de *William R. Robins* et autres, du comté d'*Annopolis* ;—de *G. M. Cobb* et autres, du comté de *Queens* ;—de *D. Hamilton* et autres, du comté *Inverness* ;—de *Joseph A. Lee* et autres, du comté de *Kings* ;—de *C. H. Denton* et autres, du comté de *Digby* ;—du révérend *James Bayle* et autres, du comté de *Pictou* ;—de *Himelun* et autres, de *Samuel Pierson* et autres, du comté d'*Halifax* ;—de *John Brown* et autres, de *Thomas B. Chisholm* et autres, de *I. W. D. Aitkins* et autres, du comté de *Colchester* ;—de *W. H. Smith* et autres, de *James Dunlop* et autres, de *Gordon Mackay* et autres, de *M. N. Adams* et autres, du comté de *Shelburne* ;—de *Laccheus Churchill* et autres, de *S. A. Rogers* et autres, de *James E. Mickerson* et autres, du comté de *Larmouth* ;—de *Robert Martin* et autres, de *Thomas P. Jones* et autres, de *D. McCready* et autres, du comté du *Cap Breton* ;—de *John W. Giles* et autres, de *William Rindrest* et autres, de *Elisha D. Dembys* et autres, de *L. Johnston* et autres, de *Donald McKinnior* et autres, de *James Fulton* et autres, du comté de *Cumberland* ;—de *Henry J. Sandford* et autres, de *Francis Perker* et autres, du comté de *Hants* ;—de *D. A. Steele* et autres, du comté de *Cumberland*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *McMaster :*—de *William Curry* et autres, de *Elderslie :* de *Josias Greene* et autres, du township d'*Arron*, et de *James George* et autres, du village de *Port Elgin*, dans le comté de *Bruce* ;—des conseils municipaux des townships de *Gwillimbury Ouest*, *Nottawasaga* et *Roxborough* ; de *A. H. Pridham* et autres, de la cité de *Toronto*, et de *Mathew Gardiner* et autres, de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Shaw :*—de *Andrew Williamson* et autres, du township de *Seneca* ;—et du conseil municipal du township d'*Haldimand*, dans le comté d'*Haldimand* ;—du conseil municipal du township de *Sherbrooke Sud*, et de *Hugh Bowland* et autres, des townships de *Ramsay* et *Lanark*, dans le comté de *Lanark*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Leonard :*—de *David G. Price* et autres, de *Crotom*, dans le comté de *Kent* ;—de *Thomas Baldwin* et autres, de la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex* ;—de *Chambers McRoberts* et autres, du township de *London* ;—de *W. J. Waddilove* et autres, de *Mansey Town*, *Munsus*, de la tribu *Delaware*, et de *James Mills* et autres, de *Milbourne*, dans le comté de *Middlesex*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins* ;—du révérend *W. T. Early* et autres, du township de *Finch*, dans le comté de *Stormont* ;—de *Wm. Dumble* et autres, du comté d'*Haliburton* ;—de *George Simms* et autres, du township de *Muskoka*, dans le district de *Muskoka* ;—du conseil municipal de *Fitzroy*, dans le comté de *Carleton* ;—de *J. D. Beatty*, de *Parry Sound*, dans le district de *Parry Sound* ;—de *E. Barker* et autres, de *Fergus*, dans le comté de *Wellington* ;—du conseil municipal du township de *Dummer*, et de *W. T. Dyer* et autres, de *Burleigh Chandos* et *Anstruther*, dans le comté de *Peterborough*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Seymour* :—de *James Camplin* et autres, du township de *Beach* ;—de *Sylvenus Jones* et autres, de *Port Perry*, dans le comté d'*Ontario* ; et des conseils municipaux des townships de *Clarke*, *Carden* et *Dolton*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Howlan* :—d'*Alexander McLeod* et autres, de *Alberton*, dans comté *Prince*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Par l'honorable M. *Skead* :—du conseil exécutif de la chambre de commerce de la Puissance.

Par l'honorable Président :—de *Thomas Farrow* et autres, de *Wingham*, dans le comté d'*Huron* ;—de *J. Rutherford* et autres, de *Shakespeare* ; et du conseil municipal du township de *Logan*, dans le comté de *Perth*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead*—de la compagnie du chemin de fer du *Canada Central*

Par l'honorable M. *Penny* :—de *Damon Rivers Averill*, de *New Centreville*, comté d'*Oswego*, dans l'Etat le *New-York*, un des *Etats-Unis d'Amérique* ; et de *Thos. Ross* et autres, du comté de *Prescott*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Joseph Carr* et autres, du township *Elgin*,—et de *William Wilson* et autres du township de *Godmanchester*, dans le comté de *Huntingdon* ;—de *Wm. Walsh* et autres, d'*Huntingdon* ; — de *L. H. Lawrence* et autres, de *Shefford Ouest* ; — de *Joseph Bélanger* et autres, de *Québec* ;—de *John Irvin* et autres, de *Terrebonne* ; —de *John Maxwell* et autres, d'*Argenteuil* ;—de *W. Spencer Scott* et autres, de *Shefford* ;—de *Thomas Gale* et autres, de *Montréal* ; de *David Hardie* et autres, d'*Ely Nord* ; — de *B. T. Norris* et autres, de *Bolton* ; — de *Joseph Copping* et autres, d'*Ely Sud* ; — de *Joseph Read* et autres, de *Ramsay* ; — de *T. H. Word* et autres, d'*Halifax Sud* ;—de *John C. Sheppard* et autres, d'*Argenteuil* ;—de *Joshua S. Burton* et autres, de *Farnham Est* ;—de *John Falvez* et autres, de *St. Columbian* ; — de *R. P Cutler* et autres, de *Clarenceville Est* ; — d'*Andrew Stewart* et autres, du comté d'*Argenteuil* ;—de *John Burray* et autres, de *Leeds* ;—de *A. Drummond* et autres, de *Métis* ;—de *A. Macdonald* et autres, aussi de *Métis* ;—du Révérend *Patrick McGoey* et autres ;—de *John Flemming* et autres, de *Hull* :—de *E. A. Houghton* et autres ;—de *Benjamin Montez* et autres, de *Hemmingford* ;—de *C. S. Fansworth* et autres, de *Compton* ;—de *T. Hogle* et autres, de *Henrysville* ;—de *T. P. Planche* et autres, de *Leeds* ;—de *E. Crosby* et autres, de *Compton* ;—du Révérend *Richard Mathers*, de *Gaspé* ;—de *H. Rhenolds* et autres ;—de *John H. Quinn* et autres, de *Hemmingford* ; —et de *H. C. Miver* et autres ;—de *John M. McIntosh* et autres, de *Granby* ;—du Révérend *H. Cairns* et autres, de *Clarenceville* ;—de *Robert Grant* et autres, de *Bristol* ; —du Révérend *John Corbetts* et autres, de *Grenville* ;—du Révérend *T. Jamieson* et autres, d'*Ely* ;—de *H. B. Street* et autres, de *Clarenceville* :—de *Robert Johnson* et autres, de *Waterville* ;—de *James Kinnier* et autres, de *Leeds* ;—de *John Darres* et autres, de *Philipsburg* ;—de *W. H. Naylor* et autres, aussi de *Philipsburg* ;—de *M. B. Jewell* et autres, de *Farnham* ; tous dans la province de *Québec* ; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Dickey*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, et de les publier et de faire rapport de temps en temps de son opinion à cette Chambre, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
4 mars 1875.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps en temps de son opinion à cette Chambre, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité croît à propos que les arrangements à prendre pour la publication des débats à la prochaine session soient arrêtés avant l'ouverture du Parlement, et il recommande de demander sans retard des soumissions par voie d'annonces. Dans ce but et pour l'information de votre honorable Chambre, votre comité a obtenu des offres pour l'impression, la publication et la reliure d'un compte-rendu *Hansard* des débats du Sénat.

Ces offres sont soumises avec le présent rapport.

Vu la manière peu satisfaisante dont plusieurs discours ont été rapportés pendant cette session, et vu son état avancé, votre comité ne croît pas devoir recommander la publication d'un compte-rendu *Hansard* pour cette session.

Votre comité recommande qu'une somme de cinq cents piastres soit payée à M. *John Rochfort*, en entier acquittement de toutes réclamations pour frais de voyage à *St. Jean* de *Terreneuve*, aller et retour, et pour ses services comme sténographe jusqu'à ce jour.

Si votre honorable Chambre juge à propos d'adopter ce rapport, le président du comité fera publier sans retard les annonces nécessaires.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

(*Pour offres mentionnées dans ce rapport, voir journal.*)

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre copie de toute correspondance qui a pu être échangée entre le gouvernement fédéral, le gouvernement local de l'*Ile du Prince-Edouard*, le gouvernement impérial, et les propriétaires fonciers, relativement à un bill passé par la législature locale de cette province sous le titre "*The Land purchase Bill of* 1874."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du dix-septième jour de février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions et de toute la correspondance relatives à la construction de l'embranchement de la Baie *Georgienne* du chemin de fer canadien du Pacifique, reçues au département des travaux publics à la suite des annonces publiées en date du six novembre dernier faisant appel de soumissions.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "acte pour amender de nouveau l'acte des brevets de 1872," et pour étendre le dit acte, tel qu'amendé, à l'*Ile du Prince-Edouard.*

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "acte pour faire droit à *Henry William Peterson.*"

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre le certificat suivant.

BUREAU DU GREFFIER,
Vendredi, 5 mars, 1875.

Je certifie par le présent qu'avis dans l'affaire *Peterson* pour un bill de divorce a été affiché à la porte du Sénat pendant quatorze jours conformément à un ordre permanent de cette Chambre.

ROBERT LEMOINE,
Greffier du Sénat.

Le rapport d'*Archibald Henry Macdonald*, de la ville de *Guelph*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*, avocat, relatif à la signification de l'avis pour un bill de divorce à *Emma Grange*, épouse de *Henry William Peterson*, a été présenté et lu par le greffier comme suit:

(*Voir journal.*)

L'honorable M. *Aikins* secondé par l'honorable M. *Leonard*, a proposé:

Que le rapport assermenté du dit *Archibald Henry Macdonald* de la signification que la 77e règle de cette Chambre exige de faire à la partie contre laquelle le divorce est demandé par le dit *Henry William Peterson* soit considéré suffisant.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Aikins* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leonard*,

Que l'examen du pétitionnaire à la barre du Sénat, tant généralement que sur toute collusion ou connivence entre les parties soit pour le présent suspendu, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à faire cet examen.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Aikins* a alors proposé, secondé par l'honorable M. *Leonard*,

Que le dit bill pour faire droit à *Henry William Peterson* soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion,

La Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Ferrier*,	*McLelan*,	*Penny*,
Archibald,	*Glasier*,	*McMaster*,	*Read*,
Benson,	*Hamilton (Kingston)*,	*Macdonald*,	*Seymour*,
Botsford,	*Haviland*,	*Macfarlane*,	*Simpson*,
Christie, (président)	*Haythorne*,	*Macpherson*,	*Skead*,
Cochrane,	*Holmes*,	*Montgomery*,	*Sutherland*,
Cornwall,	*Kaulbach*,	*Northup*,	*Wark*,
Dickey,	*Leonard*,	*Odell*,	*Wilmot.*—34
Dickson,	*McDonald*,		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Armand,	*Chapais,*	*Girard,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Chinic,*	*Guévremont,*	*Scott,*
Bellerose,	*Cormier,*	*Letellier de St. Just,*	*Trudel,*
Bureau,	*Dumouchel,*	*Pâquet,*	*Wilson.*—18
Chaffers,	*Fabre,*		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu une seconde fois en conséquence.

Alors, l'hon. M. *Aikins* a proposé, secondé par l'hon. M. *Leonard,* que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Campbell, Dickey, Vidal, Wilmot, Cornwall, Read, McDonald, (Toronto), McMaster,* et de l'auteur de la motion, dont cinq formeront un quorum ; que ce comité fasse rapport avec toute la diligence possible, et ait le pouvoir d'envoyer quérir toutes personnes et pièces, et que l'ampliation des pièces de procédures jusqu'au jugement final de la cour du banc de la Reine pour *Ontario,* dans la cause de *Peterson vs. Tuck ;* que l'ampliation de l'interrogatoire du défendeur *Tuck,* dans la dite cause et l'ampliation du bill de plainte, de la réponse et du décret dans la cour de chancellerie pour *Ontario,* dans la cause de *Peterson vs. Peterson,* présentées au Sénat lors de la lecture de la pétition du dit *Henry William Peterson,* soient renvoyées au dit comité, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat pour cette affaire aient à comparaître devant le dit comité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles et autres matières relatives à la loi criminelle."

(*En comité, voir journal.*)

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott,* secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour rendre plus prompt le procès, devant les magistrats de police et les magistrats stipendiaires dans la province d'*Ontario,* des personnes accusées de félonies ou de délits.

[*En comité, voir journal.*]

Sur motion de l'honorable M. *Scott,* secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just,* il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisiéme fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte portant de nouvelles dispositions relativement à la prison centrale d'*Ontario*."

[*En comité, voir journal*]

L'honorable M. *Bourinot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender les actes concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*.

L'honorable M. *Miller* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisème fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender les actes concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics. "

L'honorable M. *Leonard* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la législature de la *Nouvelle Ecosse*."

(*En comité, voir journal.*)

L'honorable M. *Benson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Dumouchel*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au même comité spécial pour être reconsidéré.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 8 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 8 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Howlan :*

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état de toutes les destitutions et nominations qui ont eu lieu dans le service civil, à l'*Ile du Prince-Edouard* avec mention des appointements attachés aux fonctions des titulaires.

Interpellation par l'honorable M. *Botsford :*

Le gouvernement a-t-il fait des démarches pour engager le gouvernement britannique à prendre les mesures nécessaires, en vue de mettre à exécution les articles 22 et 25 inclusivement du traité de *Washington ;* et s'il n'a pas encore fait ces démarches, se propose-t-il d'agir sans retard dans ce sens ?

Par l'honorable M. *Macdonald* [*Victoria*] :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance ou les lettres échangées entre le gouvernement et la compagnie des paquebots de la *Colombie Britannique,* au sujet d'une subvention pour le transport des malles de *San Francisco* à *Victoria.*

Pour Mardi, 9 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Read :*

Le gouvernement a-t-il l'intention d'exiger des compagnies de chemins de fer en *Canada*, qu'elles envoient des états des morts advenues par accident sur leurs voies ferrées, et des causes de ces morts accidentelles ? Et se propose-t-il de présenter, pendant cette session, quelque mesure tendant à ce que les personnes employées sur les chemins de fer canadiens soient mieux protégées à l'avenir contre les accidents ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 8 Mars, 1875.

1 | 8 Mars.—*Considération* du 2e rapport du comité spécial sur la publication d'un compte-rendu des débats du Sénat.—(Hon. M. *Dickey*).

2 | " " *Deuxième lecture* (Bill L) Loi des brevets d'invention.—(Hon. M. *Letellier de St. Just*).

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

No. 21.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Vendredi, 5 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 8 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Scott,*
Alexander,	*Dever,*	*Leonard,*	*Price*
Armand,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Read.*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McDonald,*	*Ryan,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Benson,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Girard,*	*Macfarlane,*	*Skead,*
Bureau,	*Glasier,*	*Macpherson,*	*Smith,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Chapais,	*Haviland,*	*Northup,*	*Wark,*
Chinic,	*Haythorne,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Cochrane,	*Holmes,*	*Páquet,*	*Wilson.*
Cormier,	*Howlan.*	*Penny,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'hon. M. *Hamilton* (*Kingston*) :—de *Samuel W. Crowder* et autres, du township de *Mountain*, dans le comté de *Dundas*, province d'*Ontario* ; de la corporation de la ville de *Napanee* ; d'*Edouard H. Poole* et autres, du comté de *Leeds* ; du révérend *G. L. White* et autres, du comté de *Lennox* ; de *J. K. Smith* et autres, du comté de *Waterloo*, et du révérend *J. A. Rogers* et autres, du comté de *Frontenac*.

Par l'honorable M. *Seymour* :—de la corporation du village de *Port Perry* ; de la corporation de la ville de *Bowmanville*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Benson* :—de *Alexandre Muir* et autres, de *Port Dalhousie* ; de *William Watson* et autres, du village de *Weston* ; et de *Charlotte Carley* et autres, de *Larkey*, dans le comté de *York* ; de *James Kamsbottom* et autres, d'*Ezra* et *Vesper* ; du conseil municipal de la ville de *Collingwood*, et du conseil municipal du comté de *Simcoe* ; du révérend *John McGuire* et autres, d'*Holland*, de *James McMagham* et autres, d'*Heathcote* ; d'*Isaac Baker* et autres, de *Sarawak*, de *John Higginbotham* et autres, d'*Artemesia* et *Proton* ; et du conseil municipal du township d'*Artemesia*, tous du comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead* :—de *John Conley* et autres, de *Golburn* ; de *John Bell* et autres, de *North Gower*, de *S. D. Thompson* et autres, de *Gloucester* ; de *William Arnold* et autres, de *Nepean*, dans le comté de *Carleton* ; de *Walter Amos* et autres, de *Castleford* ; de *Daniel Young* et autres, de *McNab*, dans le comté de *Renfrew* ; de *Robert Clark*, snr., et autres, de *New Edinburgh* ; et du conseil municipal du village de *New-Edinburgh*, dans le comté de *Russell*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins* : de *James Harris*, du comté de *Simcoe* ; de *Peter Macdonald* et autres, de *F. X. Henderson* et autres, d'*Arnold Ross* et autres, de *James Irwin* et autres, du comté de *Bruce* ; de *George A. Laird* et autres, de *George Vauhom* et autres, du révérend *James Dick* et autres, du comté de *York* ; d'*Alexander Mitchell* et autres, de *John Ross* et autres, du comté de *Wellington* ; de *John Edmund* et autres, d'*Edward Averill* et autres, du comté de *Wentworth* ; de *Christopher Green* et autres, d'*Agnes G. Ross* et autres, de *John R. Curran* et autres, du comté de *Bruce*, de *James Smith* et autres, de *Thomas Lee* et autres, de *James Harris* et autres, du comté de *Simcoe* ; de *John Cooney* et autres, du comté de *Peel* et du conseil municipal du township d'*Eramosa*, dans le comté de *Wellington*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Shaw* :—du conseil municipal des townships d'*Edwardsburg* et *Pakenham*, de *Thomas Nichol* et autres, du comté de *Lanark*, de la corporation du village d'*Almonte*, de *Bronson McLean* et autres, du comté de *Prescott*, et de *Robert Fripp* et autres, du comté de *Grenville*.

Par l'honorable M. *Leonard* :—de *Robert Carson* et autres, du comté de *Dufferin* ; de *Wentworth Scarlett* et autres, du comté de *Bothwell* ; du conseil municipal du township de *Lobo* ; de la corporation de la ville de *Chatham* ; de *J. C. Coulthard*, du comté de *Middlesex* ; d'*Adam Nichol* et autres, de *William George Shaw* et autres, de *Luke James* et autres, du comté de *Lambton*, et de *A. T. Cook* et autres, et de *Hugh Lynn* et autres, du comté d'*Elgin*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Fabre* :—de Sir *Alexandre T. Galt* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Read* :—du conseil municipal du township de *McDougall*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable président :—de *A. Edouard* et autres, de *Zorra Est*, dans le comté d'*Oxford ;*—du conseil municipal du township de *Blenheim ;*—du conseil municipal du township de *Burford*, dans le comté de *Brant ;*—du conseil municipal de la ville de *Mitchell ;*—du conseil municipal de la ville de *Goderich*, dans le comté d'*Huron*, tous dans la province d'*Ontario ;*—de *Wm. Wilson* et autres, du township de *Cumberland*, dans le comté de *Russell ;*—de *Archibald Crozier* et autres, du township de *Westmeath ;* —du conseil municipal du dit township de *Westmeath ;*—et du conseil municipal du township de *Stafford*, dans le comté de *Renfrew*, tous dans la province d'*Ontario*, et de *J. W. Macke* et autres, du village *Mill*, dans le comté de *Queens*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive des boissons enivrantes.

De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* ; demandant un acte pour remanier son compte de capital, changer la largeur de la voie ferrée, consolider son capital d'emprunt, refondre les dispositions statutoires qui le concernent, et pour d'autres objets.

De *John Fair*, du township de *Dunham*, dans le comté de *Missisquoi*, province de *Québec ;* demandant de l'aide.

De la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly* et *Sorel* ; demandant un acte pour changer le nom de la dite compagnie en celui de " compagnie du chemin de fer de *Montréal, Portland* et *Boston* " et pour d'autres objets.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Montmagny*, province de *Québec*, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

[*Voir documents de la session*].

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.
8 mars 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés :

De la compagnie de garantie du *Canada*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation ;

De Son Honneur *Alexander Morris* et autres, de la province de *Manitoba*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " société permanente de construction du *Manitoba* et du *Nord-Ouest*," et

D'*Ashley Hibbard* et autres, directeurs provisoires de la compagnie d'Express internationale, demandant qu'il soit passé un acte pour amender l'acte d'incorporation de la dite compagnie.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER.
Président.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, et auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'éclairage au gaz " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, a proposé:
Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état de toutes les destitutions et nominations qui ont eu lieu dans le service civil, à l'*Ile du Prince-Edouard* avec mention des appointements attachés aux fonctions des titulaires.
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, a proposé :
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance ou les lettres échangées entre le gouvernement et la compagnie des paquebots de la *Colombie Britannique*, au sujet d'une subvention pour le transport des malles de *San Francisco* à *Victoria*.
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu des débats et délibérations du Sénat.
Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.
Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été
Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "acte pour amender de nouveau l'*acte des brevets de* 1872, et pour étendre le dit acte tel qu'amendé à l'*Ile du Prince Edouard*."
Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. *Simpson* du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son sixème rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ
5 mars 1875.

Le comité collectif des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:
Le comité ayant soigneusement examiné les documents suivants, recommande qu'ils soient imprimés, savoir:
Etat indiquant le coût des ponts du chemin de fer intercolonial, et le coût comparatif des arches en bois et en fer, etc.

Rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de la route la meilleure et la plus directe pour le transport des malles et des passagers entre la Puissance du *Canada* et l'*Europe*, et de la possibilité de naviguer dans le golfe *St. Laurent* durant les mois d'hiver, etc., [condensé];

Etat du nombre d'émigrants transportés à *Manitoba* par la route *Dawson* depuis l'ouverture du dit chemin; aussi, du coût du transport de ces émigrants;

Soumissions pour le transport des passagers et du fret entre la *Baie du Tonnerre* et le *Fort-Garry* avec les noms des soumissionnaires.

Etat des allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte 33 *Vic.*, ch. 4, depuis le commencement de l'année 1874;

Rapport de *L. G. Bell*, I. C., sur l'exploration faite de la route du chemin de fer de *Huron* et *Ottawa* depuis la cité d'*Ottawa* jusqu'à *Parry Sound*, etc, avec les cartes géographiques, etc.;

Etat de la succession de la banque du *Haut Canada*;

Etat des recettes et paiements de la Puissance du *Canada* depuis le 1er juillet 1874 jusqu'au 20 février 1875;

Article d'un arrangement conclu entre *Asa Belknap Foster* et Sa Majesté la Reine *Victoria* représentée par le ministre des travaux publics du *Canada*, pour la construction et le fonctionnement de l'embrachement de la baie *Georgienne* du chemin de fer canadien du Pacifique.

Etat d'après les archives des élections pour la Chambre des Communes, indiquant les circonscriptions électorales dans lesquelles des vacances de siége ont eu lieu.

Etat indiquant les personnes qui sont devenues invalides ou qui ont été congédiées, avant la fin de la durée de leur engagement, du corps des volontaires à *Manitoba*.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir :

Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures pour certains districts;

Etat du nombre de comtés, dans la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick* où des examinateurs d'inspecteurs de poisson ont été nommés.

Dépêches reçues du gouvernement impérial au sujet de la naturalisation des aubains.

Contrat pour l'enlèvement des débris de naufrage à l'entrée du havre de *Richibucto, N. B.*

Etat relatif à la construction d'un pont au passage d'eau d'*Oliver*;

Liste des personnes qui ont entrepris des travaux sur le canal *Welland*;

Instructions données par le département des travaux publics à M. *Johnston* pour l'exploration de la partie de la rivière des *Outaouais* qui est située entre le pied des rapides de *Paquet* et la tête de l'*Ile des Allumettes*.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston,)*

La chambre s'est ajournée.

Mardi, 9 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 9 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Botsford :*

En posant les lisses sur cette partie de l'Intercolonial qui s'étend entre la rivière *Miramichi* et *Moncton*, a-t-on adopté la voie large de 5 pieds 6½ pouces? S'il en est ainsi, pourquoi a-t-on fait une telle dépense?

Interpellation par l'honorable M. *Read* :

Le gouvernement a-t-il l'intention d'exiger des compagnies de chemins de fer en *Canada*, qu'elles envoient des états des morts advenues par accident sur leurs voies ferrées, et des causes de ces morts accidentelles?

Interpellation par l'honorable M. *Read :*

Le gouvernement se propose-t-il de présenter, pendant cette session, quelque mesure tendant à ce que les personnes employées sur les chemins de fer canadiens soient mieux protégées à l'avenir contre les accidents?

Interpellation par l'honorable M. *Botsford* :

Le gouvernement a-t-il fait des démarches pour engager le gouvernement britannique à prendre les mesures nécessaires, en vue de mettre à exécution les articles 22 et 25 inclusivement du traité de *Washington;* et s'il n'a pas encore fait ces démarches, se propose-t-il d'agir sans retard dans ce sens ?

Pour Mercredi, 10 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Miller :*

Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter une mesure pendant la présente session pour égaler les salaires des juges des cours supérieures dans les provinces maritimes aux salaires des juges des grandes provinces de la Confédération ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 9 Mars, 1875.

1 | 9 Mars.—*Deuxième lecture* (Bill Ch. Com.) Télégraphes électriques sous-marins.—(Hon. M. *Scott.*)

2 | " " *Deuxième lecture* (Bill L) Lois des brevets d'invention.—(Hon. M. *Letellier de St. Just*).

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Lundi, 8 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 9 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Penny,*
Alexander,	*Cormier,*	*Holmes,*	*Scott,*
Allan,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Price,*
Armand,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Seymour,*
Benson,	*Dumouchel,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Botsford,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Skead,*
Brown,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bureau,	*Girard,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Campbell,	*Glasier,*	*Macpherson,*	*Trudel,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Wark,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Montgomery,*	*Wilmot,*
Chapais,	*Hamilton (Kingston)*	*Odell,*	*Wilson.*
Chinic,	*Haviland,*	*Pâquet,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) :—d'*Eliza Jane Elliott* et autres, de *Whitby*; du conseil municipal du comté de *Leeds*; de la corporation du village de *Dresden*, et du conseil municipal du township de *Crosby Nord*, dans le comté de *Leeds*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Seymour* :—du conseil municipal du township de *Muir*, dans le comté d'*Ontario*; et du conseil municipal du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Shaw* :—de *B. V. Snyder* et autres, de *Port Elmsley*, dans le comté de *Lanark*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Flint* :—du conseil municipal du township de *Monaghan Sud*, dans le comté de *Peterborough*; et de *Henry Shaw* et autres, du comté d'*Haliburton*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Leonard* :—de *James Major* et autres, du *Corrunna*, dans e comté de *Lambton*; du conseil municipal du township de *Sarnia*; du conseil municipal du township d'*Elfrid*, et du conseil municipal du comté de *Kent*.

Par l'honorable président : du conseil municipal du township de *Oakland*, et du conseil municipal du township d'*Onondaga*, dans le comté de *Brant*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) : d'*Edouard Botterell*, de la cité d'*Ottawa*.

Ordonné, que la dernière pétition soit maintenant reçue et lue.

La dite pétition est alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

Ordonné, que la dite pétition d'*Edouard Botterell*, de la cité d'*Ottawa*, demandant une lettre de congé du service du Sénat, comme portier de cette Chambre jusqu'au mois de novembre dernier, et telle indemnité que cette honorable Chambre trouvera juste et raisonnable; soit renvoyée au comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

Du conseil exécutif de la chambre de commerce de la Puissance; demandant que l'obligation de faire un dépôt suffisant entre les mains du gouvernement soit imposée à toutes les compagnies étrangères d'assurance sur la vie qui exercent leur négoce dans la Puissance; et que pendant la présente session il soit pris des mesures pour établir un système rigide d'inspection et d'examen, par un officier public qualifié, de la condition financière de toutes les compagnies d'assurance contre le feu et sur la vie qui exercent leur négoce en *Canada*.

De la compagnie du chemin de fer du *Canada* central; demandant que le temps fixé pour déposer les cartes, plans et livres de renvoi du dit chemin de fer, soit prolongé de deux ans, et que le temps fixé pour l'achèvement de la ligne soit prolongé de cinq ans de la date du premier septembre prochain, et de cette date jusqu'à la fin de la session du parlement alors prochaine.

De *Damon Rivers Averill*, de *New Centreville*, comté d'*Oswego*, dans l'Etat de *New-York*, un des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant un acte qui l'autorisera à prendre des brevets d'invention dans le *Canada* pour certaines améliorations dans les peintures.

De *James Johnston* et autres, des townships de *Godmanchester* et *Elgin*, dans le comté d'*Huntingdon*, province de *Québec*;—de *Hugh McLeod* et autres, de *William Gammond* et autres, de *James N. McLean* et autres, de *David M. Archibald* et autres, de *James L. Macdonald* et autres, de *George Horne* et autres, tous du comté de *Pictou*;—de *George S. Hullert* et autres, du comté d'*Antigonish*;—de *James Henderson* et autres, de *Jesse Bond Gibbs* et autres, de *James M. Filtmahe* et autres, de *William Wilson* et autres, du comté de *Guysborough*, de *William R. Robins* et autres, du comté d'*Annopolis*;—de *G. M. Cobb* et autres, du comté de *Queens*;—de *D. Hamilton* et autres, du comté *Inverness*;—de *Joseph A. Lee* et autres, du comté de *Kings*;—de *C. H. Denton* et autres, du comté de *Digby*;—du révérend *James Bayle* et autres, du comté de *Pictou*;—de *Himelun* et autres, de *Samuel Pierson* et autres, du comté d'*Halifax*;—de *John Brown* et autres, de *Thomas B. Chisholm* et autres, de *I. W. D. Aitkins* et autres, du comté de *Colchester*;—de *W. H. Smith* et autres, de *James Dunlop* et autres, de *Gordon Mackay* et autres, de *M. N. Adams* et autres, du comté de *Shelburne*;—de *Laccheus Churchill* et autres, de *S. A. Rogers* et autres, de *James E. Mickerson*, et autres, du comté de *Larmouth*;—de *Robert Martin* et autres, de *Thomas P. Jones* et autres, de *D. Mcready* et autres, du comté du *Cap Breton*;—de *John W. Giles* et autres, de *William Rindrest* et autres, de *Elisha D. Dembys* et autres, de *L. Johnston* et autres, de *Donald McKinnior* et autres, de *James Fulton* et autres, du comté de *Cumberland*;—de *Henry J. Sandford* et autres, de *Francis Perker* et autres, du comté de *Hants*;—de *D. A. Steele* et autres, du comté de *Cumberland*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*;—de *William Curry* et autres, de *Elderslie*:—de *Josias Greene* et autres, du township d'*Arron*, et de *James George* et autres, du village de *Port Elgin*, dans le comté de *Bruce*;—des conseils municipaux des townships de *Gwillimbury Ouest*, *Nottawasaga* et *Roxborough*; de *A. H. Pridham* et autres, de la cité de *Toronto*, et de *Mathew Gardiner* et autres, de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*;—de *Andrew Williamson* et autres, du township de *Seneca*;—et du conseil municipal du township d'*Haldimand*, dans le comté d'*Haldimand*;—du conseil municipal du township de *Sherbrooke Sud*, et de *Hugh Bowland* et autres, des townships de *Ramsay* et *Lanark*, dans le comté de *Lanark*;—de *David G. Price* et autres, de *Crotom*, dans le comté de *Kent*;—de *Thomas Baldwin* et autres, de la ville de *Sandwich*, dans le comté d'*Essex*;—de *Chambers McRoberts* et autres, du township de *London*;—de *W. J. Waddilove* et autres, de *Mansey Town*, *Munsus*, de la tribu *Delaware*, et de *James Mills* et autres, de *Milbourne*, dans le comté de *Middlesex*;—du révérend *W. T. Early* et autres, du township de *Finch*, dans le comté de *Stormont*;—de *Wm. Dumble* et autres, du comté d'*Haliburton*;—de *George Simms* et autres, du township de *Muskoka*, dans le district de *Muskoka*;—du conseil municipal de *Fitzroy*, dans le comté de *Carleton*;—de *J. D. Beatty*, de *Parry Sound*, dans le district de *Parry Sound*;—de *E. Barker* et autres, de *Fergus*, dans le comté de *Wellington*;—du conseil municipal du township de *Dummer*, et de *W. T. Dyer* et autres, de *Burleigh Chanâos* et *Anstruther*, dans le comté de *Peterborough*;—de *James Camplin* et autres, du township de *Beach*;—de *Sylvenus Jones* et autres, de *Port Perry*, dans le comté d'*Ontario*; et des conseils municipaux des townships de *Clarke*, *Carden* et *Dolton*;—de *Thomas Farrow* et autres, de *Wingham*, dans le comté d'*Huron*;—de *J. Rutherford* et autres, de *Shakespeare*; et du conseil municipal du township de *Logan*, dans le comté de *Perth*, tous dans la province d'*Ontario*.

De *Alexandre McLeod* et autres, d'*Alberton*, dans le comté *Prince*, province de l'*Ile du Prince Edouard*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, et auquel a eté renvoyé le bill intitulé:

"Acte à l'effet de pourvoir à la fusion de la banque du district de *Niagara* avec la banque impériale du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier,

et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu et les dits amendements ayant été alors lus par le greffier comme suit:

(*Voir journal.*)

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin"

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé: Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant,

Après débat;—

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le débat sur la dite motion soit remis à demain et qu'il soit le premier item sur les ordres de ce jour

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau "l'*acte des brevets* de 1872, et pour étendre le dit acte tel qu'amender à l'*Ile du Prince-*"*Edouard*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et la Chambre des Communes des impressions du Parlement a présenté son septième, huitième et neuvième rapports.

Ordonné, qu'ils soient reçus et ils ont été lus par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
9 mars 1875.

Le comité collectif des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:

Ayant renvoyé à son sous-comité nommé pour diriger le rapport des débats de la Chambre des Communes la question de constater la dépense additionnelle à faire pour publier les débats dans les deux langues, et comme il appert, par le 2nd rapport du dit sous-comité ci-annexé, que le coût en question est estimé à $3,190 64, il recommande respectueusement que les débats soient rapportés et publiés dans les deux langues.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,
8 mars 1875.

Le sous-comité nommé pour diriger le rapport et la publication des débats de la Chambre des Communes a l'honneur de soumettre comme étant son second rapport:

Une estimation du coût de la publication d'une édition des débats en français, préparée en conformité d'une résolution du comité en date du 5 du courant, donnant

instruction au sous-comité de constater le coût de l'impression des débats, dans les deux langues. Cette estimation est basée sur mille pages de matière imprimée, et est comme suit:—

Traduction, 1,000 pages à $1 50 par page	$1,500 00
Impression, composition, 1,000 pages à $1 13	1,130 00
Tirage, 375 marques à 40 cts	150 00
Pliage, 50,000 feuilles à 20 cts. par 100	100 00
Papier, 1,654 mains à 16 cts. par main	264 64
Reliure, 200 vols. à 23 cts	46 00
	$3,190 64

Le tout respectueusement soumis.

G. W. Ross,
J. Simpson,
M. Bowell,
A. H. Dymond,
J. O. Bureau.

Chambre de Comité,
9 mars 1875.

Le comité collectif des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter comme étant son huitième rapport:

Le second rapport de son sous-comité nommé pour examiner les comptes d'impression, il demande respectueusement l'adoption de la recommandation y contenue.

Le tout respectueusement soumis.

J. Simpson,
Président.

Chambre de Comité,
8 mars 1875.

Le sous-comité nommé pour examiner les comptes d'impression prend la liberté de soumettre son second rapport comme suit:—

Ayant soigneusement examiné un état de la dépense jusqu'à cette date pour le service des impressions du Parlement, et considérant la quantité d'ouvrage qui reste encore à faire avant la fin de la présente année fiscale, le sous-comité conçoit que la somme affectée pour cet objet sera insuffisante pour faire face à la dépense nécessaire. En conséquence, il recommande respectueusement qu'un subside supplémentaire de $10,000 soit demandé, et il en sera tenu compte de la manière ordinaire.

Le tout respectueusement soumis.

J. Simpson,
G. W. Ross,
M. Bowell.

Chambre de Comité,
9 mars 1875.

Le comité collectif des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de soumettre son neuvième rapport comme suit:

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir:

Correspondance relative à la commutation de la sentence de mort prononcée contre *Ambroise Lépine*;

Soumissions pour la construction de l'embranchement de la Baie *Georgienne* du chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec les ordres en conseil, etc;

Correspondance entre le gouvernement et la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent* au sujet du louage des quais en bas de *Québec*, etc;

Rapport de *John Page*, Ecuier, I. C. sur la navigation du *St. Laurent;*

Papiers en rapport avec le traité de réciprocité avec les *Etats-Unis.*

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir:

Etat du nombre d'employés de chaque département du service civil de la Puissance, avec leurs noms, âge, etc

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la Législature de la *Nouvelle-Ecosse*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour incorporer la banque *St. Jean-Baptiste*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour changer le nom de la compagnie impériale de construction, d'épargnes et "de placement" en celui de "la compagnie impériale de prêt et de placement," auquelle elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 10 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 10 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Miller :*

8 mars.—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter une mesure pendant la présente session pour égaler les salaires des juges des cours supérieures dans les provinces maritimes aux salaires des juges des grandes provinces de la Confédération ?

Interpellation par l'honorable M. *Botsford :*

9 mars.—En posant les lisses sur cette partie de l'Intercolonial qui s'étend entre la rivière *Miramichi* et *Moncton*, a-t-on adopté la voie large de 5 pieds 6½ pouces ? S'il en est ainsi, pourquoi a-t-on fait une telle dépense ?

Pour Jeudi, 11 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Ryan :*

Est-ce que l'on a vérifié et constaté l'exactitude de l'assertion, exprimée à pages XIV et XV du rapport du commissaire des douanes, qui se trouve à la tête des tableaux du "Mouvement du commerce et de la navigation de la Puissance du *Canada*" pendant l'année expirée le 30 juin 1874, d'après laquelle la production du blé, sur le territoire canadien, en une année, n'aurait été, selon le recensement de 1871, que de 16,300,000 boisseaux, chiffres ronds ?

Et le relevé de la page XV du même rapport, en ce qui concerne la production annuelle de l'orge, de l'avoine, du seigle, du sarrazin et du blé-d'inde est-il conforme aux données statistiques du recensement de 1871 ?

ORDRES DU JOUR.

Pour Mercredi, 10 Mars, 1875.

1875

1 | 9 Mars.—Premier ordre.—*Reprise des débats* sur la motion de l'honorable M. *Scott* pour que le bill relatif au télégraphe électrique sous-marin soit lu la 2e fois.—[Hon. M. *Read*].

2 | 8 " *Prise en considération* du second rapport du comité conjoint des impressions.—[Hon. M. *Simpson*].

3 | 9 " *Deuxième lecture* du [Bill des Communes] portant incorporation de la banque *St. Jean-Baptiste*.—[Hon. M. *Wilson*].

4 | " " *Deuxième lecture* du [Bill des Communes] concernant la Cie. impériale de construction, d'épargne et de placement.—[Hon. M. *Allan*].

5 | " " *Comité général* relativement au bill [L] étendant l'application des lois sur les brevets d'invention.—[Hon. M. *Letellier de St. Just*].

No. 23.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875

Mardi, 9 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 10 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cochrane,*	*Haythorne,*	*Pâquet,*
Alexander,	*Cormier,*	*Holmes,*	*Penny,*
Allan,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Read,*
Armand,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Scott,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Seymour,*
Benson,	*Dumouchel,*	*DeClelan,*	*Shaw,*
Botsford,	*Fabre,*	*McDonald,*	*Simpson*
Bourinot,	*Ferrier,*	*McLelan,*	*Skead,*
Brown,	*Flint,*	*McMaster,*	*Smith,*
Bureau,	*Girard,*	*Macdonald,*	*Sutherland,*
Campbell,	*Glasier,*	*Macfarlane,*	*Trudel,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Wark,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Miller,*	*Wilmot,*
Chapais,	*Hamilton (Kingston),*	*Montgomery,*	*Wilson.*
Chinic,	*Haviland,*	*Odell,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Flint* :—de la société religieuse des amis en *Canada* ;

Par l'honorable M. *Pâquet* :—de *Sévère Théberge* et autres, de *St. Joseph*, district de *Beauce*, dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Benson* :—du conseil municipal du township *Whitchurch*, dans le comté de *York*, et des conseils municipaux des townships de *St. Vincent*, *Derby* et *Sarawak*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Read* :—du révérend *George Jacques* et autres, du village indien *Saugeen*, du comté de *Bruce* ;—de *May A. Moore* et autres, de *Westmeath* ;—de *Thomas Elliott* et autres, du township de *Ross*, dans le comté de *Renfrew* ;—et du conseil municipal du township de *Macaulay*, dans le district de *Muskoka*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Smith* :—d'*Arthur M. Jarvis* et autres.

Par l'honorable M. *Chinic* :—de *T. McGreevy*, président, et autres, de la compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *John Rankin* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant qu'il soit fait certains amendements à la " charte de la compagnie d'assurance mutuelle du *Canada*."

Les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *Samuel W. Crowder* et autres, du township de *Mountain*, dans le comté de *Dundas* ; de la corporation de la ville de *Napanee* ; d'*Edouard H. Poole* et autres, du comté de *Leeds* ; du révérend *G. L. White* et autres, du comté de *Lennox* ; de *J. K. Smith* et autres, du comté de *Waterloo*, et du révérend *J. A. Rogers* et autres, du comté de *Frontenac* ; de la corporation du village de *Port Perry* ; de la corporation de la ville de *Bowmanville* ; de *Alexandre Muir* et autres, de *Port Dalhousie* ; de *William Watson* et autres, du village de *Weston* ; et de *Charlotte Carley* et autres, de *Larkey*, dans le comté de *York* ; de *James Kamsbottom* et autres, d'*Ezra* et *Vesper* ; du conseil municipal de la ville de *Collingwood*, et du conseil municipal du comté de *Simcoe* ; du révérend *John McGuire* et autres, d'*Holland*, de *James McMagham* et autres, d'*Heathcote* ; d'*Isaac Baker* et autres, de *Sarawak*, de *John Higginbotham* et autres, d'*Artemesia* et *Proton* ; et du conseil municipal du township d'*Artemesia*, tous du comté de *Grey* ; de *John Conley* et autres, de *Golburn* ; de *John Bell* et autres, de *North Gower*, de *S. D. Thompson* et autres, de *Gloucester* ; de *William Arnold* et autres, de *Nepean*, dans le comté de *Carleton* ; de *Walter Amos* et autres, de *Castleford* ; de *Daniel Young* et autres, de *McNab*, dans le comté de *Renfrew* ; de *Robert Clark*, snr., et autres, de *New Edinburgh* ; et du conseil municipal du village de *New-Edinburgh*, dans le comté de *Russell* ; de *James Harris*, du comté de *Simcoe* ; de *Peter Macdonald* et autres, de *F. X. Henderson* et autres, d'*Arnold Ross* et autres, de *James Irwin* et autres, du comté de *Bruce* ; de *George A. Laird* et autres, de *George Vauhom* et autres, du révérend *James Dick* et autres, du comté de *York* ; d'*Alexander Mitchell* et autres, de *John Ross* et autres, du comté de *Wellington* ; de *John Edmund* et autres, d'*Edward Averill* et autres, du comté de *Wentworth* ; de *Christopher Green* et autres, d'*Agnes G. Ross* et autres, de *John R. Curran* et autres, du comté de *Bruce*, de *James Smith* et autres, de *Thomas Lee* et autres, de *James Harris* et autres, du comté de *Simcoe* ; de *John Cooney* et autres, du comté de *Peel* et du conseil municipal du township d'*Eramosa*, dans le comté de *Wellington* ; du conseil municipal des townships d'*Edwardsburg* et *Pakenham*, de *Thomas Nichol* et autres, du comté de *Lanark*, de la corporation du village d'*Almonte*, de *Bronson McLean* et autres, du comté de *Prescott* et de *Robert Fripp* et autres, du comté de *Grenville* ; de *Robert Carson* et autres, du comté de *Dufferin* ; de *Wentworth Scarlett* et autres, du comté de *Bothwell* ; du conseil municipal du township de *Lobo* ; de la corporation de la ville de *Chatham* ;

de *J. C. Coulthard*, du comté de *Middlesex* ; d'*Adam Nichol* et autres, de *William George Shaw* et autres, de *Luke James* et autres, du comté de *Lambton*, et de *A. T. Cook* et autres, et de *Hugh Lynn* et autres, du comté d'*Elgin* ; du conseil municipal du township de *McDougall* ; de *A. Edouard* et autres, de *Zorra Est*, dans le comté d'*Oxford* ;—du conseil municipal du township de *Blenheim* ;—du conseil municipal du township de *Burford*, dans le comté de *Brant* ;—du conseil municipal de la ville de *Mitchell* ;—du conseil municipal de la ville de *Goderich*, dans le comté d'*Huron*, tous dans la province d'*Ontario*, demandant séparement qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Beauce* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

La Chambre conformément à l'ordre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Scott*, savoir : que le bill intitulé "acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin," soit maintenant lu une seconde fois.

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

La Chambre conformément à l'ordre a pris en considération le sixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque *St. Jean-Baptiste*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Wilson*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour changer le nom de la compagnie impériale de construction, d'épargne et de placement" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'*acte des brevets de* 1872, et pour étendre le dit acte, tel qu'amendé, à l'*Ile du Prince-Edouard*.

(*En comité.*)

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant des lettres patentes défectueuses et la décharge des garanties données à la Couronne.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la banque de *Londres* et du *Canada* et pour en changer le nom en celui de Banque des Provinces Unies" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie industrielle d'assurance sur la vie " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'interprétation en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts, et l'étendue territoriale dans laquelle doivent s'appliquer certains actes qui amendent des actes antérieurs " et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :

(*Voir journal.*)

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement,

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte pourvoyant à l'organisation du département du Secrétaire d'Etat du *Canada* " et informe cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill, sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Henry William Peterson* " a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,

10 mars 1875.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*," a, conformément à l'ordre de renvoi du 5 du courant, examiné le dit bill, et a maintenant l'honneur de le rapporter sans amendement.

Votre comité joint à son rapport les ampliations des pièces de procédure jusqu'au jugement final devant la cour du banc de la Reine d'*Ontario*, dans la cause de *Peterson vs. Tuck ;* de la déposition faite par le défendeur *Tuck* dans la dite cause ; et des bill de plainte, réponse et décret en la cour de chancellerie d'*Ontario*, dans la poursuite de *Peterson vs. Peterson*,—lesquelles ampliations ont été présentées à votre honorable Chambre lors de la lecture de la pétition du dit *Henry William Peterson*, et renvoyées à votre comité.

Et votre comité, conformément à la soixante et dix-neuvième règle de votre honorable Chambre, rapporte à votre honorable Chambre les dépositions par écrit des témoins qu'il a entendus sous serment, y compris celle du pétitionnaire, que votre comité, suivant les instructions de votre honorable Chambre, a examiné au sujet de toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties ; et transmet en même temps certains documents auxquels se réfèrent les dites dépositions.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

ENQUÊTE.

Archibald Henry Macdonald prête serment et dit : Je réside dans le township de *Guelph* et j'exerce la profession d'avocat dans la ville de *Guelph*. Je connais *William Henry Peterson*, le pétitionnaire, et son épouse *Emma Peterson*. J'ai fait récemment des recherches dans le registre des mariages, à l'église *St. George* de *Guelph*, et, en présence du secrétaire de la fabrique, dans la sacristie de l'église, j'ai levé copie de l'inscription du mariage des dits *Henry William* et *Emma*. Cette copie que je présente maintenant sous la cote D, est de mon écriture. Je crois que l'inscription sur le registre est de la main du révérend *Arthur Palmer*, pendant plusieurs années recteur de l'église *St. George* à *Guelph*, et que la signature au pied de cette inscription est la sienne. Je crois que les signatures apposées au dit acte sont celles de *Henry William Peterson* et *Emma Peterson ;* et que la signature " *Arthur Palmer* " sur la pièce écrite cotée E, qui m'est maintenant présentée, est celle du dit révérend *Arthur Palmer*, recteur de l'église *St. George*, de *Guelph*. Je sais que le pétitionnaire et la dite *Emma Peterson* ont vécu ensemble comme mari et femme pendant plusieurs années. J'occupais en qualité de second conseil dans la cause *Peterson* et *Peterson*, qui était une poursuite pour pension alimentaire intentée par la dite *Emma Peterson* contre le dit *Henry William Peterson*, à la cour de chancellerie d'*Ontario*, et, comme tel, j'étais présent à la déposition que la dite *Emma* fit en cour à l'appui de sa demande. Je présente un affidavit, (F) fait par moi dans la présente instance devant *George Hay*, juge de paix du comté de *Carleton*, le cinquième jour de mars courant. Je viens de prendre lecture de cet affidavit : je déclare qu'il contient la vérité, et j'affirme de nouveau tout ce qu'il énonce.

A. H. MACDONALD.

Pièce cotée D produite par le témoin ci-dessus nommé :

HENRY WM. PETERSON

A

EMMA GRANGE.

MARIAGES :

DIOCÈSE DE TORONTO.

EGLISE ST. GEORGE, }
Guelph, 21 *novembre* 1860. }

Ce jourd'hui ont été mariés par moi Henry William Peterson, de la ville de Guelph, comté de Wellington, avocat, et Emma Grange, du même lieu, fille majeure.

ARTHUR PALMER,
Recteur de l'Eglise St. George.

Ce mariage a été célébré entre nous :

HENRY WM. PETERSON,
EMMA GRANGE.

TÉMOINS :

A. LEMON,
T. C. WALLBRIDGE,
F. GRANGE.

Pièce cotée E. montré au témoin ci-dessus nommé :

DIOCÈSE DE TORONTO.

EGLISE ST. GEORGE, Guelph, 21 novembre 1860.

Ce jourd'hui ont été mariés par moi Henry William Peterson de la ville de Guelph, comté de Wellington, avocat, et Emma Grange du même lieu, fille majeure.

ARTHUR PALMER,
Recteur.

Ce mariage a été célébré entre nous :

(Signé,) HENRY WILLIAM PETERSON,
EMMA GRANGE.

Témoins :

A. LEMON,
T. C. WALLBRIDGE,
F. GRANGE.

Pour extrait conforme du régistre des mariages de l'église St. George, du 10e jour de juillet 1863.

ARTHUR PALMER,
Recteur.

Affidavit coté F, produit par le témoin ci-dessus nommé :—

SÉNAT, CANADA.

COMTÉ DE CARLETON, }
C'EST A SAVOIR : }

Je, *Archibald Henry Macdonald*, du township de Guelph, faisant commerce dans la ville de Guelph, comté de Wellington, province d'Ontario, avocat, fais serment et dis :

1. Mon nom, le lieu de ma résidence et mon état, sont correctement donnés ci-dessus.

2. Je suis et j'ai été depuis plusieurs années intimement lié avec Henry William Peterson, de la ville de Guelph, avocat, et avec Emma, sa femme, tous deux nommés dans la copie certifiée du bill coté B. ci-annexé.

3. Mercredi, le vingt-quatrième jour de février, A.D. 1875, en la maison de George John Grange, son père, dans la dite ville de Guelph, j'ai signifié à la dite Emma Peterson une copie conforme de l'écrit ci-annexé coté B, lequel écrit ainsi signifié était certifié par le greffier du Sénat être une copie conforme d'un bill intitulé "acte pour faire droit à Henry William Peterson en progrès devant le Sénat, et aussi une copie conforme de l'écrit ci-annexé, coté C, lequel écrit ainsi signifié était certifié par le greffier du Sénat.

4. J'ai fait la dite signification à la dite Emma Peterson en lui montrant et exhibant les dits écrits, lui en expliquant la teneur, et les lui remettant et laissant entre les mains. Elle parut comprendre parfaitement ce qu'ils comportaient.

5. J'ai depuis comparé la copie annexée "Bill B" avec le bill original devant le Sénat; et elle est une copie conforme du dit bill original, et j'ai aussi comparé l'avis annexée "C" avec celui affiché à la porte du Sénat, et le premier est une copie conforme du second.

6. La dite Emma Peterson à qui j'ai fait la dite signification, est la femme de Henry William Peterson, de la ville de Guelph, née Emma Grange, contre laquelle il a demandé un bill de divorce.

Assermenté devant moi en la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, ce 5e jour de mars, A. D. 1875.

ARC. H. MACDONALD.

GEO. HAY,
Juge de Paix, comté de Carleton.

Henry William Peterson prête serment et dépose :—Je suis le pétitionnaire dénommé dans le bill qui a été renvoyé à ce comité. Il n'existe aucune collusion entre ma femme et moi. Les faits sur lesquels ce bill est fondé se sont passés en juillet et août 1872. Avec ma permission elle resta quelques mois chez moi après leur découverte, mais nous n'eûmes aucune relation ensemble. Au bout de ce temps,—en avril 1873—elle s'en alla chez son père; elle n'a pas cessé d'y demeurer depuis. Mon action contre le Dr. *Tuck* a pris commencement dans le mois de mai 1873 et a été mise à fin en octobre 1873. Les dommages-intérêts auxquels il a été condamné n'ont pas été payés. Madame *Peterson* a réclamé de moi en justice une pension alimentaire. Pour ma défense, j'ai allégué les faits d'adultère commis par elle avec le Dr. *Tuck*, et elle a été en conséquence déboutée de sa demande. Je n'ai eu avec elle aucune conversation de nature à lui faire connaître mon intention de divorcer.

Je produis un bref d'exécution basé sur le jugement qui a été rendu en ma faveur dans mon action contre le Dr *Tuck*, avec le rapport de *nulla bona* inscrit par le shérif sur le dos de la pièce. J'ai fait examiner le défendeur devant le juge de la cour du comté de Wellington au sujet de ses biens; sa déposition, entendue sous serment, a constaté qu'il ne possédait rien. J'ai donné ordre à mon solliciteur de poursuivre l'exécution. J'ai usé de toute la diligence possible pour recouvrer les dommages-intérêts qui m'ont été adjugés par le verdict, mais sans résultat. C'est le 10 août 1872, que j'ai eu le premier avis de l'infidélité de ma femme. Je n'ai su qu'après cette date les fréquentes visites que le Dr. *Tuck* lui avait faites auparavant en mon absence. Lorsque j'appris ses habitudes de dissipation, je ne voulus point la chasser de ma maison, parce qu'elle était la mère de mes enfants. Je m'attendais d'ailleurs que ses amis la retireraient et prendraient des dispositions pour son avenir. Il fut même dit qu'un de ses oncles, qui devait s'en retourner en Ecosse au printemps de 1873, pourrait l'emmener avec lui. Après que j'eus découvert son adultère avec *Tuck*, nous n'eûmes ensemble aucune relation, aucune communication quelconque. Elle occupait un appartement séparé. J'ai cessé de cohabiter avec elle le 9 août 1872. Dans cet

intervalle, elle alla plusieurs fois chez son père et reçut chez moi les visites de ses parents. Elle n'était point prisonnière, mais avait toute liberté de sortir et de rentrer comme elle voulait. J'ai cinq enfants ; l'aîné n'a pas encore quatorze ans, le plus jeune a quatre ans faits. C'est la mère de ma femme, qui, un jour qu'elle était venue chez moi, dit que ma femme ferait peut-être bien de suivre son oncle en Ecosse. Celui-ci se proposait d'abord de retourner en Ecosse en janvier 1873, mais il partit un peu plus tard.

HENRY WM. PETERSON.

Writ d'exécution coté G, produit par le pétitionnaire :—

ONTARIO, } Fi. FA.
C'EST A SAVOIR. }

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi.

Au shérif du comté de Wellington,

Salut :

Nous vous commandons de prélever sur les biens et effets qui dans votre juridiction se trouvent appartenir à Herbert F. Tuck, cinq mille cent dix-neuf piastres et quarante cents, pour laquelle somme Henry William Peterson a dernièrement dans notre cour du Banc de la Reine, devant les juges de notre dite cour à Toronto, obtenu jugement tant pour les dommages-intérêts à lui causés que pour certains griefs contre lui commis par le dit Herbert F. Tuck et pour les frais et dépens de son procès contre lui, suivant la conviction prononcée contre le défendeur, comme il appert au dossier ; et de produire cette somme devant nos dits juges à Toronto, immédiatement après l'exécution du présent, pour qu'elle soit remise au demandeur. Et vous rendrez compte de la manière dont vous aurez exécuté notre présent bref, à nos dits juges, à Toronto, immédiatement après l'exécution d'icelui ; et ayez alors le présent bref.

TÉMOINS : L'honorable William Buell Richards, juge en chef de notre dite cour, à Toronto, le 21e jour de novembre A. D. 1873.

ALAN CAMERON.

W. H. BOWLBY,
Procureur du Demandeur.

Emané du bureau du député greffier de la Couronne et des Plaids dans et pour le comté de Waterloo.

J. COLQUHOUN,
Député Greffier.

M. le Shérif.—Prélevez la somme de $5,000 pour dommages-intérêts et la somme de $119.40 pour frais taxés en cette cause, avec intérêt de ce 21e jour de novembre A. D. 1873 ; aussi la somme de $5.00 pour le présent bref, avec aussi vos honoraires, votre commission et vos dépenses casuelles.

Je suis etc.,

A GEO. J. GRANGE, écr., } W. H. BOWLBY,
Shériff de Wellington. } Procureur du demandeur.

B. R.—Enregistré 22 novembre 1873.

PETERSON

vs.

TUCK.

Fi fa contre les biens.

Ce bref a été émis à la demande de Ward Hamilton Bowlby, de la ville de Berlin, dans le comté de Waterloo, procureur du demandeur nommé de l'autre part.

W. H. BOWLBY,

Procureur du demandeur.

Nulla bona,

Réponse de George J. Grange, shérif, par G. S. G., honoraire $1.75.

George S. Herod prête serment et dépose :—Je suis médecin. Je réside et j'exerce ma profession dans la ville de *Guelph*. Au mois de juillet 1872, il y avait plusieurs années que j'étais le médecin ordinaire du pétitionnaire. En février 1872, je rencontrai M. *Peterson* dans la rue. Il me dit que madame *Peterson* souffrait d'un rhume, et me pria d'aller la voir. C'était, d'après mon journal, le 29 février 1872. Je me rendis chez lui. Devant la porte, était arrêtée la voiture du Dr. *Tuck*. Je sonnai ; un domestique m'ouvrit et me fit entrer dans le salon. Entre cette chambre et la salle à manger il y avait une porte pliante. J'étais debout auprès d'une table, et je feuilletais un livre, lorsque j'entendis des voix dans la chambre voisine ; l'une de ces voix, que je reconnus, était celle du Dr. *Tuck*. Je ne pouvais saisir les paroles,—on s'était mis à parler bas,—mais la voix du Dr. *Tuck* a un accent particulier. Après dix minutes ou un quart-d'heure d'attente, je vis madame *Peterson* entrer dans la chambre où j'étais. Elle paraissait très-émue et agitée. Je lui dis que M. *Peterson* m'avait prié de venir la voir. J'auscultai sa poitrine, et constatai l'absence de toute affection ayant quelque gravité. Je quittai alors madame *Peterson*, en lui disant que je lui enverrais une préparation à prendre. Je ne la revis ensuite que le 12 août 1872, à la demande de son mari. Elle était au lit, dans sa chambre. D'après son attitude et ses paroles, je jugeai qu'elle était très fortement sous l'influence de quelque boisson spiritueuse ; je pensai donc qu'il valait mieux revenir la voir. Dans le corridor, je rencontrai M. *Peterson* ; je lui dis dans quel état se trouvait sa femme, et je lui conseillai de mettre sous clef les liqueurs enivrantes qu'il avait chez lui. Le lendemain matin, lorsque je revins la voir, elle était sobre.

Par une auscultation soigneuse, je m'assurai que son affection était un rhume de poitrine. Je lui défendis l'usage de tout stimulant, et au bout d'une quinzaine de jours, sa santé était entièrement rétablie. Je suis d'avis que, dans l'état où elle était, l'usage des stimulants eût été très-nuisible. Je n'ai pas vu le docteur *Tuck* le 29 août 1872, j'ai seulement entendu sa voix. Madame *Peterson* ne me parla point de lui. Elle n'était nullement, ce jour-là, sous l'influence des boissons alcooliques. J'attribue son embarras de ce qu'il y avait deux médecins chez elle qui pourtant n'y étaient pas venus pour consulter ensemble.

GEORGE S. HEROD.

Christopher Kress prête serment et dit : Je demeure à Preston, où je tiens les bains d'eau minérale de Preston. Je me souviens que, le 9 juillet 1872, M. et Mme Peterson et le docteur Tuck vinrent à mon établissement. Le docteur Tuck me demanda des chambres, en présence de Mme Peterson. Il les voulait contiguës, afin de pouvoir, disait-il, donner ses soins à Mme Peterson pendant la nuit. C'est ce qu'il me dit par trois fois en présence de cette dame. Je n'avais que deux chambres vacantes, une était située au-dessus de la buvette et l'autre dans une aile, à une distance de cinquante pieds ; on pouvait arriver à cette dernière par différents escaliers. Je leur donnai donc ces chambres, dont ils prirent possession. M. Peterson s'y trouvait cette nuit-là. Il n'était pas présent lorsque la demande ci-dessus m'avait été faite ; mais ce fut lui qui finalement arrêta et loua les chambres. Le Dr. Tuck et M. Peterson repartirent le lendemain dans la matinée. Preston est à treize milles de Guelph.

Madame Peterson était restée chez moi. Le même soir, vers le coucher du soleil, le Dr. Tuck revint, dans un buggy attelé d'un cheval. La bête paraissait avoir été menée très vitement, comme chacun en fit la remarque. Moi-même je le dis au Dr. Tuck. Il soupa et passa la nuit dans ma maison. Il eût pu venir en chemin de fer. Pendant la soirée, Madame Peterson et le Dr. Tuck se promenèrent ensemble, bras dessus bras dessous, dans le vestibule et dans le jardin. La nuit était tombée lorsqu'ils s'en allèrent du jardin. Je les vis pour la dernière fois sur les 11 heures. Ils étaient alors au pied d'un escalier conduisant à la chambre du Dr. Tuck. Ensuite, je les perdis de vue. Je me rendis à la chambre de Madame Peterson, et je regardai par le trou de la serrure, mais il me fut impossible de rien voir, bien qu'il y eût de la lumière dans la pièce. Je ne frappai pas à la porte de cette chambre. J'allai ensuite à la chambre du Dr. Tuck, qui ouvrait sur un petit salon. Je traversai celui-ci, après avoir frappé à la porte sans recevoir de réponse; arrivé à celle du Dr. Tuck, j'eus soin de ne pas frapper et je voulus entrer tout de suite, mais je ne le pus pas, la porte était fermée à la clef. Je ne pus voir s'il y avait de la lumière, ni par le trou de la serrure ni autrement. Alors je m'en allai. Depuis que je les avais perdus de vue jusqu'à ce moment, il s'était écoulé une quinzaine de minutes environ. Dans l'intervalle j'avais fait le tour de la maison sans les rencontrer. Le lendemain matin, avant son départ, le Dr. Tuck me dit que j'eusse à faire porter à la chambre de Madame Peterson une bouteille de la meilleure boisson, qu'il la lui fallait. J'ordonnai à mon garçon de lui monter une bouteille de mon meilleur vin blanc. Il était alors environ 8 heures. Le soir je vis Madame Peterson couchée. J'étais allé dans sa chambre parce qu'une dame, pensionnaire de ma maison, venait de me dire que Madame Peterson avait trop bu de vin et qu'elle était tombée et s'était fait mal. Je la trouvai le visage couvert d'un linge mouillé. Je ne lui parlai pas; elle ne me dit rien non plus. Elle était sur le dos. Je la vis ensuite et je remarquai qu'elle avait une coupure sur l'œil. Le Dr. Tuck reparut encore chez moi avant le départ de Madame Peterson. Cela eut lieu quelques jours plus tard. Il était en compagnie d'un monsieur et d'une dame. Après le départ de Madame Peterson, je visitai sa chambre, et j'y trouvai une ou deux bouteilles, sans compter celles que j'avais fait monter—l'une qui avait contenu du brandy et l'autre du vin. Il y avait trois bouteilles dans sa chambre, une vide de brandy et les autres vides de vin. M. Peterson ne vint pas chercher sa femme. A cause des objections de plusieurs dames contre son séjour dans ma maison, j'avais dit au Dr. Tuck de l'emmener; ce qu'il fit. Elle partit le 13 juillet. Je ne racontai à M. Peterson ce qui s'était passé dans ma maison qu'environ deux mois après, un jour, qu'il était venu chez moi et avait voulu savoir les choses.

CHRISTOPHER KRESS.

James Smitt prête serment et dit: Je suis garçon de buvette. Je réside à Galt. En juillet 1872, je demeurais à Preston, où j'étais au service de M. Kress, le dernier témoin entendu. J'ai vu le Dr. Tuck. Je me rappelle qu'il vint à l'hôtel, le 10 juillet 1872, dans la soirée. Il arriva dans un buggy à un cheval. Madame Peterson était alors à la maison, et y avait couché la nuit précédente. Je remarquai que le cheval du Dr. Tuck, lorsqu'il s'arrêta devant la porte, paraissait avoir été surmené. Le Dr. Tuck et madame Peterson passèrent la soirée ensemble. Je les vis se promener de long en large, dans le vestibule, en se donnant le bras, puis descendre au jardin, et y continuer leur promenade bras dessus bras dessous. Le Dr. Tuck paraissait témoigner des attentions plus qu'ordinaires à madame Peterson. Je portai une bouteille de vin dans la chambre de madame Peterson sur l'ordre du Dr. Tuck, le soir du 10 juillet, à son arrivée. Je vis madame Peterson entre une heure et deux heures le lendemain. Elle était dehors en chemise, dans la cour, près de la maison de bain. Elle me parut ou folle ou ivre; je la crus ivre. Elle avait un œil très-poché. Une des filles de service la fit entrer dans la salle de bain. Cela se passait le 11 juillet. Il me semble que ce fût le lendemain, le 12, que madame Peterson quitta la maison. Après son départ je montai à sa chambre, et j'y trouvai deux bouteilles qui avaient contenu du vin, dont l'une venait de notre buvette, et deux autres bouteilles vides de brandy, qui venaient d'ailleurs.

JAMES SMITT.

Melvina Roat étant assermentée, dit: Je suis une femme mariée. Le nom de mon mari est *Henry Roat*. Au mois d'août 1872, il tenait un hôtel à *Berlin*. C'était un assez grand hôtel. Je me rappelle que madame *Peterson* y vint et y passa vers ce temps-là quelques jours avec ses enfants. Je me rappelle que le Dr. *Tuck* vint à l'hôtel pendant que madame *Peterson* y était. Il vint un mardi. Monsieur *Peterson* était à *Berlin* alors, mais non à notre hôtel. Le Dr. *Tuck* ne passa pas la nuit cette fois. Une couple de jours après, le Dr. *Tuck* revint. M. *Peterson* n'était plus là. Le Dr. *Tuck* passa la nuit. Je le vis emporter la lampe du salon où était madame *Peterson* et placer cette lampe dans le passage. Après être restés ensemble à la noirceur pendant un bon bout de temps, je les entendis se parler, mais sans saisir ce qu'ils se disaient. Ils parlaient à voix basse. Je me mis en position d'observer de la porte d'une chambre voisine du salon. De là, je pouvais voir la porte du salon et la porte de la chambre de madame *Peterson*. La maison était encombrée ce soir-là. Mon mari demanda au Dr. *Tuck* de remettre une chambre à coucher qu'il avait prise. Le Docteur offrit de coucher dans le salon, pourvu qu'on lui donnât des oreillers. Je vis madame *Peterson* sortir du salon et aller dans la chambre où étaient ses enfants avec leur bonne. Elle retourna ensuite au salon, puis en sortit et passa dans sa chambre. Elle sortit ensuite de sa chambre, avec un vêtement plus léger. Elle rentra dans le salon et je l'entendis converser avec le Dr. *Tuck*. Elle retourna dans la chambre des enfants, en sortit et rentra dans sa chambre. Après cela elle porta la lampe en dehors de sa chambre et la plaça sur le poële du passage. Elle rentra de nouveau dans sa chambre en en laissant la porte entrebâillée. Peu de temps après cela, je vis le Dr. *Tuck* sortir du salon et passer dans la chambre de madame *Peterson*. Il n'avait ni habit, ni bottes, ni chapeau. J'avais alors changé de place ; j'étais montée dans l'escalier du troisième étage, après que madame *Peterson* eût sorti la lampe. Le Dr. *Tuck* marchait sur le bout des pieds lorsque je le vis aller à la chambre de madame *Peterson*. J'entendis fermer la porte à clef, après qu'il fût entré. Je restai où j'étais pendant quelques minutes ; puis je descendis et racontai à mon mari ce que j'avais vu. Il était occupé alors. Je retournai sans lui continuer à faire le guet. Au bout de dix à quinze minutes, il me rejoignit. Il était alors entre neuf et dix heures du soir. Mon mari et moi nous entrâmes dans le salon, où nous trouvâmes l'habit, le chapeau et les bottes du Dr. *Tuck*. Quant au docteur il n'y était pas. Mon mari était très-indigné. Il descendit, et je restai à faire le guet jusque vers onze heures. Je retournai alors au salon et ne vis que ce que j'avais vu auparavant. Le lendemain, j'informai un cousin de monsieur *Peterson* de ce qui s'était passé. Il vint me demander les détails, le fait lui ayant été appris par mon mari. Cela avait lieu le vendredi dans la matinée. Le même jour dans l'après-midi, M. *Peterson* vint chercher sa femme. Le Dr. *Tuck* partit à trois heures ce même jour. Monsieur *Peterson* vint à six heures. Le lendemain, samedi, M. *Peterson* vint de nouveau et m'interrogea, et je lui donnai les détails que je viens de faire connaître. Il n'était pas possible que le Dr. *Tuck* sortit de la chambre de madame *Peterson*, après s'y être enfermé à clef, comme je l'ai dit, sans que je le visse, jusqu'après onze heures. J'ai été examinée comme témoin dans le procès entre M. *Peterson* et le Dr. *Tuck*, et aussi dans la cause de Mde. *Peterson* contre M. *Peterson* pour provision alimentaire. La raison que j'avais d'observer madame *Peterson* et le Dr. *Tuck* était que j'avais entendu parler de leurs faits et gestes à *Preston* par des dames américaines, qui avaient passé quelque temps à l'hôtel en cet endroit et étaient ensuite venues à notre maison.

MELVINA ROAT.

Henry Roat étant assermenté, dit: Je suis hôtelier, par état. En janvier 1872, je tenais un hôtel à *Berlin*. Je suis le mari du témoin entendu en dernier lieu. Je me rappelle le neuf août 1872. Madame *Peterson* logeait alors chez moi. Monsieur *Peterson* n'était pas alors chez moi. Il y était venu quelques jours auparavant. Je connais le Dr. *Tuck*. Il était venu le neuf. Je lui préparai une chambre au commencement de la soirée. C'était une chambre à coucher. Lui ayant fait la remarque que la maison était pleine, il dit qu'il coucherait sur un canapé dans le salon en haut. Au mieux de ma connaissance, il n'a pas occupé ce salon. Madame *Roat* me demanda

d'aller à ce salon entre neuf et dix heures ce soir-là. J'ouvris la porte, entrai, et fis le tour de la chambre mais n'y vis personne. J'y vis seulement un habit, un chapeau et des bottes. Au mieux de ma connaissance, ces effets étaient ceux du Dr. *Tuck*. Le lendemain matin, je rencontrai le cousin de madame *Peterson* et lui dit que le Dr. *Tuck* était chez moi, et que s'il voulait en savoir davantage, il n'avait qu'à s'adresser à ma femme. Je sais que madame *Peterson* a été dans la chambre du Dr. *Tuck* pendant la soirée du neuf. Il lui fit beaucoup d'attention, ce qui fut remarqué.

HENRY ROAT.

Mary Aherns étant assermentée, dit: Au mois d'août 1872, j'étais en service à l'hôtel de M. *Roat*, à *Berlin*. Je me rappelle le matin du dix août. Je servais les tables dans la salle à manger. Ce matin-là, j'eus à monter au second pour aller chercher un pot à eau. J'allai d'abord au salon, et n'en trouvant point là, j'allai frapper à la porte de la chambre No. 7. Ne recevant point de réponse, j'ouvris et j'entrai. Je vis dans la chambre le Dr. *Tuck* et madame *Peterson*. Celle-ci était étendue sur le lit, la tête sur l'oreiller, ses habits retroussés jusqu'aux genoux. Le Dr. *Tuck* était étendu sur le pied du lit. Lorsque j'entrai, il descendit du lit et alla s'asseoir près de la fenêtre. Je sortis et tirai la porte, et allai dire ce que je venais de voir à madame *Roat*. Le lendemain on me demanda de dire ce que je savais à M. *Peterson*; ce que je fis. J'ai été entendue comme témoin dans une action en loi et sur un bref en chancellerie au sujet de cette affaire. J'ai parfaitement vu ce j'ai dit avoir vu en entrant dans la chambre, et je ne puis pas m'être trompée. La chambre avait été occupée par les enfants de madame *Peterson* et leur bonne. C'est entre midi et une heure de l'après-midi que j'ai vu le Dr. *Tuck* et madame *Peterson* dans la chambre. Il n'y avait personne dans la chambre à ce moment. Je n'ai point vu les enfants au près.

MARY AHERNS.

Jane Ludlow est assermentée et dit: J'étais servante chez M. *Peterson* en 1872, et je l'étais depuis un certain temps. Je me rappelle le temps où le trouble a commencé entre monsieur et madame *Peterson*. Le Dr. *Tuck* était venu en visite quelques mois avant le commencement de ces troubles. Ses visites étaient des visites d'ami. Il venait lorsqu'elle avait besoin d'avis de médecin, et en d'autres occasions. Il est venu dans la matinée et dans l'après-midi pendant l'absence de M. *Peterson*. Ses visites duraient de deux à trois heures, et étaient fréquentes par temps. Le Dr. *Tuck* est marié. Sa femme était alors en Angleterre. Je me rappelle le jour que M. *Peterson* a ramené sa femme de *Berlin*. Je sais qu'il y avait ce jour-là quelque difficulté entre eux. J'appris le dimanche suivant, et je sais que madame *Peterson* savait alors qu'elle était accusée d'avoir commis une offense avec le Dr. *Tuck*. Je parlai à madame *Peterson* de la visite qu'elle avait faite chez le Dr. *Tuck* ce soir-là. Comme je revenais de l'église ce même soir, sa sœur et Madame Connelly me demandirent où elle était; à quoi je répondis que je n'en savais rien. Je l'avais laissé prenant le thé au moment où je partis pour aller à l'église. Son père qui était aussi présent, me fit la même question. Il était venu en voiture. Elle me dit plus tard qu'elle avait été chez le Dr. Tuck ce soir là, et que par malheur, sa sœur et son père y étaient venus, et l'avaient trouvée avec le Dr. dans le salon. Elle parla comme si elle eût été surprise en sa compagnie. Elle dit qu'elle ne désirait pas que M. Peterson le sût. Je me rappelle le samedi qui a précédé ce dimanche. Une des petites filles du Dr. Tuck vint à la maison avec une lettre: c'était vers midi ou à bonne heure dans l'après-midi. Elle demanda à voir madame Peterson. Elle ne dit pas ce qu'elle lui voulait. Elle la vit et lui remit une lettre. Elle paraissait vouloir remettre la lettre à madame Peterson en personne. Madame Peterson était en haut lorsqu'elle fut demandée. Elle descendit après avoir été prévenue. J'ai continué après cela à rester chez monsieur et madame Peterson. Ils ne cohabitaient pas ensemble comme mari et femme. Madame Peterson avait sa chambre à part. Monsieur Peterson avait une chambre dans une autre partie de la maison, chambre qu'il avait arrangée pour lui. Madame Peterson mangeait dans sa chambre, en haut. Monsieur Peterson et

les enfants prenaient leurs repas dans la salle à manger. Madame Peterson est demeurée dans la maison de son mari pendant quelques mois après le commencement du trouble entre eux. Quelquefois dans le cours de ces mois, j'ai entendu M. Peterson user de paroles dures envers elle, mais il ne l'a pas traité avec cruauté. Elle n'était soumise à aucune contrainte. Elle est partie de son plein gré. Quelque temps avant le trouble, j'avais remarqué que madame Peterson prenait des spiritueux en l'absence de M. Peterson. Je n'ai rien vu de tel lorsque je suis entrée d'abord dans la maison, il y a cinq ans. Il s'écoula plus d'une année avant que je remarquasse quoique ce soit de ce genre. Je l'ai vu ivre plusieurs fois depuis les troubles. Quelque temps auparavant—il y a environ six mois—j'ai vu qu'il a fallu l'aider à gagner sa chambre; elle ne se tenait plus. Je ne pensai pas alors qu'elle était ivre, mais je le pense maintenant. C'était pendant le temps que les visites du Dr. Tuck étaient si fréquentes. J'ai rendu témoignage dans la cause de monsieur Peterson contre le Dr. Tuck, et aussi dans la poursuite en chancellerie portée par madame Peterson contre monsieur Peterson.

JANE LUDLOW.

Archibald Henry Macdonald ayant été rappelé, dit: La pièce cotée G que je produis maintenant a été produite dans la poursuite portée par madame Peterson contre son mari en demande de provision alimentaire. Cette pièce ayant été alors présentée à madame Peterson, elle dit en ma présence et je l'entendis, que l'écriture était la sienne. La pièce qui m'est représentée portant être une ampliation du rôle de jugement dans la cause de Peterson vs. Tuck, dans la Cour du Banc de la Reine d'Ontario, est une ampliation du dit rôle de jugement; et les écrits qui me sont représentés portant être des copies certifiées du bill et de la réponse dans la cause de Peterson vs. Peterson portée devant la Cour de Chancellerie d'Ontario, sont des copies certifiées comme telles par le maître assistant de cette Cour à Guelph; et l'écrit coté K qui m'est représenté est le décret original rendu dans ce procès.

ARCH. H. MACDONALD.

Lettre cotée G. produite par le témoin ci-dessous nommé:

MON CHER DR. TUCK.—Si vous pensez un instant que je puisse suivre votre avis et me tenir tranquille, vous vous trompez. Il est impossible de vivre dans la situation où je me trouve actuellement.

J'ai eu une longue conversation avec M. P..... hier au soir. Les choses ne se sont pas améliorées, et je ne pense pas qu'elles s'améliorent jamais. Tenons-nous en à ce que nous avons dit d'abord, mais je ne serai pas ici bien longtemps; dans quelques jours tout sera réglé; il m'a laissé cela à faire. J'écris très à la hâte de crainte que quelqu'un ne me voie; et j'espère avoir de vos nouvelles,

Croyez-moi,
Toute à vous,

EMMA PETERSON,

Brûlez cette lettre comme je brûle les vôtres.

L'honorable M. *Dickey* a proposé, secondé par l'honorable M. *Vidal*:

Que le dit rapport et les dits témoignages soient imprimés et qu'ils soient pris en considération avec le bill par cette Chambre vendredi prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *McClelan*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 11 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 11 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Ryan :*

Est-ce que l'on a vérifié et constaté l'exactitude de l'assertion, exprimée à pages XIV et XV du rapport du commissaire des douanes, qui se trouve à la tête des tableaux du "Mouvement du commerce et de la navigation de la Puissance du *Canada*" pendant l'année expirée le 30 juin 1874, d'après laquelle la production du blé, sur le territoire canadien, en une année, n'aurait été, selon le recensement de 1871, que de 16,300,000 boisseaux, chiffres ronds ?

Et le relevé de la page XV du même rapport, en ce qui concerne la production annuelle de l'orge, de l'avoine, du seigle, du sarrazin et du blé-d'inde est-il conforme aux données statistiques du recensement de 1871 ?

Interpellation par l'honorable M. *Miller :*

8 mars.—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter une mesure pendant la présente session pour égaler les salaires des juges des cours supérieures dans les provinces maritimes aux salaires des juges des grandes provinces de la Confédération ?

Interpellation par l'honorable M. *Botsford :*

9 mars.—En posant les lisses sur cette partie de l'Intercolonial qui s'étend entre la rivière *Miramichi* et *Moncton*, a-t-on adopté la voie large de 5 pieds $6\frac{1}{2}$ pouces ? S'il en est ainsi, pourquoi a-t-on fait une telle dépense ?

No. 24.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mercredi, 10 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 11 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Cormier,*	*Holmes,*	*Penny,*
Alexander,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Price,*
Allan,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Armand,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Benson,	*Fabre,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Botsford,	*Ferrier,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Flint,*	*McMaster,*	*Skead,*
Brown,	*Girard,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bureau,	*Glasier,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Trudel,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Miller,*	*Vidal,*
Chapais,	*Hamilton (Kingston)*	*Montgomery,*	*Wark,*
Chinic,	*Haviland,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Cochrane,	*Haythorne,*	*Pâquet,*	*Wilson.*

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Leonard*:—de *Joshua Irvine* et autres, du township de *Lobo*, dans le comté de *Middlesex*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins*:—du conseil municipal du township de *Bruce*, dans le comté de *Bruce*, province d'*Ontario*;—et du conseil municipal du township de *Elderslie*.

Par l'honorable M. *Simpson*:—de P. *Cole* et autres, du comté de *Victoria*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Chinic*:—de la compagnie des vapeurs de *Québec* et des Ports du golfe.

Par l'honorable M. *Brown*:—de *Jas. Jarvis* et autres, de *Madoc*, dans le comté de *Hastings*;—de la corporation de la ville de *Brampton*;—et des conseils municipaux des villages d'*Embro* et *Trenton*, province d'*Ontario*;

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues:

De *Eliza Jane Elliott* et autres, de *Whitby*;—du conseil municipal du comté de *Leeds*—de la corporation du village de *Dresden*,—et du conseil municipal du township de *Crosby Nord*, dans le comté de *Leeds*,—du conseil municipal du township de *Muir*, dans le comté d'*Ontario*;—et du conseil municipal du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria*;—de *B. V. Snyder* et autres, de *Port Elmsley*, dans le comté de *Lanark*;—du conseil municipal du township de *Monaghan Sud*, dans le comté de *Peterborough*;—et de *Henry Shaw* et autres, du comté d'*Haliburton*;—de *James Major* et autres, de *Corrunna*, dans le comté de *Lambton*;—du conseil municipal du township de *Sarnia*;—du conseil municipal du township d'*Elfrid*;—et du conseil municipal du comté de *Kent*;—du conseil municipal du township de *Oakland*;—et du conseil municipal du township d'*Onondaga*, dans le comté de *Brant*, province d'*Ontario*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Scott*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du onzième jour de février dernier priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes annonces et soumissions, de tous contrats et rapports, de toute correspondance et de tous affidavits, qui ont eu lieu au sujet de la construction d'estacades, jetées, et autres travaux sur la rivière *Gatineau*, l'hiver dernier, avec un état du coût de ces travaux.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

[*Voir documents de la session.*]

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport,—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier, comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
11 Mars 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son dixième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions ci-dessus et trouvé qu'en chaque cas il y a eu avis suffisant; savoir, les pétitions:

De la Chambre de commerce de la ville de *Lévis*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation;

De la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada*, demandant un acte pour remanier son compte de capital, changer la largeur de sa voie ferrée, consolider son capital d'emprunt, refondre les dispositions statutaires qui la concernent, et pour d'autres objets;

De la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly et Sorel*, demandant un acte pour changer son nom social en celui de "compagnie du chemin de fer de *Montréal, Portland et Boston*," et pour d'autres objets;

De *Damon Rivers Averill*, de *New-Centreville*, comté d'*Oswégo*, dans l'Etat de *New-York*, un des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant un acte qui lui permette de prendre un brevet d'invention en *Canada* pour certains perfectionnements dans la fabrication des peintures;

Et de *John Rankin* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant certains amendements à la charte de la Compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, dite du *Canada*.

Votre comité a examiné aussi les pétitions:

De la compagnie canadienne de navigation, demandant un acte à l'effet de faire disparaître certains doutes touchant les pouvoirs conférés à la compagnie par l'acte 31 *Vic.*, ch. 21, en déclarant que les directeurs peuvent, avec le consentement des actionnaires, disposer du fonds social pour des actions de capital de toute autre compagnie incorporée;

Et de *Thomas McGreevy* M. P. et autres, de la cité de *Québec*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie du chemin de fer direct de *Québec* et du lac *Huron*."

Et votre comité a trouvé que, dans le cas de ces deux pétitions, l'avis n'a pas eu une durée suffisante. Néanmoins, votre comité recommande de suspendre à leur égard, la 51e règle, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'éprouve aucun préjudice par suite de la susdite irrégularité. Votre comité a examiné aussi la pétition de *François-Xavier Galarneau*, de l'*Assomption*, et de *Magloire Cléophas Galarneau*, de la cité de *Montréal*, demandant un acte qui l'autorise à construire un pont de péage sur la rivière de l'*Assomption*, à l'endroit appelé *Le Portage*; et a trouvé que l'avis n'a pas eu une durée suffisante. Votre comité, néanmoins, recommande de suspendre dans ce cas-ci la 51e règle, vu qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout repectueusement soumis,

WM. MILLER,
Président.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par lhonorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a éte mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, qne le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Miller du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance de l'Ouest et les autres actes y relatifs, et pour concéder de plus amples pouvoirs à la dite compagnie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence,

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Penny* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour per- " mettre à *Damon Rivers Averill* d'obtenir un brevet d'invention pour certains perfec- " tionnements dans la fabrication de la peinture."

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois Lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la réception des pétitions des bills privés, soit prolongé au dix-neuvième jour de mars courant, et que le délai fixé pour présenter les bills privés du Sénat soit prolongé au vingt-deuxième jour de mars courant.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*,]

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 12 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 12 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Miller* :

11 mars.—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter une mesure, pendant la présente session, pour égaler les salaires des juges des cours supérieures dans les provinces maritimes aux salaires des jugss des grandes provinces de la Confédération ?

Pour Lundi, 15 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Price* :

11 mars.—Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un relevé des crédits votés, toute la correspondance, ainsi que les rapports et les soumissions reçues par le gouvernement, qui sont relatifs à l'établissement projeté de bâtisses à feu à *Tadousac*, comté de *Saguenay*

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 12 Mars, 1875.

	1875.		
1	9	Mars.	—Prise en considération du 7e rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Simpson*).
2	"	"	Prise en considération du 8e rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Simpson*).
3	"	"	Prise en considération du 9e rappert du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Simpson*).
4	10	"	Deuxième lecture du bill (des Communes) pour changer le nom de la banque de *Londres* et du *Canada*.—(Hon. M. *Scott*).
5	"	"	Deuxième lecture du bill (des Communes) pour incorporer la Cie. industrielle d'assurance sur la vie.—(Hon. M. *Penny*).
6	"	"	Deuxième lecture du bill (M) pour régulariser les lettres patentes défectueuses.—(Hon. M. *Scott*).
7	"	"	Prise en considération du rapport du comité spécial du bill de divorce de *Peterson*, avec les dépositions y relatives.—(Hon. M. *Dickey*).

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

No. 25.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Jeudi, 11 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 12 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Cornwall,*	*Howlan,*	*Penny,*
Alexander,	*Dever,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Allan,	*Dickey,*	*Leonard,*	*Read,*
Armand,	*Dickson,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Scott,*
Bellerose,	*Fabre,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Benson,	*Ferrier,*	*McLelan,*	*Shaw,*
Botsford,	*Flint,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Girard,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bureau,	*Glasier,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Trudel,*
Chaffers,	*Hamilton (Inkerman),*	*Miller,*	*Vidal,*
Chapais,	*Hamilton (Kingston)*	*Montgomery,*	*Wark,*
Chinic,	*Haythorne,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Cochrane,	*Holmes,*	*Pâquet,*	*Wilson.*
Cormier,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Benson*:—de *James Darker* et autres, de *Smithville* dans le comté de *Lincoln*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *McDonald*:—de *J. H. Flagg* et autres, de la ville de *Mitchell*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *McClelan*:—de *J. L. Simpson* et treize mille autres, de la province du *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *Sévère Théberge* et autres, de *St. Joseph*, district de *Beauce*, province de *Québec*; demandant que les moyens nécessaires soient adoptés pour déposer l'honorable *Joseph Noël Bossé*, l'un des juges de la cour supérieure de la province de *Québec*.

D'*Arthur M. Jarvis* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant un acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance contre le feu et maritime dite Empire du *Canada*.

De *T. McGreevy*, président, et autres, actionnaires de la compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, incorporée jusqu'à présent sous le nom de compagnie des remorqueurs du *St. Laurent*; demandant que le nom de la dite compagnie soit changé en celui de compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, et que le capital de la compagnie soit augmenté jusqu'à concurrence de la somme d'un million de piastres, et pour d'autres objets.

De la société religieuse des amis en *Canada*;—du conseil municipal du township *Whitchurch*, dans le comté de *York*, et des conseils municipaux des townships de *St. Vincent*, *Derby* et *Sarawak*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Du révérend *George Jacques* et autres, du village *Indien Saugeen*, du comté de *Bruce*;—de *May A. Moore* et autres, de *Westmeath*;—de *Thomas Elliott* et autres, du township de *Ross*, dans le comté de *Renfrew*, et du conseil municipal du township de *Macaulay*, dans le district de *Muskoka*, province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour changer le nom de la compagnie Impériale de construction, d'épargne et de placement" en celui de "compagnie Impériale de prêt et de placement," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque *St. Jean-Baptiste*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Wilson*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, qae le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, a proposé :
Que lorsque la Chambre s'ajourne aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à lundi prochain à sept heures et demie du soir.
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La Chambre conformément à l'ordre a pris alors en considération le septième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement.
Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

La Chambre conformément à l'ordre a pris en considération le huitième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement.
Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

La Chambre conformément à l'ordre a pris en considération le neuvième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement.
Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la banque de *Londres* et du *Canada*," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie industrielle d'assurance sur la vie a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreur et la main-levée des suretés affectées à la couronne.
Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris alors en considération le rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé " Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*," et
Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.
Alors, l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à *Henry William Peterson* soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé en amendement, de retrancher tous les mots après "maintenant" et d'insérer, renvoyé à un comité de toute la Chambre présentement pour être amendé comme suit :

Page 2, ligne 22, retranchez depuis " suit " jusqu'à la fin du bill et insérez les clauses A et B.

CLAUSE A.

Le dit *Henry William Peterson* pourra, et il y est par le présent autorisé, à se séparer de corps et de biens d'avec la dite *Emma Grange*, et cesser et s'abstenir de cohabiter avec elle, et il sera à l'avenir libre et exonéré de tous devoirs, charges et obligations civiles, résultant du dit mariage.

CLAUSE B.

Le dit *Henry William Peterson* ne pourra se remarier durant la vie de sa présente femme, et la dite *Emma Grange* ne pourra non plus se remarier durant la vie de son présent époux.

Dans le préambule du bill, page 2, ligne 19, après " considérant " insérez : que le lien qui unit les personnes légitimement mariées est indissoluble et qu'aucune autorité sur terre ne peut annuler, dissoudre ni faire cesser un mariage valablement contracté,

Page 2, ligne 20, après " pétition " insérez : autant qu'il est permis de le faire dans les circonstances.

Après débat,—

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

La question de concours étant mise sur la motion principale elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Résolu, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Henry William Peterson* " et les documents qui lui ont été renvoyés et remis à cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte y mentionné, concernant les banques et le commerce de banque " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le parlement auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à l'inspection du gaz, 1873," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Dickey*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 15 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 15 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Price* :

11 mars.—Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un relevé des crédits votés, toute la correspondance, ainsi que les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, qui sont relatifs à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadousac*, comté de *Saguenay*.

Interpellation par l'honorable M. *Miller* :

11 mars.—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter une mesure, pendant la présente session, pour égaler les salaires des juges des cours supérieures dans les provinces maritimes aux salaires des jugss des grandes provinces de la Confédération ?

Par l'honorable M. *Botsford*:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la commission de Son Excellence et des instructions royales qui l'accompagnent.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 15 Mars, 1875.

1875

1 | 15 mars.—*Deuxième Lecture* (Bill N) Brevet d'invention d'*Averill.*—(Hon. M. *Scott.*)

2 | " " *Deuxième Lecture* (Bill M) Lettres patentes défectueuses.—(Hon. M. *Scott.*)

3 | " " *Deuxième Lecture* (Bill Ch. Com.) Banques et commerce de banque.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

4 | " " *Deuxième Lecture* (Bill Ch. Com.) Dette publique.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

5 | " " *Deuxième Lecture* (Bill Ch. Com.) Inspection du gaz.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

No. 26.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Vendredi, 12 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 15 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Penny,*
Alexander,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Real,*
Allan,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Armand,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Baillargeon,	*Ferrier,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Bellerose,	*Flint,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Benson,	*Girard,*	*McMaster,*	*Skead*
Botsford,	*Glasier,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Bourinot,	*Guévremont,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Brown,	*Hamilton (Inkerman),*	*Macpherson,*	*Trudel,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston)*	*Miller,*	*Vidal,*
Carrall,	*Haythorne,*	*Montgomery,*	*Wark,*
Chaffers,	*Holmes,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Chapais,	*Howlan,*	*Páquet,*	*Wilson.*
Chinic,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Flint :*—de *Philo White* et autres, de *Rawdon, Sidney, Eastport* et *Seymour,*—et de *D. E. Stephenson* et autres, d'*Harwood,* dans les comté de *Hastings* et *Northumberland,* province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Vidal :*—d'*Isaac Fry* et autres, du comté d'*Haldimand* ;—de *William Laws* et autres, du township de *Warwick* ;—de *James Stirton* et autres, du township de *Brooke*—de *I. H. Elliott* et autres, de la ville de *Petrolia* ;—de *James Horner* et autres, du township de *Bosanquet* ;—de *Bolt Fletcher* et autres, du village de *Waterford* ;—de *E. A. Armstrong* et autres, du village de *Alvinston* ;—du Révérend *George Adams,* du village de *Forest,* dans le comté de *Lambton,* province d'*Ontario* ;—et de *MM. Wood* et Cie., et autres, intéressés dans le commerce de la Puissance.

Par l'honorable M. *Leonard :*—d'*Alexandre McBride* et autres intéressés dans le commerce de la Puissance.

Par l'honorable président :—de *John A. Hardey* et autres, du *Kent Bridge,* dans la province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Alexander :*—de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du *Canada.*

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues : —De la compagnie des vapeurs de *Québec* et des Ports du *Golfe ;*—demandant que l'acte concernant le pilotage soit amendé sur certains points ;—de *Joshua Irvine* et autres, du township de *Lobo,* dans le comté de *Middlesex* ;—du conseil municipal du township de *Bruce,* dans le comté de *Bruce,* province d'*Ontario* ;—et du conseil municipal du township de *Elderslie* ;—de *F. Cole* et autres, du comté de *Victoria ;*—de *Jas. Jarvis* et autres, de *Madoc,* dans le comté de *Hastings* ;—de la corporation de la ville de *Brampton* ;—et des conseils municipaux des villages d'*Embro* et *Trenton,* tous de la province d'*Ontario* ; demandant la passation d'une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état supplémentaire des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Richelieu* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Botsford,* secondé par l'honorable M. *Ferrier,* a proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des commissions de Son Excellence et des instructions royales qui les accompagnent.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Miller,* du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport,—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier, comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

15 mars, 1875

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son onzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés :

De la compagnie d'amélioration du *Haut-Ottawa ;* demandant un acte spécial d'incorporation pour l'autoriser à construire des estacades, écluses et jetées aux lieux où de tels ouvrages seront nécessaires sur la rivière *Ottawa*, entre la cité d'*Ottawa* et l'endroit connu sous le nom de *Des Joachims*, dans la province de *Québec*.

D'*Arthur M. Jarvis* et autres, de la cité de *Toronto ;* demandant un acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance contre le feu et maritime dite Empire du *Canada*.

De la compagnie du canal à navires *Huron* et *Ontario*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Votre comité a examiné la pétition de *John Schultz* et autres membres de la Chambre des Communes, demandant l'incorporation d'une compagnie sous le nom de compagnie manufacturière du *Nord-Ouest* et a trouvé que l'avis donné a eu la durée voulue, mais que cet avis n'indique pas d'une manière claire et précise la nature et l'objet de la demande ; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51ème règle dans ce cas, vû qu'il pourra comme comité des bills privés veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *T. McGreevy*, président, et autres, actionnaires de la compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, incorporée sous le nom de compagnie des remorqueurs du *St. Laurent ;* demandant que le nom de la dite compagnie soit changé en celui de compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, et que le capital de la compagnie soit augmenté jusqu'à concurrence de la somme d'un million de piastres, et pour d'autres objets, et a trouvé qu'il n'a pas été publié d'avis locaux, et que l'avis inséré à la *Gazette Officielle* est insuffisant sous le rapport de la durée ; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51ème règle dans ce cas, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie du chemin de fer du *Canada* Central ; demandant que le temps fixé pour déposer les cartes, plans et livres de renvoi du chemin de fer, soit prolongé de deux ans, et que le temps fixé pour l'achèvement de la ligne soit prolongé de cinq ans, à compter du premier septembre prochain. et de cette date jusqu'à la fin de la session du parlement alors prochaine, et, il a trouvé que l'avis n'a pas eu toute la durée voulue ; votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la 51ème règle dans ce cas-ci, vû que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

WM. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, la 51e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du canal à navires d'*Ontario* et *Huron*.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre à *Damon Rivers Averill*, d'obtenir un brevet d'invention pour certaines améliorations dans la fabrication des peintures " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce, et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreur et la main-levée des sûretés affectées à la couronne " a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte y-mentionné, concernant les banques et le commerce de banque " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le Parlement " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant l'inspection du gaz, 1873 " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier* de *St.-Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet " d'étendre à la province de *Manitoba* l'acte pour accélérer en certains cas le procès " des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de *Québec* et d'*Ontario*."

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu une seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général datée du 1er mars courant priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'annonce demandant un service de steamer pendant l'hiver à l'Ile du *Prince-Edouard*, et aussi copie du contrat passé pour l'exécution du dit service.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général en date du dix-septième jour de février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou

se rattachant à des nominations, démissions et destitutions d'employés publics et à la nomination de leurs successeurs dans le comté de *Lunenburg, N. E.*, depuis le 1er octobre 1873.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 16 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 16 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Ryan :*

Est-ce que l'on a vérifié et constaté l'exactitude de l'assertion, exprimée à page[8] XIV et XV du rapport du commissaire des douanes, qui se trouve à la tête des tableaux du "Mouvement du commerce et de la navigation de la Puissance du *Canada*" pendant l'année expirée le 30 juin 1874, d'après laquelle la production du blé, sur le territoire canadien, en une année, n'aurait été, selon le recensement de 1871, que de 16,300,000 boisseaux, chiffres ronds?

Et le relevé de la page XV du même rapport, en ce qui concerne la production annuelle de l'orge, de l'avoine, du seigle, du sarrazin et du blé-d'inde est-il conforme aux données statistiques du recensement de 1871?

Par l'honorable M. *Price* :

11 mars.—Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations et toute la correspondance, ainsi que les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, qui sont relatifs à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadousac*, comté de *Saguenay*.

Pour Mercredi, 10 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Read :*—

Qu'il soit nommé un comité spécial pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau*, dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Par l'honorable M. *Read*:—

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des recettes des droits de douane et d'excise pendant les mois de mai et d'octobre 1874.

Interpellation par l'honorable M. *Kaulbach*:

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas soumis à cette Chambre, suivant le vœu exprimé dans une adresse de cet honorable corps à Son Excellence le gouverneur-général du 17 février dernier, les papiers relatifs aux nominations, aux démissions et aux destitutions d'employés, qui ont eu lieu depuis le 1er octobre 1873, dans le comté de *Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.*

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 16 Mars, 1875.

	1875	
1	15 mars.	—*En comité général.* Bill (M) sur les lettres patentes défectueuses.—(Hon. M. *Scott.*)
2	" "	*En comité général.* Bill (des Communes) concernant les banques et le commerce de banque.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)
3	" "	*En comité général.* Bill (des Communes) concernant la dette publique.—Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

No. 27.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Lundi, 15 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 16 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Penny,*
Alexander,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Allan,	*Dever,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Armand,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Fabre,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Benson,	*Ferrier,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Botsford,	*Flint,*	*McMaster,*	*Skead*
Bourinot,	*Girard,*	*Macdonald,*	*Smith,*
Brown,	*Glasier,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Macpherson,*	*Trudel,*
Carrall,	*Hamilton (Inkerman),*	*Miller,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Montgomery,*	*Wark,*
Chapais,	*Haythorne,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Chinic,	*Holmes,*	*Páquet,*	*Wilson.*

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Howlan* : du révérend *Henry J. Clarke* et autres, de *White Sands*, dans le comté de *Kings*, et de *C. F. Harris* et autres, du comté de *Queens*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Par l'honorable M. *Smith* : de *Joseph White*, chef, et autres guerriers indiens de *Wyandotte*, du township d'*Anderdon*, dans le comté d'*Essex* ; de *George Campbell* et autres, de la province d'*Ontario* ; du conseil municipal du township d'*Anderdon*, dans le comté d'*Essex*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Vidal* : de *J. L. Holmes* et autres, de *Port Perry*, dans le comté d'*Ontario*, et de *Thomas Ellison* et autres, du comté de *Lambton*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *James Durkel* et autres, de *Smithville*, dans le comté de *Lincoln* ; de *J. H. Flagg* et autres, de la ville de *Mitchell*, dans la province d'*Ontario*, et de *J. L. Simpson* et treize mille autres, de la province du *Nouveau-Brunswick*, demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De la société de construction permanente de *Montréal*, demandant un acte pour changer le nom de la dite société en celui de " compagnie d'épargne et de prêt de *Montréal* " et pour d'autres objets.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *St. François*, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 4, ligne 14, après : " concurrente " insérez : " et jusqu'à ce que l'ordre en " conseil portant la déclaration ci-dessus ait été publié pendant trois mois dans la " *Gazette du Canada*."

Page 5, ligne 18, retranchez depuis : " dispositions " jusqu'à " Et " dans la 27e ligne.

Page 5, ligne 37, après : " sous-marin " insérez : " à *Terreneuve* ou dans les posses- " sions danoises."

Page 6, ligne 4, après : " justice " insérez : " contre la Puissance du *Canada*."

Page 6, ligne 8, après " *Nouvelle-Ecosse* " insérez : " la question de l'existence de " ce droit et celle du montant de ces dommages-intérêts ou de cette compensation, " s'il y en a, devront se décider par voie de pétition de droit."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill et amendements soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreur et le dégrèvement des biens engagées à la couronne."

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bellerose* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son secours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte y mentionné, concernant les banques et le commerce de banque."

[*En comité, voir journal.*]

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le parlement."

[*En comité.*]

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McClelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott* il a été

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'estacades du bas de l'*Outaouais*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu pour la première fois

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'impression et de publication de l'*Intelligencer*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau " l'Acte concernant l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans le territoire du *Nord-Ouest*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte d'immigration de 1872" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'émission des billets de la Puissance" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la procédure dans les causes criminelles, ainsi que certaines autres matières relatives à la loi criminelle."

Aussi, le bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions relativement à la prison centrale d'*Ontario*"

Et aussi le bill intitulé: "Acte pour rendre plus prompt le procès devant les magistrats de police et les magistrats stipendiaires dans la province d'*Ontario*, des personnes accusées de félonies ou de délits," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé les dits bills sans amendements.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier* de *St. Just*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*),

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 17 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 17 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Read* :—

Qu'il soit nommé un comité spécial pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau*, dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Par l'honorable M. *Read* :—

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des recettes des droits de douane et d'excise pendant les mois de mai et d'octobre 1874.

Interpellation par l'honorable M. *Kaulbach* :

Pourquoi le gouvernement n'a pas soumis à cette Chambre, suivant le vœu exprimé dans une adresse de cet honorable corps à Son Excellence le gouverneur-général du 17 février dernier, les papiers relatifs aux nominations, aux démissions et aux destitutions d'employés qui ont eu lieu, depuis le 1er octobre 1873, dans le comté de *Lunenburg*, *Nouvelle-Ecosse*.

Interpellation par l'honorable M. *Ryan* :

Est-ce que l'on a vérifié et constaté l'exactitude de l'assertion, exprimée à pages XIV et XV du rapport du commissaire des douanes, qui se trouve à la tête des tableaux du "Mouvement du commerce et de la navigation de la Puissance du *Canada*" pendant l'année expirée le 30 juin 1874, d'après laquelle la production du blé, sur le territoire canadien, en une année, n'aurait été, selon le recensement de 1871, que de 16,300,000 boisseaux, chiffres ronds?

Et le relevé de la page XV du même rapport, en ce qui concerne la production annuelle de l'orge, de l'avoine, du seigle, du sarrazin et du blé-d'Inde est-il conforme aux données statistiques du recensement de 1871?

Par l'honorable M. *Price* :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations et toute la correspondance, ainsi que les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, qui sont relatifs à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

Pour Vendredi, 19 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Dever*.

Pourquoi le salaire de l'inspecteur du revenu de l'intérieur à *St. Jean, N.B.*, n'est pas porté dans le budget de 1875-6 au même montant que le salaire d'autres fonctionnaires correspondant dans les autres provinces, où la responsabilité de cette charge est bien moins grande, et où le rapport en argent comptant est insignifiant en comparaisona vec celui de *St. Jean*?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 17 Mars, 1875.

1	1875 15 mars.	—*En comité général.* Bill (des Communes) concernant l'inspection du gaz. —(Hon. M. *Scott.*)
2	" "	*Deuxième lecture.* Bill (O) relatif au prompt jugement des personnes accusées de félonies ou de délits au *Manitoba.*—(Hon. M. *Scott.*)
3	16 "	*En comité général.* Bill (des Communes) concernant les télégraphes sous-marins, tel qu'amendé par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.—(Hon. M. *Scott.*)
4	" "	*Deuxième lecture.* Bill (des Communes) concernant la police des territoires du *Nord-Ouest.*—(Hon. M. *Scott.*)
5	" "	*Deuxième lecture.* Bill (des Communes) amendant l'acte d'immigration. —(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)
6	" "	*Deuxième lecture.* Bill (des Communes) amendant l'acte relatif aux émissions de billets de la Puissance.—(Hon. M. *Scott.*)

No. 28.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mardi, 16 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 17 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Real,*
Alexander,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Reesor,*
Allan,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Armand,	*Dumouchel,*	*McDonald,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Benson,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Botsford,	*Girard,*	*Macfarlane,*	*Steal*
Bourinot,	*Glasier,*	*Macpherson,*	*Smith,*
Brown,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Hamilton (Inkerman),*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Carrall,	*Hamilton (Kingston)*	*Odell,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Haythorne,*	*Páquet,*	*Wark,*
Chapais,	*Holmes,*	*Penny,*	*Wilmot,*
Chinic,	*Howlan,*	*Price,*	*Wilson.*
Cormier,	*Kaulbach,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Skead:*—d'*Andrew Kristine* et autres, du township de *Brant*, dans le comté de *Bruce*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Seymour:*—du Révérend *Thomas Woolsey* et autres, du village indien de *Rama*, dans le comté d'*Ontario*, et du conseil municipal du township de *Darlington*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins:*—de *William F. Young* et autres, du township d'*Erin*, dans le comté de *Wellington* et province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Dickey:*—Deux pétitions de *Cyrus W. Field*, de la cité de *New-York*, dans l'état de *New-York*, et de Lord *William Hay*, de la cité de *Londres*, *Angleterre*, deux des directeurs de la compagnie du télégraphe Anglo-Américain à responsabilité limitée.

Ordonné, que la dernière pétition mentionnée soit maintenant lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier :

1. Demandant que le bill intitulé : " Acte concernant la construction et l'entretien des lignes du télégraphe électrique sous-marin ne soit pas passé en tant qu'il affecte les droits, les propriétés et les possessions de la dite compagnie télégraphique Anglo-Américaine.

2. Demandant que des mesures soient prises pour faire déposer sur le bureau du Sénat, copies de tous ordres en conseil, lettres, dépêches, pièces et documents concernant la demande faite par la compagnie du câble français, d'attérir leur câble à *Halifax*.

Ordonné, que la dite pétition soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre certains documents.

Lesquels documents ont été lus par le greffier comme suit :

OTTAWA, 3 juin 1872.

MONSIEUR,—Comme représentant de la société du câble transatlantique français (à responsabilité limitée) j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien engager le gouvernement canadien à accorder à cette compagnie le droit d'attérir un câble télégraphique sur la côte de la *Nouvelle-Ecosse*, près de *Halifax*, et de le relier de la manière qui pourra être réglée, avec les lignes terrestres actuelles.

Ma société propose, avec le consentement de votre gouvernement, de poser un câble entre la côte orientale d'*Angleterre* et la *Nouvelle-Ecosse* en 1873. Ma société ne demande point de droits ou de priviléges spéciaux ou particuliers; mais elle espère que le gouvernement canadien n'accordera à aucune autre compagnie de priviléges qui rendraient la concurrence inégale.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

RICHD. C. MAYNE,
Capitaine R. N.
Directeur gérant de la société du câble transatlantique français.

A l'honorable
Secrétaire d'Etat,
etc., etc., etc.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
OTTAWA, 4 juin 1872.

Le soussigné recommande que le capitaine *Mayne* soit informé que le gouvernement du *Canada* n'a point le pouvoir, ou l'autorité d'accorder le droit d'attérir un câble télégraphique en *Canada*, et que le parlement seul possède un tel droit; il peut cependant ajouter que si ce pouvoir appartenait au gouvernement, celui-ci ne chercherait point à accorder à d'autres compagnies du genre de celle que représente le capitaine *Mayne*, de priviléges qui rendraient la concurrence inégale.

Le capitaine *Mayne* doit aussi être informé que la démarche convenable à prendre par la société du câble transatlantique français serait de s'adresser au parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un bill privé étendant au *Canada* les pouvoirs de corporation qu'elle possède en *Angleterre*, et l'autorisant à attérir un câble à l'endroit ou aux endroits qu'elle pourrait choisir.

Il est très probable que le parlement verrait cette démarche favorablement, vù qu'elle tendrait à faciliter les communications télégraphiques directes entre l'*Angleterre* et les côtes du *Canada*.

(Signé), JOHN A. MACDONALD.

---

5 juin, 1872.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du trois juin courant, priant le gouvernement du *Canada* d'accorder à la société du câble transatlantique français, à responsabilité limitée, le droit d'attérir un câble télégraphique sur la côte de la *Nouvelle-Ecosse*, et de le relier en la manière qui pourra être réglée, avec les lignes terrestres existantes, je suis chargé de vous informer que le gouvernement du *Canada* n'a ni le pouvoir ni l'autorité d'accorder ce droit, et que ce pouvoir appartient exclusivement au Parlement, et je puis même ajouter que dans le cas où le gouvernement aurait ce pouvoir, il ne chercherait point à accorder à d'autres compagnies du genre de celle que vous représentez, des priviléges qui rendraient toute concurrence inégale.

Je dois aussi vous informer que la démarche convenable à prendre par la société serait de s'adresser au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un bill privé, étendant au *Canada* les pouvoirs que la société possède actuellement en *Angleterre* et en outre celui d'attérir le câble, à l'endroit choisi par la société.

Il est plus que probable que le Parlement acquiescerait à une telle demande, comme de nature à faciliter les communications télégraphiques entre l'*Angleterre* et la côte du *Canada*.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ETIENNE PARENT,
Sous-secrétaire d'Etat.

CAPITAINE MAYNE, M. R. C. B.
Directeur gérant "Société du câble transatlantique français, à responsabilité limitée."
26 Old Broad street,
Londres, Angleterre.

HALIFAX, N, E., 10 juin 1872.

MONSIEUR,—Depuis mon départ d'*Ottawa*, j'ai enteudu dire qu'une pétition a été présentée par un membre de la législature fédérale, demandant au gouvernement

d'examiner favorablement la proposition de suventionner une compagnie qui a l'intention de poser un câble atlantique par la voie d'*Anticosti* et du golfe *St. Laurent*.

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 2 courant, j'ai exposé que la compagnie du câble atlantique français avait déjà fait un contrat pour un nouveau câble atlantique que nous devions poser de l'*Angleterre* à *Halifax*, dans le but exprès de donner à la Puissance cette communication directe avec l'*Europe*, qu'elle désire si naturellement avoir.

Dans la même lettre, j'ai exprimé l'espoir que le gouvernement ne donnerait pas à des compagnies de priviléges qui mettraient une compagnie particulière dans une position d'infériorité pour faire la concurrence avec les autres.

Quant à la pétition maintenant présentée, quoique je ne puisse croire que le gouvernement l'accorde, je ne puis m'empêcher de signaler le désavantage énorme qui résulterait pour ma compagnie, si une subvention était donnée à une autre compagnie pour faire ce que nous sommes prêts à faire sans subvention et sans aucuns droits spéciaux ou priviléges exclusifs quelconques.

On m'a donné à entendre que la proposition relative à une ligne subventionnée trouve faveur auprès de quelques hommes d'Etat au *Canada*, vu que cela donnerait une communication télégraphique avec certains endroits de la Puissance, qui en sont encore privés ; mais je ne doute pas qu'après plus ample considération, ces messieurs ne soient convaincus que le but désiré ne puisse être atteint à moins de frais, en prolongeant les lignes terrestres déjà construites jusqu'au point le plus proche de ces endroits qui pourra être atteint, et en les reliant par de petits tronçons de câble.

J'ai grand espoir que vous présenterez ce sujet sous son vrai jour aux messieurs chargés de régler ces questions. Et dans ce cas, je suis sûr qu'ils ne recommanderont point et que le gouvernement ni la Chambre ne sanctionneraient point un acte qui aurait l'effet de fermer virtuellement les rivages du *Canada* à ma compagnie ou à toute autre qui offrirait d'attérir un câble atlantique, en nous mettant dans la position désavantageuse d'avoir à lutter contre une ligne subventionnée.

Il est en vérité très probable que si la subvention est accordée, ma compagnie abandonnera l'idée d'attérir son câble sur les côtes du *Canada*, et elle ira à *Terreneuve* ou à quelqu'autre endroit qui n'exigera pas un câble aussi long et aussi contenu.

En choisissant *Halifax* comme point d'attérissement, ma compagnie croît qu'elle conférerait jusqu'à un certain point un avantage au *Canada*, et que son projet rencontrerait l'approbation du public et tout l'appui qu'elle peut en attendre.

J'espère que cette confiance n'est point placée à faux.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

RICH. C. MAYNE,
Directeur gérant, société câble transatlantique français.

Endossé : O. S. S.—774 avec 947 de 1872.

Directeur-Gérant de la société du câble transatlantique français.

HALIFAX, 10 juin—14 juillet.

Pour le privilége d'attérir un câble télégraphique sur la côte de la *Nouvelle-Ecosse*, près *Halifax*.

A l'honorable Conseil Privé se rattachant avec 947 de 72, déjà devant eux pour rapport.

O. S. S., 4 juillet : Reçu 24 août.

Société du Cable Transatlantique Français,
(à responsabilité limitée),

26 Old Broad Street, London, E. C., 19 juin 1872.

Monsieur,—En l'absence du capitaine *Mayne*, qui revient actuellement d'*Amérique*, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication 487 sur 947 du 5 juin, et de vous informer qu'elle lui sera soumise en temps et lieu.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

[Signé,] Eaton T. Cummins,
Secrétaire.

Le Très-Honorable
Sous-Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

Endossement:—D. de J.—8—774—765.

[No. 947.]

Bureau du Secrétaire d'Etat, }
1872. }

Le Directeur gérant de la Société du Câble Transatlantique Français.

Ottawa, 3/3 juin.

Pour le privilége d'attérir un câble télégraphique sur la côte de la *Nouvelle-Ecosse*, près *Halifax*.
Point d'action à prendre.
J. A. M. D.

Bureau du Secrétaire d'Etat, }
3 juin. }

Renvoyé à l'honorable ministre de la justice pour son rapport.

Par ordre, Et. Parent,
Sous-Secrétaire.

Rapport transmis 4/5 juin.
Lettre du Directeur-gérant, 5 juin.
Voir de l'autre part pour le 2e renvoi au conseil privé.—Reçu sans rapport.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:
De *Philo White* et autres, de *Rawdon*, *Sidney*, *Eastport* et *Seymour*;—de *D. E. Stephenson* et autres, d'*Harwood*, dans les comtés de *Hastings* et *Northumberland*;—d'*Isaac Fry* et autres, du comté d'*Haldimand*;—de *William Laws* et autres, du township de *Warwick*;—de *James Stirton* et autres, du township de *Brooke*;—de *I. H. Elliott* et autres, de la ville de *Petrolia*;—de *James Horner* et autres, du township de *Bosanquet*;—de *Robert Fletcher* et autres, du village de *Waterford*;—de *E. A. Armstrong* et autres, du village de *Alvinston*;—du Révérend *George Adams*, du village de *Forest*, dans le comté de *Lambton*, et de *John A. Hardey* et autres, du *Kent Bridge*, tous dans la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De MM. *Wood* et Cie. et autres, et d'*Alex. McBride* et autres, intéressés dans le commerce de la Puissance ; demandant séparément l'approfondissement du niveau culminant du canal *Welland* et l'exhaussement des bords du reste du canal et l'approfondissement des havres à ses extrémités, de telle manière que les plus gros navires employés sur les lacs supérieurs puissent descendre librement jusque dans le lac *Ontario*.

De la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du *Canada* ; demandant la passation du bill maintenant devant le Parlement concernant la compagnie du Pont International.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Arthabaska* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée le vingt-troisième jour de février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes dépêches et autres communications échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et ses agents ou d'autres personnes, depuis le 31 mars 1874, au sujet de la ré-impression d'ouvrages de propriété britannique, sous certaines conditions énoncées dans un *acte pour amender "l'acte concernant la propriété littéraire et artistique,"* passé par ce parlement en la session de 1872, et qui a été réservé à la signification du bon plaisir de Sa Majesté, le 14 juin 1872.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du troisième jour de mars courant, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un état des deniers qui se trouvaient au crédit de la Puissance, dans toute banque ou entre les mains de tout agent financier ou autre personne le 20 février dernier, avec indication des noms des banques, agents financiers ou autres personnes ayant les deniers en dépôt, et mention si ces dépôts portent ou non intérêt, avec le taux de l'intérêt accordé dans chaque cas.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat et d'en faire rapport pendant la session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu comme suit par le greffier :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
17 mars, 1875.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Conformément à la résolution adoptée par votre honorable Chambre le vingt-sixième jour de novembre 1867, portant que, "à l'exception de la nomination du greffier du Sénat, du chapelain, du gentilhomme huissier de la verge noire et du sergent d'armes, dont les charges dépendent de la Couronne, les nominations à tous autres emplois du Sénat et la fixation des appointements des officiers, appartiennent et doivent appartenir au Sénat et être sous son contrôle," votre comité est convenu de faire les recommandations suivantes à votre honorable Chambre :

Que M. *Ivanhoe Taché* soit nommé aux emplois de greffier assistant des journaux français et d'assistant sergent d'armes, vacants par la démission de M. *Edouard Juchereau Duchesnay*.

Que M. *Alexander Soutter* soit nommé commis junior, aux appointements de sept cents piastres par année.

Que *S. J. Jones* soit nommé gardien de la salle des journaux, aux appointements de huit cents piastres par année.

Que M. *Thomas Wheeler*, premier messager sessionnel soit nommé messager permanent aux appointements de six cents piastres par année.

Et sur l'ordre de renvoi, qui a été fait à votre comité en date du cinq du courant, de son second rapport, pour qu'il le prit de nouveau en considération, votre comité, après l'avoir reconsidéré, en est venu à la conclusion que la feuille des salaires devrait être amendée de nouveau par la substitution de $2,800 à $2,600 dans les deuxième et troisième lignes; de $1,400 à $1,250 dans la septième ligne; de $1,000 à $800 dans la douzième ligne; de $700 à $650, dans la vingt et unième ligne, et de $600 à $550 dans la vingt-deuxième ligne de la colonne sous l'entête de "Salaire régularisé."

Et votre comité recommande en conséquence de nouveau à votre honorable Chambre que le rapport renvoyé à votre comité le dix neuf du mois dernier ainsi que la feuille des salaires y annexée soit adopté sauf les modifications et additions qui peuvent résulter de l'adoption par votre honorable Chambre d'une partie ou de la totalité des recommandations précédentes.

Votre comité joint à ce rapport une liste des officiers, commis et serviteurs de votre honorable Chambre, avec énonciation de leurs titres et de leurs appointements et salaires, tels que recommandés par votre comité.

Et sur le renvoi fait à votre comité le neuf du courant, de la pétition d'*Edward Botterell*, votre comité recommande qu'une gratification de cent cinquante piastres soit offerte an pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

LISTE.

	Nom.	Titre.	Salaires.
			$ cts.
1	Robert L. Le Moine	Greffier, maître en chancellerie, caissier et comptable	3,400 00
2	Fennings Taylor	Député greffier, greffier assistant et maître en chancellerie	2,800 00
3	E. L. Montizambert	Greffier en loi, greffier des comités, et traducteur anglais	2,800 00
4	Rev. Canon Johnston	Chaplain	400 00
5	James Adamson	1er commis anglais et greffier du journal anglais	1,600 00
6	Peter Miller	2e " " " routine et délibérations	1,400 00
7	Neil W. McLean	3e " " " des bills privés	1,400 00
8	A. A. Boucher	Traducteur français en chef et commis	1,900 00
9	Alfred Garneau	1er traducteur français et commis	1,600 00
10	J. de St. Denis LeMoine,	Greffier des journaux français, 2e traducteur et sergent d'armes	1,200 00
11	Ivanhoe Taché	" assistant des journaux français et assistant sergent d'armes	900 00
12	R. W. Stephen	Assistant comptable et commis	1,000 00
13	Alex. Soutter	Commis	700 00
14	Réné Kimber	Gentilhomme huissier de la verge noir	1,350 00
15	J. B. Myrand	Maître de poste	900 00
16	Peter Dunne	Concierge	1,000 00
17	S. J. Jones	Préposé à la salle des journaux	800 00
18	Pierre Rattey	Portier	800 00
19	James Wingfield	Messager de l'orateur	750 00
20	James Doherty	" chargé de la garderobe, etc	600 00
21	F. Gilbert	" de banque	700 00
22	Charles Young	" permanent	600 00
23	Thomas Wheeler	" permanent	600 00

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Dumouchel*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
17 mars 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son douzième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la société permanente de construction de *Montréal*, demandant un acte pour changer son nom en celui de " compagnie d'épargnes et de prêt de *Montréal*" et pour d'autres fins ; et a constaté qu'il a été donné un avis suffisant.

Le tout respectueusement soumis,

WM. MILLER,
Président.

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honerable M. *Dever* a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des recettes des droits de douane et d'excise pendant les mois de mai et d'octobre 1874.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant l'inspection du gaz de 1873 "

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte à l'effet d'étendre à la province de *Manitoba* l'acte pour accélérer en certains cas le procès de personnes accusées de felonies et de délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin" et les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Sur motion de l'honorable M. *Scott* secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender et refondre les statuts relatifs au service postal" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie d'amélioration du haut de l'*Outaouais*" anquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 18 Mars, 1875.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 18 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Read*:—

Qu'il soit nommé un comité spécial pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau*, dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Par l'honorable M. *Dickey*:—

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toutes lettres ou demandes adressées à la précédente administration ou à quelqu'un de ses membres, par le capitaine *Mayne* ou le capitaine *Halpine*, au nom de la société du câble transatlantique français ou de la compagnie du télégraphe anglo-américain, pour obtenir la permission d'attérir un câble sous-marin sur la côte de la *Nouvelle-Ecosse*—ainsi que copie de la réponse faite à ces demandes, et copie de toute délibération mise ou ordre rendu en conseil sur ce sujet;—aussi de toutes dépêches échangées entre le gouvernement du *Canada* et le secrétaire des colonies, et de toutes consultations de jurisconsultes sur le bill du télégraphe électrique sous-marin, passé à la dernière session, qui ne se trouvent pas au nombre des pièces déjà mises devant cette Chambre.

Par l'honorable M. *Price*:

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations et toute la correspondance, ainsi que les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, qui sont relatifs à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 18 Mars, 1875.

1875

PREMIER ITEM.

1 | 16 mars—*Comité général* sur le Bill (No.2 des Communes) concernant les télégraphes sous-marins, tel qu'amendé par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.—(Hon. M. *Scott.*)

2 | " " *Troisième lecture.* Bill (No. 30 des Communes) concernant l'inspection du gaz, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Scott.*)

3 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 93 des Communes) concernant la police des territoires du *Nord-Ouest.*—(Hon. M. *Scott.*)

4 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 68 des Communes) amendant l'acte d'immigration.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

5 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 40 des Communes) amendant l'acte relati aux émissions de billets de la Puissance.—(Hon. M. *Scott.*)

6 | 16 " *Deuxième lecture.* Bill (No. 25 des Communes) Cie. des Estacades de l'*Ottawa* inférieur.—(Hon. M. *Skead.*)

7 | " " *Deuxième lecture* Bill (No. 26 Ch. Com.) Cie. d'impression de l'*Intelligencer.*—(Hon. M. *Read.*)

8 | " " *Comité général.* sur (Bill O) relatif au prompt jugement des personnes accusées de félonies ou de délits au *Manitoba.*—(Hon. M. *Scott.*)

9 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 11 des Communes) concernant le service postal.—(Hon. M. *Scott.*)

10 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 42 des Communes) relatif à la compagnie d'amélioration d'*Ottawa* supérieur.—(Hon. M. *Hamilton, Inkerman.*)

No. 29.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mercredi, 17 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 18 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Alexander,	*Dever,*	*Leonard,*	*Reesor,*
Allan,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Armand,	*Dumouchel,*	*McClelan,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Fabre,*	*McDonald,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Ferrier,*	*McLelan,*	*Shaw,*
Benson,	*Flint,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Botsford,	*Foster,*	*Macdonald,*	*Skead*
Bourinot,	*Girard,*	*Macfarlane,*	*Smith,*
Brown,	*Glasier,*	*Macpherson,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Trudel,*
Carrall,	*Hamilton (Inkerman),*	*Montgomery,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Odell,*	*Wark,*
Chapais,	*Haythorne,*	*Pâquet,*	*Wilmot,*
Chinic,	*Holmes,*	*Penny,*	*Wilson.*
Cormier,	*Howlan,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Bureau* : de MM. *Lyman, Clare* et Cie., des cités de *Montréal* et de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Glasier* : de *R. L. Rabbit* et autres, de *Gagetown*, dans le comté de *Queen*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Aikins* : du révérend *C. Lester* et autres ; de *R. A. Fleming* et autres, de *Ferris Lawrence* et autres, de *Trafalgar*, et de *James McAlister* et autres, de *Kilbride*, dans le comté d'*Holton*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Shaw* :—de *Carson Hewitt* et autres, du township de *Seneca*, dans le comté d'*Haldimand*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Macfarlane* :—de *John A. MacLean* et autres, de *West River*, dans le comté de *Pictou* ; de *Leander Deamrond* et autres, de *Chiganoise* ; du révérend *James Watson* et autres, de *New Annan* ; de *Thomas J. G. Nelson* et autres, de *Truro*, dans le comté de *Colchester* ; de *S. R. Stronach* et autres, de *Margaretville*, dans le comté d'*Annapolis* ; de *E. E. Archibald* et autres, de *Cove Road*, dans le comté de *Yarmouth* ; de *Minnie Taylor* et autres, d'*Amherst Shore*, dans le comté de *Cumberland* ; de *Robert Richards* et autres, de *West River*, dans le comté de *Pictou* ; d'*Andrew Kellough* et autres, de *Gore*, dans le comté de *Hants* ; et de *Jacob Griffin* et autres, d'*Osborne*, dans le comté de *Shelburne*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Brown* :—de *Charles H. Mabel* et autres, et de *Aaron Bean* et autres, du township de *Windham*, dans le comté de *Norfolk*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *George Campbell* et autres, dans la province d'*Ontario*, intéressés dans le commerce ; demandant l'approfondissement du niveau culminant et l'exhaussement des bords du reste du canal *Welland* et l'approfondissement des havres à ses extrémités de telle manière que les plus gros navires employés sur les lacs supérieurs puissent descendre librement jusque dans le lac *Ontario*.

De *Joseph White*, chef, et autres guerriers sauvages de *Wyandotte*, du township d'*Anderdon*, dans le comté d'*Essex*, province d'*Ontario* ; demandant que l'acte pour l'émancipation graduel des sauvages soit amendé de manière à pourvoir à l'émancipation des pétionnaires ; et que les terres réservées pour eux soient partagées équitablement entre eux ; et qu'il soit passé un acte spécial pour régler leur cas.

Des conseils municipaux du comté d'*Essex* et du township d'*Anderdon*, dans la province d'*Ontario* ; demandant séparément que la pétition des sauvages *Wyandotte* du dit township d'*Anderdon* soit accordée.

Du Révérend *Henry J. Clarke* et autres, de *White Sands*, dans le comté de *King*, et de *C. F. Harris* et autres, du comté de *Queen*, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

De *J. L. Holmes* et autres, de *Port Perry*, dans le comté d'*Ontario*, et de *Thomas Ellison* et autres, du comté de *Lambton*, province d'*Ontario* ; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général datée du cinquième jour de mars

courant, priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre copie de toute correspondance qui a pu être échangée entre le gouvernement fédéral, le gouvernement local de l'*Ile du Prince-Edouard*, le gouvernement impérial, et les propriétaires fonciers, relativement à un bill passé par la législature locale de cette province sous le titre " *The Land purchase Bill of* 1874."

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'un comité spécial composé des honorables Messieurs *Flint*, *Botsford*, *Benson*, *Chaffers*, *Bureau*, *Cornwall*, et le moteur soit nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau*, dans le printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de faire rapport de temps en temps.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin," avec les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

(*En comité.*)

Un honorable membre a déclaré qu'il a un intérêt pécuniaire dans une compagnie qui s'oppose au bill, et a demandé au comité s'il a dans cette circonstance le droit de voter. Et le comité ayant été d'avis que cette question doit être décidée par la Chambre, l'honorable président du comité a reçu instruction de laisser le fauteuil, de faire rapport de progrès et de demander la permission de siéger de nouveau.

L'honorable Président ayant repris le fauteuil,

L'honorable M. *Shaw* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il s'était élevé une question d'ordre sur le point de savoir si un honorable membre ayant un intérêt pécuniaire dans une compagnie qui s'oppose à la passation du dit bill, a le droit de voter sur ce bill.

La Chambre a pris cette question en considération, et son honneur le président ayant été prié de se prononcer, a dit: "Il n'existe point de règle ou d'usage au Sénat ni à la Chambre des Lords, qui empêche un membre de voter sur un bill public à l'endroit duquel il a un intérêt personnel indirect ou pécuniaire."

La Chambre s'est ajournée de nouveau à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill avec ses amendements.

(*En comité.*)

Le titre est lu et remis.

Le préambule est lu et remis.

Les onze premières sections sont lues et adoptées.

La douzième section ayant été lue, il a été proposé de l'amender comme suit: Page 2, ligne 26, après "compagnie" insérez: "et qui ne devront pas excéder cinquante centins par mot."

Exception ayant été faite à cet amendement, et une question d'ordre s'étant élevée sur icelui.

Le président à laisser le fauteuil.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *Shaw* de la part du dit comité, a fait rapport qu'il avait pris le dit bill avec ses amendements en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau demain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit comité ait la permission de siéger de nouveau demain, et que cet ordre soit le premier item de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 19 Mars, 1875.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Vendredi, 19 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Dever*.

Pourquoi le salaire de l'inspecteur du revenu de l'intérieur à *St. Jean, N.B.*, n'est pas porté dans le budget de 1875-6 au même montant que le salaire d'autres fonctionnaires correspondants dans les autres provinces, où la responsabilité de cette charge est bien moins grande, et où le rapport en argent comptant est insignifiant en comparaison avec celui de *St. Jean*?

Par l'honorable M. *Price* :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 19 Mars, 1875.

1875 PREMIER ITEM.

1 | 18 mars—*Comité général* sur le Bill (No.2 des Communes) concernant les télégraphes sous-marins, tel qu'amendé par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.—(Hon. M. *Scott.*)

2 | " " *Troisième lecture.* Bill (No. 30 des Communes) concernant l'inspection du gaz, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Scott.*)

3 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 93 des Communes) concernant la police des territoires du *Nord-Ouest.*—(Hon. M. *Scott.*)

4 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 68 des Communes) amendant l'acte d'immigration.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

5 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 40 des Communes) amendant l'acte relatif à l'émission de billets de la Puissance.—(Hon. M. *Scott.*)

6 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 25 des Communes) Cie. des Estacades de l'*Ottawa* inférieur.—(Hon. M. *Skead.*)

7 | " " *Deuxième lecture* Bill (No. 26 Ch. Com.) Cie. d'impression de l'*Intelligencer.*—(Hon. M. *Read.*)

8 | " " *Comité général.* sur (Bill O) relatif au prompt jugement des personnes accusées de félonies ou de délits au *Manitoba.*—(Hon. M. *Scott.*)

9 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 11 des Communes) concernant le service postal.—(Hon. M. *Scott.*)

10 | " " *Deuxième lecture.* Bill (No. 42 des Communes) relatif à la compagnie d'amélioration de l'*Ottawa* supérieur.—(Hon. M. *Hamilton, Inkerman.*)

11 | " " *Prise en considération* du 3e rapport du comité spécial des comptes des dépenses contingentes.—(Hon. M. *Seymour.*)

SÉANCES DU SÉNAT

PROCÈS-VERBAUX

No. 30.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Jeudi, 18 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 19 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Read,*
Alexander,	*Cornwall,*	*Letellier de St. Just,*	*Reesor,*
Allan,	*Dever,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Armand,	*Dickey,*	*McDonald,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Benson,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Botsford,	*Girard,*	*Macfarlane,*	*Skead*
Bourinot,	*Glasier,*	*Macpherson,*	*Smith,*
Brown,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Hamilton (Inkerman),*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Carrall,	*Hamilton (Kingston)*	*Odell,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Haythorne,*	*Páquet,*	*Wark,*
Chapais,	*Holmes,*	*Penny,*	*Wilmot,*
Chinic,	*Howlan,*	*Price,*	*Wilson.*
Cochrane,	*Kaulbach,*		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Skead :*—du conseil municipal du comté de *Frontenac ;* et du conseil municipal du township d'*Horton*, dans le comté de *Renfrew*, province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Seymour :*—de *Paul Yellowhead* et autres, du village sauvage de *Rama ;* et de *Daniel Smith* et autres, tous du comté d'*Ontario*, dans la province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Shaw :*—du conseil municipal du township de *Seneca ;* de *R. G. Thompson* et autres, de la ville de *Prescott ;* de *Wm. Dunn* et autres, du comté de *Grenville ;* et de *E. T. Hewson* et autres, du comté de *Haldimand.*

Par l'honorable M. *Leonard :*—de la chambre de commerce de la cité de *London*, dans la province d'*Ontario ;* et du conseil municipal du township de *Mulden*, dans le comté d'*Essex*, province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Aikins :*—de *Hugh Williams* et autres, des townships de *Maryboro* et *Peel*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario.*

Par l'honorable M. *Brown :*—de *H. M. Hicks* et autres, du village de *Trenton*, et de *L. D. Clother* et autres, du township de *Madoc*, dans le comté d'*Hastings*, province d'*Ontario ;*

Par l'honorable M. *Ryan* :—du conseil de la chambre de commerce de *Montréal.*

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

D'*Andrew Kirstine* et autres, du township de *Brant*, dans le comté de *Bruce* ; du Révérend *Thomas Woolsey* et autres, du village indien de *Rama*, dans le comté d'*Ontario ;* et du conseil municipal du township de *Darlington ;* de *William F. Young* et autres, du township d'*Erin*, dans le comté de *Wellington*, tous dans la province d'*Ontario* ; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des naissances, mariages et sépultures dans le district judiciaire de *Québec*, pour l'année 1874.

Et aussi, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Chicoutimi* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin, " avec les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

(*En comité.*)

La douzième clause ayant été lue de nouveau, la question a été mise, l'amendement suivant fera-t-il partie de la clause, savoir :

Page 2, ligne 26, après : " compagnie " insérez " et qui ne devront pas excéder cinquante centins par mot " ?

Elle a été négativée sur la division suivante :

Contents 16.
Non contents 38.

La treizième clause a été adoptée sans amendement.

La quatorzième clause telle qu'amendée par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer, a été adoptée sur division.

La quinzième clause a été adoptée sur division.

La seizième clause telle qu'amendée par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer a été adoptée.

La dix-septième clause a été adoptée.

La dix-huitième clause telle qu'amendée par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer a été adoptée.

La dix-neuvième clause a été adoptée.

Le préambule a été lu et adopté.

Le titre a été lu et adopté.

L'honorable M. *Shaw* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé,

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à demain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à l'inspection du gaz, 1873" a été lu la troisième fois.

La question a été mise tel qu'amendé, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans le *Nord-Ouest*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur "ces fûts leur capacité" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just* secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier* de *St Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte y mentionné concernant les banques et le commerce de banque" et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat à ce bill sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la propriété littéraire et artistique" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

Page 3, ligne 1ère, retranchez "ou" et après "gravures" insérez "ou de photographies."

Page 6, ligne 21, après "doubles" insérez "et le payment de la taxe déterminée."

Page 7, ligne 38. Après poursuite insérez clause A:

CLAUSE A:

Les taxes ci-dessous devront être payées au ministre de l'Agriculture, avant qu'il soit fait droit à une demande relative à quelqu'un des objets suivants, savoir;

Pour l'enregistrement d'un droit d'auteur	$ 1 00
Pour l'enregistrement d'un droit provisoire d'auteur	0 50
Pour l'enregistrement d'un droit temporaire d'auteur	0 50
Pour l'inscription en registre d'une cession	1 00
Pour une copie certifiée d'enregistrement	0 50
Pour l'enregistrement de la décision d'une cour de justice, par chaque page	0 50
Les expéditions officielles de documents qui ne sont pas mentionnés ci-dessus, seront délivrées aux prix suivants:	
Pour la première ou unique page de copie certifiée	0 50
Pour chaque cent mots en sus [les fractions au-dessous de cinquante non comptées, et celles au-dessus de cinquante, comptées pour cent]	0 25

2. Les dites taxes seront pour paiement plein et entier de tous services accomplis, sous l'empire du présent acte, par le ministre de l'Agriculture ou toute personne employée par lui en exécution du présent acte.

3. Toutes taxes reçues en vertu du présent acte seront versées à la caisse du receveur-général, et formeront partie du fonds consolidé du revenu du Canada. Nulle taxe ne sera le sujet d'une exemption en faveur de qui que ce soit; et nulle taxe exigée par le présent acte, ne sera, après avoir été payée, remise à celui qui l'aura payée.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'immigration de 1872, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'émission des billets de la Puissance."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'estacades du bas de l'*Outaouais*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'impression et de publication de l'Intelligencer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour étendre à la province de *Manitoba* l'acte pour accélérer en certains cas le procès de personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario*."

[*En comité.*]

L'honorable M. *Allan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre la loi relative au *Service Postal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément a l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie d'amélioration du Haut de l'*Ottawa*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération, du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner sur les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné que le dit rapport soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Shaw*,

La Chambre s'est ajourné à demain, samedi, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 20 Mars, 1875.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Samedi, 20 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Wilmot*:

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre copie de la correspondance échangée entre les directeurs des pénitenciers et le ministre de la justice ou tout autre membre du gouvernement exécutif, et copie des rapports qui ont été faits au sujet du renvoi ou de la destitution de *E. M. Patchell*, l'un des gardiens ou employés du pénitencier de *St. Jean, Nouveau-Brunswick.*

Interpellation de l'honorable M. *Aikins:*

Le gouvernement a-t-il l'intention de faire ou de tenter de faire dans le cours de l'année un traité avec les sauvages qui réclament le territoire situé à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest et au nord du territoire récemment cédé par les sauvages, en vertu du traité conclu au lac Quapelle ?

Par l'honorable M. *Aikins:*

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre un état approximatif du nombre des blancs, des métis et des sauvages habitant le pays qui sera dorénavant désigné sous le nom de territoire du *Nord-Ouest* d'après le bill du gouvernement; cet état devant indiquer la situation des établissements des métis, et l'époque de leur commencement.

Interpellation par l'honorable M. *Bellerose*:

Le gouvernement a-t-il l'intention d'appeler l'attention du parlement pendant la présente session à quelque mesure législative pourvoyant à l'inspection des ponts publics et des ponts de péage sur les rivières navigables et flottables ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Samedi, 20 Mars, 1875.

1875

1 | 18 mars.—*Troisième lecture* (Bill Com. No. 2) télégraphes électriques sous-marins, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Scott.*)

2 | " " *Comité de toute la Chambre.* (Bill Com. No. 93) Force de police des territoires du *Nord-Ouest.*—(Hon. M. *Scott.*)

3 | " " *Comité de toute la Chambre* (Bill Com. No. 68) Acte d'immigration.—(Hon. M. *Scott.*)

4 | " " *Deuxième lecture.* (Bill Com. No. 40) émission de billets de la Puissance.—(Hon. M. *Scott.*)

5 | " " *Comité de toute la Chambre.* (Bill Com. No. 11) Service postal.—(Hon. M. *Scott.*)

6 | " " *Deuxième lecture.* (Bill Com. No. 35) Pour faire marquer sur les fûts contenant des liquides la capacité de ces fûts.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

7 | " " *Deuxième lecture.* (Bill Com. No. 77) Inspection des pénitenciers.—(Hon. M. *Scott.*)

8 | " " *Prise en considération* des amendements de la Chambre des Com. au Bill A concernant la propriété littéraire et artistique.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Vendredi, 19 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875

256

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Samedi, 20 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Read,*
Alexander,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Ressor,*
Allan,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Armand,	*Dumouchel,*	*McDonald,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Benson,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Botsford,	*Girard,*	*Macfarlane,*	*Skead*
Bourinot,	*Glasier,*	*Macpherson,*	*Smith,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Carrall,	*Hamilton (Kingston)*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Chaffers,	*Haythorne,*	*Odell,*	*Vidal,*
Chapais,	*Holmes,*	*Paquet,*	*Wark,*
Chinic,	*Howlan,*	*Penny,*	*Wilmot,*
Cochrane,	*Kaulbach,*	*Price,*	
Cormier,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. *Ferrier* :—de MM. *H.* et *A. Allan*, marchands, et autres, de la cité de *Montréal*, ayant des intérêts dans le commerce de transport du *Canada* ; de *H. Sanders* et autres, de la cité de *Montréal* ; de *F. D. Dujal* et autres, de *St. Roch*, dans le comté de *Québec* ; de *G. Wilder* et autres, de *Compton* ; du conseil municipal de *Burford* ; de *Theodore Morton* et autres, de *Melbourne*, et de *John P. Stockwell* et autres, de *Shipton*, dans le comté de *Richmond*, tous dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Scott* :—du conseil municipal du comté de *Renfrew*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De MM. *Lymans, Clare* et *Cie.* et autres, des cités de *Montréal* et de *Toronto* ; demandant que le bill intitulé "acte pour permettre à *Damon Rivers Averill* de " prendre un brevet d'invention pour certains perfectionnements dans la fabrication des peintures.

De *R. L. Rabbit* et autres, de *Gagetown*, dans le comté de *Queen*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Du révérend *C. Lester* et autres, de *R. A. Fleming* et autres, de *Ferris Lawrence* et autres, de *Trafalgar*, et de *James McAlister* et autres, de *Kilbride*, dans le comté d'*Holton* ; de *Carson Hewitt* et autres, du township de *Seneca*, dans le comté d'*Haldimand* ; de *Charles W. Mabel* et autres, et d'*Aaron Bean* et autres, du township de *Windham*, dans le comté de *Norfolk*, tous de la province d'*Ontario*.

De *John A. MacLean* et autres, de *West River*, dans le comté de *Pictou* ; de *Leander Deamrond* et autres, de *Chiganoise* ; du révérend *James Watson* et autres, de *New Annan* ; de *Thomas J. G. Nelson* et autres, de *Truro*, dans le comté de *Colchester* ; de *S. R. Stronach* et autres, de *Margaretville*, dans le comté d'*Annapolis* ; de *E. E. Archibald* et autres, de *Cove Road*, dans le comté de *Yarmouth* ; de *Minnie Taylor* et autres, d'*Amherst Shore*, dans le comté de *Cumberland* ; de *Robert Richards* et autres, de *West River*, dans le comté de *Pictou* ; d'*Andrew Kellough* et autres, de *Gore*, dans le comté de *Hants* ; et de *Jacob Griffin* et autres, d'*Osborne*, dans le comté de *Shelburne*, tous dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Compton*, province de *Québec*, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin."

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, a proposé

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Wark*, a proposé

De retrancher tous les mots après "bill" et d'insérer "soit amendé comme " suit : Page 4, ligne 5, après "sous-marin" retrancher le reste de la clause.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Allan,	Dickey,	Kaulbach,	Skead,
Bellerose,	Guévremont,	Read,	Trudel,
Botsford,	Hamilton (*Kingston*),	Reesor,	Vidal,
Chapais,	Holmes,	Ryan,	Wark.—13.
Cornwall,	Howlan,		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Alexander,	Cochrane,	McLelan,	Pâquet,
Baillargeon,	Cormier,	McMaster,	Penny,
Benson,	Dever,	Macdonald,	Price,
Bourinot,	Fabre,	Macfarlane,	Scott,
Bureau,	Girard,	Macpherson,	Seymour,
Carrall,	Haythorne,	Miller,	Smith,
Chaffers,	Leonard,	Montgomery,	Sutherland,
Chinic,	Letellier de St. Just,	Odell,	Wilmot.—34.
Christie (Président,)	McClelan,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant mise sur la motion principale,

L'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), a proposé en amendement

De retrancher tous les mots après " que " et d'insérer " dans l'amendement fait par le comité général à la quatorzième clause le mot " trois " soit retranché et le mot " douze " inséré à sa place.

La question de concours étant mise sur la dite motion et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Alexander,	Dickey,	Howlan,	Ryan,
Allan,	Flint,	Kaulbach,	Skead,
Bellerose,	Guévremont,	Macfarlane,	Trudel,
Botsford,	Hamilton [*Kingston*]	Price,	Vidal,
Chapais,	Haythorne,	Read,	Wark.—23.
Cornwall,	Holmes,	Reesor,	

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Baillargeon,	Cochrane,	McLelan,	Pâquet,
Benson,	Cormier,	McMaster,	Penny,
Bourinot,	Dever,	Macdonald,	Scott,
Bureau,	Fabre,	Macpherson,	Seymour,
Carrall,	Girard,	Miller,	Smith,
Chaffers,	Leonard,	Montgomery,	Sutherland,
Chinic,	Letellier de St. Just,	Odell,	Wilmot.—30.
Christie [Président],	McClelan,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. *Dickey* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

De retrancher tous les mots après " bill " et d'insérer : " soit amendé comme suit :

Page 4, ligne 5, après " sous-marin " insérez : " Que la quatorzième clause du dit bill soit amendée par l'addition des mots suivants après le mot " sous-marin " dans la 17e ligne de la dite clause : " comprenant deux ou plus de deux câbles transatlantiques. "

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Alexander,	Cornwall,	Howlan,	Skead,
Allan,	Dickey,	Kaulbach,	Trudel,
Bellerose,	Guévremont,	Read,	Vidal,
Botsford,	Hamilton (*Kingston*),	Reesor,	Wark.—19.
Chapais,	Holmes,	Ryan,	

NON CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Baillargeon,	Cormier,	McLelan,	Pâquet,
Benson,	Dever,	McMaster,	Penny,
Bourinot,	Fabre,	Macdonald,	Price,
Bureau,	Girard,	Macfarlane,	Scott,
Carrall,	Haythorne,	Macpherson,	Seymour,
Chaffers,	Leonard,	Miller,	Smith,
Chinic,	Letellier de St. Just,	Montgomery,	Sutherland,
Christie (Président),	McClelan,	Odell,	Wilmot.—33.
Cochrane,			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. *Kaulbach* a proposé en amendement, secondé sar l'honorable M. *Alexander*,

De retrancher tous les mots après " bill " et d'insérer : " soit amendé comme suit :

Page 3, ligne 27, après " compagnie " insérez : " et qui ne devront pas excéder cinquante centins par mot entre le *Canada* et toute partie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* et la *France*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Alexander,	Dickey,	Kaulbach,	Ryan,
Bellerose,	Guévremont,	Macfarlane,	Skead,
Botsford,	Hamilton (*Kingston*),	Read,	Smith,
Bourinot,	Holmes,	Reesor,	Trudel.—18.
Cornwall,	Howlan,		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Allan,	Cochrane,	Letellier de St. Just,	Pâquet,
Baillargeon,	Cormier,	McClelan,	Penny,
Benson,	Dever,	McLelan,	Price,
Bureau,	Fabre,	McMaster,	Scott,
Carrall,	Flint,	Macdonald,	Seymour,
Chaffers,	Girard,	Macpherson,	Sutherland,
Chapais,	Glasier,	Miller,	Vidal,
Chinic,	Haythorne,	Montgomery,	Wilmot.—35.
Christie (président),	Leonard,	Odell,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Wark*, a proposé en amendement,

De retrancher tous les mots après " que " et d'insérer " la clause A soit ajoutée au dit bill.

CLAUSE A.

" Aucune disposition du présent acte ne pourra être appliquée à la compagnie anglo-américaine (à responsabilité limitée) qu'après le premier jour de juillet 1880.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables Messieurs;

Allan,	Guévremont,	Read,	Trudel,
Botsford,	Hamilton (*Kingston*),	Ryan,	Vidal,
Chapais,	Howlan,	Skead,	Wark.—14.
Flint,	Kaulbach,		

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Baillargeon,	Cormier,	McLelan,	Odell,
Benson,	Dever,	McMaster,	Pâquet,
Bourinot,	Girard,	Macdonald,	Penny,
Bureau,	Haythorne,	Macpherson,	Scott,
Chaffers,	Leonard,	Miller,	Seymour,
Chinic,	Letellier de St. Just,	Montgomery,	Wilmot.—26.
Christie (Président),	McClelan,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, a proposé en amendement:

De retrancher tous les mots après " que " d'insérer " la clause suivante soit ajoutée au bill, savoir:

" Le parlement du *Canada* pourra en tout temps à son option, prendre possession des lignes et câbles sous-marins établis ou à établir par toute compagnie sous l'empire du présent acte, et les exploiter ou en autoriser l'exploitation au profit et sous le contrôle du gouvernement de la Puissance, en remboursant à la dite compagnie le montant net des frais d'établissement de ces lignes, et en lui payant de plus six pour cent d'intérêt sur ce montant, si les recettes n'ont pas couvert cet intérêt, ou s'il en est autrement, un bonus de dix pour cent sur le dit montant, comprenant l'intérêt, et dans ce cas les lignes et câbles sous-marins susdits deviendront la propriété absolue de la Puissance.

CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Botsford,	Howlan,	Read,	Trudel.—7.
Dickey,	Kaulbach,	Skead,	

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Allan,	Christie [Président],	Letellier de St. Just,	Montgomery,
Baillargeon,	Cormier,	McClelan,	Odell,
Benson,	Dever,	McLelan,	Pâquet,
Bourinot,	Fabie,	McMaster,	Penny,
Bureau,	Flint,	Macdonald,	Scott,
Chaffers,	Girard,	Macpherson,	Seymour,
Chapais,	Haythorne,	Miller,	Wilmot.—30.
Chinic,	Leonard,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale,

L'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Bellerose* a proposé en amendement

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "renvoyé à un comité de toute la Chambre avec instruction de l'amender comme suit:

Retranchez tous les mots dans la quinzième clause depuis les mots "du parlement" dans la 25e ligne de la dite clause jusqu'aux mots "pourvu que toute concession" dans la 41e ligne de la dite clause.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue *sur division* dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé en amendement

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer: "amendé comme suit:

Dans la première ligne de la quinzième clause retranchez les mots "maintenant ou"

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue *sur division* dans la négative.

La question étant de nouveau mise sur la motion principale,

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé en amendement de retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "amendé" comme suit:

Après le mot "autorisée" dans la troisième ligne de la première clause, insérez: "par la législature de *Terreneuve*."

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été *sur division* résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, savoir: "que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

La Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Baillargeon,	Christie (Président),	Letellier de St. Just,	Montgomery,
Benson,	Cormier,	McClelan,	Odell,
Bourinot,	Dever,	McLelan,	Pâquet,
Bureau,	Fabie,	McMaster,	Penny,
Carrall,	Girard,	Macdonald,	Scott,
Chaffers,	Haythorne,	Macpherson,	Seymour,
Chinic,	Leonard,	Miller,	Wilmot.—28.

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Allan,	Guévremont,	Kaulbach,	Trudel,
Botsford,	Hamilton (*Kingston*),	Read,	Vidal,
Chapais,	Howlan,	Ryan,	Wark.—13.
Dickey,			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Henry William Peterson*."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance de l'Ouest et les autres actes y relatifs, et pour concéder de plus amples pouvoirs à la dite compagnie," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'*acte des brevets de* 1872 et pour étendre l'application de cet acte ainsi amendé à l'île du *Prince-Edouard*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 8. Retranchez " districts."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement,

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant l'hypothèque de la Puissance sur le chemin de fer du Nord du *Canada*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour ratifier les articles de convention et de fusion arrêtés entre la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain pour prolongement de *Saint-Jean* à l'ouest, et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain du *Maine*, et pour d'autres fins y énoncées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill. intitulé : " Acte pour refondre et amender les actes relatifs à la compagnie provinciale d'assurance du *Canada*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer Intercolonial " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill. intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte du fonds de retraite du service civil " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 22 Mars, 1875.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 22 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Wilmot*:

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre copie de la correspondance échangée entre les directeurs des pénitenciers et le ministre de la justice ou tout autre membre du gouvernement exécutif, et copie des rapports faits au sujet du renvoi ou de la destitution de *E. M. Patchell*, un des gardiens ou employés du pénitencier de *St. Jean, Nouveau-Brunswick.*

Interpellation de l'honorable M. *Aikins:*

Le gouvernement a-t-il l'intention de faire ou de tenter de faire dans le cours de l'année un traité avec les Sauvages qui réclament le territoire situé à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest et au nord du territoire récemment cédé par les Sauvages, en vertu du traité conclu au lac Qu'appelle ?

Par l'honorable M. *Aikins:*

Qil'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-géneral une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devaut cette Chambre un état approximatif du nombre des blancs, des métis et des sauvages habitant le pays qui sera dorénavant désigné sous le nom de territoire du *Nord-Ouest* d'après le bill du gouvernement; cet état devant indiquer la situation des établissements des métis, et l'époque de leur commencement.

Interpellation par l'honorable M. *Bellerose*:

Le gouvernement a-t-il l'intention d'appeler l'attention du parlement pendant la présente session à quelque mesure législative pourvoyant à l'inspection des ponts publics et des ponts de péage sur les rivières navigables et flottables?

Par l'honorable M. *Price :*

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

Interpellation par l'honorable M. *Dever*.

Pourquoi le salaire de l'inspecteur du revenu de l'intérieur à *St. Jean N.-B.*, n'est pas porté dans le budget de 1875-6 au même montant que le salaire d'autres fonctionnaires correspondants dans les autres provinces, où la responsabilité de cette charge est bien moins grande, et où le rapport en argent comptant est insignifiant en comparaison avec celui de *St. Jean* ?

Pour Mardi, 23 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Read :*

22 mars.—Qu'il proposera de nouveau un comité spécial pour s'enquérir des causes des accidents où des employés de chemins de fer ont reçu des blessures ou trouvé la mort ; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, et instruction de faire rapport de temps en temps du résultat de son enquête.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 22 Mars, 1875.

1875

1 20 mars.—*Comité de toute la Chambre.* (Bill Com. No. 93) Force de police des territoires du *Nord-Ouest.*—(Hon. M. *Scott.*)

2 " " *Comité de toute la Chambre* (Bill Com. No. 68) Acte d'immigration.—(Hon. M. *Scott.*)

3 " " *Deuxième lecture.* (Bill Com. No. 40) émission de billets de la Puissance.—(Hon. M. *Scott.*)

4 " " *Comité de toute la Chambre.* (Bill Com. No. 11) Service postal.—(Hon. M. *Scott.*)

5 " " *Deuxième lecture.* (Bill Com. No. 35) Pour faire marquer sur les fûts contenant des liquides la capacité de ces fûts.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

6 " " *Deuxième lecture.* (Bill Com. No. 77) Inspection des pénitenciers.—(Hon. M. *Scott.*)

7 " " *Prise en considération* des amendements de la Chambre des Com. au Bill A concernant la propriété littéraire et artistique.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

8 " " *Considération* du 3e rapport du comité des dépenses contingentes.—(Hon. M. *Seymour.*)

9 " " *Deuxième lecture.* (Bill Com. No. 56) Privilége du gouvernement sur le chemin de fer du Nord.—(Hon. M. *Scott.*)

10 " " *Deuxième lecture.* (Bill Com. No. 33) Convention entre les chemins de fer Européen et Nord-Américain.—(Hon. M. *Wark.*)

11 " " *Deuxième lecture.* (Bill Com. No. 32) Refonte des lois relatives aux compagnies provinciales d'assurance.—(Hon. M. *Allan.*)

12 " " *Deuxième lecture.* (Bill Com. No. 95) Chemin de fer intercolonial.—(Hon. M. *Letellier de St. Just.*)

13 " " *Deuxième lecture.* (Bill No. 105) Acte des pensions de retraite.—(Hon M. *Scott.*)

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Samedi, 20 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

No. 32.

Lundi, 22 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Cochrane,*	*Howlan,*	*Penny,*
Alexander,	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Perry,*
Allan,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Read,*
Archibald,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Reesor,*
Armand,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McDonald,*	*Scott,*
Bellerose,	*Fabre,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Benson,	*Ferrier,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Botsford,	*Flint,*	*Macdonald,*	*Skead*
Bourinot,	*Girard,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Glasier,*	*Macpherson,*	*Trudel,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Montgomery,*	*Wark,*
Chapais,	*Haythorne,*	*Odell,*	*Wilmot,*
Chinic,	*Holmes,*	*Páquet,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Vidal*:—de *Henry Atkinson* et autres, du township de *Blanshard*, dans le comté de *Perth*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Skead*:—de *E. McGillivray* et autres, marchand, faisant le commerce de bois.

Par l'honorable M. *Benson*:—d'*Alfred Augustine* et autres, de *Humberstone*, dans le comté de *Welland*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Chinic*:—trois pétitions de la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *McLelan*:—de *R. H. Wetmore* et autres, officiers de la grande division des fils de la tempérance, de la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Baillargeon*:—de la compagnie du chemin de fer de la rive nord.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:

De la chambre de commerce de la cité de *London*, province d'*Ontario*, demandant la continuation de l'acte de faillite de 1869.

Du conseil exécutif de la chambre de commerce de *Montréal*; demandant que le bill intitulé "acte pour permettre à *Damond Rivers Averill*, de prendre un brevet d'invention pour certains perfectionnements dans la fabrication des peintures," ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de *Frontenac*; du conseil municipal du township d'*Horton*, dans le comté de *Renfrew*; de *Paul Yellowhead* et autres, du village sauvage de *Rama*; de *Daniel Smith* et autres, tous du comté d'*Ontario*; du conseil municipal du township de *Seneca*; de *R. G. Thompson* et autres, de la ville de *Prescott*; de *Wm. Dunn* et autres, du comté de *Grenville*; de *E. T. Hewson* et autres, du comté de *Haldimand*; du conseil municipal du township de *Mulden*, dans le comté d'*Essex*: de *Hugh Williams* et autres, des townships de *Maryboro'* et *Peel*, dans le comté de *Wellington*; de *H. M. Hicks* et autres, du village de *Trenton*, et de *L. D. Clother* et autres, du township de *Madoc*, dans le comté d'*Hastings* tous dans la province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat et d'en faire rapport pendant la session, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été alors lu comme suit par le greffier:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
19 mars 1875.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat, et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son quatrième rapport:

Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat, ainsi que les pièces justificatives qui les accompagnent, et les a trouvés corrects.

Le tout respectueusement soumis

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Read*, du comité spécial nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* au printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de faire rapport de temps en temps, a présenté son rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
22 mars 1875.

Le comité spécial nommé " pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* au printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de faire rapport de temps en temps, " a l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport :

Votre comité représente que pour faciliter la poursuite de son enquête, il est nécessaire de faire imprimer les documents suivants :

A. *Réponse à une adresse* du Sénat voté le 11 février 1875 ; la dite réponse contenant copie de toutes les annonces etc., relatives à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages, exécutés sur la rivière *Gatineau*, l'hiver dernier, et un état du coût de ces travaux.

B. *Avis* aux entrepreneurs.

C. *Lettre* de l'honorable *A. A. Dorion* à *T. Trudeau*, écr.

D. *Lettre* de l'honorable *R. W. Scott* à *T. Trudeau*, écr.

E. *Lettre* de *W. H. Waller* et autres, à l'honorable *R. W. Scott*.

F. *Lettre* de *Horace Merrill* écr., à *F. Braun* écr., secrétaire du département des travaux publics.

G. *Lettre* de *W. H. Griffing*, écr., du département des postes, à *F. Braun*, écr., secrétaire du département des travaux publics.

H. *Etat* des offres reçues pour l'extension des barrages de la *Gatineau*.

I. *Affidavit* de *John Harvey*.

J. *Lettre* de *Wm. Palen* avec ses offres au ministre des travaux publics.

K. *Affidavit* de *Wm. Palen*.

L. *Lettre* de *F. Braun*, écr., secrétaire du département des travaux publics, à *H. Merrill*, écr., surintendant des travaux de l'*Ottawa*.

M. *Lettre* de *F. Braun*, écr. secrétaire des travaux publics, à MM. *Murphy* et *Braden*, entrepreneurs sur l'Ottawa.

N. *Lettre* de *H. Merrill*, surintendant des travaux de l'*Ottawa*, à l'honorable *A. Mackenzie*, ministre des travaux publics.

O. *Lettre* de *James Murphy* au ministre des travaux publics.

P. *Affidavit* d'*Alfred Aubrey*.

Q. *Affidavit* de *William Palen*.

R. *Lettre* de *H. Merrill*, surintendant des travaux de l'*Ottawa*, à *F. Braun*, écr., secrétaire des travaux publics.

S. *Lettre* de *F. Braun*, écr., secrétaire des travaux publics, à *James Murphy*, entrepreneur sur l'Ottawa.

T. *Lettre* de *H. Merrill*, surintendant des travaux de l'*Ottawa*, à *F. Braun*, écr., secrétaire des travaux publics.

U. *Lettre* de MM. *Fellows*, *O'Gara*, *Lapierre* et *Remon* à F. *Braun*, écr., secrétaire des travaux publics.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Wilmot*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, a proposé : Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre copie de la correspondance échangée entre les directeurs des pénitenciers et le ministre de la justice ou tout autre membre du gouvernement exécutif, et copie des rapports faits au sujet du renvoi ou de la destitution de *E. M. Patchell*, un des gardiens ou employés du pénitencier de *St. Jean, Nouveau-Brunswick*.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du quinzième jour de mars courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des commissions de Son Excellence et des instructions royales qui les accompagnent.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[*Voir documents de la session.*]

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte concernant " l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans les territoires du *Nord-Ouest*.

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Wilmot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu.

Et le dit amendement étant lu une seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue eans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'immigration de 1872.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance et l'honorable M. *McMaster* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a éte mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé "acte pour "amender de nouveau l'acte relatif à l'émission des billets de la Puissance."

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *Wilmot*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé en amendement de retrancher tous les mots après bill, et d'insérer "ne soit pas maintenant lu la seconde fois" et que dans l'opinion de cette Chambre, les billets de la Puissance à cours légal émis en vertu des différents actes qui règlent l'émission de ces billets, ont fourni un important agent de circulation, qui a eu une heureuse influence pour les classes productives et commerciales de la Puissance, dont la valeur est uniforme dans toutes les provinces, et dont la garantie pour les porteurs est audessus de tout doute.

La question de concours étant mise sur le dit amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Chapais,	Howlan,	Macfarlane,
Armand,	Cornwall,	Kaulbach,	Miller,
Bellerose,	Flint,	Leonard,	Montgomery,
Botsford,	Glasier,	McClelan,	Read,
Bourinot,	Hamilton [*Kingston*]	McLelan,	Wilmot.—20.

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Alexander,	Christie [Président],	McMaster,	Scott,
Allan,	Cormier,	Macdonald,	Seymour,
Baillargeon,	Dickey,	Macpherson,	Shaw,
Benson,	Ferrier,	Odell,	Skead,
Bureau,	Girard,	Pâquet,	Sutherland,
Chaffers,	Haythorne,	Penny,	Trudel,
Chinic,	McDonald,	Ryan,	Wark.—28.

Ainsi elle est résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secohdé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer "la compagnie d'impres- "sion et de publication de l'Intelligencer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit ameedement a été alors lu par le greffier, comme suit:

Page 4, ligne 25, retranchez (ou de la publication).

Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre la loi relative au service postal."

(*En comité voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu et le dit amendement étant lu une seconde fois, il a été agrée.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour contraindre les personnes qni vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott* secondé par l'honorable M. *Wilmot* il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre a procédé à la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé " acte concernant la propriété littéraire et artistique."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, qu'il soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner sur les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant l'hypothèque de la Puissance sur le chemin de fer de Nord du *Canada* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Couformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour ratifier les articles de convention et de fusion arrêtés entre la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain pour prolongement de *Saint-Jean* à l'ouest, et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain du *Maine*, et pour d'autres fins y énoncées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, qu'il soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour refondre et amender les actes relatifs à la compagnie provinciale d'assurance du *Canada* a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a eté

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill iutitulé : " Acte concernant le chemin de fer Intercolonial " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte du fond de retraite du service civil " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte concernant les compagnies d'assurances sur la vie et les compagnies faisant " des affaires d'assurances autres que contre l'incendie et sur la navigation intérieure. " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie canadienne de navigation " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : ' Acte pour incorporer la compagnie 'd'Exprès et d'Agence Européenne et Américaine " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie Anglo-Française de steamers " auquel elle demande le concours de cette chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. Shaw, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la chambre de commerce de la ville de Lévis, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender les divers actes incorporant ou concernant la compagnie du *Richelieu*, et pour en changer le nom," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender la loi concernant les lettres de change," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte passé par le Parlement de la ci-devant province du *Canada*, intitulé: "Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier et pour rapporter le bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant l'inspection du gaz 1873," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Odell*,

La Chambre s'est ajournée.

PROTESTATION

Devant être insérée dans les journaux du Sénat de samedi, 20 mars courant, à la troisième lecture du bill de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin," tel qu'amendé par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

DISSENTIENT.

1o. Parce que l'acte de la législature de la Nouvelle-Ecosse qui a incorporé en 1851 la compagnie du télégraphe électrique de la Nouvelle-Ecosse, a autorisé cette compagnie à construire des lignes télégraphiques dans toutes les parties de la province, et par, à travers et sous toute rivière, golfe, détroit ou nappe d'eau. Que cette compagnie a en conséquence posé un câble à travers le détroit navigable de Canso, et le 5 août 1855, a conclu une convention avec la compagnie de New-York, Terreneuve et Londres, lui accordant le privilége d'attérir un câble sous-marin au Cap-Breton et de construire une ligne terrestre qui viendrait se relier avec les lignes de la Nouvelle-Ecosse, à Port Hood, au nom et avec l'autorisation de la compagnie de la Nouvelle-Ecosse. Qu'ensuite de cette convention, le câble a été posé en 1856, et des lignes terrestres ont été construites; plusieurs câbles ont été posés subséquemment entre les

deux îles et des fils télégraphiques établis sur une longueur de plusieurs centaines de milles dans l'Ile du Cap-Breton en vertu d'arrangements semblables, et jusqu'à ce jour aucune molestation n'est venue troubler l'usage qu'on en a fait.

2o. Parce qu'il appert par le rapport d'un comité de l'assemblée de la Nouvelle-Ecosse de 1857, comité dont faisaient partie le procureur-général et le solliciteur-général, que l'assemblée non-seulement connaissait le fait de la pose du premier cable, mais qu'elle l'approuvait, et les trois branches de la Législature passèrent un acte en 1857 pour ratifier ces conventions, lequel fut désavoué en 1858 sur le seul motif qu'il concédait un privilége exclusif d'attérissement pour la durée de vingt-cinq ans.

3o. Qu'après cette longue reconnaissance sans interruption, il n'est ni désirable ni à propos de passer une loi qui force la compagnie anglo-américaine à enlever ses fils après un avis de trois mois, à moins qu'elle n'abandonne un privilége acquis il y a vingt et un ans par un acte de la législature de Terreneuve, approuvé par la Reine et reconnu depuis par la législature de l'Ile du Prince-Edouard, par la législature du Canada uni en 1855, par le parlement impérial dans l'acte de 1857 qui incorpore la compagnie du télégraphe atlantique et subséquemment dans l'acte général des télégraphes de 1868, tous ces actes étant en vigueur, et des conventions ayant été faites sous leur empire avec le gouvernement impérial et le gouvernement des Etats-Unis pour la transmission des dépêches par les lignes actuelles. Ce serait donc commettre un grand tort que de méconnaître des droits ainsi acquis.

4o. Parce qu'il est contre l'intérêt public de priver ainsi le pays des avantages d'une communication télégraphique avec Terreneuve et de la concurrence entre les câbles existants et toute compagnie future, puisque par là l'on rendrait impossible la télégraphie à bon marché et l'on mettrait probablement le public à la merci d'une compagnie unique n'ayant qu'un seul fil sur nos rivages, et pouvant fixer à son gré le tarif de ses prix.

5o. Parce que ce bill est inutile en autant que les côtes de la Nouvelle-Ecosse sont ouvertes à la concurrence et que l'on peut y attérir des câbles soit directement d'Irlande soit par la voie de St. Pierre, où un cable beaucoup plus long que celui de l'Irlande à Terreneuve a été établi et mis en exploitation, et où il n'existe aucun privilége exclusif. La route d'Ecosse par le St. Laurent peut aussi servir à cet objet.

6o. Parceque le bill aurait pour effet de déprécier les lignes de la compagnie de la Nouvelle-Ecosse et de mettre en péril l'existence des lignes locales peu rémunératives, en enlevant les opérations lucratives du câble à la partie active des lignes.

7o. Parce que le retrait du privilége exclusif sous lequel l'établissement du câble atlantique n'aurait point été entrepris, est une question à décider entre le gouvernement et la législature de Terreneuve et la compagnie anglo-américaine; et qu'il est peu sage de contraindre, par une menace d'isolement, la population de Terreneuve à choisir entre une préemption qui doit nécessiter une dépense énorme à laquelle nous ne participerons pas, et la rupture des rapports télégraphiques avec les colonies sœurs.

8o. Parce que cette législation est partiale en ce qu'elle interdit tout échange de dépêches entre les compagnies canadiennes existantes et une compagnie en possession d'un monopole à Terreneuve, tandis qu'elle permet à une compagnie favorisé de lier correspondance avec tous les pays où il existe des monopoles, à l'exception de Terreneuve et du Danemark.

9o Parce que cette législation est *ex post facto*, qu'elle contient aucune réserve de droits existants, et qu'elle est de nature à préjudicier à notre crédit à l'étranger.

John Hamilton (Kingston).
David Wark.
R. B. Dickey.
Henry A. N. Kaulbach,
D. Reesor,
Robert Read,
George W. Howlan,
Clement F. Cornwall,
F. X. A. Trudel,
Jos. H. Bellerose,
J. Ch. Chapais,
J. C. Aikins } fonde son dissentiment sur les raisons 5e, 7e et suivantes.
Alexander Vidal,
A. E. Botsford,
J. Skead,
G. W. Allan, } fondent leur dissentiment sur les raisons 5e, 7e et suivantes; et en
T. Ryan, } outre, sur cette raison que le bill ne paraît pas être une mesure publique *bonâ fide*,—mais qu'il paraît avoir été proposé principalement à l'instance et dans l'intérêt d'une compagnie particulière, et en même temps, être dirigé contre les droits et les intérêts d'une autre compagnie.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 23 Mars, 1875.

Pétitions à présenter.

Rapport de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 23 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Read:*

22 mars.—Qu'il proposera de nommer un comité spécial pour s'enquérir des causes des accidents où des employés de chemins de fer ont reçu des blessures ou perdu la vie ; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, et instruction de faire rapport de temps en temps du résultat de son enquête.

Par l'honorable M. *Aikins :*

Qil'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-géneral une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre un état approximatif du nombre des blancs, des métis et des sauvages habitant le pays qui sera dorénavant désigné sous le nom de territoire du *Nord-Ouest* d'après le bill du gouvernement ; cet état devant indiquer la situation des établissements des métis, et l'époque de leur commencement.

Interpellation par l'honorable M. *Bellerose*:

Le gouvernement a-t-il l'intention d'appeler l'attention du parlement pendant la présente session à quelque mesure législative pourvoyant à l'inspection des ponts publics et des ponts de péage sur les rivières navigables et flottables ?

Par l'honorable M. *Price :*

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

Pour Mercredi, 24 Mars, 1875.

Par l'honorable M. Trudel :

Que lorsque le bill intitulé : " Acte concernant les pénitenciers et leur inspection et pour d'autres fins," sera sous considération, il proposera que les clauses 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 soient retranchées et que les suivantes leur soient substituées :—

DIRECTEURS.

A. Le gouverneur pourra nommer des directeurs, au nombre de pas plus de trois, auxquels, conformément aux instructions qu'ils pourront de temps à autre recevoir du gouverneur, seront confiés le contrôle et l'administration de tous les pénitenciers du Canada et des autres prisons, hôpitaux, asiles et autres institutions publiques que le gouverneur en conseil pourra, par proclamation publiée dans la Gazette du Canada, placer sous leur contrôle, ainsi que la surveillance des prisonniers et autres personnes y détenus ou de ceux qui y habitent; et le gouverneur pourra nommer un de ces directeurs comme président, et l'un d'entre eux, ou une autre personne comme secrétaire, et, de temps à autre, démettre les personnes ainsi nommées et en nommer d'autres à leur place.

B. Le président occupera le fauteuil à toutes les assemblées des directeurs auxquels il assistera, et en son absence le plus ancien directeur agira comme président. Deux directeurs pourront constituer un quorum pour toutes les fins quelconques, et dans le cas de diversité d'opinion entre ces deux derniers à une assemblée tenue dans un pénitencier sur une question spéciale du ressort de ce pénitencier seulement, le préfet pourra être appelé, sur la demande collective des directeurs alors siégeant, à décider entre eux, mais dans le cas de diversité d'opinion entre deux directeurs à une assemblée tenue en tout autre lieu qu'un pénitencier, la question sera ajournée jusqu'à ce que le troisième directeur soit présent.

C. Le président tiendra un procès-verbal régulier des délibérations de chaque assemblée, lequel sera lu à l'assemblée suivante, avant de procéder aux autres affaires, et une fois approuvé, il sera signé par le président de l'assemblée à laquelle il est ainsi ratifié.

D. Chacun des directeurs sera d'office, sans être tenu de posséder les qualités reposant sur la propriété foncière, juge de paix pour tout et chaque district, comté, cité ou ville du Canada, mais ne pourra agir que dans les matières rattachées à la loi criminelle du Canada seulement.

E. Les directeurs seront responsables du système de discipline et d'administration suivi dans les différents pénitenciers, mais, dans la gestion ou la direction des affaires de ces institutions, ils n'auront pas de pouvoir exécutif direct, sauf celui conféré par le présent acte.

F. Les directeurs pourront et devront établir des statuts et règlements relativement à l'administration, à la discipline et à la police des pénitenciers, et aux devoirs et à la conduite des préfets y attachés, et de tous autres officiers ou classes d'officiers ou serviteurs y employés, ainsi qu'au régime alimentaire, à l'habillement, entretien, emploi, instruction, discipline, correction, et aux châtiments et à la récompense des condamnés y détenus ; et ils pourront les révoquer, modifier ou amender au besoin, avec l'approbation du gouverneur en conseil ; et ces statuts et règlements ainsi approuvés devront être observés par les préfets des pénitenciers et par tout autre officier et serviteur y employé. Pourvu toujours que jusqu'à ce que ces statuts et règlements soient établis comme il est dit ci-haut, ceux qui existeront dans les pénitenciers lors de la passation du présent acte resteront en vigueur. Il sera aussi du devoir des directeurs de vérifier les comptes des préfets des pénitenciers, de faire des enquêtes au sujet de toutes les opérations financières, lorsque le besoin s'en fera sentir,

d'exiger un état mensuel de l'encaisse, et d'administrer le serment suivant aux préfets et comptables :

Je préfet, et je comptable, du pénitencier de
après serment prêté, déclare que l'état qui précède au sujet des revenus et dépenses du pénitencier de pour le mois de 187 , est fidèle et correct.

Assermenté par-devant moi au pénitencier de le jour de

Directeur.

G. Les directeurs devront faire un rapport annuel, le ou avant le premier jour de février de chaque année, pour le soumettre au parlement à sa session alors prochaine, qui devra contenir un exposé complet et exact de l'état, condition et administration des pénitenciers placés sous son contrôle et sa surveillance, et qu'il aura visités et examinés durant l'année, ainsi que les recommandations qu'il croira nécessaire de faire pour leur amélioration ; l'inspecteur devra en même temps fournir copie des rapports annuels des officiers des pénitenciers, accompagnés des états financiers, renseignements statistiques et relevés que les livres tenus par eux pourront permettre de faire ; ce rapport comprendra et embrassera en outre les détails suivants :

1. Un exposé de tous les faits qui pourront être venus à sa connaissance au sujet du fonctionnement des lois criminelles et du système pénal du Canada, ou toute injustice qui, à son avis, peut en provenir ; ainsi que les recommandations qu'il croira à propos de faire pour leur amélioration ou correction, et pour la prévention des crimes ou la réforme des criminels ;

2. Un inventaire et une évaluation de toutes les propriétés, mobilières ou immobilières, appartenant aux pénitenciers, respectivement, en distinguant la valeur respective de chaque espèce de propriété d'après son évaluation :

3. Un relevé de toutes les dettes dues par les pénitenciers, indiquant les noms de chacun des créanciers,—ainsi que les dettes dues à l'institution, s'il en est, et le montant et la nature de ces dettes ;

4. Une estimation des dépenses des pénitenciers pour l'année suivante, en distinguant les dépenses ordinaires des dépenses extraordinaires.

POUVOIRS DES DIRECTEURS.

H. Dans le but de permettre aux directeurs de remplir avec toute l'efficacité possible les devoirs énumérés dans le présent acte, ou ceux qui leur seront de temps à autre prescrits par le gouverneur, ils auront, et chacun d'eux, le pouvoir :

1. De pénétrer en tout temps et de séjourner dans l'enceinte des pénitenciers ou autres institutions publiques placées sous leur contrôle comme il est dit plus haut ; et ils pourront les visiter dans toutes les parties, et examiner tous les papiers, documents, pièces justificatives, archives et livres de toute espèce s'y rattachant.

2. De s'enquérir de la conduite de tout officier ou serviteur employé dans aucun des pénitenciers ou autres institutions publiques mentionnées ci-haut, ou de toute personne se trouvant dans leur enceinte ; et dans, ce but, les directeurs pourront faire comparaître toute personne quelconque devant eux, ou devant l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, par voie de *subpœna* émis par l'un d'entre eux, d'interroger telle personne sous serment que les directeurs, ou l'un d'entre eux, pourront administrer, soit que le fait se rattache à une violation de la loi du pays ou des règlements de la prison ou à toute matière liée aux intérêts de l'institution ; et ils pourront l'obliger à produire des papiers et écrits par-devant eux, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux ; et si une personne régulièrement assignée néglige ou refuse de comparaître, aux temps et lieu indiqués dans le *subpœna* qui lui aura été légalement signifié, ou refuse de rendre témoignage ou de produire les papiers exigés d'elle, les directeurs, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, pourront par mandat revêtu de leur ou de son seing faire arrêter la personne en question et la confiner dans la prison commune de la localité, comme dans les cas de mépris de cour, pour une période de pas plus de quatorze jours.

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 23 Mars, 1875.

1875

1 22 mars.—Troisième lecture. (Bill Com. No. 26) Compagnie d'impression Intelligencer. (Hon. M. Read.)

2 " " Troisième lecture. (Bill Com. No. 11) Service postal.—(Hon. M. Scott.)

3 " " Considération du premier rapport du comité spécial auquel a été envoyé l'adresse du Sénat relative à la construction d'estacades, jetées, etc., sur la rivière Ottawa.—(Hon. M. Read.)

4 " " Comité de toute la Chambre. (Bill Com. No. 40) émission des billets de la Puissance.—(Hon. M. Scott.)

5 " " Considération du troisième rapport du comité des comptes contingents.—(Hon. M. Seymour.)

6 " " Comité de toute la Chambre. (Bill Ch. Com. No. 56) Privilége du gouvernement sur le chemin de fer du Nord.—(Hon. M. Scott.)

7 " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 33) Convention entre les chemins de fer Européen et Nord-Américain.—(Hon. M. Wark.)

8 " " Comité de toute la Chambre. (Bill Com. No. 95) Chemin de fer intercolonial.—(Hon. M. Letellier de St. Just.)

9 " " Comité de toute le Chambre. (Bill Com.) Pensions de retraite.—(Hon. M. Scott.)

10 " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 78) Compagnie d'assuranee sur la vie.—(Hon. M. Scott.)

11 " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 47) Cie. de navigation canadienne.—(Hon. M. Penny.)

12 " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 10) Protection des personnes et des biens sur les chemins de fer.—(Hon. M. Scott.)

13 " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 48) Agence d'Express Européenne et Américaine.—(Hon. M. Ryan.)

14 " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 57) Cie. de Steamers anglo-française.—(Hon. M. Dickey.)

15 " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 55) Chambre de Commerce de Lévis.—(Hon. M. Bellerose.)

16 " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 39) Acte de la Cie. du Richelieu.—(Hon. M. Penny.)

17 " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 21) Amendement de la loi relative aux lettres de change.—(Hon. M. Flint.)

18 " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 41) Chambre de Commerce de Montréal.—(Hon. M. Ryan.)

No. 33.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Lundi, 22 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 23 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Cochrane,*	*Howlan,*	*Penny*
Alexander,	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Perry,*
Allan,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Real,*
Archibald,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Reesor,*
Armand,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McDonald,*	*Scott,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*McLelan,*	*Seymour,*
Benson,	*Fabre,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Macdonald,*	*Skead*
Bourinot,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Girard,*	*Macpherson,*	*Trudel,*
Carrall,	*Glasier,*	*Miller,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Montgomery,*	*Wark,*
Chapais,	*Hamilton (Kingston)*	*Odell,*	*Wilmot,*
Chinic,	*Haythorne,*	*Pâquet,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan* :—du conseil de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable Président :—de l'assemblée générale de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *McClelan* :—de *N. M. Bennet* et autres, juges de paix dans le comté d'*Albert*, province du *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De MM. *H. A. Allan* et autres, marchands, de la cité de *Montréal*, intéressés dans le commerce de transport du *Canada*; demandant que le bill maintenant devant le Parlement, intitulé : " Acte pour définir et établir les devoirs, les droits et la responsabilité des entrepreneurs de transport par terre et par eau," ne soit pas adopté pendant la présente session.

De *H. Sanders* et autres, de la cité de *Montréal*; de *F. D. Dugal* et autres, de *St. Roch*, dans le comté de *Québec*; de *G. Wilder* et autres, de *Compton* : du conseil municipal de *Burford*; de *Theodore Morton* et autres, de *Melbourne*, et de *John P. Stockwell* et autres, de *Shipton*, dans le comté de *Richmond*, tous dans la province de *Québec*.

Du conseil municipal du comté de *Renfrew*, province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *St. Hyacinthe* pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte " pour incorporer la " banque de *Londres* et du *Canada*," et pour en échanger le nom en " celui de " banque des Provinces-Unies " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 19, retranchez tous les mots depuis " personnes " jusqu'à " ou " dans la ligne 20 et à leur place insérez : " suivantes, savoir : John Grower, John H. Perry, Joseph Gould, Edward Douglas Armour, Robert Cassells, Malcolm Cameron, James McDougall, William Darling, Charles H. Gould, James Metcalfe."

Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Glasier*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu une troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'amélioration du Haut de l'*Outaouais*, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill

en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement à été alors lu par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 40, après " rivière " insérez " à la condition d'avoir obtenu au préalable du gouverneur en conseil une approbation formelle du choix fait par elle de ces dix endroits. "

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'estacades du Bas de l'*Outaouais*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 39, après " Grenville " insérez " à la condition d'avoir obtenu au préalable du gouverneur en conseil une approbation formelle du choix fait par elle des dits trois endroits."

Page 2, ligne 20, après " exercice " insérez : " et ces estacades, piliers et autres ouvrages seront construits à la charge par la compagnie de les faire enlever immédiatement après la réception d'un avis du département des travaux publics portant que le ministre en a ordonné l'enlèvement."

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que les dits amendements seront pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour permettre à *Damon Rivers Averill*, de prendre un brevet d'invention pour certains perfectionnements dans la fabrication des peintures," a fait rapport qu'il a examiné le dit bill, et que le préambule n'a pas été prouvé à sa *satisfaction*.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse additionnelle et partielle, à une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des nominations, démissions, destitutions et remplacements qui ont eu lieu dans le comté de *Lunenburg*, *Nouvelle-Ecosse*, depuis le 1er octobre 1873—avec copie de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se rattachant à ces nominations, démissions, destitutions et remplacements.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à cette Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général datée du huit mars courant priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état de toutes les destitutions et nominations qui ont eu lieu dans le service civil, à l'*Ile du Prince-Edouard*, avec mention des appointements attachés aux fonctions des titulaires.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit.

(*Voir documents de la session.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer " la " compagnie d'impression et de publication de l'*Intelligencer* " tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: Acte pour amender et refondre la loi relative au service postal," tel qu'amendé.
Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du comité spécial nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la constructiou de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* au printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de faire rapport de temps en temps.
Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et pour en faire rapport.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "acte pour amender de nouveau les actes relatifs "à l'émission des billets de la Puissance."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *Botsford* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner sur les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session.
Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit remis à demain.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant l'hypothèque de la Puissance sur le chemin de fer du Nord du *Canada*.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *McDonald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour ratifier les articles de convention de fusion arrêtés entre la compagnie du chemin de fer Européen et Nord Américain pour prolongement de *St. Jean* à l'Ouest et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain du *Maine* " et pour d'autres fins y-énoncées, a été lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques. du commerce et des chemins de fer.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer intercolonial."

(*En comité.*)

L'honorable M. *Chaffers* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du fonds de retraite du service civil."

(*En comité.*)

L'honorable M. *Ryan*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que contre l'incendie et sur la navigation intérieure."

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St, Just*, a proposé

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie canadienne de navigation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par les chemins de fer " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'Exprès et d'Agence Européenne et Américaine " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie anglo-française de steamers " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la chambre de commerce de la ville de *Lévis* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender les divers actes incorporant ou concernant la compagnie du *Richelieu* et pour en changer le nom " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux lettres de change " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passée par le Parlement de la ci-devant province du *Canada* intitulé : Acte incorporant la chambre de commerce de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 24 Mars, 1875.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 24 Mars, 1875.

Par l'honorable M. Trudel:

Que lorsque le bill intitulé: " Acte concernant les pénitenciers et leur inspection et pour d'autres fins," sera sous considération, il proposera que les clauses 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 soient retranchées et que les suivantes leur soient substituées:—

DIRECTEURS.

A. Le gouverneur pourra nommer des directeurs, au nombre de pas plus de trois, auxquels, conformément aux instructions qu'ils pourront de temps à autre recevoir du gouverneur, seront confiés le contrôle et l'administration de tous les pénitenciers du Canada et des autres prisons, hôpitaux, asiles et autres institutions publiques que le gouverneur en conseil pourra, par proclamation publiée dans la Gazette du Canada, placer sous leur contrôle, ainsi que la surveillance des prisonniers et autres personnes y détenus ou de ceux qui y habitent; et le gouverneur pourra nommer un de ces directeurs comme président, et l'un d'entre eux, ou une autre personne comme secrétaire, et, de temps à autre, démettre les personnes ainsi nommées et en nommer d'autres à leur place.

B. Le président occupera le fauteuil à toutes les assemblées des directeurs auxquels il assistera, et en son absence le plus ancien directeur agira comme président. Deux directeurs pourront constituer un quorum pour toutes les fins quelconques, et dans le cas de diversité d'opinion entre ces deux derniers à une assemblée tenue dans un pénitencier sur une question spéciale du ressort de ce pénitencier seulement, le préfet pourra être appelé, sur la demande collective des directeurs alors siégeant, à décider entre eux, mais dans le cas de diversité d'opinion entre deux directeurs à une

assemblée tenue en tout autre lieu qu'un pénitencier, la question sera ajournée jusqu'à ce que le troisième directeur soit présent.

C. Le président tiendra un procès-verbal régulier des délibérations de chaque assemblée, lequel sera lu à l'assemblée suivante, avant de procéder aux autres affaires, et une fois approuvé, il sera signé par le président de l'assemblée à laquelle il est ainsi ratifié.

D. Chacun des directeurs sera d'office, sans être tenu de posséder les qualités reposant sur la propriété foncière, juge de paix pour tout et chaque district, comté, cité ou ville du Canada, mais ne pourra agir que dans les matières rattachées à la loi criminelle du Canada seulement.

E. Les directeurs seront responsables du système de discipline et d'administration suivi dans les différents pénitenciers, mais, dans la gestion ou la direction des affaires de ces institutions, ils n'auront pas de pouvoir exécutif direct, sauf celui conféré par le présent acte.

F. Les directeurs pourront et devront établir des statuts et règlements relativement à l'administration, à la discipline et à la police des pénitenciers, et aux devoirs et à la conduite des préfets y attachés, et de tous autres officiers ou classes d'officiers ou serviteurs y employés, ainsi qu'au régime alimentaire, à l'habillement, entretien, emploi, instruction, discipline, correction, et aux châtiments et à la récompense des condamnés y détenus ; et ils pourront les révoquer, modifier ou amender au besoin, avec l'approbation du gouverneur en conseil ; et ces statuts et règlements ainsi approuvés devront être observés par les préfets des pénitenciers et par tout autre officier et serviteur y employé. Pourvu toujours que jusqu'à ce que ces statuts et règlements soient établis comme il est dit ci-haut, ceux qui existeront dans les pénitenciers lors de la passation du présent acte resteront en vigueur. Il sera aussi du devoir des directeurs de vérifier les comptes des préfets des pénitenciers, de faire des enquêtes au sujet de toutes les opérations financières, lorsque le besoin s'en fera sentir, d'exiger un état mensuel de l'encaisse, et d'administrer le serment suivant aux préfets et comptables :

Je préfet, et je comptable, du pénitencier de
après serment prêté, déclare que l'état qui précède au sujet des revenus et dépenses
du pénitencier de pour le mois de 187 , est fidèle et correct.
Assermenté par-devant moi au pénitencier de le jour de

Directeur.

G. Les directeurs devront faire un rapport annuel, le ou avant le premier jour de février de chaque année, pour le soumettre au parlement à sa session alors prochaine, qui devra contenir un exposé complet et exact de l'état, condition et administration des pénitenciers placés sous son contrôle et sa surveillance, et qu'il aura visités et examinés durant l'année, ainsi que les recommandations qu'il croira nécessaire de faire pour leur amélioration ; l'inspecteur devra en même temps fournir copie des rapports annuels des officiers des pénitenciers, accompagnés des états financiers, renseignements statistiques et relevés que les livres tenus par eux pourront permettre de faire ; ce rapport comprendra et embrassera en outre les détails suivants :

1. Un exposé de tous les faits qui pourront être venus à sa connaissance au sujet du fonctionnement des lois criminelles et du système pénal du Canada, ou toute injustice qui, à son avis, peut en provenir ; ainsi que les recommandations qu'il croira à propos de faire pour leur amélioration ou correction, et pour la prévention des crimes ou la réforme des criminels ;

2. Un inventaire et une évaluation de toutes les propriétés, mobilières ou immobilières, appartenant aux pénitenciers, respectivement, en distinguant la valeur respective de chaque espèce de propriété d'après son évaluation :

3. Un relevé de toutes les dettes dues par les pénitenciers, indiquant les noms de

chacun des créanciers,—ainsi que les dettes dues à l'institution, s'il en est, et le montant et la nature de ces dettes ;

4. Une estimation des dépenses des pénitenciers pour l'année suivante, en distinguant les dépenses ordinaires des dépenses extraordinaires.

POUVOIRS DES DIRECTEURS.

H. Dans le but de permettre aux directeurs de remplir avec toute l'efficacité possible les devoirs énumérés dans le présent acte, ou ceux qui leur seront de temps à autre prescrits par le gouverneur, ils auront, et chacun d'eux, le pouvoir :

1. De pénétrer en tout temps et de séjourner dans l'enceinte des pénitenciers ou autres institutions publiques placées sous leur contrôle comme il est dit plus haut ; et ils pourront les visiter dans toutes les parties, et examiner tous les papiers, documents, pièces justificatives, archives et livres de toute espèce s'y rattachant.

2. De s'enquérir de la conduite de tout officier ou serviteur employé dans aucun des pénitenciers ou autres institutions publiques mentionnées ci-haut, ou de toute personne se trouvant dans leur enceinte ; et dans, ce but, les directeurs pourront faire comparaître toute personne quelconque devant eux, ou devant l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, par voie de *subpœna* émis par l'un d'entre eux, d'interroger telle personne sous serment que les directeurs, ou l'un d'entre eux, pourront administrer, soit que le fait se rattache à une violation de la loi du pays ou des règlements de la prison ou à toute matière liée aux intérêts de l'institution ; et ils pourront l'obliger à produire des papiers et écrits par-devant eux, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux ; et si une personne régulièrement assignée néglige ou refuse de comparaître, aux temps et lieu indiqués dans le *subpœna* qui lui aura été légalement signifié, ou refuse de rendre témoignage ou de produire les papiers exigés d'elle, les directeurs, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, pourront par mandat revêtu de leur ou de son seing faire arrêter la personne en question et la confiner dans la prison commune de la localité, comme dans les cas de mépris de cour, pour une période de pas plus de quatorze jours.

Par l'honorable M. *Aikins :*

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre un état approximatif du nombre des blancs, des métis et des sauvages habitant le pays qui sera dorénavant désigné sous le nom de territoire du *Nord-Ouest* d'après le bill du gouvernement ; cet état devant indiquer la situation des établissements des métis, et l'époque de leur commencement.

Par l'honorable M. *Price :*

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

Par l'honorable M. *Bellerose :*

Lorsque le bill intitulé : " Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins, " sera sous considération, il proposera d'y ajouter les clauses suivantes :

CLAUSE I.

Avant de passer aucun contrat pour fournir quelque article à un pénitencier, s'il est jugé nécessaire de demander des soumissions, le contrat, dans chaque cas où il y aura plus d'un soumissionnaire, sera donné au plus bas soumissionnaire lorsque celui-ci donnera une garantie suffisante qu'il peut remplir fidèlement son contrat : A moins toutefois que les directeurs ne soient convaincus que l'intérêt public demande que la plus basse soumission ne soit pas acceptée. Mais dans tous les cas où le contrat n'aura pas été donné au plus bas soumissionnaire, les directeurs feront rapport au gouverneur de leurs raisons, pour l'information du parlement.

CLAUSE K.

Toute correspondance, toute demande par le préfet, ou toute observation qu'il pourrait désirer faire à l'autorité, et toute communication, ordre, etc., par le gouvernement au préfet, se feront ou se donneront par l'intermédiaire des directeurs, et non autrement.

Pour Jeudi, 25 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :

Prise en considération du protêt entré au procès-verbal du Sénat, samedi le 20 mars courant, lors de la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant la construction et l'entretien de lignes de télégraphe électrique sous-marin," tel qu'amendé.

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 24 Mars, 1875.

	1875	
1	23 mars.	—Troisième lecture. (Bill Com. No. 11) Service postal, tel qu'amendé.—(Hon. M. Scott.)
2	" "	Comité de toute la Chambre. (Bill Com. No. 35) Capacité des fûts contenant des liquides.—(Hon. M. Letellier de St. Just.)
3	" "	Comité de toute la Chambre. (Bill Com. No. 77) Inspection des pénitenciers.—(Hon. M. Scott.)
4	" "	Considération. (Bill Com. No. 42) Cie. d'amélioration du Haut-Ottawa, tel qu'amendé.—(Hon. M. Skead.)
5	" "	Considération. (Bill Com. No. 25) Cie. des estacades de l'Ottawa inférieur, tel qu'amendé.—(Hon. M. Skead.)
6	" "	Considération du troisième rapport du comité des comptes contingents.—(Hon. M. Seymour.)
7	" "	Comité de toute la Chambre. (Bill Com. No. 78) Compagnie d'assurance sur la vie.—(Hon. M. Scott.)

No. 34.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mardi, 23 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 24 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Chinic,*	*Howlan,*	*Perry,*
Alexander,	*Cochrane,*	*Kaulbach,*	*Real,*
Allan,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Armand,	*Dever,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Bellerose,	*Dickson,*	*McLelan,*	*Skead*
Benson,	*Dumouchel,*	*McMaster,*	*Smith,*
Botsford,	*Fabre,*	*Macdonald,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Trudel.*
Bureau,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Vidal,*
Carrall,	*Glusier,*	*Montgomery,*	*Wark,*
Campbell,	*Guévremont,*	*Odell,*	*Wilmot.*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Páquet,*	
Chapais,	*Haythorne,*	*Penny,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Penny* :—de MM. *H. & A. Allan* et autres, marchands et propriétaires de navires, intéressés dans le commerce du port de *Montréal;*

Par l'honorable M. *Flint* :—de *Wm. J. Elmer* et autres, de *Gwillimbury Est*, dans le comté de *York*; d'*Edouard O'Connor* et autres, du township d'*Ashfield*, dans le comté d'*Huron*; de *John Kennedy* et autres, du comté de *Glengarry*; de *Richard Strachan* et autres, de *Proton*; de *John Allan* et autres, et du Révérend *L. H. Crozier* et autres, du township d'*Egremont*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario;*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *E. McGillivray* et autres, marchands, faisant le commerce de bois; demandant un acte d'incorporation sous le nom "d'association canadienne des bois de construction.

De la chambre de commerce de *Québec*, (trois pétitions); demandant que le bill intitulé : "Acte pour définir et établir les devoirs, les droits et la responsabilité des entrepreneurs de transport par terre et par eau" ne devienne pas loi; aussi demandant que le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour établir de meilleures dispositions, applicables à toute la Puissance du *Canada*, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne," ne devienne pas loi;—demandant aussi, que le bill maintenant soumis au parlement pourvoyant au changement de la constitution de la commission du havre de *Québec*, et pour transférer le fonds des pilotes invalides de la Maison de la Trinité à la corporation des pilotes, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer de la rive nord, demandant un acte pour autoriser le commissaire des douanes à exempter de droit le matériel roulant que pourront importer les pétitionnaires à fin d'organiser un service effectif sur leur chemin.

De *Henry Atkinson* et autres des townships de *Blanchard*, dans le comté de *Perth;* d'*Alfred Augustine* et autres, d'*Humberstone*, dans le comté de *Welland*, dans la province d'*Ontario;* et de *R. H. Wetmore* et autres, officiers de la *grande division* des fils de la tempérance de la province de la *Nouvelle-Ecosse*, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour refondre et amender les actes concernant la compagnie d'assurance provinciale du *Canada*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé : Qu'une humble adresse soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devaut cette Chambre un état approximatif du nombre des blancs, des métis et des sauvages habitant le pays qui sera dorénavant désigné sous le nom de territoire du *Nord-Ouest* d'après le bill du gouvernement; cet état devant indiquer la situation des établissements des métis, et l'époque de leur commencement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et refondre la loi relative au service postal," tel qu'amendé.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé

Que le dit bill, avec les amendements, soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

[*En comité, voir journal.*]

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance et

L'honorable M. *Odell* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et les amendements, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers autres amendements au bill.

Ordonné, que les dits amendements soient relus.

Et les dits amendements étant lus une seconde fois ont été agréés.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Flint* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, de retrancher tous les mots aprés " bill " et d'insérer " renvoyé de nouveau à un comité général dans le but d'amender la 22e section par la radiation de tous les mots qui viennent après le mot " livre " dans la 7e ligne de la dite section ; et aussi dans le but d'amender la 22e section par la radiation de tous les mots qui viennent à la suite du mot " chaque " dans la 3e ligne de la dite section.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue, *sur division*, dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec plusieurs amendements auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte pour contraindre les personnes qui " vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macpherson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendements.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisieme fois.

Le dit bill a été alors lu la troisiéme fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier sa rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chamhre conformément à l'ordre a pris en considération les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer sur le bill intitulé "Acte concernant la compagnie d'amélioration du haut de l'*Outaouais*."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre a prise en considération les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer sur le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'Estacades du bas de l'*Outaouais*. "

Les dits amendements étant lus la seconde fois, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Dichey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner sur les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau un acte concernant l'administration de la justice et pour l'établissement d'un corps de police dans les territoires du *Nord-Ouest*."

Aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'impression et de publication de l'*Intelligencer*."

Et aussi le bill iutitulé : " Acte pour amender l'*acte pvur incorporer la banque de Londres et du Canada* " et pour changer son nom en celui de " Banque des Provinces Unies."

Et aussi le bill intitulé : " Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphes électriques sous-marins " et informe cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreurs, et le dégrèvement des biens engagées à la couronne," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 11, après le mot "d'Etat," insérez: "lorsqu'il y sera autorisé par ordre en Conseil."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender et refondre les divers actes relatifs aux assurances, en tant qu'ils se rapportent à l'assurance contre le feu et sur la navigation intérieure, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 25 Mars, 1875.

Pétitions à présenter. — Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter. — Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 25 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Price :*

24 mars.—Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse, priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées, et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

Pour Samedi, 27 Mars 1875.

Par l'honorable M. *Howlan* :

Qu'il soit nommé un comité spécial de sept membres, auquel seront renvoyés tous les papiers mis devant cette Chambre, se rapportant à des destitutions et à des nominations d'employés dans le service civil du Canada, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 25 Mars, 1875.

1875

1 | 24 mars.—Troisième lecture. (Bill Com. No. 35) Capacité des fûts contenant des liquides.—(Hon. M. Scott.)

2 | " " Considération du troisième rapport du comité des comptes contingents. —(Hon. M. Seymour.)

3 | " " Comité de toute la Chambre. (Bill Com. No. 78) Compagnie d'assurance sur la vie.—(Hon. M. Scott.)

4 | " " Comité de toute la Chambre. (Bill Com. No. 10) Protection des personnes et des biens sur les chemins de fer.—(Hon. M. Scott.)

5 | " " Comité de toute la Chambre. (Bill Com. No. 77) Inspection des pénitenciers.—(Hon. M. Scott.)

6 | " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 67) Refonte des lois d'assurance contre l'incendie et d'assurance maritime.—(Hon. M. Scott.)

No. 35.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mercredi, 24 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 25 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Carrall,
Campbell,
Chaffers,
Chapais,
Chinic,
Cochrane,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Guévremont,
Hamilton (Kingston)
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Letellier de St. Just,
McClelan,
McDonald,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Macpherson,
Miller,
Montgomery,
Pâquet,
Penny,
Perry,
Read,
Scott,
Seymour,
Shaw,
Simpson,
Skead,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark,
Wilmot,

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Guévremont :*—du révérend T. Brassard et autres, de Vaudreuil, dans la province de Québec.

Conformement à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil de la chambre de commerce de Montréal; demandant la passation du bill maintenant devant le Parlement intitulé: Acte pour définir et établir les devoirs et la responsabilité des entrepreneurs de transport par terre et par eau.

De l'assemblée générale de l'église presbytérienne du Canada; demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De MM. Bennett et autres, juges de paix dans le comté d'Albert, dans la province du Nouveau-Brunswick, demandant un acte qui accorde, aux cours de sessions et aux conseils municipaux dans le Nouveau-Brunswick, le droit de refuser l'octroi de licences aux auberges.

L'honorable M. *Hamilton* [Kingston] du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie canadienne de navigation, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [Kingston], secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte pour amender les di- " vers actes incorporant ou concernant la compagnie du Richelieu, et pour en chan- " ger le nom," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: " acte pour amender l'acte incor- " porant la chambre de commerce de la ville de Lévis " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour ratifier les articles " de convention et de fusion arrêtés entre la compagnie du chemin de fer Européen " et Nord-Américain pour prolongement de Saint Jean à l'Ouest, et la compagnie du " chemin de fer Européen et Nord-Américain du Maine, et pour d'autres fins y énon- " cées " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [Kingston], il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incosporer la compagnie industrielle d'assurance sur la vie, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 6, retranchez " sept."

Page 2, ligne 32, après " scrutin " insérez : " et le nombre de ces directeurs sera de sept, à moins que par un règlement en vigueur, passé à une assemblée générale annuelle, il n'ait été porté comme il pourra l'être, à huit, à neuf ou à dix."

Page 2, ligne 34, après " sept " insérez : " huit, neuf ou dix, suivant le cas,"

Page 2, ligne 40, après " sept " insérez : huit, neuf ou dix, suivant le cas."

Page 4, ligne 10, après " Canada " insérez : " ou hors du Canada."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

Les dits amendements ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

La question étant mise sur l'adoption de la sixième clause, telle qu'amendée,

Il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 2, ligne 43, retranchez " cinquante " et insérez : " Vingt," objection étant faite à la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Botsford* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquels il demande son concours.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ.

24 Mars 1875.

Le comité conjoint des deux Chambres du Parlement pour les impressions à l'honneur de présenter son dixième rapport, comme suit:

Votre comité ayant soigneusement examiné les documents suivants, recommande qu'ils soient imprimés, savoir:

Réponse à une adresse:—Mémoire de l'ingénieur en chef du chemin de fer canadien du Pacifique, auquel il est fait allusion dans un rapport de l'honorable conseil privé, approuvé par le gouverneur-général le 7 juin 1873;

Réponse à une adresse:—Contrat conclu entre James King, écr., d'Halifax, N.-E., et le gouvernement pour l'établissement d'une ligne de steamers entre Georgetown, I. du P.-E., et Pictou, N.-E., durant la saison d'hiver;

Etat des paiements faits aux juges de la province de Québec, pour frais de voyage, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1874.

Réponse à une adresse:—Etat des deniers entre les mains des agents financiers au crédit de la Puissance le 20 février dernier;

Réponse à une adresse:—Papiers et correspondance au sujet de la construction d'estacades, de quais et autres ouvrages sur la rivière Gatineau en 1873-4 (des parties seulement);

Réponse à une adresse:—Correspondance avec le gouvernement de la Colombie Anglaise au sujet de la construction d'un bassin de radoub de première classe à Esquimalt, etc., etc.

Réponse à une adresse:—Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de l'Ile du Prince-Edouard, et avec le gouvernement impérial et les propriétaires fonciers, au sujet d'un bill passé par la législature locale de l'Ile du Prince-Edouard; intitulé: "The land purchase bill of 1874" [des parties seulement].

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir:

Réponse à une adresse:—Etat du nombre des personnes tuées ou blessées sur les différents chemins de fer du Canada, indiquant aussi la cause de l'accident, le montant des réclamations payées, etc.

Réponse à une adresse:—Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de l'Ile du Prince-Edouard relativement au contrat pour la construction du chemin de fer sur l'Ile, et le transfert de ce chemin au gouvernement, etc.

Réponse à une adresse:—Etat relatif à la tribu sauvage de Mississaga maintenant établie sur l'Ile Scugog.

Règles générales de la cour du Banc de la Reine de Sa Majesté pour Ontario faites en vertu de "l'Acte des élections fédérales, 1874;

Réponse à une adresse:—Correspondance, etc., depuis le 31 mars 1874, au sujet d'un acte concernant les ouvrages anglais de propriété, passé en 1872;

Réponse à une adresse:—Etat relatif à la nomination de G. A. Hamel, écuier, de la Malbaie, médecin chargé de la vaccine des Sauvages sur la rive Nord du St. Laurent, pendant les années 1868 et 1869;

Réponse à une adresse:—Ordres en conseil ou autres autorisations permettant à certains propriétaires de bateaux-à-vapeur américains, connus sous le nom de "Ligne Kitson," de faire le transport des marchandises sur la rivière Rouge, dans la province de Manitoba, etc.

Liste des actionnaires des banques de la Puissance, transmises conformément à l'acte 34 Vic., ch. 5, clause 12;

Rapport de progrès dans l'exploration géologique du Canada en 1873-74 (ne devrait pas être ré-imprimé parmi les documents de la session), mais le comité recommande respectueusement qu'à l'avenir l'édition soit tirée à un assez grand nombre

d'exemplaires pour permettre aux membres des deux Chambres d'en avoir chacun trois au lieu d'un comme à présent, et que le coût de ce nombre additionnel d'exemplaires soit payé par le greffier du comité conjoint des impressions, sur les deniers affectés pour les impressions parlementaires.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permaments et des bills privés a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
25 mars 1875.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son treizième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de E. McGillivray et autres, marchands, faisant le commerce de bois de construction, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Association canadienne des bois de construction," et a trouvé qu'il n'a pas été donné d'avis de cette demande; votre comité, néanmoins, recommande de suspendre dans ce cas-ci la 51ème règle, vu qu'il ponrra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

WM. MILLER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que la cinquante-uniéme règle soit suspendue, en tant qu'elle a rapport à la pétition d'*Edward McGillivray* et autres en conformité avec le rapport du comité des ordres permanents et des bills privés présenté ce jour.

L'honorable M. *Read*, du comité spécial nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière Gatineau au printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de faire rapport de temps en temps, a présenté son second rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,
25 mars 1875.

Le comité spécial nommé "pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière Gatineau au printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de faire rapport de temps en temps," a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport:

Votre comité recommande que les témoignages pris devant lui jusqu'à ce jour soient imprimés pour son usage, et qu'à l'avenir la preuve reçue par lui puisse être imprimée sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande par un rapport à cette Chambre.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ.
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du grand chemin de "fer de l'Ouest" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Penny, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Skead a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour in-"corporer l'association canadienne des bois de construction."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu une seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé "Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été Ordonné, que le dit bill soit remis à samedi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins.

Le titre lu et remis.

Le préambule lu et remis.

La première et seconde clauses ont été lues et agréées.

Sur lecture de la troisième clause il a été proposé en amendement

"De retrancher les clauses Nos. 2 jusqu'à 13 inclusivement et d'insérer les clauses. A. B. C. D. E. F. G. et H.'

DIRECTEURS.

A. Le gouverneur pourra nommer des directeurs, au nombre de pas plus de trois, auxquels, conformément aux instructions qu'ils pourront de temps à autre recevoir du gouverneur, seront confiés le contrôle et l'administration de tous les pénitenciers du Canada et des autres prisons, hôpitaux, asiles et autres institutions publiques que le gouverneur en conseil pourra, par proclamation publiée dans la Gazette du Canada, placer sous leur contrôle, ainsi que la surveillance des prisonniers et autres personnes y détenus ou de ceux qui y habitent; et le gouverneur pourra nommer un de ces directeurs comme président, et l'un d'entre eux, ou une autre personne comme secrétaire, et, de temps à autre, démettre les personnes ainsi nommées et en nommer d'autres à leur place.

B. Le président occupera le fauteuil à toutes les assemblées des directeurs auxquels il assistera, et en son absence le plus ancien directeur agira comme président. Deux directeurs pourront constituer un quorum pour toutes les fins quelconques, et dans le cas de diversité d'opinion entre ces deux derniers à une assemblée tenue dans un pénitencier sur une question spéciale du ressort de ce pénitencier seulement, le préfet pourra être appelé, sur la demande collective des directeurs alors siégeant, à décider entre eux, mais dans le cas de diversité d'opinion entre deux directeurs à une

assemblée tenue en tout autre lieu qu'un pénitencier, la question sera ajournée jusqu'à ce que le troisième directeur soit présent.

C. Le président tiendra un procès-verbal régulier des délibérations de chaque assemblée, lequel sera lu à l'assemblée suivante, avant de procéder aux autres affaires, et une fois approuvé, il sera signé par le président de l'assemblée à laquelle il est ainsi ratifié.

D. Chacun des directeurs sera d'office, sans être tenu de posséder les qualités reposant sur la propriété foncière, juge de paix pour tout et chaque district, comté, cité ou ville du Canada, mais ne pourra agir que dans les matières rattachées à la loi criminelle du Canada seulement.

E. Les directeurs seront responsables du système de discipline et d'administration suivi dans les différents pénitenciers, mais, dans la gestion ou la direction des affaires de ces institutions, ils n'auront pas de pouvoir exécutif direct, sauf celui conféré par le présent acte.

F. Les directeurs pourront et devront établir des statuts et règlements relativement à l'administration, à la discipline et à la police des pénitenciers, et aux devoirs et à la conduite des préfets y attachés, et de tous autres officiers ou classes d'officiers ou serviteurs y employés, ainsi qu'au régime alimentaire, à l'habillement, entretien, emploi, instruction, discipline, correction, et aux châtiments et à la récompense des condamnés y détenus ; et ils pourront les révoquer, modifier ou amender au besoin, avec l'approbation du gouverneur en conseil ; et ces statuts et règlements ainsi approuvés devront être observés par les préfets des pénitenciers et par tout autre officier et serviteur y employé. Pourvu toujours que jusqu'à ce que ces statuts et règlements soient établis comme il est dit ci-haut, ceux qui existeront dans les pénitenciers lors de la passation du présent acte resteront en vigueur. Il sera aussi du devoir des directeurs de vérifier les comptes des préfets des pénitenciers, de faire des enquêtes au sujet de toutes les opérations financières, lorsque le besoin s'en fera sentir, d'exiger un état mensuel de l'encaisse, et d'administrer le serment suivant aux préfets et comptables :

Je préfet, et je comptable, du pénitencier de
après serment prêté, déclare que l'état qui précède au sujet des revenus et dépenses
du pénitencier de pour le mois de 187 , est fidèle et correct.
Assermenté par-devant moi au pénitencier de le jour de

Directeur.

G. Les directeurs devront faire un rapport annuel, le ou avant le premier jour de février de chaque année, pour le soumettre au parlement à sa session alors prochaine, qui devra contenir un exposé complet et exact de l'état, condition et administration des pénitenciers placés sous leur contrôle et surveillance, et qu'ils auront visités et examinés durant l'année, ainsi que les recommandations qu'ils croiront nécessaire de faire pour leur amélioration. Les directeurs devront en même temps fournir copie des rapports annuels des officiers des pénitenciers, accompagnés des états financiers, renseignements, statistiques et relevés que les livres tenus par eux pourront permettre de faire ; ce rapport comprendra et embrassera en outre les détails suivants :

1. Un exposé de tous les faits qui pourront être venus à leur connaissance au sujet du fonctionnement des lois criminelles et du système pénal du Canada, ou toute injustice qui, à leur avis, peut en provenir ; ainsi que les recommandations qu'ils croiront à propos de faire pour leur amélioration ou correction, et pour la prévention des crimes ou la réforme des criminels ;

2. Un inventaire et une évaluation de toutes les propriétés, mobilières ou immobilières, appartenant aux pénitenciers, respectivement, en distinguant la valeur respective de chaque espèce de propriété d'après son évaluation :

3. Un relevé de toutes les dettes dues par les pénitenciers, indiquant les noms de chacun des créanciers,—ainsi que les dettes dues à l'institution, s'il en est, et le montant et la nature de ces dettes ;

4. Une estimation des dépenses des pénitenciers pour l'année suivante, en distinguant les dépenses ordinaires des dépenses extraordinaires.

POUVOIRS DES DIRECTEURS.

H. Dans le but de permettre aux directeurs de remplir avec toute l'efficacité possible les devoirs énumérés dans le présent acte, ou ceux qui leur seront de temps à autre prescrits par le gouverneur, ils auront, et chacun d'eux, le pouvoir :

1. De pénétrer en tout temps et de séjourner dans l'enceinte des pénitenciers ou autres institutions publiques placées sous leur contrôle comme il est dit plus haut ; et ils pourront les visiter dans toutes les parties, et examiner tous les papiers, documents, pièces justificatives, archives et livres de toute espèce s'y rattachant.

2. De s'enquérir de la conduite de tout officier ou serviteur employé dans aucun des pénitenciers ou autres institutions publiques mentionnées ci-haut, ou de toute personne se trouvant dans leur enceinte ; et dans, ce but, les directeurs pourront faire comparaître toute personne quelconque devant eux, ou devant l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, par voie de *subpœna* émis par l'un d'entre eux, d'interroger telle personne sous serment que les directeurs, ou l'un d'entre eux, pourront administrer, soit que le fait se rattache à une violation de la loi du pays ou des règlements de la prison ou à toute matière liée aux intérêts de l'institution ; et ils pourront l'obliger à produire des papiers et écrits par-devant eux, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux ; et si une personne régulièrement assignée néglige ou refuse de comparaître, aux temps et lieu indiqués dans le *subpœna* qui lui aura été légalement signifié, ou refuse de rendre témoignage ou de produire les papiers exigés d'elle, les directeurs, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, pourront par mandat revêtu de leur ou de son seing faire arrêter la personne en question et la confiner dans la prison commune de la localité, comme dans les cas de mépris de cour, pour une période de pas plus de quatorze jours.

Objection étant faite au dit amendement le comité s'est divisé :

Contents, 20.
Non contents, 20.

Les votes étant également divisés la question a été résolue dans la négative par la voix prépondérante du président.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance et

L'honorable M. McLelan du dit comité a fait rapport qu'il avait pris le dit bill en considération, qu'il y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour amender les actes concernant les élections contestées " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie royale d'assurance mutuelle sur la vie " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé; " Acte pour incorporer la compagnie canadienne des personnes qui font usage de vapeurs " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, seoondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois samedi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: ' Acte pour consolider le capital de la compagnie du chemin de fer du Nord du Ca-'nada pour refondre les dispositions rélatives à cette compagnie, pour permettre à la compagnie de changer la largeur de son chemin de fer et de se fusioner avec la compagnie des chemins de fer de prolongement Nord et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du troisième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Seymour, secondé par l'honorable M. Campbell il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte concernant les compagnies d'assurance sur la " vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que contre l'incendie et " la navigation intérieure. "

[*En comité.*]

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. Bourinot a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement, soit maintenant reçu.

Et le dit amendement étant lu une seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Hamilton [Kingston], il a été

Ordonné, qu'il soit agrée.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: " acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par che-" mins de fer."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du protêt inséré dans le journal du Sénat samedi, le 20 mars courant, à la troisième lecture du bill intitulé ; " acte con- " cernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous-marin " tel qu'amendé.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les divers actes concernant l'assurance en tant qu'ils se rapportent à l'assurance contre l'incendie et sur la navigation intérieure " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Simpson* il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général samedi prochain.

L'honorable M. *Scott*, secrétaire d'état a présenté à la Chambre une réponse supplémentaire à une adresse présentée à Son Excellence le gouverneur-général datée du vingt-cinq février 1875 priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre telles pièces relatives aux négociations entamées avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet d'un traité de reciprocité commerciale, qu'il peut être compatible avec l'intérêt public de faire connaître."

Ordonné,, que la dite adresse soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[Voir documents de la session.]

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général datée le dix-sept de février 1875, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre a cette Chambre une copie du rapport de M. Perley E. E. sur l'agrandissement du canal St. Pierre.

Ordonné, que la dite adresse soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général datée le vingt-trois février, 1875, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les plans, la correspondance, les documents et les soumissions en la possession du gouvernement se rapportant à la construction projetée d'un hôpital de marine à Sydney, C. B., avec indication des montants respectifs de ces soumissions.

Ordonné, que la dite adresse soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du dix-septième jour de mars courant, priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des recettes des droits de douane et d'excise pendant les mois de mai et d'octobre 1874.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[Voir documents de la session.]

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à nue adresse à Son Excellence le gouverneur-général en date du 1er mars 1875, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'annonc

demandant un service de steamer pendant l'hiver à l'Ile du Prince-Edouard, et aussi copie du contrat passé pour l'exécution du dit service.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[Voir documents de la session.]

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association canadienne des bois de construction."

Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, que l'honoraire payé pour le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser Damon Rivers Averill d'obtenir un brevet pour certains perfectionnements dans les peintures " soit remboursé au pétitionnaire pour le dit bill, pourvu que toutes les dépenses soient payés.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Montgomery.

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 27 Mars, 1875.

Pétitions à présenter. — Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter. — Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Samedi, 27 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Howlan* :

24 mars.—Qu'il soit nommé un comité spécial de sept membres, auquel seront renvoyés tous les papiers mis devant cette Chambre, se rapportant à des destitutions et à des nominations d'employés dans le service civil du Canada, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents.

Par l'honorable M. *Bellerose* :

Lorsque le bill intitulé : " Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins, " sera sous considération, il proposera d'y ajouter les clauses suivantes :

CLAUSE I.

Avant de passer aucun contrat pour fournir quelque article à un pénitencier, s'il est jugé nécessaire de demander des soumissions, le contrat, dans chaque cas où il y aura plus d'un soumissionnaire, sera donné au plus bas soumissionnaire lorsque celui-ci donnera une garantie suffisante qu'il peut remplir fidèlement son contrat : A moins toutefois que les directeurs ne soient convaincus que l'intérêt public demande que la plus basse soumission ne soit pas acceptée. Mais dans tous les cas où le contrat n'aura pas été donné au plus bas soumissionnaire, les directeurs feront rapport au gouverneur de leurs raisons, pour l'information du parlement.

CLAUSE K.

Toute correspondance, toute demande par le préfet, ou toute observation qu'il pourrait désirer faire à l'autorité, et toute communication, ordre, etc., par le gouvernement au préfet, se feront ou se donneront par l'intermédiaire des directeurs, et non autrement.

Par l'honorable M. *Guévremont :*

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état des sommes payées, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'à ce jour, par le gouvernement du Canada, à Pierre Poirier, de Saint Timothée, comté de Beauharnois, canadien blessé pendant la guerre de 1812 ; et copie de toute correspondance et de tous papiers et documents à ce sujet.

Par l'honorable M. *Price :*

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humbleadresse, priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées, et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

ORDRE DU JOUR.

Samedi, 27 Mars, 1875.

1875

1 | 25 mars.—Troisième lecture. (Bill Com. No. 77) Capacité des fûts contenant des liquides.—(Hon. M.Letellier de St. Just.)

2 | " " Troisième lecture. (Bill Com. No. 78) Compagnie d'assurances sur la vie, tel qu'amendé.—(Hon. M. Scott.)

3 | " " La Chambre de nouveau en comité. (Bill Com. No. 77) Inspection des pénitenciers.—(Hon. M. Scott.)

4 | " " Comité de toute la Chambre. (Bill Com. No. 67) Refonte des lois concernant les compagnies d'assurance contre le feu et d'assurance maritime.—(Hon. M. Scott.)

5 | " " Considération du deuxième rapport du comité spécial sur la réponse à une adresse au sujet des Estacades, jetées et ouvrages de la Gatineau. —(Hon. M. Read.)

6 | " " Deuxième lecture. (Bill Com. No. 90) Pour venir en aide aux marins malades et sans ressources.—(Hon. M. Scott.)

7 | " " Deuxième lecture [Bill Com. No. 18] amendement de la loi des élections contestées.—(Hon. M. Scott.)

8 | " " Deuxième lecture [Bill Com. No. 36] Cie. d'assurance royale mutuelle sur la vie [Hon. M. Penny.]

9 | " " Deuxième lecture (Bill Com. No. 53] association des personnes qui emploient la vapeur.—Hon. M. Allan.

No. 36.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Jeudi, 25 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Samedi, 27 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Chapais,*	*Howlan,*	*Penny,*
Alexander,	*Chinic,*	*Kaulbach,*	*Perry,*
Allan,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Reed,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Armand,	*Dever,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*McDonald,*	*Shaw,*
Bellerose,	*Dickson,*	*McLelan,*	*Simpson,*
Benson,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Skead,*
Bourinot,	*Fabre,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Brown,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Trudel,*
Bureau,	*Glasier,*	*Miller,*	*Vidal,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Montgomery,*	*Wark,*
Campbell,	*Hamilton (Kingston)*	*Muirhead,*	*Wilmot,*
Chaffers,	*Haythorne,*	*Páquet,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. *Chaffers* :—de la compagnie du chemin de fer de Philipsburg, Farnham et Yamaska.

Par l'honorable M. *Howlan* :—d'Allan Macdougall et autres; de William H. Brown et autres; du révérend Charles Fraser et autres; de Daniel Auld et autres; de Gustave H. Dammarell et autres; de George C. Green et autres; de Duncan Cameron et autres; d'Andrew R. Lewis et autres; de William Jamieson et autres; de Samuel Simpson et autres; d'Henry Crawford et autres, du comté de Prince.

De Jno G. McKay et autres; de Murdoch G. McLeod et autres; d'Alexandre Campbell et autres; de Samuel Martin et autres; de Robert Jones et autres; et de Robert Henderson et autres, du comté de *Queen*, tous dans la province de l'Ile du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. *Chinic* :—de la chambre de commerce de Québec;

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De MM. H. et A. Allan et autres, marchands et propriétaires de navires, intéressés dans le commerce du port de Montréal, demandant certains amendements à l'acte concernant le pilotage.

De Wm. J. Elmer et autres, de Gwillimbury Est, dans le comté de York; d'Edouard O'Connor et autres, du township d'Ashfield dans le comté d'Huron; de John Kennedy et autres, du comté de Glengarry; de Richard Strachan et autres, de Proton; de John Allan et autres, et du révérend L. H. Crozier et autres, du township d'Egremont, dans le comté de Grey, province d'Ontario; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Scott*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général datée du second jour de mars courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance et tous les télégrammes et rapports qui se rapportent au chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'Association canadienne des bois de construction," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 33, retranchez "canadienne";

Page 1, ligne 34, après "construction" insérez "dite d'Ontario et de Québec."

Dans le préambule.

Page 1, ligne 3, après "commerce" insérez: "dans les provinces d'Ontario et de Québec."

Dans le titre.

Retranchez "canadienne" et après "construction" insérez "dite d'Ontario et de Québec."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Howlan*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach* a proposé

Qu'il soit nommé un comité spécial de sept membres auquel seront renvoyés les rapports maintenant devant cette Chambre concernant les destitutions et les remplacements dans le service civil de la Puissance dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard, depuis le premier jour de mai 1874.

La question de concours étant mise sur la dite motion la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Armand,	Chinic,	Howlan,	Shaw,
Bellerose,	Cornwall,	Kaulbach,	Trudel,
Bourinot,	Dickey,	Macfarlane,	Vidal,
Campbell,	Guévremont,	Muirhead,	Wilmot.—19.
Chapais,	Haythorne,	Read,	

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Cormier,	Letellier de St. Just,	Penny,
Archibald,	Dever,	McLelan,	Scott,
Benson,	Dickson,	Macdonald,	Seymour,
Brown,	Fabre,	Miller,	Simpson,
Bureau,	Glazier,	Montgomery,	Sutherland,
Chaffers,	Hamilton(*Kingston*),	Pâquet,	Wark.—26.
Christie (Président,)	Leonard,		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable *M. Guévremont*, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état des sommes payées, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'à ce jour, par le gouvernement du Canada, à Pierre Poirier, de Saint Timothée, comté de Beauharnois, canadien blessé pendant la guerre de 1812 ; et copie de toute correspondance et de tous papiers et documents à ce sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été resolue dans l'affirmative.

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Vidal*, du comité chargé d'examiner les pétitions relatives à la prohibition, par la législature, du trafic des boissons enivrantes et d'en faire rapport ; ainsi que le rapport des commissaires du gouvernement, sur le résultat de cette législation dans les Etats-Unis, a présenté son premier rapport.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
27 mars 1875.

Le comité spécial chargé d'examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition par acte législatif de la vente des boissons enivrantes, et de faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions, ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement touchant les résultats de cette législation prohibitive aux Etats-Unis, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Le nombre et la nature des pétitions demandant la prohibition de la vente des boissons enivrantes, qui ont été jusqu'ici présentées au Sénat, font voir clairement que le désir général d'une loi prohibitive, exprimé dans les pétitions adressées au parlement en 1873 et 1874, ne s'est aucunement affaibli ; mais qu'au contraire, on est plus convaincu que jamais de la nécessité d'une telle loi, seul remède efficace contre l'intempérance et ses conséquences naturelles, le crime et la misère.

Le simple fait qu'un si grand nombre de pétitionnaires, estimés à non moins de 500,000, viennent alléguer que le vice et la pauvreté sont dus en grande mesure au traffic des boissons enivrantes, et que la réglementation de ce commerce par des lois de licence a été sans effet pour arrêter le mal de l'intempérance et le fait qu'ils demandent de concert une loi prohibitive, suffisent pour faire comprendre l'extrême importance de ce sujet, et pour assurer aux pétitionnaires toute l'attention du Sénat. Nulle autre question politique ou sociale soumise au parlement de ce pays ou au parlement de la Grande-Bretagne n'a, en raison de la population, réuni un chiffre aussi imposant de pétitionnaires ni provoqué une expression aussi prononcée du sentiment public.

Le rapport des commissaires du gouvernement établit d'une manière évidente que la loi prohibitive des Etats du Maine et du Vermont a été bien exécutée et a grandement diminué le nombre des crimes et la misère. Ses effets salutaires sont si bien appréciés, après une expérience de vingt années, que personne n'essaie aujourd'hui de la faire abroger. Dans d'autres Etats, visités par les commissaires, bien que la loi ne fût pas aussi généralement observée, on remarquait invariablement, dans tous les lieux où son application était entière, le même résultat moralisateur. Là où la loi prohibitive a été abrogée pendant un court espace de temps, le crime et l'ivrognerie ont aussitôt gagné du terrain, et si visiblement qu'on est bien vite revenu à la prohibition législative.

La mise à exécution d'une loi prohibitive serait moins difficile en Canada que dans aucun des Etats dont il vient d'être fait mention, parce que nous avons le pouvoir de prohiber ici l'importation des boissons de l'étranger, pouvoir dont sont privés ces Etats par la constitution fédérale américaine ;

La constitutionnalité d'une loi de ce genre, et sa nécessité pour la protection des personnes et des propriétés comme pour le maintien de la paix, ont non-seulement été reconnues par la législation des années passées, qui a interdit la vente des boissons alcooliques en certains temps et en certains lieux, mais encore pleinement affirmées par ce parlement—à sa dernière session, lorsqu'il a décrété la loi rigoureuse de prohibition maintenant en vigueur dans tout notre vaste territoire du Nord-Ouest—et en la présente session, dans l'acte qui porte refonte "des lois relatives aux Territoires du Nord-Ouest."

En présence de tous ces faits, et par toutes ces raisons, il paraît juste et opportun d'accorder la demande des pétitionnaires ; le temps est arrivé où le gouvernement devrait s'occuper de cette importante question dans la vue de présenter un bill ayant pour but d'interdire la manufacture, l'importation et la vente des boissons alcooliques —excepté toutefois pour les usages de l'industrie et de la médecine—dans toute l'étendue du Canada, le plus tôt possible en égard à l'intérêt public.

Si le gouvernement ne juge pas que les nombreuses pétitions adressées au parlement soit une indication suffisante du sentiment public, pour se croire autorisé à présenter maintenant une loi de cette nature, il serait désirable qu'il soumit la question à la décision de la nation, en convoquant les élections pour recueillir leurs suffrages dans le plus bref délai possible.

Le tout respectueusement soumis,

ALEXANDER VIDAL, *Président.*

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Canada Central" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour pourvoir aux traitements des juges des cours de comté dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et pour d'autres fins, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte pour accélerer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de Québec et Ontario, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé "Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel, en celui de compagnie du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte trente sept Victoria, chapitre cent quinze, incorporant la "Compagnie Internationale d'Exprès" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau "l'Acte du Pilotage, 1873," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre quarante-six des Statuts Refondus du Canada, intitulé: "Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance Métropolitaine du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Nationale d'assurance" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer, ou autres moyens de transport, dans les limites de la Puissance du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemin de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec nn bill, intitulé: "Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du Nouveau-Brunswick" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour etant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que contre l'incendie et la navigation intérieure."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les pénitenciers et leur inspection et pour d'autres fins. "

[*En comité, voir journal.*]

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McLelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant alors lus par le greffier,

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé qu'ils soient agréés.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les différents actes concernant l'assurance en tant qu'elle a rapport au feu et à la marine intérieure."

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus,

Les dits amendements étant lus une seconde fois ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just* il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a procédé à la prise en considération du second rapport du comité spécial, chargé de s'enquérir de toutes matières se rattachant à la construction de barrages flottants, jetées et autres ouvrages sur la rivière Gatineau pendant le printemps de 1874, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le traitement et le secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes concernant les élections contestées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie royale canadienne d'assurance mutuelle sur la vie, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association canadienne des personnes qui font usage de vapeur" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allun*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 29 Mars, 1875.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 29 Mars, 1875.

Interpellation par l'honorable M. *Carrall* :

La négociation du règlement de la frontière entre la Colombie Britannique et l'Alaska, a-t-elle fait des progrès ? et quels sont ces progrès ?

Interpellation par l'honorable M. *Howlan* :

25 mars.—Il prie le gouvernement de faire connaître la cause de la destitution de *Henry Longworth*, préposé de l'enregistrement des navires à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. *Price :*

25 mars.—Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées, et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

Par l'honorable M. *Bellerose* :

Lorsque le bill intitulé : " Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins, " sera sous considération, il proposera d'y ajouter les clauses suivantes :

CLAUSE I.

Avant de passer aucun contrat pour fournir quelque article à un pénitencier, s'il est jugé nécessaire de demander des soumissions, le contrat, dans chaque cas où il y aura plus d'un soumissionnaire, sera adjugé au plus bas soumissionnaire lorsque celui-ci donnera une garantie suffisante qu'il peut remplir fidèlement son contrat : à moins toutefois que les directeurs ne soient convaincus que l'intérêt public demande que la plus basse soumission ne soit pas acceptée. Mais dans tous les cas où le contrat n'aura pas été adjugé au plus bas soumissionnaire, les directeurs feront rapport au gouverneur de leurs raisons, pour l'information du parlement.

CLAUSE K.

Toute correspondance, toute demande par le préfet, ou toute observation qu'il pourrait désirer faire à l'autorité, et toute communication, ordre, etc., par le gouvernement au préfet, se feront ou se donneront par l'intermédiaire des directeurs, et non autrement.

Pour Mardi, 30 Mars, 1875.

Par l'honorable M. *Alexander* :

Que le crédit considérable que l'on propose d'affecter à la construction du chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne, est maintenant prématuré et inopportun.

Par l'honorable M. *Alexander* :

Que ce serait agir prématurément que de passer à présent les contrats pour l'établissement de toute la ligne télégraphique entre le Fort-Garry et la côte du Pacifique, entreprise qui doit entraîner une dépense de plus d'un million des deniers publics.

Par l'honorable M. *McClelan* :

Que le transport du musée de géologie à Ottawa tendrait à le rendre d'une utilité plus pratique, et que cette Chambre est d'opinion qu'il est très-désirable que ce transport ait lieu aussitôt que la chose pourra se faire convenablement.

Par l'honorable M. *Kaulbach* :

Qu'il proposera que la Chambre prenne en considération la réponse à son adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se rattachant aux nominations, démissions, destitutions et remplacements qui ont eu lieu dans le comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er octobre 1873, et qu'il proposera alors la résolution suivante :

Que dans l'opinion de cette Chambre la destitution de John Marsh, officier du service préventif des saisies, et de William Young, préposé de l'engagement des matelots, au port de Louisburg, Nouvelle-Ecosse, et la destitution de Casper Schwartig, gardien du phare de l'Ile Verte, ont été faites sans que le gouvernement ait eu une connaissance complète de tous les faits de chaque cas, et non pour cause d'inconduite ou d'incapacité.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 29 Mars, 1875.

1875

1 | 27 mars.—Troisième lecture. (Bill Com. No. 77) Capacité des fûts contenant des liquides.—(Hon. M. Scott.)

2 | " " Troisième lecture. (Bill Com. No. 78) Compagnies d'assurance sur la vie, tel qu'amendé.—(Hon. M. Scott.)

3 | " " La Chambre de nouveau en comité. (Bill Com. No. 35) Inspection des pénitenciers, tel qu'amendé.—(Hon. M. Scott.)

4 | " " Comité de toute la Chambre. (Bill Com. No. 67) Refonte des lois concernant les compagnies d'assurance contre le feu et d'assurance maritime, tel qu'amendé.—(Hon. M. Scott.)

5 | " " Prise en considération du protêt inséré au procès-verbal du Sénat, samedi le 20 mars courant, lors de la troisième lecture du bill intitulé: " Acte concernant la construction et l'entretien de lignes de télégraphe électrique sous-marin, " tel qu'amendé.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

6 | " " Comité général. [Bill Com. No. 10] Protection des personnes et des biens sur les chemins de fer.—[Hon. M. Scott.]

7 | " " Considération du 8e rapport du comité conjoint des impressions.—[Hon. M. Simpson.]

8 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 43] Amendement des actes de la Cie. du grand chemin de fer Occidental.—[Hon. M. McMaster.]

9 | " " Considération du premier rapport du comité spécial sur les pétitions demandant une loi prohibitive des boissons enivrantes.—[Hon. M. Vidal.]

10 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 87] Chemin de fer du Canada Central.—[Hon. M. Skead.]

11 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 80] Salaire des juges des cours de comté, Nouvelle-Ecosse.—[Hon. M. Scott.]

12 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 23] Procès plus prompt des félonies et des délits en Ontario et en Québec.—[Hon. M. Scott.]

13 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 64] pour changer le nom de la Cie. du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel.—[Hon. M. Penny.]

14	27 mars	—	Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 71] relatif à la Cie. d'express internationale.—[Hon. M. Penny].
15	"	"	Deuxième lecture. (Bill des Communes, No. 113] pour amender l'acte de 1873 sur le pilotage.—[Hon. M. Scott.]
16	"	"	Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 85] amendant l'acte sur l'inspection et mesurage des bois de construction.—[Hon. M. Scott.]
17	"	"	Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 59] pour incorporer la Cie. métropolitaine d'assurance.—[Hon. M. Penny.]
18	"	"	Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 61] pour incorporer la Cie. nationale d'assurance.—[Hon. M. Trudel.]
19	"	"	Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 8] pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés, en chemins de fer.—[Hon. M. Penny.]
20	"	"	Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 17] relatif aux états de traffic et autres à fournir par les compagnies de chemins de fer.—[Hon. M. Scott.]
21	"	"	Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 54] Concernant l'intérêt et l'usure au Nouveau-Brunswick.—[Hon. M. Dever.]
22	"	"	En comité général. [Bill des Communes No. 90] Relatif aux marins malades et dans le dénûment.—[Hon. M. Scott.]
23	"	"	En comité général. [Bill des Communes No. 18] Pour amender les lois sur la contestation des éleetions.—[Hon. M. Scott.]

No. 37.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict.,

Samedi, 27 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAU

DES

SÉANCES DU SÉN

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 29 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Perry,*
Alexander,	*Cornwall,*	*Letellier de St. Just,*	*Price,*
Archibald,	*Dever,*	*McClelan,*	*Read,*
Armand,	*Dickey,*	*McDonald,*	*Ryan,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McLelan,*	*Scott,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Benson,	*Fabre,*	*Macdonald,*	*Shaw,*
Botsford,	*Flint,*	*Macfarlane,*	*Simpson,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Brown,	*Guévremont,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston)*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Carrall,	*Haythorne,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Howlan,*	*Páquet,*	*Wark,*
Chapais,	*Kaulbach,*	*Penny,*	*Wilmot,*
Chinic,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Vidal*:—de *E. U. Lawton* et autres, du village d'*Aylmer* et township de *Malahide*; de *John McConnell* et autres, de la ville de *Chatham*; de *James Foote* et autres, du village de *Vanner* et township de *Stanley*; de *S. M. Laughlin* et autres, du comté d'*Oxford*; et du révérend *Thomas Crews* et autres, du township de *Dorchester Nord*, dans le comté de *Middlesex*, tous dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Seymour*:—de *R. Bancroft* et autres, des township de *Manvers* et *Cartwright*; de *George Blutchford* et autres, de *Hope*, dans le comté de *Durham*; et de *J. Weldon* et autres, du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins*:—de *H. H. Young* et autres, d'*Oakville*, dans le comté d'*Halton*; et de *William Fluwelling* et autres, du township de *Nichol*, dans le comté de *Wellington*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Shaw*:—de *D. F. Burke* et autres, de *Muskoka*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Leonard*:—de *John McKay* et autres, de *Wyoming*, dans le comté de *Lambton*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable président:—du Révérend *W. Walstead* et autres, de *Prince Arthur's Landing*; de *John Corbett* et autres; d'*Oscar M. Dunn* et autres; de *James Braden* et autres, de *Cookstown*, dans le comté de *Simcoe*; de *W. Barr* et autres, de *Morningtón*, dans le comté de *Perth*; de *James Daley* et autres, de *Stouffville*, dans le comté de *York*; et d'*Alexandre Turnbull* et autres, de *Glenelg*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Penny*:—du conseil de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Brown*:—de *E. Y. Godfroy* et autres, de *Nobleton*, dans le comté de *York*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Carrall*:—du Révérend *Cornelius Bugant* et autres, de *Chilliwack*, dans la province de la *Colombie Britannique*.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue:

De *T. Brassard* et autres, de la paroisse de *Vaudreuil*, demandant que l'écluse construite a la tête du canal *Beauharnois* soit enlevée ou qu'une jetée soit construite sur le bord du *St. Laurent*, dans la paroisse de *Ste. Zotique*, pour empêcher les eaux du Lac *St. François* d'inonder leurs terres; et aussi que les marais formés par ces inondations soient déséchés au moyen d'un canal se déchargeant dans la rivière *Delisle*, dans a paroisse de *St. Polycarpe*.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé "Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé "Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que contre l'incendie et sur la navigation intérieure a été lu une troisième fois tel qu'amendé.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec plusieurs amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autre fins" tel qu'amendé.
Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les différents actes relatifs aux compagnies d'assurance, en ce qui concerne les assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure," tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.
La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affimative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer."
Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre conformément à l'ordre du jour a pris en considération le dixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et
Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du chemin de fer grand occidental" a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été
Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du premier rapport du comité chargé d'examiner les pétitions relatives à la prohibition, par la législature, du trafic des boissons enivrantes, ainsi que le rapport des commissaires du gouvernement, sur le résultat de cette législation dans les *Etats-Unis*, et d'en faire rapport.
Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada* central" a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été
Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir aux traitements des juges des cours de comté dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et pour d'autres fins,"

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé

"De retrancher le mot "maintenant" et que les mots "d'hui en trois mois" soient ajoutés à la fin de la motion."

La question de concours étant mise sur la dite motion en amendement, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cornwall,	Howlan,	Ryan,
Alexander,	Dever,	Kaulbach,	Seymour,
Armand,	Dickey,	Macfarlane,	Shaw,
Bellerose,	Dickson,	Macpherson,	Skead,
Botsford,	Dumouchel,	Miller,	Sutherland,
Bourinot,	Flint,	Muirhead,	Trudel,
Carrall,	Glazier,	Price,	Vidal,
Chapais,	Guévremont,	Read,	Wilmot.—34.
Chinic,	Hamilton(*Kingston*),		

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Archibald,	Christie (Président,)	Leonard,	Penny,
Baillargeon,	Cormier,	Letellier de St. Just,	Scott,
Brown,	Fabre,	McMaster,	Simpson,
Bureau,	Haythorne,	Pâquet,	Wark.—17.
Chaffers,			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative,

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée,

Elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Chambly* et *Sorel* en celui de la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Portland* et *Boston*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte trente-sept *Victoria*, chapitre cent quinze, incorporant la compagnie internationale d'Exprès," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage. 1873," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada* intitulé : "Acte concernant l'inspection et mesurage de bois de construction" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance Métropolitaine du *Canada*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie internationale d'assurance" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemin de fer ou autre moyen de transport dans les limites de la Puissance du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemins de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du Nouveau-Brunswick."

Sur motion de l'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender les actes concernant les élections contestées."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à l'affectation de certaines terres dans Manitoba" auquelle elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour étendre à la province de *Manitoba*, l'acte pour accélerer en certain cas le procès des personnes accusées de félonies ou de délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario*" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour supprimer les maisons de jeu, et pour punir ceux qui les tiennent" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [Kingston], il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*] secondé par l'honorable M. *Wark*, a proposé

Que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue pour le reste de la présente session.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*] secondé par l'honorable M. *Wark*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 30 Mars, 1875.

Pétitions à présenter.

Rapport de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 30 Mars, 1875.

1875. Par l'honorable M. *Alexander*:

27 mars.—Que le crédit considérable que l'on propose d'affecter à la construction du chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne, est maintenant prématuré et inopportun.

Par l'honorable M. *Alexander*:

" " Que ce serait agir prématurément que de passer à présent les contrats pour l'établissement de toute la ligne télégraphique entre le Fort-Garry et la côte du Pacifique, entreprise qui doit entraîner une dépense de plus d'un million des deniers publics.

Par l'honorable M. *McClelan*:

" " Que le transport du musée de géologie à Ottawa tendrait à le rendre d'une utilité plus pratique, et que cette Chambre est d'opinion qu'il est très-désirable que ce transport ait lieu aussitôt que la chose pourra se faire convenablement.

Par l'honorable M. *Kaulbach* :

" " Qu'il proposera que la Chambre prenne en considération la réponse à son adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se rattachant aux nominations, démissions, destitutions et remplacements d'employés publics, qui ont eu lieu dans le comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er octobre 1873, et qu'il proposera alors la résolution suivante :

Que dans l'opinion de cette Chambre la destitution de John Morash, officier du service préventif et des saisies, et de William Young, préposé de l'engagement des matelots, au port de Louisburg, Nouvelle-Ecosse, et la destitution de Casper Schwartz, gardien du phare de l'Ile Verte, ont été faites sans que le gouvernement ait eu une connaissance complète de tous les faits de chaque cas, et non pour cause d'inconduite ou d'incapacité.

Interpellation par l'honorable M. *Howlan* :

29 mars.—Il prie le gouvernement de faire connaître la cause de la destitution de *Henry Longworth*, préposé de l'enregistrement des navires à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. *Bellerose* :

" " Lorsque le bill intitulé : " Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins, " sera sous considération, il proposera d'y ajouter les clauses suivantes :

CLAUSE I.

Avant de passer aucun contrat pour fournir quelque article à un pénitencier, s'il est jugé nécessaire de demander des soumissions, le contrat, dans chaque cas où il y aura plus d'un soumissionnaire, sera adjugé au plus bas soumissionnaire lorsque celui-ci donnera une garantie suffisante qu'il peut remplir fidèlement son contrat : à moins toutefois que les directeurs ne soient convaincus que l'intérêt public demande que la plus basse soumission ne soit pas acceptée. Mais dans tous les cas où le contrat n'aura pas été adjugé au plus bas soumissionnaire, les directeurs feront rapport au gouverneur de leurs raisons, pour l'information du parlement.

CLAUSE K.

Toute correspondance, toute demande par le préfet, ou toute observation qu'il pourrait désirer faire à l'autorité, et toute communication, ordre, etc., par le gouvernement au préfet, se feront ou se donneront par l'intermédiaire des directeurs, et non autrement.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 30 Mars, 1875.

1875

1 | 29 mars.—Troisième lecture. (Bill Com. No. 77) Capacité des fûts contenant des liquides.—(Hon. M. Scott.)

2 | " " Troisième lecture. (Bill Com. No. 35) Inspection des pénitenciers, tel qu'amendé.—(Hon. M. Scott.)

3 | " " En comité général. [Bill Com. No. 10] Protection des personnes et des biens sur les chemins de fer.—[Hon. M. Scott.]

4 | " " Prix en considération du premier rapport du comité spécial sur les pétitions demandant une loi prohibitive des boissons enivrantes.—[Hon. M. Vidal.]

5 | " " En comité général [Bill des Communes No. 23] Procès plus prompt des félonies et des délits en Ontario et en Québec.—[Hon. M. Scott.]

6 | " " En comité général. (Bill des Communes, No. 113] pour amender l'acte de 1873 sur le pilotage.—[Hon. M. Scott.]

7 | " " En comi é général. [Bill des Communes, No. 85] amendant l'acte sur l'inspection et mesurage des bois de construction.—[Hon. M. Scott.]

8 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 8] pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés en chemins de fer.—[Hon. M. Penny.]

9 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 17] relatif aux états de traffic et autres à fournir par les compagnies de chemins de fer.—[Hon. M. Scott.]

10 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 54] concernant l'intérêt et l'usure au Nouveau-Brunswick.—[Hon. M. Dever.]

11 | " " En comité général. [Bill des Communes No. 90] relatif aux marins malades et dans le dénûment.—[Hon. M. Scott.]

" " En comité général. [Bill des Communes No. 18] pour amender les lois sur la contestation des élections.—[Hon. M. Scott.]

" " Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 104] concernant l'affectation de certaines terres en Manitoba.—Hon. M. Scott.]

14 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 19] relatif à la suppression des maisons de jeu.—[Hon. M. Scott.]

No. 38.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Lundi, 29 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 30 Mars, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chinic,*	*Kaulbach,*	*Perry,*
Alexander,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Price,*
Allan,	*Cornwall,*	*Letellier de St. Just,*	*Read,*
Archibald,	*Dever,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Armand,	*Dickey,*	*McDonald,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Shaw,*
Benson,	*Fabre,*	*Macfarlane,*	*Simpson,*
Botsford,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Brown,	*Guévremont,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Bureau,	*Hamilton (Kingston)*	*Muirhead,*	*Vidal,*
Carrall,	*Haythorne,*	*Páquet,*	*Wark,*
Chaffers,	*Howlan,*	*Penny,*	*Wilmot,*
Chapais,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable président;—du révérend A. T. VanCamp et autres; et de Robert Reid et autres du comté de Grey.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just*:—De Peter Bernard et autres: sauvages Mimacs de l'Ile de Lennox dans la province de l'Isle du Prince-Edouard.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:

De la compagnie du chemin de fer de Philipsburg, Farnham et Yamaska demandant qu'il soit passé un "acte autorisant le commissaire des douanes à exempter des droits le matériel roulant que pourront importer les pétitionnaires afin d'organissr un service effectif sur leur chemin."

De la chambre de commerce de Québec, demandant que le bill maintenent devant le Parlement intitulé: "Acte pour amender de nouveau 'l'acte du pilotage, 1873'" ne devienne pas loi.

D'Allan Macdougall et autres; de William H. Brown et autres; du Rév. Charles Fraser et autres; de Daniel Auld et autres; de Gustave H. Dammarell et autres; de George C. Green et autres; de Duncan Cameron et autres; d'Andrew R. Lewis et autres; de William Jamieson et autres; de Samuel Simpson et autres; d'Henry Crawford et autres, du comté de Prince.

De Jno. G. McKay et autres; de Murdoch G. McLeod et autres; d'Alexandre Campbell et autres; de Samuel Martin et autres; de Robert Jones et autres; et de Robert Henderson et autres, du comté de *Queen*, tous dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre un rapport des aptêmes, mariages et sépultures dans le district d'Ottawa pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Canada Central" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (Kingston) secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance métropolitaine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour changer le nom de la comprgnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel, en celui de compagnie du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte 37 *Vic.*, chap. 115, incorporant la compagnie internationale d'exprès" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. *Penny* secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie Anglo-Française de steamers" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Dickens*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'Exprès et d'Agence Européenne et Américaine" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour reconsolider le capital de la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, pour refondre les dispositions relatives à cette compagnie, permettre à la compagnie de changer la largeur de son chemin de fer, et de se fusionner avec la compagnie des chemins de fer de prolongement Nord, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie national d'assurance" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* [Kingston] du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association canadienne des personnes qui font usage de vapeur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne, 17 après "association" insérez "d'assurance."

Page 2, ligne 33, retranchez "dix" et insérez "vingt."

Dans le titre du bill.

Après "association" insérez "d'assurance."

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé par le parlement de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : " Acte pour incorporer le bureau de commerce de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.
Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :
Page 3, ligne 7, après " annuelle" insérez " ou spéciale."
Page 3, dernière ligne, après " canadien" insérez la clause A.

CLAUSE A.

" Le présent acte deviendra exécutoire le premier jour de mai prochain, et non auparavant."
Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.
Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender les lois relatives à l'expropriation par les compagnies de chemins de fer."
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé
Que dans l'opinion de cette Chambre la destitution de John Morash, officier du service préventif et des saisies, et de William Young, préposé de l'engagement des matelots, au port de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, et la destitution de Casper Schwartz, gardien du phare de l'Ile Verte, ont été faites sans que le gouvernement ait eu une connaissance complète de tous les faits de chaque cas, et non pour cause d'inconduite ou d'incapacité.
Après débats,
La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité."
L'honorable M. *Scott*, seconde par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé,
Que le dit bill soit de nouveau renvoyé à un comité général présentement.
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et
La Chambre s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le dit bill.

[*En comité.*]

Page 1, ligne 6, après " Canada" insérez : " pour être ainsi vendu."

Page 1, ligne 13, après "vigueur" insérez : "ou conformément aux dispositions de l'acte concernant l'inspection des principaux produits."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton* [Kingston] a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant les Pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins," tel qu'amendé,

L'honorable M. *Scott* secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*; a proposé

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé en amendement "De retrancher tous les mots après maintenant" et d'insérer, "amendé de nouveau comme suit :"

"De retrancher les clauses Nos. 2 jusqu'à 13 inclusivement et d'insérer les clauses A. B. C. D. E. F. G. et H.'

DIRECTEURS.

A. Le gouverneur pourra nommer des directeurs, au nombre de pas plus de trois, auxquels, conformément aux instructions qu'ils pourront de temps à autre recevoir du gouverneur, seront confiés le contrôle et l'administration de tous les pénitenciers du Canada et des autres prisons, hôpitaux, asiles et autres institutions publiques que le gouverneur en conseil pourra, par proclamation publiée dans la Gazette du Canada, placer sous leur contrôle, ainsi que la surveillance des prisonniers et autres personnes y détenus ou de ceux qui y habitent; et le gouverneur pourra nommer un de ces directeurs comme président, et l'un d'entre eux, ou une autre personne comme secrétaire, et, de temps à autre, démettre les personnes ainsi nommées et en nommer d'autres à leur place.

B. Le président occupera le fauteuil à toutes les assemblées des directeurs auxquels il assistera, et en son absence le plus ancien directeur agira comme président. Deux directeurs pourront constituer un quorum pour toutes les fins quelconques, et dans le cas de diversité d'opinion entre ces deux derniers à une assemblée tenue dans un pénitencier sur une question spéciale du ressort de ce pénitencier seulement, le préfet pourra être appelé, sur la demande collective des directeurs alors siégeant, à décider entre eux, mais dans le cas de diversité d'opinion entre deux directeurs à une assemblée tenue en tout autre lieu qu'un pénitencier, la question sera ajournée jusqu'à ce que le troisième directeur soit présent.

C. Le président tiendra un procès-verbal régulier des délibérations de chaque assemblée, lequel sera lu à l'assemblée suivante, avant de procéder aux autres affaires, et une fois approuvé, il sera signé par le président de l'assemblée à laquelle il est ainsi ratifié.

D. Chacun des directeurs sera d'office, sans être tenu de posséder les qualités reposant sur la propriété foncière, juge de paix pour tout et chaque district, comté, cité ou ville du Canada, mais ne pourra agir que dans les matières rattachées à la loi criminelle du Canada seulement.

E. Les directeurs seront responsables du système de discipline et d'administration suivi dans les différents pénitenciers, mais, dans la gestion ou la direction des affaires de ces institutions, ils n'auront pas de pouvoir exécutif direct, sauf celui conféré par le présent acte.

F. Les directeurs pourront et devront établir des statuts et règlements relativement à l'administration, à la discipline et à la police des pénitenciers, et aux devoirs et à

la conduite des préfets y attachés, et de tous autres officiers ou classes d'officiers ou serviteurs y employés, ainsi qu'au régime alimentaire, à l'habillement, entretien, emploi, instruction, discipline, correction, et aux châtiments et à la récompense des condamnés y détenus ; et ils pourront les révoquer, modifier ou amender au besoin, avec l'approbation du gouverneur en conseil ; et ces statuts et règlements ainsi approuvés devront être observés par les préfets des pénitenciers et par tout autre officier et serviteur y employé. Pourvu toujours que jusqu'à ce que ces statuts et règlements soient établis comme il est dit ci-haut, ceux qui existeront dans les pénitenciers lors de la passation du présent acte resteront en vigueur. Il sera aussi du devoir des directeurs de vérifier les comptes des préfets des pénitenciers, de faire des enquêtes au sujet de toutes les opérations financières, lorsque le besoin s'en fera sentir, d'exiger un état mensuel de l'encaisse, et d'administrer le serment suivant aux préfets et comptables :

Je préfet, et je comptable, du pénitencier de après serment prêté, déclare que l'état qui précède au sujet des revenus et dépenses du pénitencier de pour le mois de 187 , est fidèle et correct.

Assermenté par-devant moi au pénitencier de le jour de

Directeur.

G. Les directeurs devront faire un rapport annuel, le ou avant le premier jour de février de chaque année, pour le soumettre au parlement à sa session alors prochaine, qui devra contenir un exposé complet et exact de l'état, condition et administration des pénitenciers placés sous leur contrôle et surveillance, et qu'ils auront visités et examinés durant l'année, ainsi que les recommandations qu'ils croiront nécessaire de faire pour leur amélioration. Les directeurs devront en même temps fournir copie des rapports annuels des officiers des pénitenciers, accompagnés des états financiers, renseignements, statistiques et relevés que les livres tenus par eux pourront permettre de faire ; ce rapport comprendra et embrassera en outre les détails suivants :

1. Un exposé de tous les faits qui pourront être venus à leur connaissance au sujet du fonctionnement des lois criminelles et du système pénal du Canada, ou toute injustice qui, à leur avis, peut en provenir ; ainsi que les recommandations qu'ils croiront à propos de faire pour leur amélioration ou correction, et pour la prévention des crimes ou la réforme des criminels ;

2. Un inventaire et une évaluation de toutes les propriétés, mobilières ou immobilières, appartenant aux pénitenciers, respectivement, en distinguant la valeur respective de chaque espèce de propriété d'après son évaluation :

3. Un relevé de toutes les dettes dues par les pénitenciers, indiquant les noms de chacun des créanciers,—ainsi que les dettes dues à l'institution, s'il en est, et le montant et la nature de ces dettes ;

4. Une estimation des dépenses des pénitenciers pour l'année suivante, en distinguant les dépenses ordinaires des dépenses extraordinaires.

POUVOIRS DES DIRECTEURS.

H. Dans le but de permettre aux directeurs de remplir avec toute l'efficacité possible les devoirs énumérés dans le présent acte, ou ceux qui leur seront de temps à autre prescrits par le gouverneur, ils auront, et chacun d'eux, le pouvoir :

1. De pénétrer en tout temps et de séjourner dans l'enceinte des pénitenciers ou autres institutions publiques placées sous leur contrôle comme il est dit plus haut ; et ils pourront les visiter dans toutes les parties, et examiner tous les papiers, documents, pièces justificatives, archives et livres de toute espèce s'y rattachant.

2. De s'enquérir de la conduite de tout officier ou serviteur employé dans aucun des pénitenciers ou autres institutions publiques mentionnées ci-haut, ou de toute personne se trouvant dans leur enceinte ; et dans, ce but, les directeurs pourront faire comparaître toute personne quelconque devant eux, ou devant l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, par voie de *subpœna* émis par l'un d'entre eux, d'interroger telle personne sous serment que les directeurs, ou l'un d'entre eux, pourront administrer, soit que le fait se rattache à une violation de la loi du pays ou des règlements

de la prison ou à toute matière liée aux intérêts de l'institution; et ils pourront l'obliger à produire des papiers et écrits par-devant eux, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux; et si une personne régulièrement assignée néglige ou refuse de comparaître, aux temps et lieu indiqués dans le *subpœna* qui lui aura été légalement signifié, ou refuse de rendre témoignage ou de produire les papiers exigés d'elle, les directeurs, ou l'un ou un plus grand nombre d'entre eux, pourront par mandat revêtu de leur ou de son seing faire arrêter la personne en question et la confiner dans la prison commune de la localité, comme dans les cas de mépris de cour, pour une période de pas plus de quatorze jours.

La question de concours étant mise sur la dite motion, en amendement la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables Messieurs :

Allan,	Chinic,	Guévremont,	Read,
Armand,	Dever,	Hamilton [*Kingston*]	Shaw,
Bellerose,	Dickey,	Kaulbach,	Trudel,
Bourinot,	Dumouchel.	Macfarlane,	Vidal,—18
Chapais,			

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Archibald,	Cormier,	McClelan,	Scott,
Baillargeon,	Fabre,	McMaster,	Seymour,
Benson,	Flint,	Macdonald,	Simpson,
Brown,	Glasier,	Miller,	Sutherland,
Bureau,	Haythorne,	Penny,	Wark,
Chaffers,	Leonard,	Price.	Wilmot.—26.

Christie [Président], Letellier de St. Just.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand a proposé, de retrancher tous les mots après "maintenant" et d'insérer "amendé de nouveau en ajoutant les clauses suivantes après clause onze."

CLAUSE I.

Avant de passer aucun contrat pour fournir quelque article à un pénitencier, s'il est jugé nécessaire de demander des soumissions, le contrat, dans chaque cas où il y aura plus d'un soumissionnaire, sera adjugé au plus bas soumissionnaire lorsque celui-ci donnera une garantie suffisante qu'il peut remplir fidèlement son contrat: à moins toutefois que les inspecteurs ne soient convaincus que l'intérêt public demande que la plus basse soumission ne soit pas acceptée. Mais dans tous les cas où le contrat n'aura pas été adjugé au plus bas soumissionnaire, les inspecteurs feront rapport au ministre de la Justice de leurs raisons, pour l'information du parlement.

CLAUSE K.

Toute correspondance, toute demande par le préfet, ou toute observation qu'il pourrait désirer faire à l'autorité, et toute communication, ordre, etc., par le gouvernement au préfet, se feront ou se donneront par l'intermédiaire des inspecteurs, et non autrement.

La question de concours étant mise sur la dite motion en amendement, elle a été, *sur division*, résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemin de fer.

En comité, voir journal.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *Bourinot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.
Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et
Les dits amendements étant lus une seconde fois ils ont été agréés.
Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit imprimé et lu la troisième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'Estacades du bas de l'Outaouais."
Aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie industrielle d'assurance sur la vie."

Et aussi le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'amélioration du haut de l'Outaouais," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat à ces bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour étendre à la province de la Colombie-Britannique les " Actes des terres fédérales," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la fusion de la banque du district de Niagara avec la banque impériale du Canada," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce Bill avec un amendement auquel elle demande son concours.
Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :
" Page 1, ligne 40, après " corporation " insérez " et les pouvoirs de corporation " de la dite banque du district de Niagara cesseront dès lors, excepté dans le cas de " poursuite à intenter pour le recouvrement de valeur en circulation, et de ses biens et " droits réservés ci-après mentionnés."
Et le dit amendement étant lu la seconde fois,
Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été
Ordonné, qu'il soit agréé.
Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé a l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.
Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

" Page 1, ligne 19. Après " gaz " insérez: " et ils auront le pouvoir d'exploiter " les dites inventions et procédés pour la manufacture et la vente du gaz d'éclairage " et des appareils pour manufacturer le gaz dans toute partie du Canada."

" Page 1, ligne 20. Après " droits " insérez : " et titre du dit pétitionnaire."

" Page 2, ligne 4. Après " porteurs " insérez: " pourvu que le reste du capital dé " la corporation soit souscrit de bonne foi et que cinq pour cent de ce capital aient été " versés, avant que la compagnie puisse commencer ses opérations," et retranchez " toujours " et insérez: " aussi " à la place.

" Page 2, ligne 36. Retranchez depuis " tant " jusqu'à " qu'elles " ligne 37."

" Page 2. Retranchez la neuvième et dernière section.

Dans le préambule.

" Page 1, ligne 7. Après " d'exploiter " insérez: " dans les différentes provinces du Canada."

Et les dits amendements étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte concernant les réclamations contradictoires aux terres des occupants dans Manitoba, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte concernant la faillite, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du premier rapport du comité chargé d'examiner les pétitions relatives à la prohibition par acte de la législature, du trafic des boissons enivrantes, ainsi que le rapport des commissaires du gouvernement, sur le résultat de cette législation dans les *Etats-Unis*, et d'en faire rapport.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a, été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de Québec et Ontario."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Leonard* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné* qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada*, intitulé: "Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autre moyen de transport dans les limites de la Puissance du Canada."

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemins de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du Nouveau-Brunswick."

Sur motion de l'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans les cas de détresse et de maladie."

(*En Comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dever* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qne le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant les élections contestées."

(*En Comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Trudel* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à l'affectation de certaines terres dans Manitoba" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott* secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *Macdonald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Macdonald*, il a été

Ordonné, que la 42e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet de supprimer les maisons de jeu et de punir ceux qui les tiennent," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Miller,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 31 Mars, 1875.

Pétitions à présenter.

Rapport de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 31 Mars, 1875.

1875. Par l'honorable M. *Alexander* :

30 mars.—Que le crédit considérable que l'on propose d'affecter à la construction du chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne, est maintenant prématuré et inopportun.

Par l'honorable M. *Alexander* :

" " Que ce serait agir prématurément que de passer à présent les contrats pour l'établissement de toute la ligne télégraphique entre le Fort-Garry et la côte du Pacifique, entreprise qui doit entraîner une dépense de plus d'un million des deniers publics.

Par l'honorable M. *McClelan* :

" " Que le transport du musée de géologie à Ottawa tendrait à le rendre d'une utilité plus pratique, et que cette Chambre est d'opinion qu'il est très-désirable que ce transport ait lieu aussitôt que la chose pourra se faire convenablement.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 31 Mars, 1875.

1875

1 | 30 mars.—Troisième lecture. [Bill des Communes, No. 18] pour amender les lois sur la contestation des élections.—[Hon. M. Scott.]

2 | " " Prise en considération du premier rapport du comité spécial sur les pétitions demandant une loi prohibitive des boissons enivrantes.—[Hon. M. Vidal.]

3 | " " Deuxième lecture [Bill Q]. Expropriation par des compagnie de chemins de fer. [Hon. M. Bureau.]

4 | " " En comité général. (Bill des Communes, No. 113] pour amender l'acte de 1873 sur le pilotage.—[Hon. M. Scott.]

5 | " " En comité général. [Bill des Communes, No. 85] amendant l'acte sur l'inspection et mesurage des bois de construction.—[Hon. M. Scott.]

6 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 8] pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés en chemins de fer.—[Hon. M. Penny.]

7 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 54] concernant l'intérêt et l'usure au Nouveau-Brunswick.—[Hon. M. Dever.]

8 | " " En comité général. [Bill des Communes, No. 19] relatif à la suppression des maisons de jeu.—[Hon. M. Scott.]

9 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 109.] Réclamation de terres au Manitoba.—[Hon. M. Scott.]

10 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 111], Terres dans la Colombie Britannique.—[Hon. M. Scott.]

11 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 29.] Acte de faillite.—[Hon. M. Scott.]

No. 39.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mardi, 30 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 31 Mars, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Chinic,*	*Howlan,*	*Perry,*
Alexander,	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Allan,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Read,*
Archibald,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Armand,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Shaw,*
Benson,	*Fabre,*	*Macfarlane,*	*Simpson,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Bourinot,	*Flint,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Páquet,*	*Wark,*
Chapais,	*Haythorne,*	*Penny,*	*Wilmot.*

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. *Skead*:—De John Munder et autres, de la ville de Prescott de J. A. F. McBain et autres, de Drummondville; de Neil McIntyre et autres, de West Winchester, dans le comté de Dundee; de Robert G. Killman et autres, du township de Pelham, dans le comté de Welland; d'Edouard Holmes et autres, de Winchester, dans le comté de Dundas; de Duncan Kerr et autres, du comté de South Bruce; et du révérend McJolley et autres, d'Allanford, dans le comté de Bruce.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:

Du conseil de la chambre de commerce de Montréal, demandant que le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau "l'acte du pilotage, 1873," ne devienne pas loi, à moins que le paragraphe 5 de la 57e section de l'acte intitulé: "Acte concernant le pilotage" ne forme partie du dit bill.

De *E. U. Lawton* et autres, du village d'*Aylmer* et township de *Malahide*; de *John McConnell* et autres, de la ville de *Chatham*; de *James Foote* et autres, du village de *Vanner* et township de *Stanley*; de *S. M. Laughlin* et autres, du comté d'*Oxford*; et du révérend *Thomas Crews* et autres, du township de *Dorchester Nord*, dans le comté de *Middlesex*; de *R. Bancroft* et autres, des townships de *Manvers* et *Cartwright*; de *George Blatchford* et autres, de *Hope*, dans le comté de *Durham*; et de *J. Weldon* et autres, du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Aikins*:—de *H. H. Young* et autres, d'*Oakville*, dans le comté d'*Halton*; et de *William Fluwelling* et autres, du township de *Nichol*, dans le comté de *Wellington*; de *D. F. Burke* et autres, de *Muskoka*, dans la province d'*Ontario*; de *John McKay* et autres, de *Wyoming*, dans le comté de *Lambton*; du Révérend *W. Walstead* et autres, de *Prince Arthur's Landing*; de *John Corbett* et autres; d'*Oscar M. Dunn* et autres; de *James Braden* et autres, de *Cookstown*, dans le comté de *Simcoe*; de *W. Barr* et autres, de *Mornington*, dans le comté de *Perth*; de *James Daley* et autres, de *Stouffville*, dans le comté de *York*; et d'*Alexandre Turnbull* et autres, de *Glenely*, dans le comté de *Grey*; de *E. Y. Godfroy* et autres, de *Nobleton*, dans le comté de *York*, tous dans la province d'*Ontario*; et du Révérend *Cornelius Bugant* et autres, de *Chilliwack*, dans la province de la *Colombie Britannique*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport, pour la présente session, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
31 mars 1875.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat et d'en faire rapport, pendant la présente session, a l'honneur de présenter son cinquième rapport, comme suit:

Votre comité a, en conformité de l'ordre de renvoi du premier du courant, examiné la pétition de John Fenning Taylor, ex-greffier du Sénat, demandant que sa pension de retraite soit régularisée en prenant pour base la moyenne de son salaire pour les trois années antérieures à la Confédération et a constaté que les faits énoncés dans cette pétition sont exacts.

Il a été établi d'une manière satisfaisante devant votre comité que le pétitionnaire a subi une perte pécuniaire par suite d'un malentendu sur le sens des représentations qui lui furent faites lors des pourparlers au sujet de sa démission volontaire du service public, moyennant une pension de retraite.

Votre comité prenant en considération tous ces faits ainsi que les longs et utiles services du pétitionnaire a trouvé qu'il a droit à quelque compensation pour la déception qu'il a éprouvée dans ses espérances à l'égard du chiffre de sa pension, espérances qu'il avait lieu de croire fondées et qui ont pu influencer ses actes.

Et votre comité est convenu en conséquence de recommander à votre honorable Chambre qu'il soit payé au pétitionnaire une somme de quinze cents piastres, à titre de compensation.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Atkins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender la loi concernant les lettres d'échange," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 10, retranchez : " soit étrangère, soit intérieure " et insérez : " tirée sur qui que ce soit à un endroit quelconque du Canada ou de l'Ile de Terreneuve."

Page 1, ligne 15, après " change " insérez la clause A.

A.

A compter du premier jour de juillet qui suivra la passation du présent acte, nuls dommages-intérêts ne seront recouvrables dans aucune action, poursuite ou procédure soit en loi soit en équité, intentée dans aucune province du Canada sur une lettre de change tirée sur qui que ce soit à un endroit quelconque hors du Canada et de l'Ile de Terreneuve contre aucune partie à cette lettre de change, si ce n'est pour le montant pour lequel elle est tirée et deux et demi pour cent sur icelui, et pour en sus le montant provenant de la note et du protêt de cette lettre de change, et l'intéret ainsi que le change et le rechange sur cette lettre de change.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [Kingston], il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Hamilton* [Kingston], du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie royale canadienne d'assurance mutuelle sur la vie " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 36, retranchez : " cinq " et insérez " dix " et retranchez depuis : " compagnie " jusqu'à " La " dans la 39e ligne.

Page 3, ligne 48, retranchez " les " et après " garde " retranchez " pas " et insérez : " aucune de ces terres ou tènements, biens-fonds et immeubles pendant."

Page 4, ligne 42, "
" " 45, " retranchez " générale annuelle " et insérez :
" " 48, " " annuelle générale "
" 5, ligne 49, "

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Shedd*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *McClelan*, secondé par l'honorable M. *Wark*, a proposé:

Que le transport du musée de géologie à Ottawa tendrait à le rendre d'une utilité plus pratique, et que cette Chambre est d'opinion qu'il est très-désirable que ce transport ait lieu aussitôt que la chose pourra se faire convenablement.

Après débats.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à cette Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général datée du premier mars courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre, tous papiers indiquant le nombre et la condition des émigrants maintenant dans la cité de Montréal sans emplois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant les élections contestées," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé d'examiner les différentes pétitions relatives à la prohibition par acte législatif de la vente des boissons enivrantes, et de faire rapport sur l'ensemble de ces pétitions, ainsi que sur le rapport des commissaires du gouvernement touchant les résultats de cette législation prohibitive aux Etats-Unis.

L'honorable M. *Vidal* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que le dit rapport soit maintenant adopté.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Dickey*,

De retrancher le mot "adopté" et d'insérer "amendé" par la radiation de tous les mots depuis "Sénat" dans le second paragraphe jusqu'à "possible" inclusivement dans le septième paragraphe.

L'honorable M. *Vidal* a proposé en amendement à l'amendement, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que tous les mots dont la radiation est proposée soient maintenus, excepté les mots " il paraît juste et opportun d'accorder la demande des pétionnaires " dans les lignes une et deux du sixième paragraphe.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Bourinot,	Guévremont,	Scott,
Alexander,	Chapais,	Howlan,	Seymour,
Allan,	Christie [Président],	McClelan,	Shaw,
Archibald,	Dumouchel.	McMaster,	Skead,
Armand,	Ferrier,	Muirhead,	Trudel,
Bellerose,	Flint,	Read,	Vidal,—25.
Benson,			

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Baillargeon,	Cormier,	Kaulbach,	Penny,
Botsford,	Cornwall,	Letellier de St. Just,	Price.
Carrall,	Fabre,	Macfarlane,	Ryan,
Chaffers,	Hamilton [*Kingston*]	Pâquet,	Wilmot.—17.
Chinic,			

Ainsi il a été résolu dans l'affirmative.

La question étant mise sur l'amendement à la motion principale tel qu'amendé, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Et la question étant mise sur l'adoption du dit rapport tel qu'amendé par l'amendement à l'amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative à l'expropriation par les compagnies de chemins de fer."

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage de 1873."

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Alexander* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte ponr amender l'acte chapitre quarante-six des statuts refondus du Canada, intitulé: "Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autre moyen de transport dans les limites de la Puissance du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du Nouveau-Brunswick" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour supprimer les maisons de jeu et pour punir ceux qui les tiennent."

[*En comité.*]

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McClelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'hon: M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte relatif à l'affectation de certaines terres dans Manitoba." a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour étendre à la province de la Colombie Britannique l'acte des terres de la Puissance."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la faillite. "

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: " Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada à acquérir le chemin de fer d'Erie et Niagara, et pour d'autres fins " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Skead*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de Québec, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie des mines de charbon et de fer de Pictou," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé

Que demain et chaque jour de séance subséquent, il y ait deux séances distinctes de la Chambre, l'une de trois à six heures, à moins que la Chambre ne s'ajourne plus tôt et l'autre à sept heures et demi P. M.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 1er Avril, 1875.

Pétitions à présenter. — Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter. — Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 1er Avril, 1875.

1875. Par l'honorable M. *Alexander* :

31 mars.—Que le crédit considérable que l'on propose d'affecter à la construction du chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne, est maintenant prématuré et inopportun.

Par l'honorable M. *Alexander* :

" " Que ce serait agir prématurément que de passer à présent les contrats pour l'établissement de toute la ligne télégraphique entre le Fort-Garry et la côte du Pacifique, entreprise qui doit entraîner une dépense de plus d'un million des deniers publics.

Par l'honorable M. *Price* :

" " Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées, et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

1875. Interpellation par l'honorable M. *Bourinot :*

31 Mars.—Le gouvernement a-t-il pris une décision au sujet de la construction immédiate d'hopitaux de marine et de quarantaine à Sydney, Cap Breton ? Le gouvernement est aussi prié de faire connaitre le nom des endroits choisis comme emplacements, les sommes à payer aux entrepreneurs et aux propriétaires des dits emplacements.

Pour Vendredi, 2 Avril, 1875.

Par l'honorable M. *McClelan* :

" " Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de tous honoraires et déboursés reçus des membres du Sénat et de la Chambre des Communes ou de toutes autres personnes, avec indication de leurs noms pour la présentation de bills privés, depuis le premier janvier 1874 jusqu'à aujourd'hui.

Interpellation par l'honorable M. *Howlan* :

" " Le gouvernement a-t-il résilié le contrat relatif au service d'un steamer d'hiver à l'Ile du Prince-Edouard, après avoir donné à l'entrepreneur l'avis de trois mois, que le contrat exige ? S'il ne l'a pas résilié, l'a-t-on informé que l'entrepreneur fait construire en ce moment un nouveau bateau, sur le devis du gouvernement, à dessein de continuer le service pendant les neuf autres années de son entreprise ? Et si le contrat a été retiré, quelles dispositions le gouvernement se propose-t-il de prendre, pour se conformer en ce qui concerne ce service, aux termes de l'acte de confédération avec la dite île ?

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 1er Avril, 1875.

	1875	
1	30 mars.	—Troisième lecture. [Bill Com. No. 77] Capacité des fûts contenant des liquides, tel qu'amendé.—[Hon. M. Scott.]
2	" "	Troisième lecture. [Bill Com. No. 10] Protection des personnes et des biens sur les chemins de fer, tel qu'amendé.—[Hon. M. Scott.]
3	" "	Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 111], Terres dans la Colombie Britannique.—[Hon. M. Scott.]
4	" "	Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 29.] Acte de faillite.—[Hon. M. Scott.]
5	" "	Considération du 5e rapport du comité spécial des comptes contingents. —[Hon. M. Seymour.]
6	" "	Considération [Bill des Communes No. 21] Amendement de la loi des lettres de change, tel qu'amendé.—[Hon. M. Flint.]
7	" "	Considération [Bill des Communes No. 36] Cie. d'assurance mutuelle royale sur la vie, tel qu'amendé.—[Hon. M. Penny.]
8	" "	Deuxième lecture [Bill Q]. Expropriation par des compagnies de chemins de fer. [Hon. M. Bureau.]
9	" "	La Chambre de nouveau en comité. (Bill des Communes, No. 113] pour amender l'acte de 1873 sur le pilotage.—[Hon. M. Scott.]
10	" "	En comité général. [Bill des Communes, No. 85] amendant l'acte sur l'inspection et mesurage des bois de construction.—[Hon. M. Scott.]
11	" "	En comité général. [Bill des Communes,No. 109.] Réclamation de terres au Manitoba.—[Hon. M. Scott.]
12	" "	Deuxième lecture. [Bill Com. No. 94] Chemin de fer du sud du Canada. —[Hon. M. Read.]
13	" "	Deuxième lecture. [Bill Com. No. 120] Bassin de radoub de Québec.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]
14	" "	Deuxième lecture. [Bill Com. No. 24] Compagnie des mines de charbon et de fer de Pictou.—[Hon. M. Macfarlane.]

No. 40.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mercredi, 31 *Mars*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 1er Avril, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Chinic,*	*Howlan,*	*Perry,*
Alexander,	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Allan,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Archibald,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Armand,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Benson,	*Fabre,*	*Macfarlane,*	*Skead,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Flint,*	*Miller,*	*Trudel,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal.*
Carrall,	*Guévremont,*	*Muirhead,*	*Wark,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Paquet,*	*Wilmot.*
Chapais,	*Haythorne,*	*Penny,*	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*]:—de *Lévi Varnez* et autres, d'*Hallowell*, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Par l'honorable M. *McMaster*:—de *G. Gore* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Perry*:—de *Thomas McNaughton* et autres, de la ville de *Cobourg*, dans la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De *Peter Bernard* et autres, sauvages *Micmacs*, de l'*Ile de Lennox*, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard*; demandant que leur pasteur, qui s'intéresse aux dits sauvages, soit chargé de veiller à leurs affaires locales et scholaires.

Du révérend *A. T. Vancamp* et autres; et de *Robert Reid* et autres, du township de *Bentinck*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du *Nouveau-Brunswick*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps en temps de son opinion à cette Chambre, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
1er avril 1875.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps en temps de son opinion à cette Chambre, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre honorable Chambre ayant adopté la recommandation que votre comité lui a faite à ce sujet, des soumissions ont été demandées par voie d'annonces pour la publication d'un compte-rendu des débats du Sénat, à la prochaine session. Les annonces portaient que les compte-rendus ne devront pas être ordinairement une reproduction verbatim, mais devront être suffisamment complets pour présenter une analyse exacte et fidèle en anglais de chaque discours prononcé soit dans cette langue soit en français, ainsi que les délibérations du Sénat. Le compte-rendu devra donner en moyenne quatre colonnes de 1,400 mots par chaque séance.

Les soumissionnaires étaient invités à faire deux propositions: 1o. A quel prix par semaine, ils entreprendraient, durant la prochaine session, le compte-rendu et sa publication, en fournissant un assistant sténographe capable. 2o. A quel prix par semaine, durant la prochaine session, ils exécuteraient le même ouvrage, avec l'aide d'une personne capable, employée et payée par le Sénat.

A la suite de ces annonces, neuf soumissions ont été reçues. Elles contiennent ce qui suit:

1o. M. *James Norris*—Première proposition, $50 ; seconde, $30.
2o. M. *Thomas Dixon*—Première proposition, $60 ; seconde, $35.
3o. M. *Médéric Lanctot*—Première proposition, $100 ; seconde, $60.
4o. M. *G. B. Bradley*—Première proposition, $130 ; seconde, $100.
5o. M. *Hugh Watt*—Première proposition, $150 ; seconde, $90.
6o. M. *A. M. Burgess*—Première proposition, $160 ; seconde, $120.
7o. M. *Stephen A. Abbott*—Première proposition, $225 ; seconde, $100.
8o. M. *Isaac Watson*—Première proposition, $250 ; seconde, $125.
9o. MM. *Geo. C. Holland* et *A. Holland*—Pour le compte-rendu et sa publication en petit romain, dans l'édition quotidienne et l'édition hebdomadaire de l'*Ottawa Citizen*, $2,200 par session.

M. *Norris* stipule que l'assistant sténographe devra savoir le français.

M. *Burgess* indépendamment de sa première proposition, offre d'exécuter le service aux prix de $1,600 dans un cas et de $1,200 dans l'autre, par session.

Votre comité ne croit pas devoir recommander l'adoption de cette dernière offre, mais après avoir mûrement considéré toutes les soumissions ci-dessus, votre comité est convenu de recommander à l'acceptation de votre honorable Chambre la soumission de M. *A. M. Burgess* pour l'exécution du service mentionné dans la première des deux propositions ci-dessus, au prix de cent soixante piastres [$160] par semaine.

Le tout respectueusement soumis,

R. B. Dickey,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Read*, du comité spécial nommé pour s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flotiants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* au printemps de 1874, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de faire rapport de temps en temps, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et alors il a été lu par le greffier comme suit:

[*Voir journal.*]

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Bureau*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du parlement a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier, comme suit:

Chambre de Comité,
1er avril, 1875.

Le comité collectif des impressions pour les deux Chambres du parlement a l'honneur de soumettre comme étant son onzième rapport:

Le rapport de son sous-comité chargé de surveiller la publication d'un compte-rendu des débats de la Chambre des Communes.

Le tout respectueusement soumis,

J. Simpson,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,
1er avril 1875.

Le sous-comité chargé de surveiller la publication d'un compte-rendu des débats de la Chambre des Communes a l'honneur de faire rapport :

Qu'il a pris des arrangements pour faire traduire les débats de la présente session en français, à raison de $1.25 par page, tels qu'imprimés dans l'édition sous forme de livre.

Qu'afin de finir le compte-rendu et sa publication, de préparer un index et d'en surveiller l'impression, le sous-comité recommande que le contrat avec M. *Burgess* soit prolongé jusqu'au 15 du courant, mais que si l'ouvrage n'était point fini à cette époque M. *Burgess* le finisse sans rémunération *extra*.

Le sous-comité recommande d'adopter pour les débats un genre de reliure autre et meilleur que celui dont il a été convenu dans le contrat maintenant en vigueur, si on peut prendre à cet effet un arrangement raisonnable.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé ; "Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts, à marquer leur capacité sur ces fûts," tel qu'amendé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer," tel qu'amendé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé, "Acte pour étendre à la province de la *Colombie-Britannique* l'acte des terres de la Puissance" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill et que le dit bill soit lu une troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant la faillite."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item sur les ordres du jour.

La Chambre conformément à l'ordre a procédé à la prise en considération du cinquième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, et

Le dit rapport étant lu une seconde fois par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux lettres de change" et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier.

L'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, a proposé :

Que le dit amendement soit agréé.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Chaffers,	Hamilton [*Kingston*]	Ryan,
Alexander,	Chapais,	Haythorne,	Scott,
Allan,	Chinic,	McMaster,	Simpson,
Armand,	Cormier,	Macpherson,	Skead,
Baillargeon,	Dumouchel.	Miller,	Trudel,
Bellerose,	Fabre,	Muirhead,	Wark.—27.
Bureau,	Ferrier,	Penny,	

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Botsford,	Glasier,	Macdonald,	Shaw,
Christie [Président],	Howlan,	Montgomery,	Vidal,
Dever,	Leonard,	Read,	Wilmot.—12.
Flint,			

Ainsi, il a été résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne royale d'assurance mutuelle du *Canada*," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient agréés.

L'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, a proposé que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Dans le titre du bill.

Retranchez " mutuelle " et après " vie " insérez : " d'*Ottawa.* "

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à l'expropriation par les compagnies de chemins de fer. "

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour mettre de nouveau la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant l'inspection et mesurage de bois de construction."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les réclamations contradictoires aux terres des occupants dans *Manitoba.*"

[*En comité.*]

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du *Canada*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

"Page 1, ligne 15. Après "objet" insérez : "et aucun des pouvoirs du bureau "pourra être exercé en vertu d'une résolution au lieu de par un réglement."

"Page 1, ligne 16. Retranchez "quatre," insérez "treize."

"Page 1, ligne 17. Retranchez depuis "mots" jusqu'à la fin du bill et insérez "deux fois par semaine," après le mot "insertion" dans la dix-septième ligne de la "dite section."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour étendre certaines dispositions de "l'acte concernant les matelots, 1873," aux navires fréquentant les eaux intérieures du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de garantie de placements en terre, (à responsabilité limitée,") auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a eté

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer une compagnie pour construire, posséder et exploiter un chemin de fer entre la *Rivière-Rouge*, dans la province de *Manitoba*, et un point dans la *Colombie Britannique*, sur l'*Océan Pacifique*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*],

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chinic*,	*Haythorne*,	*Paquet*,
Alexander,	*Cormier*,	*Kaulbach*,	*Penny*,
Allan,	*Cornwall*,	*Leonard*,	*Read*,
Archibald,	*Dever*,	*Letellier de St. Just*,	*Ryan*,
Armand,	*Dickey*,	*McClelan*,	*Scott*,
Bellerose,	*Dumouchel*,	*McMaster*,	*Seymour*,
Benson,	*Fabré*,	*Macdonald*,	*Shaw*,
Botsford,	*Ferrier*,	*Macfarlane*,	*Skead*,
Bourinot,	*Flint*,	*Macpherson*,	*Trudel*,
Bureau,	*Glasier*,	*Miller*,	*Vidal*,
Chaffers,	*Guévremont*,	*Montgomery*,	*Wark*,
Chapais,	*Hamilton (Kingston)*,	*Muirhead*,	*Wilmot*.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer " tel qu'amendé, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer du sud du *Canada* à acquérir le chemin de fer d'*Erie* à *Niagara* et pour d'autres fins " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de Québec et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé ; " Acte pour incorporer la compagnie des mines de charbon et de fer de *Pictou* " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité."

[*En comité, voir journal.*]

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Macfarlane* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à l'expropriation par les compagnies de chemins de fer " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873."

[*La Chambre de nouveau en comité, voir journal.*]

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bureau* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour, pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte chapitre quarante-six des statuts refondus du *Canada*, intitulé : " Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction. "

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie canadienne de garantie de placement en terre (à responsabilé limitée) " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour incorporer une compagnie pour construire, posséder et exploiter un chemin de fer entre la *Rivière-Rouge*, dans la province de *Manitoba* et un point dans la *Colombie Britannique*, sur l'océan *Pacifique*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Moutgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 2 Avril, 1875.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 2 Avril, 1875.

1875 Par l'honorable M. *McClelan* :

1er Avril.—Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de tous honoraires et déboursés reçus des membres du Sénat et de la Chambre des Communes ou de toutes autres personnes, avec indication de leurs noms, pour la présentation de bills privés, depuis le premier janvier 1874 jusqu'à aujourd'hui.

Interpellation par l'honorable M. *Howlan* :

" Le gouvernement a-t-il résilié le contrat relatif au service d'un steamer d'hiver à l'Ile du Prince-Edouard, après avoir donné à l'entrepreneur l'avis de trois mois, que le contrat exige ? S'il ne l'a pas résilié, l'a-t-on informé que l'entrepreneur fait construire en ce moment un nouveau bateau, sur le devis du gouvernement, à dessein de continuer le service pendant les neuf autres années de son entreprise ? Et si le contrat a été résilié, quelles dispositions le gouvernement se propose-t-il de prendre, pour se conformer en ce qui concerne ce service, aux termes de l'acte de confédération avec la dite île ?

1875. Par l'honorable M. *Alexander* :

1er avril.—Que le crédit considérable que l'on propose d'affecter maintenant à la construction du chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne, est prématuré et inopportun.

Par l'honorable M. *Alexander* :

" " Que ce serait agir prématurément que de passer à présent les contrats pour l'établissement de toute la ligne télégraphique entre le Fort-Garry et la côte du Pacifique, entreprise qui doit entraîner une dépense de plus d'un million des deniers publics.

Par l'honorable M. *Price* :

" " Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées, et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

Interpellation par l'honorable M. *Bourinot* :

" " Le gouvernement a-t-il pris une décision au sujet de la construction immédiate d'hôpitaux de marine et de quarantaine à Sydney, Cap-Breton ? Le gouvernement est aussi prié de faire connaître le nom des endroits choisis comme emplacements, les sommes à payer aux entrepreneurs et aux propriétaires des dits emplacements.

Par l'honorable M. *Botsford* :

" " Qu'en vue de la publication d'une nouvelle édition du livre des constitutions, règles et règlements et de ses appendices, son honneur le président soit prié d'examiner pendant la vacance du parlement les constitutions, règles et règlements du Sénat et de recommander à cette Chambre à la prochaine session les amendements qu'il croira désirables, dans le but surtout, d'assimiler les ordres permanents des deux Chambres au sujet des bills privés, avec son avis sur l'utilité d'insérer dans l'appendice les additions et les amendements faits à l'acte de l'Amérique du Nord, 1867, et au bas de chaque page, les renvois aux statuts, journaux, ordres en conseil et documents qui ont trait aux intérêts ou à la constitution de la puissance et des différentes provinces qui la composent.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 2 Avril, 1875.

	1875	PREMIER ITEM.	
1	1er avril.	—	Deuxième lecture. [Bill des Communes, No. 29.] Sur la faillite.—[Hon. M. Scott.]
2	"	"	Troisième lecture. [Bill Com. No. 10] Pour protéger les personnes, etc., en chemins de fer, tel qu'amendé.—[Hon. M. Scott.]
3	"	"	Prise en considération du 3e rapport du comité spécial de la publication des débats du Sénat.—[Hon. M. Dickey.]
4	"	"	Prise en considération du 11e rapport du comité conjoint des impressions.—[Hon. M. Simpson.]
5	"	"	Prise en considération du 3e rapport du comité spécial des travaux sur la Gatineau.—[Hon. M. Read.]
6	"	"	En comité général. [Bill Com. No. 120] Concernant le bassin de radoub de Québec.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]
7	"	"	Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 107] relatif à l'acte de 1873 sur la désertion des matelots.—[Hon. M. Scott.]
8	"	"	En comité général. [Bill des Communes, No. 85] concernant l'inspection et le mesurage des bois.—[Hon. M. Scott.]

No. 41.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Jeudi, 1*er* *Avril*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 2 Avril, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Chinic,*	*Howlan,*	*Perry,*
Alexander,	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Allan,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Read,*
Archibald,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Armand,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Shaw,*
Benson,	*Fabre,*	*Macfarlane,*	*Simpson,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Bourinot,	*Flint,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*	*Pâquet,*	*Wark,*
Chapais,	*Haythorne,*	*Penny,*	*Wilmot.*

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:

Par l'honorable M. *Flint*:—de *Daniel Ramsay* et autres, de la ville de *Cobourg*; et du conseil municipal du township de *Cramahe*, dans la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:

De *John Munder* et autres, de la ville de *Prescott*; de *J. A. F. McBain* et autres, de *Drummondville*; de *Neil McIntyre* et autres, de *West Winchester*, dans le comté de *Dundee*; de *Robert G. Killman* et autres, du township de *Pelham*, dans le comté de *Welland*; d'*Edouard Holmes* et autres, de *Winchester*, dans le comté de *Dundas*; de *Duncan Kerr* et autres, du comté de *South Bruce*; et du révérend *W. C. Jolley* et autres, d'*Allanford*, dans le comté de *Bruce*; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires, et un rapport des procédés de la sixième assemblée annuelle de la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de *Beaver* et de *Toronto*, datée du 26 février, 1875.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:

(*Voir documents de la session.*)

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemin de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:

Page 2, ligne 2, retranchez: "vingt-cinq" et insérez: "dix."

Page 2, ligne 14, retranchez "deux" et insérez "sept".

Page 2, ligne 16, après "préparés" insérez: "Et une autre copie de chacun de ces rapports, signée par le même officier, sera affichée par la compagnie dans le même délai, et tenue affichée pendant sept jours dans un endroit exposé à la vue dans la chambre la plus publique du bureau principal de la compagnie en *Canada*, et de manière à pouvoir être examinée par les allants et venants; et on leur laissera libre accès à cette affiche pendant les heures ordinaires des affaires à ce bureau, durant chacun des dits sept jours, qui ne sera ni un dimanche ni un jour de fête."

Page 2, ligne 17, retranchez depuis "et jusqu'à" toute dans la 23e ligne.

Page 2, ligne 25, retranchez depuis "marquera" jusqu'à "sera" dans la 26e ligne, et insérez: "d'afficher et de tenir affiché une copie d'iceux comme susdit et de laisser libre accès à cette affiche, comme susdit."

Page 2, ligne 27, retranchez "vingt cinq" et insérez: "dix."

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autre moyen de transport dans

les limites de la Puissance du *Canada*" a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus, par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 22, après "inévitables" insérez "ou par quelque délai nécessaire ou retard forcé dans le croisement des trains."

Page 2, ligne 20, retranchez le second "de" et insérez à la place "qui n'excèdera pas."

Page 2, ligne 27, retranchez depuis "applicables" jusqu'à "tout," au commencement de la ligne 34.

Page 3, ligne 13, retranchez tous les mots depuis "acte" jusqu'à la fin de la section, et insérez à la place "appartiendra à la couronne, et toute procédure en recouvrement de cette amende devra être instituée dans le délai d'un mois à compter du jour où l'offense aura été commise."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines de charbon et de fer de *Pictou*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, et auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de garantie de placements en terre, (à responsabilité limitée,") a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *McClelan*, secondé par l'honorable M. *Wark*, a proposé,

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de tous honoraires et déboursés reçus des membres du Sénat et de la Chambre des Communes ou de toutes autres personnes, avec indication de leurs noms, pour la présentation de bills privés, depuis le premier janvier 1874 jusqu'à aujourd'hui.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé, se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Read*, a proposé

Que le crédit considérable que l'on propose d'affecter maintenant à la construction du chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne, est prématuré et inopportun.

Après débats,

L'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, a proposé en amendement:

"De retrancher tous les mots après "que" et d'insérer "il est innopportun à cette époque avancée de la session de discuter la question de la construction de l'embranchement de la baie *Georgienne*."

Après débats,

La dite motion avec la permission de la Chambre a été retirée.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Read*, a proposé:

Que les débats sur la motion de l'honorable M. *Alexander* soient remis à la prochaine séance de la Chambre, et qu'il soit le premier item sur les ordres du jour.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé: "De retrancher tous les mots après "Que" et d'insérer "la Chambre s'ajourne maintenant."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Baillargeon,	Fabre,	Macdonald,	Simpson,
Bureau,	Glasier,	Pâquet,	Skead,
Chaffers,	Leonard,	Penny,	Sutherland,
Christie (Président,)	Letellier de St. Just,	Scott,	Wark.—18.
Cormier,	McMaster,		

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Chinic,	Guévremont,	Price,
Alexander,	Dever,	Hamilton (*Kingston*),	Read,
Allan,	Dickey,	Haythorne,	Ryan,
Armand,	Dickson,	Kaulbach,	Seymour,
Benson,	Dumouchel,	Macfarlane,	Trudel,
Botsford,	Flint,	Macpherson,	Vidal.—25.
Bourinot,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion de l'honorable M. *Dickey*, à savoir "que la suite des débats sur la motion de l'honorable M. *Alexander* soit remise à la prochaine séance de la Chambre, et que ce soit alors le premier item de l'ordre du jour," elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du parlement, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier, comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
1er avril 1875.

Le comité conjoint des deux Chambres pour les impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son douzième rapport :

Le comité, après avoir soigneusement examiné les documents suivants, en recommande l'impression, savoir :

Réponse à une adresse :—Etat du nombre des pièces de bois carré, etc., exporté des comtés de Chicoutimi et Saguenay depuis le mois d'avril 1874 jusqu'à présent, etc., [comme documents de la session seulement] ;

Réponse à une adresse :—Correspondance entre le gouvernement et la compagnie des mines de Spring Hill, etc. ;

Réponse à une adresse :—Etat de la quantité et de la valeur du sel, de la houille, du coke, du blé, du maïs, etc., exportés d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et importés dans ces provinces [comme documents de la session seulement] ;

Réponse à une adresse :—Etat des sommes d'argent dépensées par les divers gouvernements locaux pour havres, quais et brise-lames, etc. ;

Réponse à une adresse :—Etat des sommes dépensées, sur le compte du capital, dans la construction de glissoires, écluses, jetées, etc., sur la rivière des Outaouais (comme document de la session seulement) ;

Réponse à une adresse :—Correspondance, etc., entre le gouvernement et les propriétaires de terrains dans le voisinage de l'endroit où doit se faire l'agrandissement du canal de Lachine (comme document de la session seulement) ;

Réponse supplémentaire à une adresse :—Papiers concernant la négociation d'un traité de réciprocité commerciale avec le gouvernement des Etats-Unis ;

Réponse à une adresse :—Correspondance, etc., concernant la vente de certains terrains de l'artillerie à Frédérickton, N. B., à la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Frédérickton, où à *Temple* et *Burpee*, ou autres personnes, etc. ;

Premier rapport du comité permanent d'immigration et de colonisation de la Chambre des Communes ;

Troisième rapport du comité permanent des comptes publics.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à une adresse :—Etat relatif aux taux de prix spéciaux accordés pour fret sur le chemin de fer Intercolonial ;

Réponse à une adresse :—Correspondance relative au contrat pour la fourniture au chemin de fer Intercolonial de chars, plateformes, etc. ;

Réponse à une adresse :—Copie du Bill passé par la législature de Québec pour séparer en trois parties la division d'enregistrement de Montréal ;

Réponse à une adresse :—Estimations et rapports des ingénieurs en charge du Canal Welland, indiquant le coût des travaux de creusement dans le roc à la Courbe de Raney ;

Réponse supplémentaire à une adresse :—Copie du contrat conclu entre *James King*, écuier, d'Halifax, N.-E., et le gouvernement, pour l'établissement d'une ligne de steamers entre Georgetown, I. P. E., et Pictou, N. E. ;

Réponse à une adresse :—Correspondance, etc., relative à la construction projetée d'un hôpital de marine à Sydney, C.B. ;

Réponse à une adresse :—Etat des recettes de douane et d'accise pendant les mois de mai et d'octobre 1874 ;

Réponse à une adresse :—Copie du rapport de M. *Perley*, I.C., sur l'agrandissement du canal St. Pierre ;

Réponse à une adresse :—Correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard au sujet de le construction du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard ;

Réponse à une adresse :—Etat des nominations, démissions et destitutions d'employés publics dans le comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse :

Réponse à une adresse :— Etat de toutes destitutions et nominations dans le service civil, à l'Ile du Prince-Edouard ;

Réponse à une adresse :—Correspondance relative à une aide en faveur de chemin de fer d'embranchement de Chatham.

Le comité après un nouvel examen de la recommandation examinée dans son dixième rapport, savoir : "Que les listes des actionnaires des différentes banques de la Puissance du Canada transmises en exécution de l'acte 34. *Vic.*, ch, 5, clause 12, ne soient point imprimées ; " prend respectueusement la liberté de recommander maintenant qu'elles soient imprimées pour l'usage des membres.

Le comité recommande aussi que le salaire du distributeur des documents soit augmenté de $200.00, et celui du distributeur adjoint de $150.00

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glasier*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Price,*
Alexander,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Allan,	*Dever,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Archibald,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Armand,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Benson,	*Fabre,*	*Macfarlane,*	*Skead,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Sutherland,*
Bureau,	*Flint,*	*Miller,*	*Trudel,*
Carrall,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
Chaffers,	*Guévremont,*	*Muirhead,*	*Wark,*
Chapais,	*Hamilton (Kingston),*	*Paquet,*	*Wilmot.*
Chinic,	*Haythorne,*	*Penny,*	

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé :

Que ce serait agir prématurément que de passer à présent les contrats pour l'établissement de toute la ligne télégraphique entre le Fort-Garry et la côte du Pacifique, entreprise qui doit entraîner une dépense de plus d'un million des deniers publics.

Après débats.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Alexander*, savoir :

Que le crédit considérable que l'on propose d'affecter à la construction du chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne, est maintenant prématuré et inopportun.

Après débats.

L'honorable M. *Dickey*, a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Macpherson* :

" De retrancher tous les mots après "Que" et d'insérer : "Qu'il était prématuré et inopportun d'entreprendre de faire la dépense considérable que doit nécessiter la construction du chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne."

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé en amendement à la dite motion en amendement :

" De retrancher les mots " prématuré " et après " *Georgienne* " d'insérer " vu que cette route n'est pas la route directe au lac *Nippissing*, terminus oriental du chemin de fer du Pacifique."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Bellerose,	Chinic,	Flint,	Ryan,
Chapais,	Dumouchel,	Guévremont,	Trudel.—8.

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Cormier,	McMaster,	Read,
Allan,	Cornwall,	Macdonald,	Scott,
Archibald,	Glasier,	Macfarlane,	Simpson,
Benson,	Haythorne,	Macpherson,	Skead,
Bureau,	Howlan,	Montgomery,	Vidal,
Chaffers,	Leonard,	Pâquet,	Wark.—27.
Christie [Président],	Letellier de St. Just,	Penny,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion de l'honorable M. *Dickey*, en amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Cornwall,	Howlan,	Read,
Alexander,	Dever,	Kaulbach,	Ryan,
Allan,	Dickey,	Macfarlane,	Seymour,
Benson,	Dumouchel,	Macpherson,	Trudel,
Bourinot,	Flint,	Muirhead,	Vidal.—23.
Chapais,	Hamilton (*Kingston*),	Price,	

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Archibald,	Glasier,	Macdonald,	Scott,
Bureau,	Haythorne,	Montgomery,	Simpson,
Chaffers,	Leonard,	Paquet,	Skead,
Christie (président),	Letellier de St. Just,	Penny,	Wark.—18.
Cormier,	McMaster,		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant mise alors sur la motion principale, tel qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant la faillite."

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Wark*, a proposé que le dit bill soit maintenant lu une seconde fois.

La question de concours étant mise sur le dit bill, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu une seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité sur le dit bill.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *Bellerose* du dit comité a fait rapport qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins," et informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits au dit bill avec certains amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements aux amendements de cette Chambre ont été alors lus par le greffier comme suit :

[*Voir journal.*]

Et les dits amendements étant lus de nouveau,—

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait aux amendements du dernier bill mentionné sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des personnes qui font usage de vapeur."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte passé par le parlement de la ci-devant province du Canada, intitulé : "Acte pour incorporer le bureau de commerce de Montréal."

Aussi le bill intitulé : " Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que contre l'incendie et sur la navigation intérieure."

Aussi le bill intitulé: " Acte pour amender et refondre les différents actes concernant les assurances en tant qu'elles se rapportent à l'assurance contre l'incendie et sur la navigation intérieure."

Aussi le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre la loi relative au service postal " et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits aux dits bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour établir de meilleures dispositions applicables à toute la Puissance du Canada. concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *LetellierdeSt.Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes 36 *Vict.*, ch. 9, et 37 *Vict.*, chap. 34, concernant la nomination de maîtres de havre," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonnë, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte concernant la compagnie du canal à navires de *Huron* et *Ontario*, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour changer le nom de corporation de la compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, et pour lui conférer certains pouvoirs," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Chinic*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour légaliser et confirmer certaines conventions passées entre la compagnie du pont International des chûtes de *Niagara* et la compagnie du pont suspendu des chûtes de *Niagara* et la compagnie du chemin de fer Grand Occidental " auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte de la législature de l'Ile du Prince-Edouard relatif à la perception d'un péage pour le phare du Cap Race auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender les dispositions de l'Acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer direct de *Québec* au lac *Huron*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Chinic*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte pour établir une Cour Suprême et une cour de l'Echiquier pour le Canada" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à demain, samedi, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dens l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 3 Avril, 1875.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Samedi, 3 Avril, 1875.

1875. Interpellation par l'honorable M. *Howlan* :

2 avril. — Le gouvernement a-t-il résilié le contrat relatif au service d'un steamer d'hiver à l'Ile du Prince-Edouard, après avoir donné à l'entrepreneur l'avis de trois mois, que le contrat exige ? S'il ne l'a pas résilié, l'a-t-on informé que l'entrepreneur fait construire en ce moment un nouveau bateau, sur le devis du gouvernement, à dessein de continuer le service pendant les neuf autres années de son entreprise ? Et si le contrat a été résilié, quelles dispositions le gouvernement se propose-t-il de prendre, pour se conformer en ce qui concerne ce service, aux termes de l'acte de confédération avec la dite île ?

Par l'honorable M. *Price* :

" " Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées, et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

1875. Interpellation par l'honorable M. *Bourinot :*

2 avril. — Le gouvernement a-t-il pris une décision au sujet de la construction immédiate d'hôpitaux de marine et de quarantaine à Sydney, Cap-Breton ? Le gouvernement est aussi prié de faire connaître le nom des endroits choisis comme emplacements, les sommes à payer aux entrepreneurs et aux propriétaires des dits emplacements.

Par l'honorable M. *Botsford :*

" " Qu'en vue de la publication d'une nouvelle édition du livre des constitutions, règles et règlements et de ses appendices, son honneur le président soit prié d'examiner pendant la vacance du parlement les constitutions, règles et règlements du Sénat et de recommander à cette Chambre à la prochaine session les amendements qu'il croira désirables, dans le but surtout, d'assimiler les ordres permanents des deux Chambres au sujet des bills privés, avec son avis sur l'utilité d'insérer dans l'appendice les additions et les amendements faits à l'acte de l'Amérique du Nord, 1867, et au bas de chaque page, les renvois aux statuts, journaux, ordres en conseil et documents qui ont trait aux intérêts ou à la constitution de la puissance et des différentes provinces qui la composent

Par l'honorable M. *Trudel :*

" " Lorsque le bill intitulé "Acte concernant l'établissement d'une Cour Suprême" sera soumis au Sénat, il proposera

Qu'il soit résolu

Que le parlement du Canada n'a pas encore adopté les mesures prévues par les dispositions de la 94e clause de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867."

Que les lois relatives à la propriété et aux droits civils dans Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et la procédure dans les tribunaux de ces trois provinces et les autres provinces de la Puissance, n'ont pas encore été rendues *uniforme ;*

Qu'en ce qui concerne l'application et l'exercice des lois, droits et pouvoirs du parlement et du gouvernement général du Canada, tant pour la décision des cas relatifs au *revenu* ou à *l'échiquier*, qu'à l'égard des *matières communes à tout le pays*, les tribunaux et juges des différentes provinces sont, à présent, considérés comme étant et sont en fait *les tribunaux et juges du Canada ;*

Qu'une Cour Suprême, constituée d'après le principe, dans la forme et avec la jurisdiction que comporte le dit bill, ne saurait répondre à l'objet ni aux besoins sociaux et constitutionnels pour lesquels une semblable cour doit être créée.

Que l'exercice des pouvoirs, attributs et jurisdiction que le dit bill veut donner à la dite cour, enfreindrait les droits, pouvoirs, priviléges et jurisdictions exclusives réservés aux differentes provinces par le dit acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Que le conseil privé de Sa Majesté, offre comme ressource suprême, une grande garantie de sécurité aux droits civils, politiques et constitutionnels des diverses nationalités et des différentes provinces qui sont comprises dans la Confédération.

Que partant l'établissement proposé d'une Cour Suprême et d'Echiquier en la manière réglée par le dit bill, n'est pas maintenant désirable, ne répond à aucuns besoins spéciaux du pays, serait en désaccord avec les vrais principes de l'institution judiciaire et ne saurait légitimer une dépense aussi considérable que celle que doit entraîner la création de ce tribunal.

ORDRE DU JOUR.

Pour Samedi, 3 Avril, 1875.

1875

1 | 2 avril.—Troisième lecture. [Bill Com. No. 10] Pour protéger les personnes, etc., en chemins de fer, tel qu'amendé.—[Hon. M. Scott.]

2 | " " Prise en considération du 3e rapport du comité spécial de la publication d'un compte-rendu des débats du Sénat.—[Hon. M. Dickey.]

3 | " " Prise en considération du 11e rapport du comité conjoint des impressions.—[Hon. M. Simpson.]

4 | " " Prise en considération du 3e rapport du comité spécial des travaux sur la Gatineau.—[Hon. M. Read.]

5 | " " En comité général. [Bill Com. No. 120] concernant le bassin de radoub de Québec.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

6 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 107] relatif à l'acte de 1873 sur la désertion des matelots.—[Hon. M. Scott.]

7 | " " En comité général. [Bill des Communes, No. 85] concernant l'inspection et le mesurage des bois.—[Hon. M. Scott.]

8 | " " En comité général. [Bill Q] relatif aux appropriations par les compagnies de chemin de fer.—[Hon. M. Bureau.]

9 | " " Prise en considération du 12e rapport du comité conjoint des impressions.—[Hon. M. Simpson.]

10 | " " La Chambre de nouveau en comité. [Bill des Communes, No. 29.] sur la faillite.—[Hon. M. Scott.]

11 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 70] sur l'inspection des principaux produits.—[Hon. M. Scott.]

12 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 84] amendant les lois relatives à la nomination des maîtres de havre.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

13 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 106] concernant la Cie. du canal à navires Huron et Ontario.—[Hon. M. Allan.]

14 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 125] concernant l'abrogation de la loi sur les droits de phare au CapRace.—[Hon. M. Scott.]

15 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 124] amendant la loi criminelle sur la violence et les menaces.—[Hon. M. Scott.]

16 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 31] portant établissement d'une Cour Suprême.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

No. 42.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Vendredi, 2 *Avril*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

No. 42.

Samedi, 3 Avril, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Chinic,*	*Kaulbach,*	*Perry,*
Alexander,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Price,*
Allan,	*Cornwall,*	*Letellier de St. Just,*	*Read,*
Archibald,	*Dever,*	*McClelan,*	*Ryan,*
Armand,	*Dickey,*	*McMaster,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dickson,*	*Macdonald,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Dumouchel,*	*Macfarlane,*	*Simpson,*
Benson,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Skead,*
Botsford,	*Flint,*	*Miller,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Trudel,*
Bureau,	*Guévremont,*	*Muirhead,*	*Vidal,*
Carrall,	*Hamilton (Kingston)*	*Pâquet,*	*Wark,*
Chaffers,	*Haythorne,*	*Penny,*	*Wilmot.*
Chapais,	*Howlan,*		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Levi Varnez* et autres, de *Hallowell*, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard;* de *G. Gore* et autres, de la cité de *Toronto;* et de *Thomas McNaughton* et autres, de la ville de *Cobourg*, dans la province d'*Ontario;* demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre les listes des actionnaires des banques d'*Ottawa*, de l'*Amérique Britannique du Nord*, de *Toronto*, de *Stadacona*, *St. Laurent*, de *Pictou*, *Yarmouth*, *Maritimes*, d'*Echange du Canada*, d'*Hamilton*, de la *Puissance du Canada*, *Molson*, *Jacques Cartier*, de l'*Union* d'*Halifax*, d'*Hochelaga*, *Ville-Marie*, et de la compagnie de banques d'*Halifax*.

Et aussi un état de l'association mutuelle sur la vie du *Canada* pour l'année finissant le 31 décembre 1874.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

[*Voir documents de la session.*]

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce, et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour légaliser et confirmer certaines conventions passées entre la compagnie du pont International des chûtes de *Niagara* et la compagnie du pont suspendu des chûtes de *Niagara* et la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour changer le nom de corporation de la compagnie de navigation à vapeur du *St. Laurent*, et pour lui conférer certains pouvoirs, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Chinic*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* à acquérir le chemin de fer d'*Erie* à *Niagara*, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [*Kingston*], secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Price*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées, et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à *Tadoussac*, comté de *Saguenay*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé :

Qu'en vue de la publication d'une nouvelle édition du livre des constitutions, règles et règlements et de ses appendices, son honneur le président soit prié d'examiner pendant la vacance du parlement les constitutions, règles et règlements du Sénat et de recommander à cette Chambre à la prochaine session les amendements qu'il croira désirables, dans le but surtout, d'assimiler les ordres permanents des deux Chambres au sujet des bills privés, avec son avis sur l'utilité d'insérer dans l'appendice les additions et les amendements faits à l'acte de l'Amérique du Nord, 1867, et au bas de chaque page, les renvois aux statuts, journaux, ordres en conseil et documents qui ont trait aux intérêts ou à la constitution de la Puissance et des différentes provinces qui la composent.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour mieux protéger les personnes et les biens transportés par chemins de fer."

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé :

Que l'ordre pour la troisième lecture du dit bill soit rayé et que le bill, tel qu'amendé, soit amendé de nouveau comme suit :

Retranchez le neuvième amendement rapporté par le comité général comme suit :

(*Voir journal.*)

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Archibald,	Cornwall,	Montgomery,	Skead,
Baillargeon,	Letellier de St. Just,	Paquet,	Sutherland,
Carrall,	McClelan,	Scott,	Wark,
Christie (président),	Macdonald,	Seymour,	Wilmot.—18.
Cormier,	Miller,		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Chapais,	Haythorne,	Penny,
Alexander,	Dever,	Howlan,	Read,
Allan,	Dickey,	Kaulbach,	Ryan,
Botsford,	Dickson,	McMaster,	Simpson,
Bourinot,	Flint,	Macpherson,	Vidal.—20.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a procédée à la considération du rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et pour leur publication.

Le dit bill étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre la Chambre a procédée à la prise en considération du onzième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du parlement, et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glasier*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial chargé " de s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction de barrages flottants, jetées, et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau* dans le printemps 1874."

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Après débats.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis à la prochaine séance de la Chambre et qu'ils soient alors le premier item sur l'ordre du jour.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Résolu, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre qu'un des amendements faits par le Sénat au bill transmis par elle, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie Royale d'assurance sur la vie," a été omis par erreur et que le bill a été reporté aux Communes avec une partie seulement des amendements, et pour prier la Chambre des Communes de permettre que l'amendement ainsi omis soit inséré à la place qu'il doit occuper, par l'officier compétent du Sénat.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Commures par son greffier avec un bill intitulé: " Acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du havre de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaineséance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: " Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit, et concernant la procédure dans les poursuites de la couronne, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer d'*Esquimalt* à *Nanaimo*, dans la *Colombie Britannique*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour autoriser *François-Xavier Galarneau* et *Magloire-Cléophas Galarneau* à construire et entretenir un pont de péage sur la rivière de l'*Assomption*, dans la province de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Baillargeon*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender "l'Acte des pêcheries" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender "l'Acte concernant le cabotage canadien" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour changer le nom de la compagnie d'assurance mutuelle du *Canada* en celui de "La société d'assurance mutuelle sur la vie, de la Puissance," et pour amender son acte d'incorporation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Carrall*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour continuer pendant un temps limité les actes y mentionnés" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé: "Acte pour abroger le droit d'exportation sur les billots à douves et de chêne, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Cormier*,	*Howlan*,	*Penny*,
Alexander	*Cornwall*,	*Kaulbach*,	*Price*,
Allan,	*Dever*,	*Leonard*,	*Read*,
Archibald,	*Dickey*,	*Letellier de St. Just*,	*Ryan*,
Armand,	*Dickson*,	*McClelan*,	*Scott*,
Bellerose,	*Dumouchel*,	*McMaster*,	*Seymour*,
Benson,	*Fabre*,	*Macdonald*,	*Simpson*,
Botsford,	*Ferrier*,	*Macfarlane*,	*Skead*,
Bourinot,	*Flint*,	*Macpherson*,	*Sutherland*,
Bureau,	*Glasier*,	*Miller*,	*Trudel*,
Carrall,	*Guévremont*,	*Montgomery*,	*Vidal*,
Chaffers,	*Hamilton (Kingston)*,	*Muirhead*,	*Wark*,
Chapais,	*Haythorne*,	*Páquet*,	*Wilmot*,
Chinic,			

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Read* pour l'adoption du troisième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière *Gatineau*, dans le printemps de 1874.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, que la continuation des débats sur la dite motion soit remise à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de *Québec*, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet."

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *Chapais* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec certains amendements.
Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus et les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.
Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour étendre certaines dispositions de l'acte concernant les matelots, 1873, aux navires employés dans la navigation intérieure du *Canada* " a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quarante-six des Statuts Refondus du *Canada*, intitulé: " Acte concernant l'inspection et le mesurage du bois de construction. "
Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte pour amender la loi relative à l'expropriation de terres par les compagnies de chemin de fer.

[*En comité, voir journal*].

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *McLelan* a fait rapport, de la part du dit comité , qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.
Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et
Les dits amendements étant lus par le greffier, ils ont été agréés.
Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été
Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a procédé à la prise en considération du douzième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement.
Et le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,
Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté,

Conformément à l'ordre du jour la Chambre s'est de nouveau ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte concernant la faillite."
Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. *Bellerose*, du dit comité, a fait rapport qu'il avait pris de nouveau le dit bill en considération et y avait encore fait du progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.
Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau lundi prochain, et que ce soit le premier item des ordres du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Scott*,
La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 5 Avril, 1875.

Pétitions à présenter. — Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter. — Motions.

AVIS DE MOTION.

Pour Lundi, 5 Avril, 1875.

1875. Interpellation par l'honorable M. *Bourinot :*

3 avril. — Le gouvernement a-t-il pris une décision au sujet de la construction immédiate d'hôpitaux de marine et de quarantaine à Sydney, Cap-Breton ? Le gouvernement est aussi prié de faire connaître le nom des endroits choisis comme emplacements, les sommes à payer aux entrepreneurs et aux propriétaires des dits emplacements.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 5 Avril, 1875.

1875 PREMIER ITEM.

1 3 avril.—La Chambre de nouveau en comité. [Bill des Communes, No. 29.] sur la faillite.—[Hon. M. Scott.]

2 " " Troisième lecture. [Bill Com. No. 120] concernant le bassin de radoub de Québec.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

3 " " Troisième lecture. [Bill Q] relatif aux appropriations par les compagnies de chemin de fer.—[Hon. M. Bureau.]

4 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 70] sur l'inspection des principaux produits.—[Hon. M. Scott.]

5 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 84] amendant les lois relatives à la nomination des maîtres de havre.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

6 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 106] concernant la Cie. du canal à navires Huron et Ontario.—[Hon. M. Allan.]

7 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 125] concernant l'abrogation de la loi sur les droits de phare au Cap Race.—[Hon. M. Scott.]

8 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 124] amendant la loi criminelle sur la violence et les menaces.—[Hon. M. Scott.]

9 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 31] portant établissement d'une Cour Suprême.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

10 " " Deuxième lecture [Bill des Communes No. 166] Maison de la Trinité et havre de Québec.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

11 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 13] poursuites contre la couronne par pétition de droit.—[Hon. M. Scott.]

12 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 108] chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo.—[Hon. M. Scott.]

13 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 75] pont de péage de Galarneau.—[Hon. M. Trudel.]

14 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 121] acte des pêcheries.—[Hon. M. Letellier de St. Just,]

1875.

15 | 3 Avril. — Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 126]. Acte du cabotage. —[Hon. M. Scott.]

16 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 127.] Continuation des actes.—[Hon. M. Scott.]

17 | " " Deuxième lecture. [Bill des Communes.] Droit d'exportation sur les billots à douves et billots de chêne.—[Hon. M. Scott.]

18 | " " Reprise des débats ajournés sur la motion de l'honorable M. Read, pour l'adoption du 3e rapport du comité sur les barrages flottants de la rivière Gatineau.—[Hon. M. Read.]

19 | " " Comité général. [Bill des Communes No. 107] relatif à l'acte de 1873 sur la désertion des matelots.—[Hon. M. Scott.]

20 | " " En comité général. [Bill des Communes, No. 85] concernant l'inspection et le mesurage des bois.—[Hon. M. Scott.]

No. 43.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict.,

Samedi, 3 *Avril*, 1875.

PROCÈS-VERBAU

SÉANCES DU SÉN

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 5 Avril, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	*Chapais,*	*Howlan,*	*Price,*
Alexander,	*Clinic,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Allan,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Archibald,	*Cornwall,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Armand,	*Dever,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Baillargeon,	*Dickey,*	*McMaster,*	*Simpson,*
Bellerose,	*Dickson,*	*Macdonald,*	*Skead,*
Benson,	*Dumouchel,*	*Macfarlane,*	*Sutherland,*
Botsford,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Trudel,*
Bourinot,	*Flint,*	*Miller,*	*Vidal,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Wark,*
Campbell,	*Guévremont,*	*Muirhead,*	*Wilmot.*
Carrall,	*Hamilton (Kingston)*	*Páquet,*	
Chaffers,	*Haythorne,*	*Penny,*	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:

Par l'honorable M. *Flint*:—de *W. J. Mck. Walker* et autres, du township d'Hamilton, dans le comté de Northumberland, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *Daniel Ramsay* et autres, de la ville de Cobourg, et du conseil municipal du township de Cramahe, dans la province d'Ontario, demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Résolu, que le greffier du Sénat paye l'indemnité entière aux membres du Sénat de la province de l'Ile du Prince-Edouard pour le nombre de jours pendant lesquels ils ont été inévitablement retardés dans la traversée par le mauvais temps, en venant assister à cette session.

L'honorable M. *Hamilton* [Kington] du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, anquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour changer le nom de la compagnie d'assurance mutuelle du Canada en celui de "La société d'assurance mutuelle sur la vie, de la Puissance," et pour amender son acte d'incorporation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* [Kingston], secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston), du comité des banques, du commrece et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer une compagnie pour construire, posséder et exploiter un chemin de fer de la Rivière-Rouge dans la province de Manitoba, à un point dans la Colombie-Britannique, sur l'Océan Pacifique, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Wilmot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, et auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer direct de Québec au lac Huron" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

(*Voir journal.*)

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (Kingston), secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Scott*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse de Son Excellence le gouverneur-général datée du huitième jour de mars dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance ou les lettres échangées entre le gouvernement et la compagnie des paquebots de la Colombie Britannique, au sujet d'une subvention pour le transport dse malles de San Francisco à Victoria.

Ordonné, quelle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association des bois de construction, dite d'Ontario et de Québec," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

(*Voir journal*).

Et les dits amendements étant de nouveau lus,

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé aux amendements faits au dernier bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'nonorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de colonisation du Nord de Montréal" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Commnnes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la "Compagnie d'équipement des chemins de fer de la Puissance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte concernant le larcin et les autres offenses de même nature," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux lettres de change."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour contraindre les personnes qui vendent des liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité:"

Et aussi le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau "*l'acte concernant le pilotage*, 1873, et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits aux dits bills par le Sénat sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est misc de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant l'acte de faillite."

(*En comité, voir jonrnal*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Bellerose* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant alors lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative à l'appropriation de terres par les compagnies de chemins de fer" a été lu la troisième fois.

Et la question a été mise, ce bill passera-t-il,

Sur motion de l'honorable M *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

Ordonné, qu'elle soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour établir de meilleures dispositions, applicables à toute la Puissance du Canada, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 36 Victoria, chapitre 9, et 37 Victoria, chapitre 34, relativement à la nomination de maîtres de havre" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le canal à navires de Huron et Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte de la législature de l'Ile du Prince-Edouard relatif à la perception d'un péage pour le phare du Cap *Race*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les dispositions de l'acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 5 avril 1875.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre donne permission à l'officier compétent du Sénat d'insérer l'amendement dans le bill [No. 36] intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Royale Canadienne d'assurance mutuelle sur la vie," tel que demandé par cette Chambre dans son message d'aujourd'hui.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Sénat.

[Certifié], ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Alors sur motion de l'honorable M. *Letelllier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*,

La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chinic,*	*Howlan,*	*Penny,*
Alexander	*Cormier,*	*Kaulbach,*	*Price,*
Allan,	*Cornwall,*	*Leonard,*	*Read,*
Archibald,	*Dever,*	*Letellier de St. Just,*	*Ryan,*
Armand,	*Dickey,*	*McClelan,*	*Scott,*
Bellerose,	*Dickson,*	*McMaster,*	*Seymour,*
Benson,	*Dumouchel,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Botsford,	*Fabre,*	*Macfarlane,*	*Skead,*
Bourinot,	*Ferrier,*	*Macpherson,*	*Sutherland,*
Bureau.	*Flint,*	*Miller,*	*Trudel,*
Campbell,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
Carrall,	*Guévremont,*	*Muirhead,*	*Wark,*
Chaffers,	*Hamilton (Kingston),*	*Páquet,*	*Wilmot,*
Chapais,	*Haythorne,*		

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *McClelan*:—de *Geo. H. Miner* et autres, de la ville de Fredericton, dans le comté de York ; de *Thomas Jamieson* et autres, de la paroisse d'Upham, dans le comté de King ; de *James Harris* et autres, de la ville de Portland, dans le comté de St. Jean ; de *Miles McMillan*, de la paroisse de Ludlow ; de *James Russel* et autres, de la paroisse de Newcastle ; de *B. N. F. Underhill* et autres, de la paroisse de Blackville ; de *John Stothart* et autres ; du révérend *James Anderson* et autres, de la paroisse de Newcastle ; et de *Geo. Mersereau* et autres, de la paroisse de Blissfield, dans le comté de Northumberland, province du Nouveau-Brunswick.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1875, et le trentième jour de juin 1876, et pour d'autres objets liés au service public " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la faillite " a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé de nouveau, comme suit :

[*Voir journal.*]

Et la question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de Québec et autorisant le prélèvement d'un emprunt à ce sujet."

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant le canal à navires de Huron et Ontario," a été lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour établir une cour Suprême et une cour d'Echiquier pour le Canada."

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après un long débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du havre de Québec."

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Armand,	Cormier,	McMaster,	Penny,
Bureau,	Glasier,	Macdonald,	Scott,
Carrall,	Guévremont,	Miller,	Simpson,
Chaffers,	Leonard,	Montgomery,	Sutherland,
Chinic,	Letellier de St. Just,	Muirhead,	Trudel.—23.
Christie (Président,)	McClelan,	Pâquet,	

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Campbell,	Flint,	Price,
Alexander,	Chapais,	Haythorne,	Read,
Allan,	Dickey,	Kaulbach,	Ryan,
Bellerose,	Dumouchel,	Macpherson,	Skead.—17.
Botsford,			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit, et relatif à la procédure dans les poursuites où la couronne est concernée " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo, dans la Colombie Britannique."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item sur les ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte pour autoriser François Xavier Galarneau et Magloire Cléophas Galarneau à construire et entretenir un pont de péage sur la rivière l'Assomption, dans la province de Québec " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des pêcheries " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

[*En comité.*]

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour amender l'acte concernant le cabotage canadien " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bureau a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour continuer pendant une certaine période les actes y mentionnés" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour abroger le droit d'exportation sur les billots à douve et de chêne" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour pour la reprise des débats ajournés sur la motion de l'honorable M. Read pour l'adoption du troisième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière Gatineau, dans le printemps de 1874.

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que les dits débats soient remis à demain.

La Chambre a continué de siéger jusqu'à minuit.

Mardi, 6 mars, 1875.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour étendre certaines dispositions de l'acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du Canada.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Paquet a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre quarante-six des statuts refondus du Canada intitulé: "Acte concernant l'inspection et mesurage de bois de construction."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé: "Acte pour incorporer le chemin de fer direct de Québec au lac Huron."

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le larcin et les autres offenses de méme nature" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott,

La Chambre s'est ajournée à trois heures de cet après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 6 Avril, 1875.

Pétitions à présenter. Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter. Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 6 Avril, 1875.

1875. Interpellation par l'honorable M. *Bourinot :*

5 avril. — Le gouvernement a-t-il pris une décision au sujet de la construction immédiate d'hôpitaux de marine et de quarantaine à Sydney, Cap-Breton ? Le gouvernement est aussi prié de faire connaître le nom des endroits choisis comme emplacements, les sommes à payer aux entrepreneurs et aux propriétaires des dits emplacements.

Par l'honorable M. *Macpherson :*

" " Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse portant communication à Son Excellence, pour l'information de Son Excellence le gouverneur en conseil, d'une copie de la résolution adoptée par cette honorable Chambre, le deuxième jour d'avril courant, dans les termes suivants : " Qu'il était prématuré et inopportun d'entreprendre de faire la dépense considérable que doit nécessiter la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie Georgienne ;

Et, portant en outre à la connaissance de Son Excellence l'item ci-dessous, placé sous l'en-tête de : " chemins de fer ", dans l'annexe de

L'acte pour accorder à Sa Majesté certains services d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pendant les années fiscales à expirer respectivement le 30 juin 1875 et le 30 juin 1876, et pour d'autres objets liés au service public,"—" embranchement de la baie Georgienne, $500.000."

1875. Par l'honorable M. *Trudel :*

4 avril. — Lorsque le bill intitulé "Acte concernant l'établissement d'une Cour Suprême" sera soumis au Sénat, il proposera

Qu'il soit résolu

Que le parlement du Canada n'a pas encore adopté les mesures prévues par les dispositions de la 94e clause de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867."

Que les lois relatives à la propriété et aux droits civils dans Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et la procédure dans les tribunaux de ces trois provinces et les autres provinces de la Puissance, n'ont pas encore été rendues *uniforme ;*

Qu'en ce qui concerne l'application et l'exercice des lois, droits et pouvoirs du parlement et du gouvernement général du Canada, tant pour la décision des cas relatifs au *revenu* ou à *l'échiquier*, qu'à l'égard des *matières communes à tout le pays*, les tribunaux et juges des différentes provinces sont, à présent, considérés comme étant et sont en fait *les tribunaux et juges du Canada ;*

Qu'une Cour Suprême, constituée d'après le principe, dans la forme et avec la jurisdiction que comporte le dit bill, ne saurait répondre à l'objet ni aux besoins sociaux et constitutionnels pour lesquels une semblable cour doit être créée.

Que l'exercice des pouvoirs, attributs et jurisdiction que le dit bill veut donner à la dite cour, enfreindrait les droits, pouvoirs, priviléges et jurisdictions exclusives réservés aux differentes provinces par le dit acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Que le conseil privé de Sa Majesté, offre comme ressource suprême, une grande garantie de sécurité aux droits civils, politiques et constitutionnels des diverses nationalités et des différentes provinces qui sont comprises dans la Confédération.

Que partant l'établissement proposé d'une Cour Suprême et d'Echiquier en la manière réglée par le dit bill, n'est pas maintenant désirable, ne répond à aucuns besoins spéciaux du pays, serait en désaccord avec les vrais principes de l'institution judiciaire et ne saurait légitimer une dépense aussi considérable que celle que doit entraîner la création de ce tribunal.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 6 Avril, 1875.

1875 PREMIER ITEM.

1 5 avril.—Deuxième lecture. [Bill des Communes No. 108] chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo.—[Hon. M. Scott.]

SECOND ITEM.

2 " " Reprise, sur la motion de l'honorable M. Macpherson, des débats ajournés sur la motion de l'honorable M. Read, pour l'adoption du 3e rapport du comité des barrages flottants de la rivière Gatineau.—[Hon. M. Read.]

3 " " Troisième lecture. [Bill Q] relatif aux appropriations par les compagnies de chemin de fer.—[Hon. M. Bureau.]

4 " " Troisième lecture. [Bill des Communes, No. 29.] sur la faillite, tel qu'amendé.—[Hon. M. Scott.]

5 " " Troisième lecture. [Bill Com. No. 120] concernant le bassin de radoub de Québec.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

6 " " Troisième lecture. [Bill des Communes No. 128] Droit d'exportation sur les billots à douves et billots de chêne.—[Hon. M. Scott.]

7 " " En comité général. [Bill des Communes No. 124] amendant la loi criminelle sur la violence et les menaces.—[Hon. M. Scott.]

8 " " En comité général. [Bill des Communes No. 70] sur l'inspection des principaux produits.—[Hon. M. Scott.]

9 " " En comité général. [Bill des Communes No. 84] amendant les lois relatives à la nomination des maîtres de havre.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

10 " " En comité général. [Bill des Communes No. 125] concernant l'abrogation de la loi sur les droits de phare au Cap Race.—[Hon. M. Scott.]

11 " " Deuxième lecture. [Bill des Communes] relatif aux subsides.—[Hon. M. Letellier de St Just.]

12 " " Comité de toute la Chambre. [Bill des Communes No. 31] portant établissement d'une Cour Suprême.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

13 " " Comité de toute la Chambre. [Bill des Communes No. 166] Maison de la Trinité et havre de Québec.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]

1875

14 | 5 avril.—Comité de toute la Chambre. [Bill des Communes No. 13] poursuites contre la couronne par pétition de droit.—[Hon. M. Scott.]

15 | " " Comité de toute la Chambre sur Bill pour la continuation des actes.—[Hon. M. Scott.]

16 | " " En comité général. [Bill des Communes, No. 85] concernant l'inspection et le mesurage des bois.—[Hon. M. Scott.]

17 | " " Prise en considération des amendements du comité spécial des banques, du commerce et des chemins de fer au bill du chemin de fer direct de Québec et du Lac Huron.—[Hon. M. Hamilton.]

18 | " " Comité général sur [Bill Chambre des Communes No. 123] amendement de l'acte général des chemins de fer.—[Hon. M. Scott.]

19 | " " Comité général sur [Bill Chambre des Communes No. 122] larcin et autres offenses.—[Hon. M. Scott.]

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

No. 44.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Lundi, 5 *Avril*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.
1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 6 Avril, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Brown,
Bureau,
Campbell,
Carrall,
Chaffers,
Chapais,
Chinic,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dumouchel,
Fabre,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Guévremont,
Hamilton (Inkerman),
Hamilton (Kingston)
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Letellier de St. Just,
McClelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Macpherson,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Páquet,
Penny,
Price,
Read,
Ryan,
Scott,
Seymour,
Shaw,
Simpson,
Skead,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark,
Wilmot.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De W. J. McK. Walker et autres, du township d'Hamilton, dans le comté de Northumberland, province d'Ontario; demandant la passation d'une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Bedford, pour l'année 1874.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'équipement des chemins de fer de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Wark, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (Kingston), du comité des banques du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de colonisation du Nord de Montréal" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo, dans la Colombie-Britannique."

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Read* pour l'adoption du troisième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de tout ce qui se rattache à la construction des barrages flottants, jetées et autres ouvrages exécutés sur la rivière Gatineau, dans le printemps de 1874.

Après de nouveaux débats.

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, a proposé :

Que les sixième et septième paragraphes du dit rapport soient retranchés et que les mots suivants y soient substitués : "Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence recommandant le cas de M. *William Palen* à la considération favorable de Son Excellence" ainsi que tous les mots après "Rapport" sur la 13e page, soient **retranchés.**

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la proposition de la question sur la passation du bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative à l'appropriation des terres par les chemins de fer."

Sur motion de l'honorable M. Bureau, secondé par l'honorable M. Penny, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger le droit d'exportation sur les billots à douve et de chêne."

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, a proposé

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

L'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Read*, a proposé en amendement :

De retrancher "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'aujourd'hui à trois mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Chapais,	Flint,	Read,
Alexander,	Chinic,	Glasier,	Ryan,
Allan,	Dever,	Guévremont,	Skead,
Armand,	Dickey,	Hamilton [Kingston]	Trudel,
Bellerose,	Dumouchel,	Howlan,	Vidal,
Bourinot,	Ferrier,	Macfarlane,	Wilmot.—25.
Campbell,			

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Archibald,	Christie (Président,)	McMaster,	Price,
Baillargeon,	Cormier,	Macpherson,	Scott,
Benson,	Fabre,	Miller,	Seymour,
Botsford,	Haythorne,	Montgomery,	Simpson,
Brown,	Leonard,	Muirhead,	Sutherland,
Bureau,	Letellier de St. Just,	Pâquet,	Wark.—27.
Chaffers,	McClelan,	Penny,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender les dispositions d'un acte qui amende la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation.

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wilmot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu de nouveau, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour établir de meilleures dispositions, applicables à toute la Puissance du Canada, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne.

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Benson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Et les dits amendements étant lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Commnnes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec certains amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender les actes 36 Vict., chap. 9 et 37 Vict., chap. 34, concernant la nomination de maîtres de havre."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ryan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour abroger l'acte de la législature de l'Ile du Prince-Edouard relatif à la perception d'un péage pour le phare du Cap Race."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dickey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Penny, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour établir une Cour Suprême et une cour d'Echiquier pour le Canada."

(En comité voir journal.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macpherson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec certains amendements.

Et les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre, la Chambre a procédée à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer direct de Québec et du lac Huron."

Et les dits amendements étant lus une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, qu'ils soient agrées.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisiéme fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte concernant le larcin et les autres offences de même nature."

[*En comité.*]

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Trudel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour autoriser François Xavier Galarneau et Magloire Cléophas Galarneau à construire et entretenir un pont de péage sur la rivière l'Assomption, dans la province de Québec" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en fait rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Shaw, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender et consolider les lois concernant les territoires du Nord-Ouest" auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter un bill, intitulé: "Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autre moyen de transport dans les limites de la Puissance du Canada."

Et aussi, le bill intitulé: "Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemin de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation," et pour informer cette Chambre qu'ils ont agréés aux amendements faits à ces bills sans amendements.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Montgomery,
La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs:

ikins,	*Chapais,*	*Hamilton (Kingston),*	*Páquet,*
lexander,	*Chinic,*	*Haythorne,*	*Penny,*
llan,	*Cormier,*	*Howlan,*	*Price,*
rchibald,	*Cornwall,*	*Kaulbach,*	*Read,*
rmand,	*Dever,*	*Leonard,*	*Ryan,*
aillargeon,	*Dickey,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
ellerose,	*Dickson,*	*McClelan,*	*Seymour,*
enson,	*Dumouchel,*	*McMaster,*	*Shaw,*
otsford,	*Fabre,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
rown,	*Ferrier,*	*Macfarlane,*	*Skead,*
ourinot,	*Flint,*	*Macpherson,*	*Sutherland,*
ureau,	*Glasier,*	*Miller,*	*Trudel,*
ampbell,	*Guévremont,*	*Montgomery,*	*Vidal,*
arrall,	*Hamilton, (Inkerman),*	*Muirhead,*	*Wark,*
haffers,			*Wilmot,*

L'honorable M. Botsford a proposé, secondé par l'honorable M. Read:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général riant Son Excellence de vouloir bien prendre en sa favorable considération le cas de . William Palen.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé, rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour ablir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada, tel qu'amendé.

L'honorable M. Scott a proposé, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. Dickey a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. lint:

De retrancher tous les mots aprés "que" et d'insérer: la troisième lecture du t bill soit remise à trois mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et s noms étant appelés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

ikins,	Campbell,	Flint,	Macpherson,
lexander,	Chapais,	Guévremont,	Read,
llan,	Cornwall,	Hamilton (Inkerman),	Ryan,
rmand,	Dever,	Hamilton (Kingston),	Shaw,
ellerose,	Dickey,	Howlan,	Trudel,
enson,	Dumouchel,	Kaulbach,	Vidal.—27.
ourinot,	Ferrier,	Macfarlane,	

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Archibald,	Christie [président],	McMaster,	Scott,
Baillargeon,	Cormier,	Macdonald,	Seymour,
Botsford,	Fabre,	Miller,	Simpson,
Brown,	Glasier,	Montgomery,	Skead,
Bureau,	Haythorne,	Muirhead,	Sutherland,
Carrall,	Leonard,	Pâquet,	Wark,
Chaffers,	Letellier de St. Just,	Penny,	Wilmot.—31.
Chinic,	McClelan,	Price,	

Ainsi elle a passé dans la négative.

Et la question étant mise sur la motion principale,

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé :

Que la section No. 47 du dit bill soit retranchée.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Campbell,	Flint,	Price,
Alexander,	Carrall,	Hamilton(Inkerman)	Read,
Allan,	Cornwall,	Hamilton(Kingston),	Ryan,
Armand,	Dever,	Howlan,	Shaw,
Bellerose,	Dickey,	Kaulbach,	Skead,
Benson,	Dumouchel,	Macfarlane,	Trudel,
Botsford,	Ferrier,	Macpherson,	Vidal.—29.
Bourinot,			

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Archibald,	Cormier,	McClelan,	Penny,
Baillargeon,	Fabre,	McMaster,	Scott,
Brown,	Glasier,	Macdonald,	Seymour,
Bureau,	Guévremont,	Miller,	Simpson,
Chaffers,	Haythorne,	Montgomery,	Sutherland,
Chapais,	Leonard,	Muirhead,	Wark,
Chinic,	Letellier de St. Just,	Pâquet,	Wilmot.—29.
Christie, (président),			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé,

Que les mots ci-dessous soient ajoutés à la fin de la clause 15 du dit bill :—

"Relativement à toutes les matières ne tombant pas dans les catégories de sujets que l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, 1867, a exclusivement assignés aux législatures des provinces."

Dans la 17e clause, avant le premier "sauf," insérez : "Conformément aux dispositions contenues dans la 15e clause du présent acte," et

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

L'honorable M. Dickey a proposé, secondé par l'honorable M. Alexander :

Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la 80e section " et que ces règles ne deviendront en vigueur que trente jours après l'ouverture de la session ou que lorsqu'elles auront été approuvées par le Parlement.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, *sur division*, résolue dans la négative.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Que la section 81 du dit bill soit amendée par l'addition, après les mots " par ordre du gouverneur en conseil, " de ce qui suit : " Mais, en ce qui regarde la province de Québec, aucune telle proclamation n'aura d'effet qu'autant que le présent acte aura été adopté et approuvé par la législature de la province de Québec, en toutes ses dispositions concernant la juridiction d'appel de la cour Suprême dans les cas relatifs à la propriété, aux droits civils, et à la procédure civile en la dite province de Québec. "

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Armand,	Dickey,	Howlan,	Shaw,
Bellerose,	Dumouchel,	Price,	Skead,
Bourinot,	Ferrier,	Read,	Trudel,
Chapais,	Guévremont,	Ryan,	Wilmot.—18.
Dever,	Hamilton(Inkerman)		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Chaffers,	Letellier de St. Just,	Pâquet,
Allan,	Chinic,	McClelan,	Penny,
Archibald,	Christie [président],	McMaster,	Scott,
Baillargeon,	Cormier,	Macdonald,	Seymour,
Botsford,	Fabre,	Macfarlane,	Simpson,
Brown,	Flint,	Macpherson,	Sutherland,
Bureau,	Glasier,	Miller,	Vidal,
Campbell,	Haythorne,	Montgomery,	Wark.—35.
Carrall,	Leonard,	Muirhead,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Dickey a proposé, secondé par l'honorable M. Alexander :

Que la 56e clause du dit bill soit retranchée.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

L'honorable M. Trudel a proposé, secondé par l'honorable M. Dever :

Que la 27e clause du dit bill soit retranchée.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

L'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Wilmot, a proposé :

Que la cinquante-troisième clause du dit bill soit retranchée.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

L'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Wilmot, a proposé :

Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la 53e clause : " Mais aucune disposition de la présente clause ne sera censée décharger les ministres de la Couronne de leur responsabilité envers le Parlement à l'égard de tout avis qu'ils peuvent donner au représentant de Sa Majesté en Canada.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Et la question étant alors mise sur la motion originale, savoir: Que le bill intitulé: "Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada," tel qu'amendé, soit maintenant lu la 3e fois.

Elle a été, *sur division*, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo, dans la Colombie Britannique."

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Penny, a proposé:

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Alexander, a proposé:

De retrancher tous les mots après "maintenant" et d'insérer "d'hui en six mois."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Campbell,	Flint,	Read,
Alexander,	Chapais,	Hamilton (*Inkerman*),	Ryan,
Allan,	Chinic,	Hamilton (*Kingston*),	Seymour,
Armand,	Dever,	McClelan,	Trudel,
Bellerose,	Dickey,	Macpherson,	Vidal.—23.
Benson,	Dumouchel,	Penny,	

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Baillargeon,	Cormier,	Letellier de St. Just,	Pâquet,
Brown,	Cornwall,	Macdonald,	Scott,
Bureau,	Haythorne,	Miller,	Simpson,
Carrall,	Howlan,	Montgomery,	Skead,
Chaffers,	Leonard,	Muirhead,	Wark.—21.
Christie (Président),			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant mise sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

La Chambre a continué de siéger jusqu'à minuit,

Mercredi, 7 mars 1875.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera, elle reste ajournée jusqu'à onze heures a. m.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 7 Avril, 1875.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapport de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTION.

Pour Mercredi, 7 Avril, 1875.

1875 Par l'honorable M. *Macpherson :*

6 avril.—Qu'après la 3e lecture du bill des subsides, il proposera la résolution suivante :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse portant communication à Son Excellence, pour l'information de Son Excellence le gouverneur en conseil, d'une copie de la résolution adoptée par cette honorable Chambre, le deuxième jour d'avril courant, dans les termes suivants : " Qu'il était prématuré et inopportun d'entreprendre de faire la dépense considérable que doit nécessiter la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie Georgienne ;

Et, portant en outre à la connaissance de Son Excellence l'item ci-dessous, placé sous l'en-tête de : " chemins de fer ", dans l'annexe de

L'acte pour accorder à Sa Majesté certains services d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pendant les années fiscales à expirer respectivement le 30 juin 1875 et le 30 juin 1876, et pour d'autres objets liés au service public,"—

" Embranchement de la baie Georgienne, $500,000."

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 7 Avril, 1875.

	1875	
1	6 avril.	—Troisième lecture. Bill [des Communes. No. 60] concernant le bassin de radoub de Québec.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]
2	" "	Deuxième lecture. Bill [des Communes] relatif aux subsides.—[Hon. M. Letellier de St Just.]
3	" "	En comité général Bill [des Communes No. 116] Maison de la Trinité et havre de Québec.—[Hon. M. Letellier de St. Just.]
4	" "	En comité général. Bill [des Communes No. 13] poursuites contre la couronne par pétition de droit.—[Hon. M. Scott.]
5	" "	En comité général. Bill [des Communes No. 127] pour la continuation des actes.—[Hon. M. Scott.]
6	" "	En comité général. Bill [des Communes, No. 85] concernant l'inspection et le mesurage des bois.—[Hon. M. Scott.]
7	" "	En comité général. Bill [Chambre des Communes No. 123] portant amendement de l'acte général des chemins de fer.—[Hon. M. Scott.]
8	" "	Deuxième lecture. Bill [des Communes] relatif aux territoires du Nord-Ouest.—[Hon. M. Scott.]

No. 45.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mardi, 6 *Avril*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 7 Avril, 1875.

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Brown,
Bureau,
Campbell,
Carrall,
Chaffers,
Chapais,
Chinic,
Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey,
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Guévremont,
Hamilton (Inkerman),
Hamilton (Kingston)
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Letellier de St. Just,
McClelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Macpherson,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Pâquet,
Penny,
Price,
Read,
Ryan,
Scott,
Seymour,
Shaw,
Simpson,
Skead,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark,
Wilmot.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Geo. H. Miner et autres, de la ville de Fredericton, dans le comté de York ; de Thomas Jamieson et autres, de la paroisse d'Upham, dans le comté de King ; de James Harris et autres, de la ville de Portland, dans le comté de St. Jean ; de Miles McMillan, de la paroisse de Ludlow ; de James Russel et autres, de la paroisse de Newcastle ; de B. N. F. Underhill et autres, de la paroisse de Blackville ; de John Stothart et autres ; du révérend James Anderson et autres, de la paroisse de Newcastle ; et de Geo. Mersereau et autres, de la paroisse de Blissfield, dans le comté de Northumberland, province du Nouveau-Brunswick ; demandant séparément qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

L'honorable M. *Seott*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du quatrième jour de mars dernier, priant Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état comparatif du nombre des tonnes de fret, le fret du gouvernement excepté, qui ont été transportées sur le chemin de fer Intercolonial dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre des années, 1873 et 1874 et les mois de janvier et février, 1874 et 1875, respectivement, avec indication de la distance moyenne des transports, du taux moyen perçu par tonne, et du taux moyen de cette perception par mille.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

[*Voir documents de la session.*]

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a presenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du dix-septième jour de février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, pétitions ou autres pièces ou correspondances relatives ou se rattachant aux nominations, démissions et destitutions d'office et à la nomination de leurs successeurs dans le comté de Lunenburg, N. E., depuis le 1er octobre, 1873.

Ordonné, qu'elle soit déposee sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la Maison de Trinité et les commissaires du havre de Québec."

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Aikins a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de Québec, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1875, et le trentième jour de juin 1876, et pour d'autres objets liés au service public a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chombre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,

Mardi, 6 avril, 1875.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements au bill (No. 29) intitulé: "Acte concernant la faillite," à l'exception du sixième amendement fait au bill par la radiation de certains mots à la page 31, depuis le mot "responsable" dans la ligne 36, jusqu'au mot—"Mais" dans la ligne 44, et par leur remplacement par d'autres mots, pour la raison qu'il est contraire à l'esprit de l'acte dans ses autres parties; et à l'exception du 9ième amendement qui est comme suit: Page 41, ligne 18, après le mot "inhabile," insérez: "le juge ou le syndic, suivant le cas, sera pareillement inhabile, s'il est le parent ou l'allié au dégré de cousin-germain de celui qui plaide devant lui, et cette cause d'inhabilité pourra être jugée ainsi que la matière en litige tel que pourvu par la présente clause," pour la raison qu'il est entièrement inutile, le syndic n'ayant aucun devoir à remplir qui exige une pareille restriction, et la règle quand aux juges étant suffisamment établie par la loi existante.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Sénat

Attesté,

ALFRED PATRICK,

Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Résolu: Qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur les amendements par lui faits, au bill intitulé: "Acte concernant la faillite," auxquels la Chambre des Communes a objecté.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération d'une motion à proposer par l'honorable M. *Macpherson*, savoir :

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse portant communication à Son Excellence, pour l'information de Son Excellence le gouverneur en conseil, d'une copie de la résolution adoptée par cette honorable Chambre, le deuxième jour d'avril courant, dans les termes suivants : "Qu'il était prématuré et inopportun d'entreprendre de faire la dépense considérable que doit nécessiter la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie Georgienne;

Et, portant en outre à la connaissance de Son Excellence l'item ci-dessous, placé sous l'en-tête de : "chemins de fer", dans l'annexe de

L'acte pour accorder à Sa Majesté certains services d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pendant les années fiscales à expirer respectivement le 30 juin 1875 et le 30 juin 1876, et pour d'autres objets liés au service public,"—

"Embranchement de la baie Georgienne, $500,000."

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit ordre soit rayé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit, et relatif à la procédure dans les poursuites où la couronne est concernée."

(*En comité, voir journal.*)

Quelque aprés la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Benson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Et les dits amendements étant lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer."

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Miller a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu.

Et le dit amendement étant lu la seconde fois a été agréé.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé: Que la clause suivante soit ajoutée :

6. Tous articles, produits, marchandises, denrées et approvisionnements de quelque espèce que ce soit, nécessaires pour les usages et les besoins d'un chemin de fer du gouvernement, lorsque la dépense en excédera la somme de cinq mille piastres, devront être achetés seulement par adjudication publique.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Allan,	Dickey,	Kaulbach,	Ryan,
Botsford,	Dickson,	Macpherson,	Shaw,
Campbell,	Hamilton (*Inkerman*),	Read,	Trudel.—12.

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Archibald,	Christie (Président),	Leonard,	Pâquet,
Baillargeon,	Cormier,	Letellier de St. Just,	Penny,
Benson,	Dumouchel,	McClelan,	Price,
Brown,	Flint,	McMaster,	Scott,
Bureau,	Glasier,	Macdonald,	Skead,
Carrall,	Hamilton (*Kingston*),	Macfarlane,	Vidal,
Chaffers,	Haythorne,	Montgomery,	Wark.—28.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Et la question étant mise: ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender et consolider les lois concernant les territoires du Nord-Ouest."

L'honorable M. Scott a proposé, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just:

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

[En comité.]

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dickey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, a proposé: Que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé en amendement:

[Pour amendement, voir journal.]

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Aikins,	Dickey,	McClelan,	Seymour,
Alexander,	Dickson,	Macfarlane,	Simpson,
Benson,	Flint,	Macpherson,	Sutherland,
Botsford,	Haythorne,	Montgomery,	Vidal,
Brown,	Kaulbach,	Muirhead,	Wark.—22.
Christie [président],	Leonard,		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

Allan,	Carrall,	Letellier de St. Just,	Price,
Armand,	Chaffers,	McMaster,	Ryan,
Baillargeon,	Cormier,	Macdonald,	Scott,
Bellerose,	Dumouchel,	Miller,	Shaw,
Bureau,	Guévremont,	Pâquet,	Skead,
Campbell,	Hamilton(Inkerman)	Penny,	Trudel.—24.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé en amendement:

(*Pour amendement, voir journal.*)

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, *sur division*, résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable président a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication lui annonçant l'intention de Son Excellence le gouverneur-général de proroger le parlement demain, à trois heures de l'après-midi.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour continuer pendant une certaine période les actes y mentionnés."

[*En comité.*]

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Trudel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait xaminé le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Hamilton [Kingston], il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.
Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.
La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en omité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre quarante-six es statuts refondus du Canada, intitulé : "Acte concernant l'inspection et mesurage u bois de construction."

(*En comité, voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Hamilton [Inkerman], du dit comité, a fait rapport qu'il avait xaminé le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.
Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus et les dits amendements étant lus, ils ont été agréés.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Skead, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine ance de la Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Skead,
La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables Messieurs :

Aikins,	*Chaffers,*	*Hamilton (Kingston),*	*Penny,*
Alexander,	*Chapais,*	*Haythorne,*	*Price,*
Allan,	*Chinic,*	*Kaulbach,*	*Read,*
Archibald,	*Cormier,*	*Leonard,*	*Ryan,*
Armand,	*Cornwall,*	*Letellier de St. Just,*	*Scott,*
Baillargeon,	*Dever,*	*McClelan,*	*Seymour,*
Bellerose,	*Dickey,*	*McMaster,*	*Shaw,*
Benson,	*Dickson,*	*Macdonald,*	*Simpson,*
Botsford,	*Dumouchel,*	*Macfarlane,*	*Skead,*
Brown,	*Fabre,*	*Macpherson,*	*Sutherland,*
Bourinot,	*Flint,*	*Miller,*	*Trudel,*
Bureau,	*Glasier,*	*Montgomery,*	*Vidal*
Campbell,	*Guévremont,*	*Muirhead,*	*Wark,'*
Carrall,	*Hamilton,(Inkerman),*	*Pâquet,*	*Wilmot.*

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre quarante-six des statuts refondus du Canada intitulé : Acte concernant l'inspection et le mesurage de bois de construction " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer."

Aussi le bill intitulé : " Acte pour amender les dispositions de l'acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation."

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer direct de Québec et du lac Huron."

Aussi, le bill intitulé : " Acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du havre de Québec. "

Aussi, le bill iutitulé : " Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de Québec et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet. "

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour établir une Cour Suprême et une cour d'Echiquier pour le Canada.

Ainsi le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte chapitre quarante-six des statuts refondus du Canada, intitulé : " *Acte concernant l'inspection et le mesurage du bois de construction.* "

Aussi le bill intitulé : " Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit et relatif à la procédure dans les poursuites où la couronne est concernée, " et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Price*,

La Chambre s'est ajournée à demain, à deux heures et demie de l'après-midi.

PROTÊT.

A la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada " passé tel qu'amendé, hier.

DISSENTIENT :

1o. Parce que le bill porte atteinte au droit d'appel au comité judiciaire du conseil privé, droit possédé jusqu'à présent par le peuple de ce pays, et tend ainsi à relâcher les relations entre le Canada et la mère-patrie.

2o. Parce que ce bill ne repose point sur une nécessité immédiate et que sa passation entraînera une grande dépense sur le revenu public et aussi pour le peuple de la confédération.

JOHN HAMILTON (*Kingston*),
G. W. ALLAN,
T. RYAN,
R. B. DICKEY,
J. BOURINOT,
Jos. H. BELLEROSE, } et aussi pour la raison
J. F. ARMAND, } No. 3 ci-dessous *
GEO. ALEXANDER,
ALEXANDER VIDAL,
BILLA FLINT,
JAMES DEVER,
ROBERT READ,
JAMES SHAW,
D. L. MACPHERSON,
F. X. A. TRUDEL, } Et aussi pour la raison No. 3 ci-dessous. *
JOHN HAMILTON (Inkerman),
H. A. N. KAULBACH.

No. 3* Et aussi parce que le dit . est contraire à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

No. 46.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Mercredi, 7 *Avril*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 8 Avril, 1875.

Les membres présents étaient:

L'honorable *DAVID CHRISTIE*, Président.

Les honorables messieurs:

Carrall,	*Letellier de St. Just,*	*Read,*	*Skead,*
Chaffers,	*Miller,*	*Scott,*	*Vidal.*
Dumouchel,			

PRIÈRES.

Son Excellence le Très-Honorable Sir *Frederic Temple*, Comte de *Dufferin*, Vicomte et Baron *Clandeboye* de *Clandeboye*, dans le comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St. Patrice*, et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône,

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:

Acte pour amender " l'Acte d'interprétation " en ce qui concerne l'impression et la distribution des statuts, ainsi que l'étendue territoriale dans laquelle doivent s'appliquer certains actes qui amendent des actes antérieurs.

Acte pour abroger certaines dispositions d'un acte de la Législature de la Nouvelle-Ecosse, concernant les petites offenses, les transgressions et les délits.

Acte à l'effet d'amender " l'Acte pourvoyant à l'organisation du département du Secrétaire d'Etat du Canada."

Acte pour amender les Actes concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics.

Acte pour amender les actes concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada.

Acte pour incorporer la Banque Saint-Jean-Baptiste.

Acte pour changer le nom de la " Compagnie Impériale de Construction, d'Epargne et de Placements," en celui de " Compagnie Impériale de Prêt et de Placement."

Acte portant de nouvelles dispositions relativement à la Prison centrale d'Ontario.

Acte pour amender " l'Acte concernant la procédure dans les causes criminelles, ainsi que certaines autres matières relatives à la loi criminelle."

Acte pour rendre plus prompt le procès, devant les magistrats de police et les magistrats stipendiaires dans la province d'Ontario, des personnes accusées de félonies ou de délits.

Acte pour amender l'Acte concernant la dette publique et le prélèvement des emprunts autorisés par le parlement.

Acte pour amender " l'Acte d'Immigration de 1872."

Acte pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie d'Assurance de l'Ouest, et les autres actes y relatifs, et pour concéder de plus amples pouvoirs à la dite compagnie.

Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'émission des billets de la Puissance.

Acte pour amender de nouveau " l'Acte concernant l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans les territoires du Nord-Ouest."

Acte pour incorporer la compagnie d'Impression et de Publication de l'*Intelligencer*.

Acte concernant la propriété littéraire et artistique.

Acte pour amender de nouveau " l'acte des brevets de 1872," et pour étendre l'application de cet acte ainsi amendé à l'Ile du Prince-Edouard.

Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreurs, et le dégrèvement des biens engagés à la couronne.

Acte pour amender l'acte relatif à l'inspection du gaz, 1873.

Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin.

Acte pour amender l'acte y mentionné, concernant les banques et le commerce de banque.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la " Banque de Londres et du Canada " et pour en changer le nom en celui de " Banque des Provinces-Unies. "

Acte pour ratifier les articles de convention et de fusion arrêtés entre la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain pour prolongement de St. Jean à l'ouest, et la compagnie du chemin de fer Européen et Nord-Américain du Maine, et pour d'autres fins y énoncées.

Acte pour amender l'acte incorporant la Chambre de Commerce de la ville de Lévis.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Compagnie Canadienne de Navigation.

Acte pour amender les divers actes incorporant ou concernant la Compagnie du Richelieu, et pour en changer le nom.

Acte concernant le chemin de fer Intercolonial.

Acte pour amender de nouveau l'Acte du Fonds de Retraite du Service Civil.

Acte pour refondre et amender les actes relatifs à la Compagnie Provinciale d'Assurance du Canada.

Acte concernant l'hypothèque de la Puissance sur le chemin de fer du Nord du Canada.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Canada Central.

Acte pour incorporer la compagnie d'Assurance Métropolitaine du Canada.

Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental.

Acte pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel, en celui de "Compagnie du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston."

Acte pour amender l'acte trente-sept Victoria, chapitre cent quinze, incorporant la "Compagnie Internationale d'Exprès."

Acte pour incorporer la compagnie Anglo-Française de steamers.

Acte pour incorporer la compagnie d'Exprès et d'Agence Européenne et Américaine.

Acte pour incorporer la compagnie Nationale d'Assurance.

Acte pour amender l'acte relatif à l'affectation de certaines terres dans Manitoba.

Acte à l'effet d'étendre à la province de Manitoba l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Acte pour amender les actes concernant les élections contestées.

Acte pour supprimer les maisons de jeu, et pour punir ceux qui les tiennent.

Acte pour amender l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans les cas de maladie et de détresse.

Acte pour reconsolider le capital de la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, pour refondre les dispositions relatives à cette compagnie, permettre à la compagnie de changer la largeur de son chemin de fer, et de se fusionner avec la compagnie des chemins de fer de Prolongement Nord, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la compagnie Industrielle d'Assurance sur la vie.

Acte pour incorporer la compagnie d'Estacades du Bas de l'Outaouais.

Acte concernant l'amélioration du Haut de l'Outaouais.

Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'Eclairage au gaz.

Acte à l'effet de pourvoir à la fusion de la Banque du District de Niagara avec la Banque Impériale du Canada.

Acte concernant l'intérêt et l'usure dans la province du Nouveau-Brunswick.

Acte pour incorporer la compagnie canadienne de Garantie de Placements en terres (à responsabilité limitée.)

Acte pour incorporer la compagnie de charbon et de fer de Pictou.

Acte pour étendre à la Province de la Colombie-Britannique les "actes des terres fédérales."

Acte concernant les réclamations contradictoires aux terres des occupants dans Manitoba.

Acte pour changer le nom de corporation de la compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, et pour lui conférer certains pouvoirs.

Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada à acquérir le chemin de fer d'Erié à Niagara et pour d'autres fins.

Acte pour légaliser et confirmer certaines conventions passées entre la compagnie du Pont International des Chutes de Niagara, la compagnie du Pont Suspendu des Chutes de Niagara, et la compagnie du chemin de fer Grand Occidental.

Acte concernant la Compagnie du Canal à Navires de Huron et Ontario.

Acte pour amender l'acte des pêcheries.

Acte pour amender l'acte concernant le cabotage canadien.

Acte pour autoriser François-Xavier Galarneau et Magloire Cléophas Galarneau à construire et entretenir un pont de péage sur la rivière L'Assomption, dans la Province de Québec.

Acte pour incorporer la Compagnie d'équipement des chemins de fer de la Puissance.

Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte concernant le larcin et les autres offenses de même nature."

Acte pour changer le nom de la Compagnie d'assurance mutuelle du Canada pour celui de "Société fédérale d'assurance mutuelle sur la vie," et pour amender son acte d'incorporation.

Acte pour continuer, pendant une certaine période, les actes y mentionnés.

Acte pour abroger le droit d'exportation sur les billots à douves et de chêne.

Acte pour amender les actes 36 Victoria, chapitre 9, et 37 Victoria, chapitre 34, concernant la nomination de maîtres de havre.

Acte pour abroger l'acte de la législature de l'Ile du Prince-Edouard relatif à la perception d'un péage pour le phare du Cap Race.

Acte concernant le chemin de fer de colonisation du Nord de Montréal.

Acte pour incorporer une compagnie pour construire, posséder et exploiter un chemin de fer entre la Rivière Rouge, dans la province de Manitoba, à un point dans la Colombie Britannique, sur l'Océan Pacifique.

Acte pour étendre certaines dispositions de l'Acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du Canada.

Acte pour incorporer l'Association d'Assurance Canadienne des personnes qui font usage de la vapeur.

Acte pour amender la loi concernant les lettres de change.

Acte pour incorporer l'association canadienne des bois de construction.

Acte pour contraindre les personnes qui délivrent certains liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité.

Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que celles contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873.

Acte pour amender l'acte passé par le parlement de la ci-devant province du Canada, intitulé : "Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de Montréal."

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du Canada.

Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autres moyens de transport dans les limites de la Puissance du Canada.

Acte pour amender et refondre les différents actes relatifs à l'assurance, en ce qui concerne les assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemin de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation.

Acte pour incorporer la Compagnie Royale Canadienne d'assurance d'Ottawa sur la vie.

Acte pour amender et refondre les lois relatives aux Territoires du Nord-Ouest.

Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer.

Acte pour amender le chapitre quarante-six des Statuts Refondus du Canada, intitulé: "Acte concernant l'inspection et mesurage du bois de construction."

Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la Couronne par pétition de droit et relatif à la procédure dans les poursuites où la Couronne est concernée.

Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada.

Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de Québec, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet.

Acte concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du Havre de Québec.

Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer direct de Québec au lac Huron.

Acte pour amender les dispositions de l'acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation.

Acte pour amender et refondre les statuts relatifs au service postal.

Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins.

Acte concernant la faillite.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier comme suit:
"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Le greffier de la couronne en chancellerie a alors lu le titre du bill suivant:
Acte pour faire droit à *Henry William Peterson.*
Sur quoi le greffier de cette Chambre a dit: "Son Excellence le Gouverneur-Général réserve ce bill pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :—

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE:

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de subvenir aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1875, et le trentième jour de juin 1876, et pour d'autres objets liés au service public," que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

Sur ce bill le greffier de cette Chambre par ordre de Son Excellence a dit:
"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Alors Son Excellence a bien voulu prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes.

Je ne saurais clore vos travaux parlementaires sans vous remercier du zèle assidu dont vous avez fait preuve, et grâce auquel vous avez pu terminer de si bonne heure une session laborieuse.

La session a été fructueuse en mesures de grande importance pour le pays.

J'ai volontiers donné mon assentiment à l'acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada; cette mesure, depuis longtemps à l'étude, était nécessaire pour compléter notre système judiciaire.

L'acte concernant la faillite servira les intérêts du commerce, grâce à des changements heureux dans la loi actuelle. Ces changements assureront sans doute l'administration plus soigneuse et plus économique des biens des faillis, en donnant protection convenable au créancier, et mettant à l'abri d'un traitement trop sévère le débiteur honnête, mais malheureux.

Pour aider au développement et à la bonne administration de notre grand empire territorial du Nord-Ouest, une mesure importante a été prise par la passation de l'acte lui donnant une forme de gouvernement basée sur ses besoins actuels, et de nature à faire face aux exigences d'un avenir prochain, en favorisant l'établissement des institutions représentatives lorsque sa population sera devenue assez nombreuse pour permettre le fonctionnement d'un gouvernement responsable.

L'acte du service postal, en établissant des dispositions libérales et faisant disparaître les obstacles à la facilité des communications par la malle, assurera de grands avantages au public.

Il pourra de même résulter de grands avantages de la passation de l'acte concernant la télégraphie océanique, acte qui interdit le monopole et donne libre accès sur les côtes du Canada à toutes les compagnies de télégraphe sous-marin.

L'acte concernant les droits d'auteur a été passé pour protéger les droits des auteurs et des artistes qui pourront se prévaloir de ses dispositions, et pour faciliter les arrangements nécessaires à la publication en Canada d'ouvrages d'auteurs résidant en d'autres pays.

L'acte concernant les compagnies d'assurance donne de meilleures garanties à l'assuré en établissant un bon système d'inspection.

L'acte relatif aux pénitenciers a mis ces institutions plus immédiatement sous la direction et le contrôle du gouvernement, en même temps qu'il simplifie les détails et diminue les frais du système d'administration et d'inspection.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie des subsides que vous avez votés. Ils permettront à mon gouvernement de continuer les grandes entreprises publiques dans lesquelles le pays est engagé et contribueront grandement, je n'en doute pas, au développement de nos ressources et à l'accroissement de notre commerce et favoriseront l'établissement, à l'intérieur du pays, de pionniers vigoureux et actifs.

Honorables Messieurs et Messieurs,

Je vous félicite de l'adoption de plusieurs autres mesures,—outre celles que je viens d'énumérer,—propres à augmenter le bien-être et la prospérité publics, assurer mieux encore la stabilité de nos institutions et développer la confiance et le bon vouloir chez notre population, qui appréciera, j'en suis sûr, vos efforts dans ce sens. J'espère que, de son côté, la population du Canada conservera l'amour désintéressé de son pays et la pratique du dévouement au bien général.

Alors l'honorable président du Sénat, a dit:

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes,

"C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général de proro-
"ge ce parlement à mardi, le dix-huitième jour de mai prochain, pour être ici tenu,
"et ce parlement est en conséquence prorogé à mardi, le dix-huitième jour de mai
"prochain."

No. 47.

2e Session, 3e Parlement, 38 Vict., 1875.

Jeudi, 8 *Avril*, 1875.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
Imprimés par MacLean, Roger et Cie.

1875.

Rolls 227
Harwell's Press Co-operative
Gardenvale